NF QUOTIDIEN
✆ (027) 23 30 51
Service des abonnements: ✆ 23 43 55 - 23 43 56
Publicité: Publicitas Sion ✆ (027) 21 21 11
1 fr. 20

Pour l'homme
Ferrero
MODE MASCULINE
Place du Midi, Sion
... c'est tellement mieux

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Coupe de Suisse

Adieu Xamax

Il n'y a plus qu'une équipe romande et ce n'est pas Xamax! Le verdict de cette soirée à suspense fait dans la sensation. D'autant plus qu'aucune des quatre équipes jouant à domicile n'est parvenue à s'imposer. Même pas Nielsen (à gauche) et Neuchâtel face à Jeitziner (à droite) et Young Boys. (AP)

15

Votations cantonales du 24 avril

Circulation routière

Ou bien, ou rien

Cette loi d'application de «la législation fédérale sur la circulation routière» suscite parfois des hésitations, des réticences qui relèvent littéralement d'une épidermique interprétation de l'une ou l'autre de ses dispositions.

A ce propos, je rappelle d'emblée que cette loi n'a pas seulement le souci de procéder, par exemple, à des contrôles de vitesse, mais encore celui de renforcer la protection de la propriété contre les parcages abusifs, ou contre l'utilisation de cycles à moteur «sur terrain privé» (articles 24 et 25, voir en page 7). En l'occurrence, elle ne reflète donc pas la volonté d'une répression supplémentaire, mais plutôt celle d'une préoccupation volontiers réclamée par le citoyen. Ne serait-ce que pour cette raison, cette loi mérite une appréciation mieux nuancée dans ses effets, ou moins épidermique dans son approche.

Mais cette loi d'application semble surtout soulever de l'opposition, plus ou moins affichée, par sa délégation de compétences aux polices municipales (article 10).

Cette délégation de compétences serait prometteuse de tracasseries superflues, parce qu'une police municipale – en veine d'effectifs et en mal d'autorité – pourrait augmenter le prestige de son uniforme ou de sa casquette par le biais d'une réglementation nouvelle qui lui consentirait des droits presque équivalents à ceux d'un capitaine de navire en détresse ou perdition. Que nul n'exagère de l'élémentaire...

En fait, ce fameux article 10 est relativement restrictif. Encore faut-il le lire patiemment avant de le dénoncer furieusement. Il n'accorde pas aux polices municipales la possibilité d'imaginer mille astuces pour installer du radar partout, pour autoriser de l'intervention, de la contravention, jusque dans une querelle ménagère au troisième étage d'un immeuble locatif. Les contrôles de vitesse et de bruit (alinéa 3 de l'article 10) ne sauraient aller au-delà de leur précise définition. Un agent communal, trop zélé de nature, dépasserait évidemment son rôle et sa fonction s'il ajoutait à son épaulette une encyclopédie d'initiatives chicanières. D'autant que cette loi d'application, jusqu'à démonstration du contraire, concerne exclusivement la circulation routière, et non pas les incompatibilités d'humeurs. D'autant qu'elle prévoit encore une procédure de recours aussi rapide que gratuite.

Par ailleurs, cette délégation de compétences est pleinement justifiée puisqu'elle vise principalement «la prévention des infractions». Les agents de la police cantonale contribueraient volontiers à cette nécessité de prévention accrue, mais ces agents n'ont pas le don d'ubiquité. Ils pourraient être plus nombreux, certes, mais les députés entendent si bien limiter les frais de fonctionnement, le gonflement de l'administration, qu'ils admettent volontiers des besoins en refusant systématiquement les moyens d'y subvenir. Ils rejettent la moindre augmentation d'une unité, voire d'une moitié d'unité, à la police cantonale; et, d'un autre côté, ils souhaitent un surcroît d'efforts dans le sens de la prévention... Comment concilier cette double logique de l'à-rebours sans passer par une délégation de compétences aux polices municipales? En ce cas, ce n'est plus ou bien, ou bien... c'est ou bien, ou rien. C'est pourquoi, favorable à plus de prévention, je dis OUI à ce projet de loi sur la circulation routière.

Roger Germanier

2

Vacances au Bon Accueil

MAYENS-DE-SION. – Les mères valaisannes avaient occasionnellement besoin de repos... A une époque où les familles étaient plus nombreuses, où l'on parlait plus de travaux à la campagne que de bronzage sur les plages... Un chanoine sédunois créait alors le home du Bon Accueil. Les besoins d'aujourd'hui sont différents. Et le home des Mayens-de-Sion existe toujours. Ses portes sont largement ouvertes à tous les âges, à toutes les bourses, à tous ceux qui rêvent repos, convalescence, vacances au grand air dans une ambiance de famille, de simplicité, de cordialité, à des prix adaptés aux possibilités de chacun. Cette œuvre mérite le soutien de toute la population valaisanne.

25

Retrait de permis

Différé ou fractionné

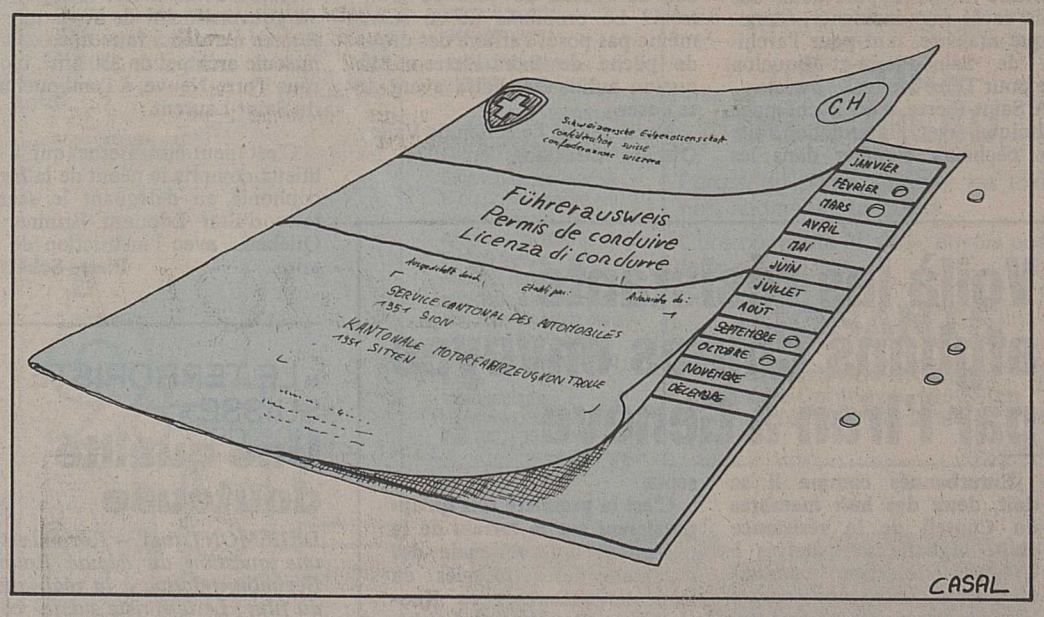

La loi d'application de la loi fédérale sur la circulation routière ne précise pas les modalités du retrait du permis de conduire. D'aucuns le regrettent, craignant une aggravation de la pratique actuelle. Une précision capitale s'impose: cette procédure relevant du droit fédéral, la loi cantonale se doit de le respecter.

Cependant, le Valais conserve une certaine marge de manœuvre qui devrait rassurer les plus sceptiques.

L'exécution de la peine différée ou fractionnée dans le temps demeure toujours possible. Le dépôt du permis peut être retardé jusqu'à six mois, dès l'entrée en vigueur de la décision. Le dépôt du permis peut être fractionné en deux périodes successives. Deux restrictions toutefois: l'exécution complète doit intervenir dans l'année, à compter de l'expiration du premier dépôt, et le retrait doit être exécuté d'un seul tenant pour la durée correspondant au minimum légal. Les deux mesures, exécution différée et exécution fractionnée, ne peuvent être cumulées.

En matière de retrait de permis, ce supplément de compréhension cantonale, alors qu'il s'agit d'une mesure répressive, indique assez dans quel esprit de prévention cette loi d'application a été élaborée. NF

LUMIÈRE MAGIQUE DU PRINTEMPS

Pétales blancs dans la découpe du ciel, lumière tendre et magique pour irradier le cœur et l'âme, la saison «chaude» a enfin fait son apparition... par soubresauts du moins. Des arbres en fleur, des images de quiétude et d'équilibre, pour chanter le renouveau, la naissance à jamais recommencée du printemps, de la vie après la mort...

NOUVEL ARRÊTÉ SUR LA VITICULTURE
Le jeu trouble de la Confédération 14

GOLF DE SAVIÈSE
Quel avenir? 27

ANNONCES MENSONGÈRES
Indignation à Troistorrents 32

PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES
La politique s'évapore... 48

WBS
Willy Bühler S.A.
Chanoine-Berchtold 9, Sion
Tél. 027/22 65 82
BBC Blomberg
frigos, congélateurs, lave-linge
Service officiel après vente

Rembarre

Le meilleur souhait

Les Haut-Valaisans paraissent ne pas tenir rigueur à leurs politiciens de parcours personnels surprenants. Il semble même qu'outre-Raspille il ne soit pas déconseillé aux ambitieux de s'affirmer en dissidence: un galop de franc-coursier hors du paddock donne de la stature, affirme la personnalité, prouve le répondant populaire, si bien que le groupement politique, plus épaté de la performance que scandalisé de l'infidélité, abandonne volontiers les rênes à ces chefs impatients.

Il n'y eut pas que Maurice Kämpfen pour commencer hors les murs son parcours de père de la patrie.

Hier c'était Paul Schmidhalter dont la véhémence un peu hargneuse ne pouvait se contenter des seconds rôles et qui, premier député de son parti, conduisait contre lui, en 1981, une dissidence au Conseil d'Etat.

Après avoir pendant quatre ans fait la guerre à son coreligionnaire Franz Steiner, il fallait bien prétendre le remplacer. On se souvient que, seul en liste au premier tour de mars 1981, il remit ça avec quelques comparses pour le second.

Récompensé de ses incartades par un mandat de conseiller national en 1983, il se trouve aujourd'hui président de son parti. Paul Schmidhalter est donc arrivé. La roue politique l'a hissé au sommet des hiérarchies. C'est un homme comblé...

Mais attention! Il a jusqu'à maintenant joué de son parti. Il en a été l'enfant terrible. Et s'il s'en est approprié l'héritage, le voilà à son tour gardien de ses frères...

Que lui souhaiter dans cette tâche difficile?

Je veux oublier que ce compatriote osa, un jour de verte arrogance, replacer la frontière du Haut-Valais sur la Morge de Conthey; je veux lui souhaiter le meilleur, croyant encore que le meilleur pour son parti serait bon pour le canton. Alors, le meilleur aujourd'hui pour le nouveau président des «noirs» du Haut serait sans doute qu'il ne rencontre pas, dans les rangs de son parti, un second Schmidhalter.

Huit Valaisans parmi les nouveaux architectes EPFL

(s.v.). – La remise des diplômes de fin d'études aux nouveaux architectes EPFL s'est déroulée en fin de semaine à Lausanne. La manifestation était marquée par les discours du professeur Bernard Vittoz, président de l'EPFL, qui devait mettre l'accent sur la formation reçue et souligner l'importance de la pratique ainsi que la postformation. Puis le chef du département d'architecture, le professeur Léopold Veuve, rappela, entre autre, que le département dispose, depuis le début de cette année, de trois instituts de recherche. A l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), qui existe depuis 1971, viennent s'ajouter l'Institut de théorie et d'histoire de l'architecture (ITHA) ainsi que l'Institut de techniques du bâtiment (ITB). A titre d'illustration de rencontre entre disciplines, ces trois instituts se présenteront cet automne au département en traitant d'un thème commun: le logement. Selon les instituts, les aspects suivants seront abordés: aspiration résidentielle et utilisation du sol, typologie du logement collectif et lumière naturelle et énergie dans le logement.

Dans la liste des nouveaux architectes, nous relevons huit diplômés valaisans, soit Jean-Bernard Coquoz, comicilié à Croserey, Philippe de Kalbermatten de Sion, Luc Delaloye de Martigny, Pierre-Alain Fibicher de Vétroz, Jean Kittel, domicilié à Lausanne, Paul-Marc Petrig de Zermatt, Marie-Pierre Zufferey, domiciliée à Bex, et Françoise Gaudin de Sion.

Par la qualité de leurs travaux pratiques de diplôme, les nouveaux architectes ont prouvé le succès de leur formation. Ainsi, Jean-Bernard Coquoz a contribué à un projet pour la basse ville de Fribourg. Marie-Pierre Zufferey s'est intéressée à un prototype d'habitation collective sur cours intérieures dans le centre historique de Gênes. Philippe de Kalbermatten a créé un espace public comme lieu de rencontre et d'échanges lié à un hôtel sédunois. Luc Delaloye s'est concentré sur la gare de chemin de fer et de téléphérique à Champéry. Pierre-Alain Fibicher a créé une porte pour Sion et Françoise Gaudin le réaménagement du camping Sedunum à Sion. Les Tzampellets: centre de recherche et d'exposition sur l'arc alpin ont inspiré Jean Kittel. Un étudiant domicilié à Genève, Yvan Jacques-Vuarambon, a également présenté un projet en Valais, celui de l'organisation des gares du Châble.

En plus des 63 remises de diplômes, le prix de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes SVIA a été attribué à Marie-Pierre Zufferey. Luc Delaloye et Yvan-J. Vuarambon ont reçu le prix de la construction métallique. Enfin, un prix collectif de 1500 francs a été décerné à l'ensemble des nouveaux diplômés, récompensant l'intérêt qu'ils ont montré au moment des manifestations du centenaire de Le Corbusier en été 1987, pour l'étude architecturale de la commune de Corseaux.

Le NF félicite vivement les nouveaux diplômés et leur souhaite un brillant avenir au profit de l'urbanisme et de notre environnement.

SYNDICATS GENEVOIS

L'idéologie gauchiste battue

Réunis en congrès pendant le week-end, la majorité des syndicalistes genevois a dit «non» à l'idéologie gauchiste de son président Eric Decarro. Celui-ci, avec son équipe de la VPOD, voulait «durcir le ton», retirer les syndicats des commissions officielles «pour mieux lutter contre le capitalisme, les patrons exploiteurs et l'Etat». A trois contre cinq, les syndicats ont préféré les méthodes éprouvées de la concertation et renvoyé à leurs discussions les idéologues de la guerre des classes.

C'est la victoire des modérés. Celle des fédérations du bois et du bâtiment, de la métallurgie et de la chimie, toutes branches économiques où le dialogue tripartite, Etat-fédérations patronales et syndicales, a permis de traverser des périodes difficiles de «restructuration». A l'opposé, les syndicats des fonctionnaires cantonaux – ces privilégiés – ceux des typographes et des transports publics, où le Parti du travail est actif, prônaient l'imposition d'une «ligne» syndicale imposée par l'Union des syndicats. La liberté d'action dont jouissent les fédérations aurait été dominée par la liberté, soulignait un permanent de la FTMH, beaucoup de syndicats et de partis politiques ont versé dans la dictature. On ne saurait mieux dire, et le vote tranchera vers le réalisme.

L'équipe Decarro survivra-t-elle à ce désaveu cinglant? Les délégués syndicaux demeureront ainsi des interlocuteurs consultés à part entière dans les commissions. Au nom du progrès social, on ne peut que s'en réjouir. Quant à l'idéologie gauchiste de la lutte des classes, qu'elle demeure empoussiérée dans les livres d'histoire. Elle n'est plus d'actualité chez nous.

P.-E. Dentan

La francophonie, pour quoi faire?

L'équipage d'un chalutier français arrêté, menotté et incarcéré pendant trois jours à Saint-Jean, capitale de la province canadienne de Terre-Neuve. Et, parmi ces hommes, un sénateur, un député, un président de Conseil général... On imagine davantage l'affaire en mer de Murmansk et on se demande comment deux nations réputées alliées, qui plus est réunies par les liens particuliers de la francophonie, ont pu en arriver là.

L'explication est connue. L'affaire des droits de pêche au large de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon empoisonne les relations franco-canadiennes, qu'il s'agisse des quotas de pêche traditionnellement accordés aux pêcheurs de Saint-Pierre dans l'embouchure du Saint-Laurent et de l'extension des zones économiques nationales à 200 miles. L'affaire traîne depuis deux ans mais revêt une incidence économique majeure, tant pour l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon que pour Terre-Neuve.

A Saint-Pierre, c'est le chômage technique, avec l'interdiction faite aux pêcheurs d'opérer dans les eaux canadiennes, et, à Terre-Neuve, on n'a guère que la pêche pour créer des emplois, si l'on excepte les exportations de pâte à papier, le bâtiment en piteux état et les industries manufacturières inexistantes.

Les provinces canadiennes de l'Atlantique – Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick avec un tiers de francophones, l'île du Prince Edouard et Terre-Neuve – sont traditionnellement les plus aidées par le gouvernement fédéral.

Les silences d'Edouard Brunner

Mais le vrai débat, suscité par cette rocambolesque affaire, est politique avant d'être économique. Imagine-t-on pareille réaction du Canada, il y a vingt ans, après le séisme du «Québec libre» au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal? Le problème ne se serait même pas posé: l'affaire des droits de pêche de Saint-Pierre-et-Miquelon aurait été réglée avant de se poser.

Mais, depuis l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, les gouvernements français n'ont cessé de baisser la garde pour mieux répondre à la volonté des gouvernements canadiens d'en finir avec le problème québécois. Et François Mitterrand, qui, curieusement, vient d'élever la voix, a sans doute été le plus pusillanime. Les deux conférences sur la francophonie qu'il a patronnées, la première à Paris, la seconde à Québec, ont permis au premier ministre canadien Brian Mulroney de réaliser en douceur ses deux objectifs: éliminer la revendication politique des Québécois, et c'est chose faite depuis la mort de René Levesque, et surtout évacuer les relations spéciales entre la France et le Québec. «On ne déroulera plus le tapis rouge à Paris pour les gouvernements du Québec», s'était réjoui l'habile Mulroney.

Aujourd'hui, il fait comprendre au gouvernement de Paris que la France n'a rien à faire dans ce minuscule archipel de 250 km², blotti sous Terre-Neuve, à l'embouchure du Saint-Laurent.

C'est peut-être Berne qui a le mieux compris le néant de la francophonie en déléguant le secrétaire d'Etat Edouard Brunner à Québec... avec l'instruction de se taire.

Pierre Schäffer

Votations cantonales du 24 avril

LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Une protection et une délégation

Selon certains échos, cette loi d'application sur la circulation routière serait un carcan supplémentaire, portant de nouvelles atteintes à l'exercice des libertés individuelles. En fait, comme son nom l'indique, elle résulte d'une obligation fédérale de légiférer, elle ne peut éliminer des entraves ni diminuer des contraintes (qui ne sont pas de sa compétence), elle peut seulement utiliser une faible marge de manœuvre pour l'adapter aux particularités valaisannes. Dès lors, elle a pour objectif premier d'assurer une meilleure prévention, une meilleure protection, en recourant à l'indispensable délégation de compétences.

La protection

Même une loi sur la circulation routière songe à la protection de la propriété privée. La preuve? Elle est fournie aux articles 24 et 25.

«Sauf accord du propriétaire, l'utilisation de véhicules à moteur et de cycles sur terrain privé est interdite.» (Art. 24).

«Le parcage des caravanes et des remorques de camping sur les places de parc et les voies publiques n'est possible, sauf autorisation de l'autorité compétente, que pour une durée ne dépassant pas douze heures, jours fériés compris, partout où une autre durée n'est pas prescrite pour l'ensemble des véhicules.» (Art. 25).

La délégation de compétences

Voici donc la teneur précise de ce fameux article 10 qui soulève, à lui seul, presque de la tempête:

«Sous réserve de l'alinéa 3 ci-après, la police de la circulation est exercée par les agents de la police cantonale et des polices municipales. Leurs missions sont définies par le droit fédéral; toutefois, **une attention particulière sera portée à la prévention des infractions.**

«Les enquêtes au sujet des accidents de la circulation sont faites par la police cantonale. En cas de nécessité, les agents des polices municipales sont tenus de prêter leur concours, de prendre les mesures indiquées par les circonstances et de faire rapport.

«Les contrôles de vitesse et de bruit sont effectués par la police cantonale. **Sur requête de l'autorité communale** et pour autant que les conditions prescrites soient remplies, **la police cantonale doit, par convention, déléguer aux polices municipales la compétence de procéder également à de tels contrôles à l'intérieur des localités.** La participation d'un agent de la police cantonale aux contrôles de vitesse est obligatoire; pour le surplus, le règlement d'exécution de la loi sur la police cantonale demeure réservé.

«Un tiers de l'amende perçue par le canton sur dénonciation de la police municipale sera versé à la commune intéressée.» (Art. 10).

Tel est donc cet article qui pourrait entraîner kyrielle d'abus... A ce sujet, je m'étonne d'abord que la police communale se distinguerait forcément de la police cantonale. Je n'ignore pas que des policiers communaux, aussitôt revêtus de leur uniforme, changent forcément d'allure et, parfois, d'attitude... mais le bon sens valaisan les ramène bientôt à leur juste taille.

Mais, bref, je tiens surtout à signaler que la délégation de compétences intervient «sur requête de l'autorité communale», et qu'elle intervient pour «les contrôles de vitesse et de bruit» (alinéa 3). Cette délégation de compétences ne s'étend donc pas outre mesure... et elle s'explique surtout par cette préoccupation: «une attention particulière sera portée à la prévention des infractions» (alinéa 1).

Quant à la part de l'amende qui sera versée aux communes intéressées, elle ne saurait transformer soudain un homme en bouledogue. Tout au plus pourrait-elle inciter un imbécile à le devenir encore plus. Mais il appartient à l'autorité communale de choisir ses agents, et de ne pas sélectionner des idiots... rg

Voilà les résistants afghans chiites envoyés par l'Iran à Genève

Enturbannés comme il se doit, deux des huit membres du Conseil de la résistance chiite afghane sont arrivés à Genève. Profession: combattants de la guerre sainte contre le régime marxiste de Kaboul. Les deux hommes, au nom de leurs collègues basés à Téhéran, rejettent les accords de Genève qui ont passé sous silence les moudjaheddines. Mais ils les approuvent «s'ils peuvent faire cesser le génocide de notre peuple par les Soviétiques». Ils ne cesseront leur combat qu'une fois le régime «fantoche» de Kaboul éliminé. Vont-ils pour autant œuvrer avec leurs «frères» musulmans sunnites réunis à Peshawar, au sein de l'Alliance des mouvements de résistance? La question est demeurée sans réponse précise. «Nous ne ferons rien contre eux, répondit l'un des porte-parole; une fois le régime de Kaboul abattu, nous trouverons bien le moyen de nous entendre.»

Les réfugiés afghans en Iran auront-ils le droit de rentrer chez eux, sous le contrôle des Nations Unies? Personne ne les en empêchera. Mais nous sommes certains qu'ils ne le voudront pas, tant que les soldats de Najibullah que nous avons combattus seront présents.

C'est la première fois qu'apparaissent sur le terrain de la diplomatie internationale des moudjaheddines réfugiés en Iran. Ils reconnaissent Khomeiny comme leur chef spirituel; politiquement, ils se considèrent comme les dépositaires de la liberté du peuple afghan et de sa foi islamique. Ils affirment avoir combattu les Soviétiques sans disposer d'armes modernes envoyées par les Américains ou les pays arabes modérés.

Leur participation au futur gouvernement de coalition, dont la composition a été échafaudée par l'alliance à Peshawar, n'est pas obligatoire, tant que le régime prosoviétique de Kaboul tient encore. Mais ils ont clairement laissé entendre qu'ils exigeraient une participation au gouvernement d'union nationale qui devra regrouper toutes les tribus afghanes, dans le cadre d'une république islamique.

Quant au roi Saher Shah, les chiites afghans le condamnent, l'accusant d'avoir préparé le terrain à l'invasion soviétique. «Nous ne lui permettrons pas de mettre pied sur le sol afghan.»

P.-E. Dentan

« LE TERRORISTE SUISSE »

Une qualité douteuse

DELÉMONT (vg). – Répondant à une question du député Roland Béguelin, relative à la réalisation du film «Le terroriste suisse» consacré à l'ex-membre du FLJ Marcel Boillat, le gouvernement explique pour quelles raisons il n'a pas accordé de soutien financier à cette réalisation artistique.

Il relève d'abord qu'il ne lui incombe pas de subventionner toute activité artistique et que la modicité des moyens à disposition l'oblige à faire un choix. Même si la subvention est en principe allouée avant la réalisation d'une œuvre, le gouvernement a examiné cette possibilité après coup, n'ayant pas eu connaissance du projet des réalisateurs alémaniques. Il est d'avis qu'il doit respecter certains critères qualitatifs dans l'octroi de la manne cantonale.

Or, selon les avis que le gouvernement a recueillis, tant «sur le plan cinématographique qu'historique ou linguistique, le film en question est d'une qualité douteuse. Vu son importance pour l'histoire jurassienne, le sujet aurait mérité un meilleur traitement. En particulier, le film ne présente pas clairement la question jurassienne, ni l'éclatement du Jura ou la problématique de la réunification», conclut le gouvernement pour justifier son refus d'octroyer une subvention.

LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Contre-vérités et mise au point

Tout citoyen est libre, dans ce pays démocratique, d'approuver ou de combattre une loi, en fonction de ses convictions. Mais tout citoyen devrait être assez honnête ou clairvoyant pour ne pas véhiculer des contre-vérités, en les présentant comme vraies en tronquant ou déformant des textes officiels, aux seules fins de justifier sa position. Ainsi en va-t-il de certaines affirmations erronées sur lesquelles des mécontents basent l'essentiel de leur argumentation pour s'opposer à la loi sur la profession d'avocat.

On présente comme vraisemblable le fait que les agents d'affaires ou les fiduciaires ne pourront plus conserver leur rôle de conseiller juridique ou de représentation devant le juge de commune ou encore les instances administratives, tribunal administratif y compris. Rien n'est plus faux car la nouvelle loi, contrairement à des sous-entendus habilement distillés, n'a aucunement étendu le monopole de représentation des avocats, il l'a seulement organisé. Ce monopole, comme par le passé, ne concerne que l'assistance des parties devant les tribunaux civils et pénaux.

La loi exclut toute extension, il suffit de la... lire, pour en être convaincu.

Assurer une telle assistance implique nécessairement, dans l'intérêt des justiciables, une formation adéquate qui ne pourrait plus être requise en cas de refus de la loi. Est-ce ça que recherchent les opposants? S'agissant du cumul des professions d'avocat et de notaire, qui n'a pas été remis en cause pour des raisons que nous avons déjà évoquées, la loi interdit à un avocat associé d'intervenir en faveur d'une partie dont les intérêts seraient en opposition avec ceux d'un client d'un membre de l'association. De même, la loi interdit à un avocat d'accepter un mandat dans une affaire dont lui-même ou l'un de ses collaborateurs ou associé s'est occupé en qualité de notaire. Et certain opposant présente ces interdictions comme «de la bouillie pour chats».

Ne citer que les quelques alinéas d'articles de lois qui servent à sa démonstration en déniant aux autres la même portée légale relève, pour le moins, de la plus haute fantaisie. C'est pourquoi, en vertu d'une information objective que tout citoyen est en droit d'attendre, nous dénonçons avec vigueur ce procédé trompeur.

Roland Puippe

ANNONCES DIVERSES

MIGROL

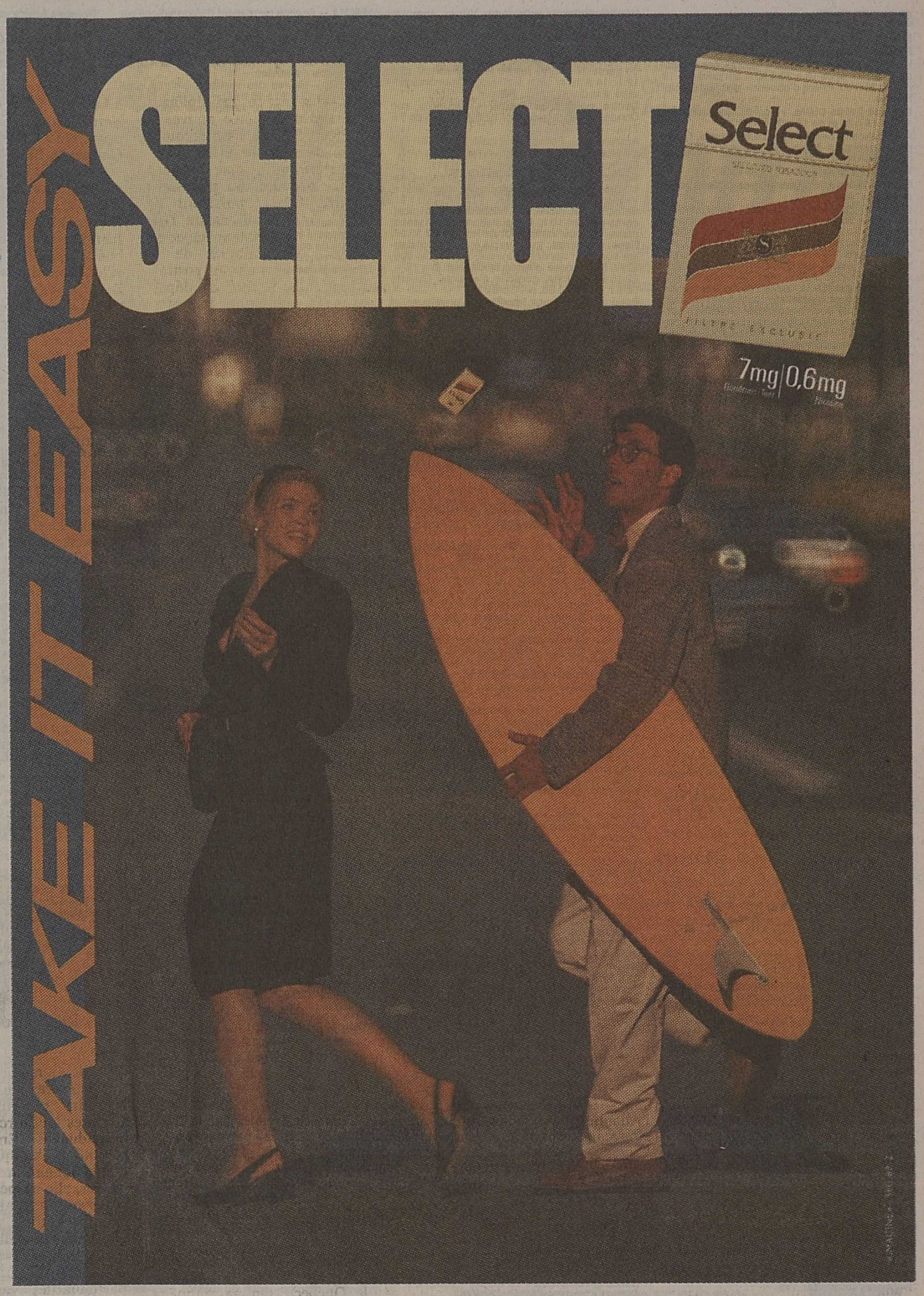

Promenade du Rhône
Zone industrielle Wissigen
SION
Tél. (027) 31 31 70

Ouvert
le samedi matin

La précision du laser

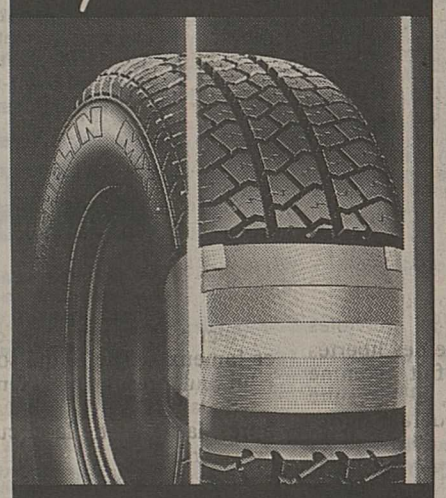

MICHELIN
Le leader mondial de la technologie du pneu

Tarot

Votre situation réelle et comment elle va se développer.

Anne Floréal
✆ (021) 38 40 86.

22-351417

Sr Emigrante

Está em posse permis B ou C. Naõ hesite em nos contactar.
Créditos de **1000 à 30 000 francs.**
Maxima rapidez, simplicidade e discréçaõ absoluta todos os dias a partir das 19. Sabados e domingos. Todo o dia.
Intermediaire:
R. Garcia, Sion
Tél. (027) 22 72 70.

36-300729

MINCIR

Mince et en forme avec

LA CURE DE SUREAU

Perdre du poids, éliminer les toxines, augmenter la vitalité.

Cure complète Fr. 85.–, envois postaux.

BIOSANTÉ

Herboristerie-Droguerie
Rue de Conthey 6, 1950 Sion
Tél. (027) 22 21 64

36-659118

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veuillez me verser Fr. .....

Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom ..... Prenom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Signature .....

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. des Mayennets 5
1951 Sion
Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide • simple • discret • Mon prêt Procrédit un procrédit X

X procrédit

1/NOU/16/MA

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

SIERRE

Médecin de garde. – Tél. 111.
Pharmacie de service. – Cina 55 64 40.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: de 13 à 15 h et de 18 h 30 à 20 h. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites: de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30.
Ambulance. – Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-les-Bains et Loèche-V.: 551717, non-réponse 571151.
Police municipale. – (027) 55 88 02.
Service dentaire d'urgence week-ends et jours de fête. – Tél. 111.
Centre médico-social régional. – Hôtel de Ville, aile ouest, 55 51 51. **Soins:** à domicile, soins au centre, lu au ve 13 h 30 à 14 h 30. **Consultations nourrissons:** rendez-vous, 13 h 30 à 16 h 30, ma et je. **Cours:** «Soins à la mère et à l'enfant». **Service d'aides familiales:** responsable Michelle Fasnacht. **Assistantes sociales:** service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. **Services spécialisés** (au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM); service psycho-social; Ligue val. contre les toxicomanies; Office cant. des mineurs; Ligue val. contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, 57 11 71.
Service social pour handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, Hôtel de Ville, (027) 55 51 51.
Centre Suisses-immigrés. – Pratifori 15, Sion, (027) 23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: je 8 h 30 - 11 h 30, 14-17 h; ve 8 h 30 - 11 h 30, 18-21 h; sa 8 h 30 - 11 h 30.
Groupe A.A. – 20 h Hôpital de Sierre. Réunions ouvertes chaque ve.
Al-Anon. – Aide aux familles d'alcooliques. Réunion tous les je à 20 h 30. 1er je du mois: séance ouverte. Av. des Ecoles 6 (près de la Sacoche) 2e étage, tél. (027) 88 28 36.
Samaritains. – Grône: objets san. et matériel de secours, 58 14 44.
CPM, centre préparation mariage. – 55 12 10.
Centre de planning familial. – Hôtel de Ville, entrée côté gare CFF. Ouvert ma 15-18 h; me 17-19 h; ve 13-16 h et/ou sur rendez-vous. Tél. 55 58 18.
Centre de consultation conjugale. – Hôtel de Ville, entrée côté gare CFF, 1er et 3e je du mois. Tél. 55 58 18 ou (021) 32 66 37.
Mères chefs de famille. – (027) 55 72 60.
Ass. val. femmes, rencontres, travail. – Service mères gardiennes, tél. (027) 55 05 85. Permanence (027) 22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle.
Club des aînés. – Réunion tous les ma et ve, de 14 à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.
Pro Senectute. – Hôtel de Ville, (027) 55 26 28. Permanence: lu 14 h 30 - 16 h 30 et sur rendez-vous.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour-nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.
Pompes funèbres. – J. Amoos, 55 10 16; Eggs & Fils, 55 19 73 et 55 41 41.
Bibliothèque. – Tél. 55 19 64. Ouverte chaque lu, ma, me, ve, de 14 h 30 à 18 h 30; je de 14 h 30 à 20 h 30; sa de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Centre de loisirs et culture Aslec. – Av. du Marché 6-8, 55 65 51. Ouvert du ma au ve de 8 h 45 à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du ma au sa de 14 à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers. Centre coordination et information téléphonique socio-culturel 24 des manifestations. Activités pour jeunes, adultes, 3e âge.
Bibliothèque du Haut-Plateau, Crans. – Lu, me de 15 à 19 h et sa de 14 à 17 h.
Association val. des locataires. – Permanence lu 19 h (Bar Le Président).
Dancing La Locanda. – Soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant saison. 55 18 26.
Montana. – Dancing Le Mazot, Soirs de 21 à 3 h. A l'année, orch. variés. 41 30 79.
Crans. – Discothèque Midnight, tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, 41 12 61.
Vermala-Crans-Montana. – Dancing-cabaret Aux Noctambules chez «Christian». Attractions toute l'année de 22 h jusqu'au matin. Tél. 41 68 06.
Garderie canine Crans-Montana. – Cours d'éducation canine tous les jours de 11 à 12 h et de 16 à 18 h, 41 56 92.
Association des taxis sierrois. – Gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).
Taxi Saint-Léonard. – Service jour-nuit, 31 12 69.
La Main tendue. – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.

SION

Médecin de garde. – Le 111 renseignera.
Centre médical. – Les Cerisiers, rue Condémines 5. Urgences: 7 h 30 à 22 h 30. 23 28 23.
Pharmacie de service. – Jours ouvrables, de 8-12 h et 13 h 45 - 20 h. Di et fêtes: 10-12 h et 16-20 h. Hors de ces heures: ordonnances urgentes s'adresser à la pharmacie de service. Lu 18, ma 19: Duc 22 18 64; me 20, je 21: Bonvin 23 55 88; ve 22: Gindre 22 58 08.
Hôpital régional. – 24 41 11. Visites, tous les jours de 13 à 16 h et de 18 h à 19 h 30. Urgences: permanence médicale assurée par tous les services.
AMI Clinique générale. – Tél. 21 31 81. Médecin de garde 24 heures sur 24. Heures visites: 10 à 12 h; 14 à 16 h; 18 h à 20 h 30. Chambres privées: à la discrétion du visiteur.
Centre médical Le Forum. – Urgences, rue Condémines 8, ouvert de 7 h 30 à 24 h; di de 9 à 21 h. Tél. 23 50 05.
Ambulance. – Police municipale, 23 33 33.
Service dentaire d'urgence. – Tél. 111.
Service vétérinaire d'urgence. – Tél. 111.
Service social de la commune de Sion. – **Centre médico-social subrégional:** Agettes, Salins, Veysonnaz, av. Gare 21, 22 86 88-21 21 91. **Soins:** à domicile, au dispensaire médical, après-midi 14-16 h. **Consultations nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge:** 23 30 96. Rens. et inscript.: lu au ve 14 à 18 h. **Assistantes sociales:** Service jeunesse, famille, 3e âge, 22 86 88. **Service d'aides familiales:** 8 à 12 h, 22 18 61. **Crèche, garderie d'enfants:** Ouverte de 6 h 30 à 18 h 30, av. Gare 21.
Service social pour handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, Saint-Guérin 3, 23 29 13.
Baby-sitting. – Croix-Rouge de Sion, Mme Catherine Théler, 23 27 82, 6 fr/h.
Samaritains. – Dépôt objets sanitaires, Mme G. Fumeaux, Pratifori 29, 22 11 58, de 11 à 13 h.
Centre de consultation conjugale. – Av. de la Gare 21. Sur rendez-vous, tél. 22 92 44.
Centre de planning familial. – Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert lu de 15 à 17 h; me de 17 h 30 à 19 h 30; ve de 16 à 18 h, tél. 23 46 48, en urgence (027) 38 20 81 ou 23 25 34.
Allaitement maternel. – Entraide-partage (027) 38 33 29 ou (027) 38 30 61.
Centre Suisses-immigrés. – Pratifori 15, Sion, 23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: je 8 h 30 - 11 h 30, 14-17 h; ve 8 h 30 - 11 h 30, 18-21 h; sa 8 h 30 - 11 h 30.
SOS futures mères. – Permanence 24 heures sur 24, sept jours sur sept, 22 12 02.
Permanence Ass. parents de Sion et env. – Répond les lu, de 19 à 20 h, au 22 93 55.
Garderie. – Lu, ma, je et ve de 14 h à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Ass. val. femmes, rencontres, travail. – Permanence (027) 22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle. Service mères gardiennes, tél. (027) 22 98 95.
Mères chefs de famille. – 22 39 57.
Pro Juventute. – Vieux-Moulin 50, 22 22 70 ou 25 16 22.
Pro Senectute. – Rue Tonneliers 7, 22 07 41. Permanence: je et rendez-vous.
Groupe A.A. – Réunions ma 20 h 30, St-Guérin 3, au-dessus du parking. Réunions ouvertes premier ma du mois. **2e groupe Valère:** rue St-Georges 4. Réunions je 20 h 30, réunions ouvertes chaque dernier je. **Croix-d'Or:** centre d'accueil, bâtiment du service social, me 18 à 20 h.
Al-Anon - Aide aux familles d'alcooliques. – Réunion tous les ma à 20 h 30. 3e ma du mois: réunion ouverte, rue Tanneries 4, 3e étage, c.p. 2010 Sion 2 Nord, 22 78 93 et 36 47 57.
La Main tendue. – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.
Antenne SIDA. – Valais romand, permanence tous les ma de 18 à 22 h au centre contact de la LVT, 4, rue des Tanneries, Sion, tél. (027) 22 87 57.
Auto-secours sédunois, dépannage accidents. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
Auto-secours des garagistes valaisans, dépannages. – 24 heures sur 24 – Garage Olympic, jour 23 35 82; nuit 23 37 76.
Service de dépannage du 0,8‰. – 22 38 59.
Dépannage installations frigorifiques. – Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.
Pompes funèbres. – Barras S.A., 22 12 17; Vœffray, 22 28 30; Vocat & Jordan S.A., 23 44 23.
Bibliothèque cantonale. – Rue des Vergers, tél. 21 63 21. Heures d'ouverture, lu-ve: 8-12 h et 14 h - 18 h 30; sa 8-12 h et 14-17 h.
Bibliothèque municipale. – ma, me, je, ve de 14 h 30 à 19 h.
Bibliothèque des jeunes. – Sacré-Cœur: lu 16 à 18 h; me et ve 10-12 h, 14-18 h.
Ludothèque. – Centre scolaire du Sacré-Cœur, lu: 15 à 18 h; ve: 16.30 à 18 h. Renseignements: E. Bovier, Uvrier 31 21 72.
Consommateur-information. – Av. Gare 21, le je de 14 à 17 h, 23 21 25.
Association valaisanne des locataires. – Permanence lu dès 18 h (Foyer Pour-Tous).
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, 22 33 33.
Dancing Le Galion. – Tous les soirs 22 à 3 h ou 4 h suivant saison. Di ouvert.
Dancing-discothèque La Matze. – jusqu'à 3 h. Di dès 16 h: disco dansant, 22 40 42.
Haute-Nendaz. – Dancing Lapin-Vert: tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lu.
Dancing Le Privé, tous les soirs dès 21 h 30.
SRT Valais. – Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Secrétariat, Tour 14, ouvert le ma, 16 à 18 h.
Piscine couverte. – Ouverture: lu de 13 h 30 à 20 h; ma à ve de 8 à 21 h; sa de 8 à 19 h; di et jours fériés de 10 à 19 h. Cours de natation, plongeon et sauvetage.
Bibliothèque de Vétroz-Magnot. – Ouverte.
SPIMA. – Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, 22 63 26.

MARTIGNY

Médecin de service. – Tél. 111.
Pharmacie de service. – Tél. 111.
Hôpital. – Heures des visites chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h. **Ambulance officielle.** – 2 24 13 et 2 15 52.
Service dentaire d'urgence. – Tél. 111.
Service médico-social subrégional. – Rue de l'Hôtel-de-Ville, 2 11 41. Permanence du lu au ve de 14 à 15 h.
Service social handicapés physiques et mentaux. – Centre médico-social régional, r. Hôtel-de-Ville 18, (026) 2 43 54 et 2 43 53.
Centre de planning familial. – Av. Gare 38. Consultations sur rendez-vous, 2 66 80. Permanence je 16-18 h et ma 17-19 h. Gratuit.
Centre de consultations conjugales. – Av. Gare 38. Sur rendez-vous. (026) 2 87 17.
Centre Suisses-immigrés. – Pratifori 15, Sion, (027) 23 12 16. Accueil, informations, cours de français gratuits. Permanence: je 8 h 30 - 11 h 30, 14-17 h; ve 8 h 30 - 11 h 30, 18-21 h; sa 8 h 30 - 11 h 30.
Service d'aides familiales du Centre MSR. – Région de Martigny, Martigny-Croix, Bovernier, Salvan et Finhaut: Mme Philippe Marin, infirmière, ch. Surfrête 7, Martigny, 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 h et à partir de 18 h. – **Région de Fully:** Mme Christine Carron, La Forêt, Fully, 5 44 75.
Entraide femmes. – C.p. 12, Martigny. Femmes battues, femmes en difficulté, un moyen de s'en sortir: (026) 5 35 26, 2 53 56. (Non-réponse: 143).
Mères chefs de famille. – 2 32 45.
Ass. val. femmes, rencontres, travail. – Service mères gardiennes, tél. (026) 2 73 87. Permanence (027) 22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle.
Pro Senectute. – Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, (026) 2 25 53: lu, me, ve, 8 h 30-9 h 30.
Repas à domicile. – Doivent être commandés les lu, me, ve, de 8 h 30 à 9 h 30. (026) 2 25 53.
Cours Croix-Rouge. – Baby-Sitting (6 fr./h), puériculture, tél. (026) 8 88 33.
Groupe A.A. – Le ve à 20 h 30, local Notre-Dame-des-Champs 2, (026) 5 37 61 et 8 42 70. Séance le 1er ve de chaque mois.
Al-Anon. – Réunions à Notre-Dame-des-Champs à 20 h 30 chaque 3e et dernier ve du mois. Chaque 1er ve du mois avec les AA, réunions ouvertes à tous ceux qui s'intéressent au problème de la maladie alcoolique. Tél. (026) 8 11 05, 2 49 83.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». – Bât. Grenette, Martigny: 1er étage, réunions à 20 h 30 me et à 15 h chaque sa, réunions ouvertes chaque premier sa des mois pairs, (026) 2 11 55.
Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT). – Drogue et alcool. Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, Martigny. Permanence tous les matins. 2 30 31 et 2 30 00.
Pompes funèbres. – E. Bochatay, 2 22 95. G. Pagliotti, 2 25 02. M. Chappot et R. Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
Service dépannage. – Dépannage-accidents 24 heures sur 24: Cardoso Abilio G., Carrosserie Luso-Val 2 86 86.
Bibliothèque de Martigny. – Ouverture ma 15-18 h, me 15-18 h et 19 h 30- 20 h 30; ve 15-18 heures, sa 15- 17 h.
Fondation Pierre-Gianadda. – Musée gallo-romain et musée de l'automobile. Les trésors du musée de Sao Paulo. Expo I: de Raphaël à Corot, du 26.3 au 26.6. Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h.
Disco Night «Sphinx». – (026) 2 88 18, tous les soirs de 22 à 3 h.
Dancing Le Derby. – (026) 2 15 76. De 22 à 3 h. Fermé le lu. Avec orchestre.
Association val. des locataires. – Permanence le ma dès 19 h (Messageries).
AMIE. – (Ass. martigneraine pour l'intégration et entraide). Coup de main? Envie rendre service? 2 81 82, c. c.p. 19-13081-0.
La Main tendue. – Difficultés existentielles, 24 heures sur 24. Tél. 143.
CBM-Tennis + squash. – Halle publique, tél. 2 75 26. Ouvert toute l'année, tous les jours de 7 à 22 h.
CAS. – 23-24.4: tour de section hiver. Région Monte-Rosa. Rendez-vous 7 h 30 place de Rome.

SAINT-MAURICE

Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Pharmacie de service. – En cas d'urgence s'adresser à la clinique Saint-Amé. Tél. 65 12 12.
Ambulance. – (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13.
Service dentaire d'urgence. – Pour week-ends et jours de fête, tél. 111.
Service médico-social du district. – Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Garderie d'enfants. – Me et ve de 8 h 30 à 11 h 30; lu au ve, 13 h 30 à 18 h dans les classes primaires.
Taxiphone. – Service jour- nuit, 71 17 17.
Samaritains. – Dépôt matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, ch. des Iles, 65 23 39. Exercices: 2e ma du mois, 20 h.
SOS - Dépannage jour et nuit, pannes et accidents. – Garage de la Cascade, E. Bourgos, 8 22 22.
Pompes funèbres. – A. Dirac, 65 12 19. F. Dirac, 65 15 14.
Bibliothèque et ODIS. – Tél. (025) 65 11 80. Ouvert gratuitement tous les lu, ma, je, ve de 15 à 18 h, me et sa de 14 à 17 h. (Secteur Odis fermé le sa). Visites de groupes et expositions sur rendez-vous.
Salvan. – Piscine couverte chauffée et sauna, ouverte tous les jours de 9 à 21 h (026) 6 16 66; dancing-discothèque: sa soir dès 22 h 30 (026) 6 16 66.

MONTHEY

Médecin. – Service médical de garde tout au long de la semaine, 71 11 92.
Pharmacie de service. – Raboud 71 33 11.
Les di et jours fériés, ouverture de 9 h 30 à 12 h et de 17 à 19 h.
Hôpital. – (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 14 à 16 h et 18 h 30 à 19 h 15; privées de 14 h à 19 h 15.
Centre médico-social. – Avenue de France 6, (025) 71 60 62.
Ass. val. femmes, rencontres, travail. – Service mères gardiennes, tél. (025) 71 33 37. Permanence (027) 22 10 18 de 9 à 11 h du lu au ve. Conseils en orientation personnelle et professionnelle.
Samaritains. – Matériel de secours, 71 14 11 et 71 47 46.
Ambulance. – 71 62 62.
Service dentaire d'urgence. – Week-ends et jours de fête: tél. 111.
Service social pour handicapés physiques et mentaux. – Villa des Ifs, av. de France 37, (025) 71 77 71.
CIRENAC.– Planning familial, consult. conjugales, pl. Centrale 3, Monthey, 71 66 11.
Mères chefs de famille. – (025) 71 59 65.
Pro Senectute. – Simplon 8, (025) 71 59 39. Permanence: ma 14-16 h et rendez-vous. Bénévolat: repas chauds à domicile, 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.
Groupe A.A. – Réunion je, 20 h 30, rue de l'Eglise 7, rez-de-ch., c.p. 161, (025) 71 81 38 et 71 37 91. Réunion ouverte le 3e je du mois.
AL-Anon - Groupes familiaux. – Réunion le je, 20 h 30, sauf le 3e je du mois. R. de l'Eglise 3, rez-de-ch., c.p. 161, (025) 71 81 38 et 71 37 91.
Pompes funèbres. – M. Clerc, 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; A. Rithner, 71 30 50.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station pl. Centrale, 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. – Service jour-nuit, 71 17 17.
Dépannage. – Jour-nuit, 71 43 37 et 71 17 82.
Dancing Treize-Etoiles. – Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le di.
Dancing discothèque Dillan's. – (025) 71 62 91. Tous les soirs 22-3 h.
Bar Le Corso. – Jusqu'à 24 h.
Centre fitness du Chablais. – (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. De 8 à 21 h.
Association val. des locataires. – Permanence le ma dès 19 h (Café du Valais).
La Main tendue. – Difficultés existentielles 24 heures sur 24. Tél. 143.
SOS Futures mères Chablais. – Case postale 13, 1896 Vouvry, tél. (025) 65 30 30.

BEX

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, 26 15 11.
Pharmacie Centrale. – 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. – 63 12 12.
Police. – 63 23 21 ou 117.
Service du feu. – Tél. 118.
Taxiphone. – Service jour-nuit, 71 17 17.
Musée de Bex. – R. du Signal, di de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 18 71 ou 65 18 26.
Association vaudoise des locataires. – Les 2e et 4e me du mois, de 16 h 45 à 17 h 45 (Café de la Treille).

AIGLE

Médecin et pharmacie de service. – Hôpital d'Aigle, 26 15 11.
Police. – Tél. 117.
Ambulance. – 26 27 18.
Service du feu. – Tél. 118.
Association vaudoise des locataires. – Les 2e et 4e me du mois, de 14 h 30 à 16 h (Hôtel de Ville).

VIÈGE

Pharmacie de service. – Anthamatten 46 22 33.
Service dentaire d'urgence. – Pour week-ends et jours de fête, tél. 111.

BRIGUE

Pharmacie de service. – Lu 18: 8 h-12 h: Marty 23 15 18. Dès lu après-midi toutes les pharmacies sont ouvertes.
Service social pour handicapés physiques et mentaux. – Spitalstrasse 1, (028) 23 35 26 et 23 83 73.
Alcooliques anonymes. – Me dès 20 h 15, Rohnesandstr. 6, 23 43 05, 23 43 21 et 23 62 46. Naters, 23 80 42.
Dépôt de pompes funèbres. – A. Lambrigger, 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. – (022) ou (031) 140.
Association val. des locataires. – Permanence Rudolf Luggen, Brigue, (028) 23 21 39.
Loèche-les-Bains. – Rheumaklinik 62 51 11.

MÉTÉO

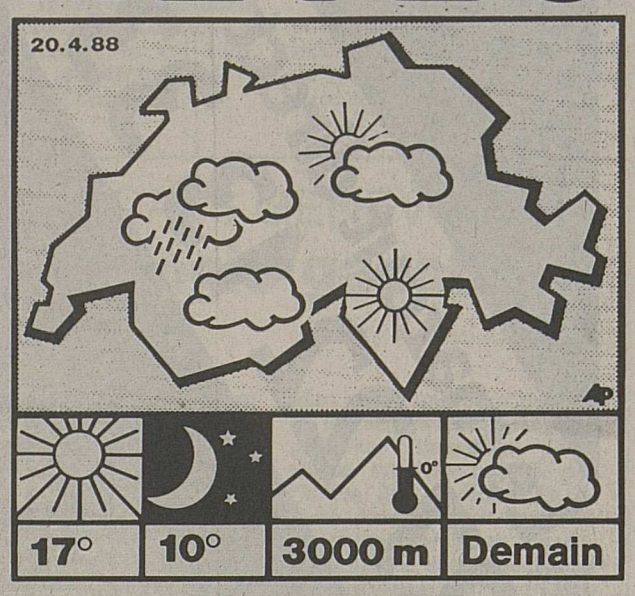

Une zone pluvio-orageuse!

Nord des Alpes, Valais et Grisons: averses orageuses encore ce matin, puis des éclaircies se développeront cet après-midi. Environ 18 degrés en plaine et zéro degré vers 2400 mètres. Vent faible à modéré d'ouest ou de nord-ouest en montagne.

Sud des Alpes: des averses ou orages nocturnes, puis temps devenant assez ensoleillé. Environ 20 degrés à basse altitude.

Evolution probable jusqu'au dimanche 24, pour tout le pays. Demain: dans l'est, ciel encore nuageux et averses possibles, ailleurs assez beau et chaud. **Vendredi:** assez beau partout. **Samedi et dimanche:** temps variable partout, quelques averses.

A Sion hier: un soleil radieux, avec de minces cirrus, jusque vers 15 heures, puis nuageux mais sec, foehn faible à modéré, 25 degrés (coteau; le deuxième jour d'été de ce mois d'avril!). – **A 14 heures:** 5 à Oslo, 13 à Belgrade, 15 à Londres, 16 à Nice, 20 à Palma, 21 à Las Palmas, 22 à Paris (très nuageux partout), 14 à Athènes, 15 à Dublin, 18 à Genève, 22 à Malaga, 23 à Bruxelles (ciel peu nuageux partout), 1 à Reykjavik, 3 au Säntis, 8 à Helsinki, 17 à Palerme, 18 à Lisbonne et Rome, 19 à Berne, 20 à Zurich, 21 à Munich, Berlin, Locarno et Milan, 22 à Bâle et Brême, 23 à Francfort et Tel Aviv (beau partout).

L'ensoleillement en mars 1988 (suite et fin): Lucerne 75, Wädenswil 67, Neuchâtel et Berne 66, Engelberg 65, Davos 64, Kloten, Altdorf et Aarau 63, Pilate 60, Zurich 58, Bâle 57, Disentis 56, Saint-Gall et Ulrichen 54, Adelboden 50, La Dôle 49, Säntis 48, Chasseral 42, Fahy 41 (35%), Glaris 38 heures.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 23 30 51-52
Télex 472 501
Téléfax 22 45 54 (027)
Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; François Dayer, Pierre Fournier et Roland Puippe, rédacteurs en chef adjoints; Roger Germanier, éditorialiste et analyste; Jean-Paul Riondel, rédacteur de nuit; Antoine Gessler, Bernard Luisier (Magazine), Françoise Luisier, Michel Pichon, Jean Pignat, Gérald Théodoloz, Jean-Marc Theytaz, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz, Gérard Joris, Christian Michellod, Christian Rappaz, Blaise Craviolini, stagiaire; rédacteurs sportifs. Casal, caricaturiste.

TIRAGE CONTRÔLÉ
43 062 exemplaires. REMP 16.1.1986

SERVICE DES ABONNEMENTS
Téléphone 23 43 55, 23 43 56.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone (027) 21 21 11. Télex 472 521. Téléfax 027/23 57 60.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 17 h 30 (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal, téléphone (027) 23 30 51 **jusqu'à 22 heures**).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 293 × 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 86½ ct. le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 3 fr. 59 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 99 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 22 le millimètre (colonne de 45 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	303
dont traités	251
en hausse	72
en baisse	112
inchangés	67
Cours payés	756

Tend. générale	irrégulière
bancaires	irrégulières
financières	irrégulières
assurances	irrégulières
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
oblig. suisses	soutenues
oblig. étrang.	soutenues

Obligations étrangères libellées en francs suisses:

4½% Ville de Copenhague 1988-1998, tranche A, au prix d'émission de 101¼% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 21 avril 1988 à midi.

4¾% Ville de Copenhague 1988-2003, tranche B, au prix d'émission de 100% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 21 avril 1988 à midi.

4⅝% Ville de Vienne 1988-1999, au prix d'émission de 101¼% plus le timbre fédéral, délai de souscription jusqu'au 4 mai 1988 à midi.

CHANGES

Le dollar US cotait, en cours de séance, à DM 1.6623, Fr. 1.3755, yens 124.38 et livre 1.8940. Les événements du Golfe ainsi que des opérations du FED consistant à acheter du dollar en vendant de la livre anglaise soutiennent le cours du dollar. Toutefois, ce dernier reste faible sur une base mensuelle.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Marché soutenu. L'or cotait 456 à 458 dollars l'once, soit 20100 à 20350 francs le kilo et l'argent 6.30 à 6.50 dollars l'once, soit 275 à 290 francs le kilo, ceci à titre indicatif.

MARCHÉ MOBILIER

Fermé la veille, ce marché n'a pas été très actif durant cette séance d'hier mardi. Dans les circonstances actuelles, on comprend fort bien que les investisseurs font preuve de retenue et attendent des jours meilleurs. En effet, les événements du Golfe sur le plan politique, ainsi que l'irrégularité qui règne en ce moment sur le marché de Wall Street et un dollar toujours relativement faible, sont des éléments qui ne favorisent pas un bon climat à la bourse.

Malgré cette ambiance très irrégulière, certaines valeurs parviennent à tirer leur épingle du jeu et clôturent la journée sur une bonne note. C'est le cas des trois titres de Von Roll, des porteur de Jelmoli, de Crossair et de Charmilles ainsi que des bons de Golay-Buchel, d'Hürlimann et de COS.

L'indice Swissindex termine la journée en très léger recul de 0.20% pour se stabiliser au niveau de 827.80.

CHANGES - BILLETS

France	23.75	25.25
Angleterre	2.53	2.68
USA	1.35	1.42
Belgique	3.83	4.03
Hollande	72.90	74.40
Italie	–.1090	–.1150
Allemagne	81.75	83.25
Autriche	11.67	11.87
Espagne	1.19	1.29
Grèce	0.97	1.12
Canada	1.08	1.16
Suède	22.85	24.35
Portugal	0.96	1.08
Yougoslavie	0.05	0.15

COURS DES DEVISES

Allemagne	82.35	83.15
Autriche	11.72	11.84
Belgique	3.90	4.—
Espagne	1.23	1.27
USA	1.36	1.39
France	24.—	24.70
Angleterre	2.58	2.63
Italie	0.11	0.1125
Japon	1.099	1.111
Portugal	0.98	1.02
Suède	23.15	23.85

PRIX DE L'OR

Lingot	20 075.–	20 325.–
Plaquette (100 g)	2 010.–	2 060.–
Vreneli	132.–	140.–
Napoléon	120.–	130.–
Souverain (Elis.)	143.–	153.–

ARGENT

Le kilo	275.–	290.–

Bourse de Zurich

Suisse	18.4.88	19.4.88
Brigue-V.-Z.	160 d	160
Gornergr.	1600 d	1600 d
Swissair port.	1115	1100
Swissair nom.	1000	995
UBS	3000	2985
SBS	328	330
SBS nom.	276	274
Crédit Suisse	2290	2275
BPS	1625	1610
Elektrowatt	3075	3060
Holderb. port	4900	4850
Interfood port.	8175	8150
Motor-Colum.	1400	1400
Oerlik.-Bührle	875	875
Cie Réass. p.	13200	13250
W'thur-Ass. p.	5375	5350
Zurich-Ass. p.	5725	5725
Brown-Bov. p.	2070	2065
Ciba-Geigy p.	2840	2810
Ciba-Geigy n.	1485	1485
Fischer port.	970	965
Jelmoli	2400	2450
Landis & Gyr	1100	1100
Losinger	—	265 d
Globus port.	7700	7550
Nestlé port.	8500	8525
Nestlé nom.	4275	4225
Sandoz port.	11675	11700
Sandoz nom.	4935	4910
Alusuisse port.	710	695
Alusuisse nom.	246	248
Sulzer nom.	5160	5190
Allemagne		
AEG	170	172
BASF	203	204
Bayer	224	224.50
Daimler-Benz	530	532
Commerzbank	190	191.50
Deutsche Bank	345	346
Dresdner Bank	206	207
Hoechst	211.50	213.50
Siemens	293.50	295
VW	200	204
USA		
Abbott Labor	66	65.25
Amexco	33.50	33.50
CPC Internat.	64	64.50
Gillette	57	59
MMM	81	80.50
Pacific Gas	21.50	21.25
Philip Morris	120	120.50
Schlumberger	49.75	50
AKZO	78.50	78
Bull	25	25
Courtaulds	9.40	9 d
De Beers port.	16.50	16.50
Hoogovens	28.25	28.75
ICI	25.50 d	25
Philips	20.75	20.75
Royal Dutch	170	170
Unilever	81.25	81.75

BOURSES EUROPÉENNES

	18.4.88	19.4.88
Air Liquide FF	480	474
Au Printemps	399.50	408
CSF Thomson	172.50	171.90
Veuve Clicquot	—	—
Montedison	1645	1655
Fiat 100	9270	9420
Olivetti priv.	6810 c	6790 c
Pirelli Spa	3320	3320 c
Karstadt DM	473	482
Gevaert FB	7350 c	7280 c

FONDS DE PLACEMENT (HORS COTE)

Americavalor	325.25	357
Anglovalor	159.85	162.92
D-Mark Bons S.	120.36	121.44
Dollar Bond S.	131.02	132.20
Ecu Bond S.	101.54	102.45
Florin Bond S.	122.70	123.81
Francevalor	1222.99	1246.46
Germaniavalor	381.24	388.56
Sterling Bond S.	109.03	110.01
Swiss For. B.	110.02	111.01
Swissvalor	323.50	330
AMCA	27.50	27.75
Bond Invest	60.75	61
Canac	80.25	81.50
Espac	173.50	175.50
Eurit	233	235
Fonsa	156	156.50
Germac	145	147
Globinvest	88.50	89.50
Helvetinvest	103	103.50
Pacific-Invest	281	284
Safit	255	258
Simma	258	259
Canasec	490	500
CS-Fonds-Bds	75	76
CS-Fonds-Int.	97.50	99.50
Energie-Valor	124.25	126.25
Swissimmob.	1665	1675
Ussec	529	539

Femme

Chronique: **Ariane Alter**

Agnès et Hélène

«Le vin ne se vend pas comme de la moutarde!»

Agnès et Hélène, des efforts méritoires pour un diplôme international.

«Surtout n'oublie pas d'écrire que nous sommes filles de viticulteurs!» Ultime recommandation, avant que nos routes ne se séparent, que nous n'échangions nos dernières paroles d'amitié sur cette charmante petite place d'Arbois, dans le Jura. Dans un instant, Hélène et Agnès gagneront la Bourgogne. Le Valais, à nouveau, après deux jours d'infidélité me tend ses bras. Infidélité mineure, puisqu'elle nous permettait d'être à l'heure internationale. Et quand il s'agit de vin, alors on pardonne beaucoup.

J'ai rencontré Agnès et Hélène, par le biais de l'Office international de la vigne et du vin (OIV). Sous l'égide de cette association, une formation inédite s'est concrétisée voici cinq mois. Un groupe de jeunes universitaires, de plusieurs nationalités, ont joué les pionniers d'une aventure audacieuse, mais combien indispensable à l'aube d'un futur grand marché. Deux filles: Hélène issue des Côtes de Beaune en Bourgogne et Agnès, élevée sous l'ardent soleil des Côtes du Rhône participent à cette épopée. Dans dix-sept mois, ces deux femmes seront les premières à décrocher un diplôme international d'universités en gestion, marketing et économie du secteur des vins et eaux de vie.

Des études doctorales

Ouf! Le titre est long et bien compliqué à retenir. Il correspond à une première année d'études doctorales. Les candidats doivent déjà posséder un titre universitaire, soit dans un domaine technique, soit administratif. Et bien sûr vouloir, c'est la une condition impérative, pénétrer dans ce domaine particulier qu'est le vin.

Décidée, Hélène Bresson nous met à l'aise. «Tu peux simplifier cette appellation. Pour moi, il suffit largement de parler de troisième cycle de gestion internationale des vins et eaux de vie. La gestion est un terme général. Elle englobe tout.» Et c'est vrai que sur ce sujet, cette jeune femme en connaît déjà un bon bout. Hélène a décroché une maîtrise de gestion à l'Université de Paris Dauphine, après quatre ans d'études. Elle fut aussi, un certain temps, engagée dans la vie professionnelle au sein d'entreprises. Sa maturité et sa perception des réalités sont impressionnantes. Elle possède déjà l'étoffe d'un cadre.

Agnès Payan, bien que plus jeune, n'a rien à envier à son amie. Après deux ans de sciences, elle se lance à l'assaut de l'agronomie. Une spécialisation dans l'industrie agro-alimentaire en poche, la voici passionnée par le vin. Elle passe encore son diplôme d'œnologue. Lorsque l'on connait la puissance du bagage des participants à cette première volée, une question nous brûle les lèvres. A quoi leur sert-il de se lancer encore dans ce type d'études? «Si tu veux bien vendre un produit, nous explique Hélène, tu dois pouvoir en parler correctement et le posséder à fond.» «Le vin ne se vend pas comme de la moutarde.» C'est une des réflexions que le professeur Michel Carle, éminent spécialiste en marketing, et l'un des fondateurs de ce diplôme international se plaît à répéter.

Une vision internationale

«Nous sommes appelées, un jour, à reprendre le flambeau de nos exploitations familiales, mettre en valeur nos régions respectives. En attendant, il n'est pas inutile de nous faire les dents.» Il est encourageant de constater que les motivations ne manquent pas à ces étudiants. Les difficultés engendrées par ce cycle d'étude se sont estompées au profit de l'intérêt dégagé par ce vin magique, véritable lien social et culturel. «L'avantage de ce diplôme, conçu en prévision du marché de 1992, nous apporte une vision internationale bienvenue. Grâce à cette formation, précise Agnès, nous abordons tout un réseau de relations au niveau international. Les échanges, apportés par les rencontres et visites d'entreprises, favorisent une bonne ouverture d'esprit.» Il est vrai que le monde du vin, que ce soit au niveau technique ou commercial, est particulier. Pour bien le maîtriser, et Dieu sait si les contingences de la concurrence actuelle motivent une approche spéciale, il n'est pas inutile d'user à nouveau ses fonds de pantalon sur les bancs de l'université. Malgré leur solide bagage, Agnès et Hélène l'ont bien compris.

L'incompétence engendre la désolation

Le programme mis sur pied par trois universités (France, Italie et Espagne) est soutenu par la Suisse. Il serait erroné, même si notre pays fut à l'abri jusqu'à ce jour, de penser qu'une formation sectorielle est inutile. La difficulté de bon nombre d'entreprises, l'incompétence de certaines organisations professionnelles est un signe prémonitoire. Demain, l'étau se resserrera. Nous serons confrontés durement à la concurrence. Une formation sectorielle approfondie, harmonisant les connaissances technico-économique, devient impérative. Sans cet acquis, face à la puissance des regroupements d'entreprises, il sera très ardu de se mouvoir sur un marché actif. Les débouchés offerts à ces futurs cadres de haute qualification viseront des entreprises productrices et distributrices, des fournisseurs du secteur, des administrations, des organisations professionnelles faitières, des enseignants. Le menu des dix-sept mois permet dans un premier temps d'harmoniser les connaissances entre gestionnaires et techniciens. Un projet concret dans l'esprit d'une recherche de type universitaire est réalisé. Les sept mois finaux vont permettre d'aborder en détail tous les aspects de la gestion, du marketing et de l'économie. Bien gérer un secteur, qu'il soit privé ou public, n'est plus l'affaire d'amateurs. Les échecs de l'incompétence, d'une faiblesse de formation sont trop douloureux pour que l'on se confine dans l'amateurisme.

Cinémas - Spectacles

Sierre — BOURG 027/55 01 18
Aujourd'hui à 15 h et 20 h 30 – Dès 7 ans
Drôlement fou, follement drôle
LE LIVRE DE LA JUNGLE
de Walt Disney, d'après les aventures de Mowgli de Rudyard Kipling.

Sierre — CASINO 027/55 14 60
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 12 ans
Le nouveau film de Richard Attenborough
LE CRI DE LA LIBERTÉ (Cry freedom)

Sion — ARLEQUIN 027/22 32 42
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE
d'Etienne Chatiliez. La famille Groseille, style verre dans le nez, et la famille Le Quesnoy, style nez dans le bénitier, ne sont pas coulées dans le même moule... Un film pas triste...

Sion — CAPITOLE 027/22 32 42
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
CINGLÉE (Nuts)
de Martin Ritt, avec Barbra Streisand, Richard Dreyfuss et Karl Malden. «Une efficacité à toute épreuve, une distribution hors pair... Cinglant.»

Sion — LUX 027/22 15 45
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 16 ans
PACTE AVEC UN TUEUR
Deux acteurs superbes: Brian Dennehy, flic essouflé, et James Woods, tueur complexe, mènent à toute vitesse ce polar tordu. Enthousiasme garanti.

Martigny — CASINO 026/2 17 74
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 12 ans
Richard Bohringer, césar 1988 meilleur acteur, Anémone et deux merveilleux galopins dans
LE GRAND CHEMIN
Le film tendre, drôle, d'une émouvante sensibilité, de Jean-Loup Hubert.

Martigny — CORSO 026/2 26 22
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 12 ans
LE DERNIER EMPEREUR
Le pur chef-d'œuvre de Bernardo Bertolucci, avec John Lone et Peter O'Toole.

St-Maurice — ROXY 025/65 26 86
Ce soir: RELÂCHE

Monthey — MONTHEOLO 025/71 22 60
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Après «Carrie», «Shining», le premier film réalisé par Stéphane King
MAXIMUM OVERDRIVE
Musique AC/DC.

Monthey — PLAZA 025/71 22 61
Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 – 14 ans
Première
Un tandem de choc...
Barbra Streisand, Richard Dreyfuss dans
CINGLÉE (Nuts)
«Passionnant! Une distribution hors pair... Cinglant!» (Première)

Bex — REX 025/63 21 77
Ce soir: RELÂCHE
De vendredi à dimanche
JARDINS DE PIERRE

Crans — CRISTAL 027/41 11 12
Jusqu'à dimanche: RELÂCHE

Sion — Théâtre Valère 027/22 30 30
Ce soir mercredi 20 avril à 20 h
CHIISAKO
Solo de Carlotta Ikeda. Un spectacle salué sur les grandes scènes d'Europe.
Organisation CMA – Location: Galaxie.
Tél. (027) 23 40 41.

Cherche
terrain
900–1000 m²
environ région Vérossaz, Les Haussex, La Doey.
Tél. (022) 92 73 27
13 h - 14 h et
18 h - 19 h.
18-307361

Arts graphiques

Exposition de tapisseries
Exceptionnelle collection de la **MANUFACTURE LANGLOIS** de **BLOIS** (France).
Galerie POTTERAT, av. du Théâtre 8, Lausanne, du 20 avril au 3 mai inclus, sauf dimanche et lundi matin.
22-672250

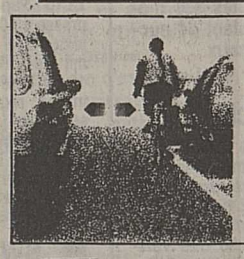
Distance merci
SKS

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
Golf GTi
noire, modèle 1982, 95 000 km, jantes alu + options.
Fr. 7500.–.
Tél. (027) 22 49 78, midi et soir.
036-304357

A vendre
Golf cabriolet GL
1986, 50 000 km, expertisée, blanc et noir.
Tél. (026) 2 74 88.
036-304359

Vos annonces
027 21 21 11

A vendre
Fiat Ritmo 85 S
bleu métallisé, 1982, 57 000 km.
Garage Bruchez & Matter, Martigny
Tél. (026) 2 10 28.
036-674632

A vendre

Audi 100 aut.	79	85 000 km
Audi Coupé GT	84	48 000 km
BMW 320i	87	12 000 km
Fiat Uno turbo i.e.	86	36 000 km
Nissan Patrol 4×4 turbo diesel	88	8 000 km
Opel Kadett GSi	86	43 000 km
Peugeot 305 diesel	85	49 500 km
Suzuki 4×4 SJ 413	86	18 000 km

Crédit - Reprise
Tél. (027) 25 10 47
89-86

ANNONCES DIVERSES

1er SALON INTERNATIONAL DES NOUVELLES VARIÉTÉS VÉGÉTALES

21-24 avril – Genève – Palexpo
jeudi 10 h à 22 h, vendredi 10 h à 18 h.
Week-ends 10 h à 19 h
4 jours exceptionnels
Venez découvrir des variétés inédites de fleurs, fruits, légumes, céréales, arbres et arbustes d'ornement présentées en
première mondiale
de Chine, Nouvelle-Zélande, Japon et d'Europe.

EXPOFLORE

«Ne manquez pas dès ce soir, nos super bonnes affaires au Téléspot!*»

C&A
C&A, ça vous va!

*TSR, notre spot après le téléjournal, à environ 20 h 00.

Vos bandes dessinées

Marvin

Les Pierrafeu

CANDIDO

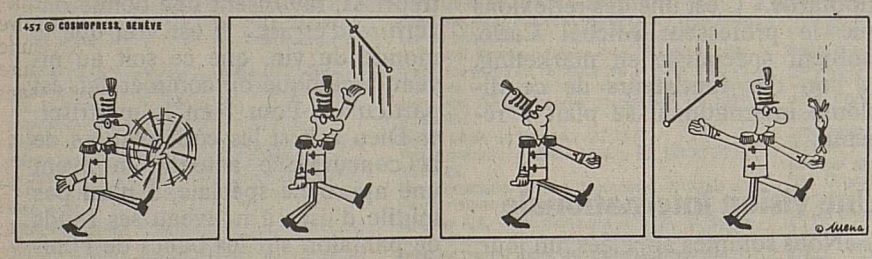

Votre feuilleton

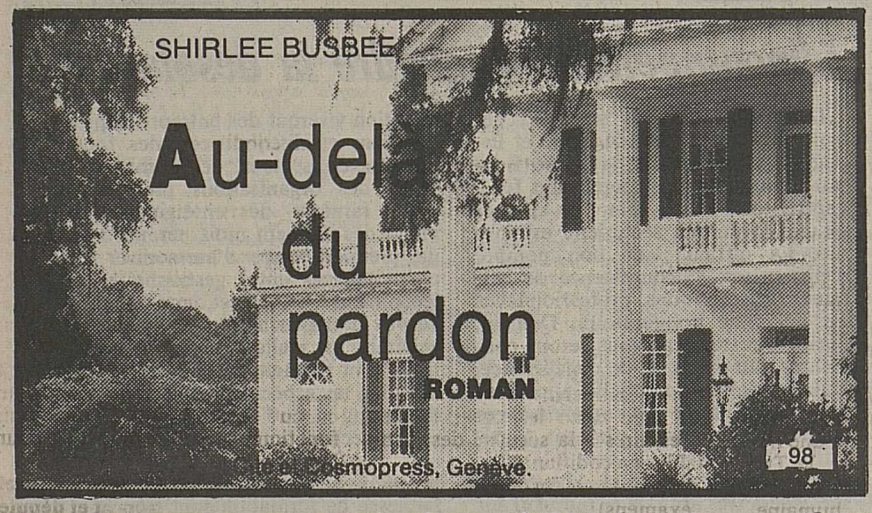

— Par tous les saints ! s'exclama-t-il. Qui donc êtes-vous ?

Léonie eut un pincement au cœur. Elle n'avait jamais été envieuse d'Yvette mais l'admiration visible de Morgan éveilla en elle un sentiment voisin de l'envie. Il lui déplaisait infiniment que son mari fût attiré par sa demi-sœur.

— C'est ma compagne, Yvette Fournier.

— Ah, oui, la compagne, murmura Morgan sur un ton bizarre.

Si Léonie avait su donner d'elle-même l'image d'une jeune femme en détresse, Morgan ne s'était pas attendu à trouver chez sa compagne l'indéniable cachet de la distinction. C'était troublant. Il commençait à comprendre que son père et Dominique se soient laissés prendre aux mensonges de Léonie. « Elle ne fait pas un faux pas », pensa-t-il avec irritation.

Justin, qui était toujours dans ses bras, sentit le changement imperceptible qui s'opérait en lui. Il tira sur les revers de sa veste pour attirer son attention.

— Vous n'aimez pas tante Yvette ? demanda-t-il. Elle est très gentille. C'est elle que je préfère, tout de suite après maman.

Morgan se reprit immédiatement.

— Je ne vois pas pourquoi je ne l'aimerais pas, surtout si tu la trouves si gentille.

Justin sauta à terre et alla prendre Yvette par la main. Il la tira vers Morgan.

— Venez faire la connaissance de mon papa, tante Yvette. Il va me donner un poney.

Yvette s'approcha un peu intimidée.

— Enchantée de vous connaître, monsieur, murmura-t-elle.

Morgan salua poliment. Certes, elle était ravissante mais il préférait tout de même la petite panthère aux yeux verts.

— Eh bien, il semble que je vais être bien entouré. Après toutes mes années de célibat, cette expérience sera sûrement des plus plaisantes.

Il remarqua avec amusement que Léonie serrait les poings.

— Je regrette de devoir prendre congé de vous, reprit-il, mais je me fais une joie de vous revoir au Petit Bonheur. A bientôt.

Il s'inclina en lançant à Léonie un regard narquois et sortit.

A peine Morgan eut-il quitté la pièce que Justin se précipita sur Léonie.

— Dépêchez-vous, maman, implora-t-il. J'ai tellement envie de voir notre nouvelle maison... et de m'assurer que papa va me chercher mon poney.

Léonie eut un sourire contraint. Elle se sentait prise dans un engrenage. Elle ne pouvait éviter d'emménager dans la nouvelle maison de son mari, pas plus qu'elle n'avait pu éviter de se laisser conduire à Bonheur la veille. En proie à un profond désarroi, elle ôta sa chemise de coton, fit une toilette rapide et enfila la robe qu'elle portait la veille.

De même que Justin, Yvette semblait conquise par Morgan et, pendant qu'elle brossait sa crinière rebelle, ils ne tarissaient pas d'éloges sur son mari. C'était d'autant plus exaspérant qu'elle ne pouvait leur ôter leurs illusions sur cet individu.

A suivre

Télévision

SUISSE ROMANDE

10.55 Demandez le programme!
11.05 Petites annonces
11.10 Nuit d'humour à l'Olympia
12.00 Petites annonces
12.05 Les jours heureux
35. La soirée hawaïenne.
12.30 1000 francs par semaine
12.45 TJ-midi
Tirage au sort des demi-finales de la coupe de Suisse de football.
13.10 Symphonie

13.40 Mystère, aventure et Bouldegom

13.40 David le gnome
14.00 Quick & Flupke
14.05 L'île au trésor:
Retour au fort, et parole d'honneur.
14.55 Le fantôme de Dungong:
Le premier jour de classe.
15.20 Croc-note show:
La trompette.
15.25 Quick & Flupke
15.30 Les Tripodes:
Le mariage.
15.55 Petites annonces jeunesse.
16.00 Les plus belles fables du monde:
Le loup et les chevreaux.
16.10 La croisière s'amuse
17.00 TJ-flash
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Vert pomme
Tex Avery – Bogus
Quoi de neuf en BD?
Des disques, BD et T-shirts à gagner et... le 1er juin, remise en jeu de toutes les réponses pour gagner un vélo de montagne.
17.45 Zap hits
Hit-parade national basé sur les meilleures ventes de disques en Suisse.
18.05 Mademoiselle
18.35 Top Models
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets

DRS
19.20 Football.
Coupe d'Europe des clubs champions.
PSV Eindhoven - Real Madrid
Demi-finale, match retour.

19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendeur

20.20 TéléScope

Ne pas dépasser la dose prescrite!
Les médicaments.
Mortelles hier, dans bien des cas les maladies sont devenues guérissables...
21.20 Miami Vice
La mission.

DRS
21.50 Football.
Coupe d'Europe des clubs champions.
Benfica Lisbonne - Steaua Bucarest
Demi-finale, match retour.

22.10 Harry Belafonte
Don't stop the carnival.
A plus de 60 ans, Harry Belafonte est une légende vivante et, de *Matilda* à *Mary-Ann*, toutes ses mélodies sont autant de succès internationaux.
22.45-23.00 TJ-nuit

FSI - Autriche

9.00 Infos 9.30 Français 10.00 TV scolaire 10.15 Eine Computersprache Logo 10.30 Der Partyschreck 12.05 Das gestohlene Bild 12.15 Reportage de l'étranger 13.05 Actualités 13.15 Programme familial 16.30 Das Versprechen 17.05 Il était une fois... l'homme 17.30 Les aventures de Tom Sawyer 18.00 Programme familial 18.30 Praxis Bülowbogen 19.30 Journal – Sports 20.15 Der grosse Traum 21.45 Das Haus des Bösen 23.40 FBI Le chat siamois 23.45-23.50 env. Actualités

FRANCE 1

6.45 Bonjour la France
7.00 – 7.30 – 8.00 Le journal.
8.25 Le magazine de l'objet
8.55 Dorothée matin
Jem: La grande déception
11.30 On ne vit qu'une fois
11.58 Météo – Flash info.
12.02 Tournez... manège
12.30-12.35 Flash info.
12.50 Bébête show
13.00 Journal
13.30 Météo
13.35 La Bourse
13.45 Côte ouest
7. Terre de liberté.

14.30 Club Dorothée

GI Joe: Jeux télévisés – Les minipouss: Drôles d'oiseaux – Goldorak – Etc.
18.00 Agence tous risques
Le crâne de cristal.
18.55 Météo
19.00 Santa Barbara
19.30 La roue de la fortune
19.50 Tirage du Tac-o-Tac
19.52 Bébête show
20.00 Journal
20.30 Météo
20.35 Tapis vert

20.40* Football

Demi-finale de la coupe des coupes: Ajax d'Amsterdam-Olympique de Marseille (match retour).
21.30-21.45 Mi-temps + Tirage du loto.
22.35 Sirocco
Un volcan dans mon jardin: Ce fut un grand moment pour Maurice Krafft lorsqu'il a filmé la naissance d'un volcan en plein cœur de la petite ville d'Heimey...
Des rêves et dérives: C'est le deuxième épisode des aventures de Jacques Dalet.
Trans-Congo-Express: Un train, une forêt vierge, un griot... *«Attention, le train-soleil Congo–Océan en direction de Brazzaville va présentement partir!» En compagnie de Clotaire Douley, cheminot-poète ambulant...*
23.35-1.20* Minuit sports
Football.
Demi-finale de la coupe d'Europe des clubs champions: PSV Eindhoven-Real de Madrid (match retour).
0.20-0.35 Mi-temps + Journal + Bourse.
*** En cas de prolongations**

ARD - Allemagne 1

9.45-13.15 Programme commun ARD – ZDF 15.00 Vidéotexte 15.20 TJ 15.30 Groschenkönig 16.15 cirque 16.40 Computerzeit 17.15 TJ 17.25 Programmes régionaux 20.00 TJ 20.10 ARD-Sport extra 22.30 Fait du jour 23.00 Chicago Story 0.10 TJ 0.15-0.20 Pensées pour la nuit

ZDF - Allemagne 2

9.45 Conseiller de l'ARD 10.00 Infos 10.05 Waldhaus 11.00 Dieu et le monde 11.35 C'étaient des tubes 12.10 Panorama 12.55 Revue de presse 13.00-13.15 Infos 15.30 Vidéotexte 15.55 Infos 16.00 Wie die Ewoks mit dem Riesen Frieden schliessen 16.25 Eine Höhlengeschichte 16.55 Infos régionales 17.45 Unsere schönsten Jahre Optimistes 19.00 Infos 19.30 Hitparade im ZDF 20.15 Sigles D et DDR 21.00 Dynasty 21.45 Journal du soir 22.10 Kontext 22.40 Eine Hochzeit 0.40 Infos

SWF - Allemagne 3

17.00 Italien 17.30 Telekolleg 18.00 Rue Sésame 18.28 Der Obstgarten 18.32 Falcon Island 18.55 Das Sandmännchen 19.00 Journal du soir 19.30 Schlaglicht 20.10 Tribunal de district 21.00 Actualités 21.15 Forum Südwest 22.15-23.55 Wanda

ANTENNE 2

6.45 Télématin
7.00 – 7.30 – 8.00 Le journal.
8.30 Amoureusement vôtre
9.00 Campagne électorale
9.10 Récré A2 matin
11.15 Danse avec moi
11.55 Flash info – Météo.
12.05 Kazcado
12.30 Flash info.
12.35 Les mariés de l'A2
13.00 Journal
13.30 Campagne électorale
13.40 Jeunes docteurs

14.30 Récré A2 après-midi

Les Schtroumpfs: Le cosmos Schtroumpf – Les Cosmocats: Le vaisseau spatial – Etc.
17.15 Au fil des jours
77. Le marié (3e partie).
17.40 Flash info
17.45 Chapeau melon et bottes de cuir
6. Clowneries.
18.35 Des chiffres et des lettres
18.55 INC
Hors série: Spécial crédit.
19.00 Campagne électorale
19.35 Riez, nous ferons le reste
Divertissement.
20.00 Journal
20.30 Météo

20.35 La marche du siècle

Le deuxième souffle: Les vieux nouveaux sont arrivés.
Les 50-65 ans ne sont plus ce qu'ils étaient... Une nouvelle catégorie sociale est née...
Invités: Alain Cotta (prof. d'économie à Dauphine, responsable du Centre de recherche économique pure et appliquée), Ségolène Royal (auteur du livre *Le printemps des grands-parents*), Xavier Gaullier (chercheur au CNRS, spécialiste de l'étude des âges, auteur du livre *La deuxième carrière*), une famille réunissant plusieurs générations apportera son témoignage et réagira aux reportages effectués en France et à l'étranger notamment sur *Les Panthères grises* (mouvement de libération des nouveaux vieux).
22.15 La caméra cachée
Michel Serrault.
23.15-23.45 Journal

Suisse alémanique

13.55 TJ 14.00 Karussell 14.35 Rundschau 16.05 TJ 16.10 Le conseiller de la DRS 16.55 1, 2 ou 3 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Les aventures de Lassie 18.15 Karussell 18.55 Actualités régionales et titres du TJ 19.30 TJ – Sports 20.05 Miroir du temps 21.05 Bergführer Lorenz 22.25 TJ 22.40 Sports Football: coupe d'Europe 22.50 Ruhezeit abgelaufen 23.35 env. Bulletin de nuit

TV5

16.05 Carabine FM 16.30 Jazz à Montreux 17.00 La course autour du monde 18.00 Récréation 18.40 Des chiffres et des lettres 18.55 Flash info 19.00 Mon œil 19.55 Carabine FM Invité: Laurent Voulzy 20.25 Temps présent 21.25 Quatuor de Lausanne (Beethoven) 22.00 Journal télévisé 22.30-23.30 Continents francophones

Super Channel

7.00 Supertime 8.00 Nino Firetto Totally Live 9.00 Sons and Daughters 12.00 The New Pacific 13.00 Capitol 14.30 The Rock of Europe 16.30 Supertime 17.30 Formula One 18.30 Wanted Dead or Alive 19.30 Wildlife 20.30 Tatort 22.00 Super Channel News 23.45 Kolchak 0.40 Formula One 1.40-2.40 The Rock of Europe

FRANCE RÉGIONS 3

7.30 Campagne officielle pour l'élection du président de la République
8.30 Amuse 3
11.30 Modes d'emploi 3
11.56 Flash 3.
12.00 En direct des régions
12.57 Flash 3.
13.00 Tennis
Open de Monte-Carlo.
17.00 Campagne officielle pour l'élection du président de la République
18.00 Flamingo Road
3/39. Rien ne va plus (1re partie).
19.00 19-20
19.10-19.30 Actualités régionales.
19.53 Diplodo
20.02 La classe
Invité: Bill Baxter.

20.30 Classic Aid II

En direct et en Eurovision.
Concert de l'Orchestre national de France. Direction: Lorin Maazel.
22.35 Campagne officielle pour l'élection du président de la République
23.35 Soir 3
Open de Monte-Carlo, résumé.
0.05-0.10 Musiques, musique Jean-Sébastien Bach.

TÉLÉCINÉ

12.30 Victor 3. Cours d'espagnol 12.45 Retour vers le futur (R) 111' – USA – 1985 Film de Robert Zemeckis. Avec: Michael J. Fox, Christopher Lloyd 14.35 Patapoufpouf 15.00 Dune (R) 131' – USA – 1984 Film de David Lynch. Avec: Francesca Annis, Brad Dourif, Kyle Mac Lachlan Adaptation du roman quasi mythique de Frank Herbert 17.10 Disney Channel 18.50 L'œil du témoin (R) 100' – USA – 1981 Film de Peter Yates. Avec: William Hurt, Sigourney Weaver Un témoin qui n'a pas froid aux yeux... 20.30 Clue 100' – USA – 1985 Film de Jonathan Lynn. Avec: Eileen Brennan, Tim Curry Quelques personnes vont participer à une *murder party*: qui a tué, comment et où? 22.10 Le quatrième pouvoir (R) 95' – France – 1985 Film de Serge Leroy. Avec: Philippe Noiret, Nicole Garcia, Jean-Claude Brialy Le monde des médias vu de l'intarieur 23.45 Cutter's Way (R) 104' – USA – 1982 – V.o Film d'Ivan Passer. Avec: Jeff Bridges, Lisa Eichhorn Un portrait de héros très fatigués

Suisse italienne

9.00-10.00 Telescuola 10.30-11.30 Telescuola 15.45 Victor 16.00 TG 16.05 Rivediamoli insieme 17.30 Per i ragazzi 18.45 TG 19.00 Il quotidiano 20.00 TG 20.30 Hotel 21.25 TTT 22.25 TG 22.35 Cotton Club 23.25-23.30 TG

Sky Channel

6.30 Good Morning Scandinavia 7.35 The DJ Kat Show 8.35 Dennis 9.35 New Music 10.35 Love in the Morning 12.35 GD TV 14.00 Ask Dr Ruth 15.00 Jayce and the Wheeled Warriors 16.00 Pop Formule 17.00 The DJ Kat Show 19.00 Three's Company 20.30 A Country Practice 21.30 Machine Gun McCain 23.10 Ford Snow Report 23.15 International Motorsports 0.15 Roving Report 1.00 Africa The Rise of Nationalism 2.00-3.00 Picasso

RAI - Italie

7.15 Uno Mattina 7.30 Collegamento con il GR2 9.35 Dadaumpa 10.30 TG1-Mattina 10.40 Intorno a noi 11.30 Il calabrone verde 12.05 Pronto... è la Rai? 13.30-14.00 TG 14.15 Il mondo di Quark 15.00 Scuola aperta 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento 18.05 Parola mia 19.30 Il libro, un amico 19.40 Almanacco del giorno dopo 20.00 TG 20.25 Bergamo: Calcio 22.15 TG 22.25 Appuntamento al cinema 22.30 Primo amore 23.30 Basket 0.15 TG1-Notte

Radio

RSR1

0.05-6.00 Relais de Couleur 3
6.00 Matin-Première avec à 6.20, 7.20, 8.20 et 8.55 Matin-Première pratique
6.25 Bulletin routier
6.30 Journal des régions
6.45 Portrait réflexe
6.50 Journal des sports
6.57 Minute œcuménique
6.59 Les dons du sang
7.12 Le kiosque
7.25 Commentaire d'actualité
7.30 Minijournal
7.35 Ristretto, l'invité du jour
7.45 Jeu de la citation
7.55 Bloc-notes économique
8.10 Revue de presse
8.30 Régions-Contact et
8.40 Programmes de la TV
8.45 Mémento
9.05 Petit déjeuner
10.05-12.00 La vie en rose (OM)
10.05 5 sur 5
10.30 Feuilleton
12.05 SAS (Service d'assistance scolaire)
12.20 Le bras d'humeur
12.30 Midi-Première
13.00 Interactif
14.05 L'agenda
14.15 Marginal
14.30 Melody en studio
15.15 Le jeu
15.30 Le petit creux de l'après-midi
15.45 Le guide du feignant
16.10 Les histoires de l'Histoire
16.40 env. Lyrique à la Une
17.05 Première édition
17.30 Soir-Première
17.35 Journal des régions
17.50 Portrait réflexe
18.05 Le journal
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.25 Journal des sports
18.30 Pages magazines
19.05 L'espadrille vernie
20.05 Atmosphère
22.30 Journal de nuit
22.40 Noctuelle
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR2

0.05 Notturno
6.10 env. Matin pluriel
6.50 Mémento
7.10 Faites votre choix (tél. (022) 20 98 19)
7.33 Palmarès du disque classique
7.45 Echos d'ici et d'ailleurs
7.50 Découvertes et redécouvertes
8.10 Nouveauté du disque
8.20 Billet d'actualité culturelle
8.50 Clé de voûte
9.05 Quadrillage
10.00 Les mémoires de la musique
11.30 Entrée public
12.00 La criée des arts et spectacles
12.30 Infos 2
13.00 Musimag
14.05 Cadenza
15.00 env. Instrumentistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne en solistes
16.05 A suivre...
16.30 Appoggiature
18.05 Magazine
19.00 JazzZ
19.20 Novitads (en romanche)
19.30 Per i lavoratori italiani
20.05 Classique et jazz
22.30 Journal de nuit
22.40 env. Démarge
0.05-5.59 Notturno

MONTE CENERI

6.00 Premier matin
9.05 Mille voix
12.00 Le journal de la mi-journée
12.10 Revue de presse
16.05 Fatti vostri
18.00 Le journal du soir
19.30 Ciao ragazzi
19.50 Buonanotte bambini
20.00 Mosaico Uno
23.05 Orfeo-Morfeo
0.05 Nottetempo

BEROMÜNSTER

6.00 Bonjour
7.00 Journal du matin
7.15 Revue de presse
9.00 Palette
12.00 Rendez-vous
12.15 Journal régional
12.30 Journal de midi
13.15 Revue de presse
14.00 Mosaïque
17.00 Welle eins
17.45 Actualités sportives
18.00 Journal régional
18.30 Journal du soir
19.15 Sports et musique
20.00 Spasspartout, magazine de divertissement
21.00 Football
22.15 Music-Box

TÉLÉDIFFUSION

6.03 Musique du matin. 7.10 Mattinata. 9.00 Bayerischer Rundfunk. 10.03 Podium international: Rimski-Korsakov, Borodine, Rachmaninov, Tchaïkovski. 12.00 Harmonies et consonances: Rossini, Bruch, Tchaïkovski, de Falla, Borne, Rodrigo. 13.30 Alfred Deller chante Henry Purcell. 14.05 RSR-Espace 2. 16.00 Happy Birthday. 16.30 Serenata: Grieg, Ch. Sinding, Sibelius, F. Berwald. 18.05 Soirée musicale: Zemlinsky, Szymanowski, H. Wolf. 18.30 Les grands interprètes: Scriabine, D. Chostakovitch. 20.05 En souvenir de Joseph Keilberth (1908-1968): Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms. 22.05 Studio pour musique. 23.00 Sérénade: Vivaldi, J.-S. Bach, Tartini. 24.00 Informations. 0.05 Notturno.

VOTATIONS CANTONALES DU 24 AVRIL
LIBRES OPINIONS

Chemins pour piétons et de randonnée pédestre

Une bouffée d'air frais

Le mois d'avril va apporter une bouffée d'air frais dans la vie civique des Valaisans. En effet, ils devront voter une loi cantonale sur les chemins pédestres en application d'une loi fédérale sur le même objet. Chez nous, il y a le référendum obligatoire, ne l'oublions pas.

Pour une fois donc, rien de lancinant, de pénible, de rébarbatif, comme quand il faut se torturer conscience et méninges pour le oui ou le non; réfugiés, impôts, assurances-maladie, vente aux étrangers, utilisation du sol, énergie, environnement pour ne citer que de récents scrutins.

Avec les chemins pédestres, ancêtres un peu délaissés des voies de communication, c'est plus serein. On revient plus d'un siècle en arrière quand il n'y avait qu'elles pour les hommes et mulets et quelques routes à chars tractés.

Mais on relance surtout ce moyen de locomotion qui a précédé tous les autres, celui donné à l'homme dès que, bébé, il fait ses premiers pas sans rien emprunter à la mécanique roulante ou volante: la marche!

Car la mécanique, justement, si elle plaît par ses incontestables commodités, est devenue à son tour incommodante. De temps en temps, il faut une alternative.

Voilà pourquoi tant de gens cherchent dans la randonnée «à pied», en plus d'un moyen de déplacement autonome, la paix et la tranquillité sur des chemins à eux réservés, seule solution pour découvrir et admirer la nature tout en pratiquant un sport sain et resté en dehors de toute sophistication et règlement. Et puis, il y a la méditation et, en groupe, la joie partagée.

Ces chemins existent en grande partie et sont signalés, mais on peut en créer de nouveaux. Ce qui a paru nécessaire, c'est avant tout de les entretenir et de veiller à ce que le rail ou routes carrossables ne les fassent pas disparaître.

En Valais, une association s'y emploie depuis des décennies et cela sur une base privée. Les signaux jaunes sont devenus populaires, selon une formule valable dans toute la Suisse.

Le coup de pouce des pouvoirs publics, où les communes sont particulièrement impliquées, consistera à l'aider dans sa tâche par des plans, des facilités d'accès à des chemins sûrs et protégés, au besoin en y allant de quelques subventions qui se perdront dans le milliard annuel du canton.

Le Valais a tant de beaux sites à visiter, de cités, bourgs, villages, hameaux et mayans à parcourir, de forêts et d'alpages à traverser, de points de vue à atteindre sans nécessairement s'adonner à l'alpinisme, ce sommet de l'exercice pédestre réservé aux plus entraînés. Cela en vaut la peine.

La cause est sympathique. Elle a paru dérisoire à certains, face à tant d'autres soucis des pouvoirs publics. Admettons-la au moins au nom de l'hygiène, de la culture, car c'en est une et, bien sûr, du tourisme, même pour bien des Valaisans qui ne connaissent pas leur pays.

Edouard Morand

Pour l'essor du tourisme estival

Vu l'importance du tourisme pour notre canton, il est nécessaire que le peuple valaisan vote oui à la loi d'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre, le 24 avril prochain. Dans tous les milieux, on s'accorde à reconnaître que la croissance qualitative est la seule voie envisageable nous permettant de passer d'une phase quantitative de construction à une phase qualitative d'exploitation. Depuis 1950, le pourcentage des nuitées d'été s'est fortement réduit et n'atteint même plus, aujourd'hui, la moitié du total des nuitées valaisannes. Conscient de ce phénomène et des potentialités existantes dans notre canton, il est raisonnable de rechercher un meilleur équilibre entre le tourisme hivernal et le tourisme estival. La mise en valeur du réseau existant et l'amélioration des chemins pédestres répond à cet objectif, tout en préservant la propriété privée et l'exploitation agricole du sol et en renforçant l'autonomie communale.

Cette nouvelle loi cantonale émane d'une obligation fédérale, non pas d'une quelconque volonté technocratique. Elle vient au bon moment puisqu'une étude de marché a révélé notamment que 87% de nos estivants considèrent les chemins pédestres comme importants tout en constatant une insatisfaction plus grande des estivants pour les sentiers valaisans que pour ceux des autres régions suisses concurrentes. De plus, au terme de l'année européenne de l'environnement, il serait opportun que les Valaisans et les Valaisannes montrent leur intérêt à la qualité de la vie et à la valorisation du tourisme d'été.

Les sentiers valaisans sont incrustés dans notre pays depuis des siècles; ils nous conduisent dans des sites merveilleux, le long des bisses, à travers cols, forêts et alpages, le long des berges du Rhône, des rivières, du vignoble et des mayens. Ils font donc partie intégrante de notre patrimoine et de l'histoire du Valais. Par respect pour nos ancêtres et par amour pour nos enfants, votons oui massivement le 24 avril à cette loi cantonale d'application sur les sentiers pédestres. **Pierre Moren**

Les chemins d'hier pour demain

Serpentant à flanc de coteaux, escaladant les cols, longeant les berges, ces voies de communications créées par nos aïeux pour leurs besoins ruraux servent toujours plus aux loisirs et à la détente pour notre plaisir et celui de nos hôtes.

L'objectif principal de la loi sur les chemins pour piétons et de randonnée pédestre (LCPR) est de les conserver, de les compléter, de les remplacer et de les remettre en état si nécessaire.

Une récente étude du marché touristique auprès de nos hôtes a révélé que 87% d'entre eux sont vivement intéressés par ces chemins de randonnées qui sont un critère important dans le choix de leur destination estivale.

Il s'agit donc de consolider, d'améliorer et de promouvoir plus encore l'aspect qualitatif du tourisme d'été.

Cette loi d'application en suggère l'un des moyens et le soutient en donnant un coup de pouce revitalisant à cette branche essentielle de l'économie cantonale.

Cette loi, bien qu'elle découle d'une obligation fédérale, tient compte avec bonheur des spécificités valaisannes: les bisses, les cols, les lieux historiques figurent, entre autres, dans la planification du réseau principal.

Pour celui-ci, une subvention se situant dans une fourchette de 10 à 40% sera bienvenue pour les communes financièrement faibles et appuiera leurs motivations touristiques.

D'autres particularités sont à relever. Tout d'abord, l'autonomie laissée aux communes et associations de communes qui permettra la mise en valeur de différents systèmes expérimentés tels que les triages forestiers, l'entretien des routes, les organisations spécialisées ou plus directement les sociétés de développement et offices du tourisme, c'est-à-dire une structure bien adaptée à la commune ou à la région.

«Les services cantonaux intéressés et les organisations privées spécialisées doivent être consultés lors de l'établissement des plans, de l'aménagement, de la signalisation, de la suppression et du remplacement des chemins pour piétons et de randonnée pédestre» (art. 13). Voilà une sage consultation complémentaire à la mise à l'enquête, à l'exposé et au traitement des oppositions qui doivent garantir la propriété privée.

En bref, disons que c'est une loi porteuse pour le tourisme et respectueuse de notre patrimoine. Donc oui à la LCPR!

Rendez-vous aux urnes, «le tournant d'un chemin c'est toujours tant d'espoir»!

Francis Fournier, député

Le oui du Groupement des populations de montagne

Il sera impossible de concevoir aujourd'hui le tourisme d'hiver sans les pistes de ski et les remontées mécaniques. De même, il est inconcevable de faire du tourisme d'été sans des chemins pédestres bien aménagés et parfaitement entretenus. C'est pourquoi le Groupement des populations de montagne du Valais romand est favorable à la loi d'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR).

Cette loi, qui a pour but premier de faciliter la construction, la conservation et le remplacement des sentiers, devrait plaire plus particulièrement aux populations de montagne.

En effet, outre son attrait pour les principes généreux qu'elle contient, elle permet aux collectivités publiques les moins favorisées sur le plan économique de recevoir quelques contributions cantonales de nature à diminuer leurs engagements financiers.

Il y a toutefois une réserve de taille à l'application de la LCPR: l'élaboration des chemins ne doit en aucun cas porter atteinte aux intérêts de l'agriculture et de la sylviculture. N'oublions pas par exemple qu'un chemin pédestre ne peut pas être asphalté. Or, disposer de bonnes dessertes pour relier alpages ou pâturages se révèle être, en certaines circonstances, des plus nécessaires. Il appartient donc aux communes d'être attentives à ces problèmes. En cela, la loi leur donne une large autonomie, puisque l'article 4 leur attribue la compétence d'établir des plans, de mettre en place la signalisation et de pourvoir à l'aménagement des sentiers. La réglementation prévue par la loi est même très avantageuse pour les collectivités publiques. En effet, seuls les chemins figurant sur les plans de réseau sont soumis à un contrôle strict et ne peuvent être soustraits de leur véritable affectation. Tous les autres sentiers échappent à la législation. Ceux-ci peuvent donc être modifiés, agrandis ou affectés à une autre utilisation, notamment agricole. Les communes demeurent donc libres de gérer ces réseaux selon leurs besoins. Des tiers (associations par exemple) n'auront pas la possibilité de s'immiscer dans les affaires purement communales et d'imposer unilatéralement leur point de vue.

En conclusion, il faut dire oui à une législation qui est en faveur du tourisme d'été, qui répartit un peu la charge financière entre toutes les collectivités valaisannes et qui donne la garantie aux communes de montagne d'aménager de manière autonome les chemins pédestres. **Dominique Sierro**
Président du Groupement des populations de montagne

Loi sur la circulation routière

Oui, parce que préventive

Cette loi acceptée à l'unanimité par le Grand Conseil se veut préventive et non répressive.

Elle a permis une refonte des dispositions éparses actuelles pour doter notre canton d'un instrument de travail à disposition de tous les usagers.

L'autonomie des communes est renforcée et bien définie.

Cette loi permet entre autres:
- de concilier protection de l'environnement et utilisation d'un véhicule privé;
- d'introduire une procédure administrative simple, rapide et gratuite;
- de renforcer la protection de la propriété privée face à tout usage abusif en matière de parcage et de jeux motorisés;
- de confier à la police cantonale la direction des contrôles de vitesse (art. 10).

Pour toutes ces raisons j'invite, sans réserve, les citoyennes et citoyens de ce canton à voter cette loi.

Emmanuel Chevrier, député

Loi sur la profession d'avocat et l'assistance judiciaire et administrative

Oui, sans hésitation

Le travail du député ne s'arrête pas à la fin des sessions du Grand Conseil, il se termine à l'issue des scrutins populaires qui sanctionnent les travaux de notre Parlement valaisan. Afin que les citoyens du Vieux-Pays soient plus réceptifs à ces travaux, les occupants des sièges de la salle du Casino à Sion doivent, à la veille des votations populaires, s'engager pour expliquer à leurs électeurs les raisons pour lesquelles ils ont accepté les textes législatifs proposés par le gouvernement. C'est dans ce but et en tant que député non avocat que par ces quelques lignes je vais essayer d'apporter une contribution afin que le 24 avril une loi moderne et simplificatrice soit acceptée par le peuple valaisan.

Comme son nom l'indique, la loi sur la profession d'avocat et l'assistance judiciaire poursuit deux objectifs distincts que des liens naturels évidents permettent de cerner dans un texte légal unique.

Il s'agit tout d'abord d'organiser la profession d'avocat, afin que personne n'ait à souffrir de l'incompétence, de l'insolvabilité ou de l'indélicatesse de son conseiller juridique. La mission de l'avocat est trop importante pour qu'un Etat de droit abandonne aux seuls avocats le soin de la régir. Organiser cette profession c'est aussi fixer des exigences strictes pour y accéder, c'est définir de manière claire les devoirs de l'avocat et c'est surtout le soumettre à une surveillance particulière.

Cette loi vise comme deuxième objectif à procurer la possibilité pour celui qui ne dispose pas de moyens financiers de défendre tout de même ses droits en justice. En corrigeant les imperfections de la législation actuelle en matière d'assistance judiciaire nous fixerons, le 24 avril, un principe d'équité qui est celui de l'égalité de hommes devant les tribunaux.

Enfin, ces textes légaux, clairement rédigés, sont d'une compréhension aisée. Ils méritent l'attention et par conséquent l'approbation des électrices et électeurs valaisans.

Luc Vuadens, Vouvry

Les locataires favorables

De quoi s'agit-il? Est-ce une loi en faveur des avocats? A lire attentivement le texte de cette loi on peut se rendre compte qu'il ne s'agit pas de protéger la profession d'avocat mais de réglementer un monopole accordé depuis 1919 et 1962 qui prévoit que seuls les avocats peuvent représenter et défendre un particulier devant les tribunaux civils et pénaux.

La nouvelle loi remplace de nombreuses dispositions légales de 1919, 1938, 1941, 1960, 1962, 1976 et 1980.

Les responsables de l'AVLOCA VALAIS (Assocation valaisanne des locataires) sont très souvent appelés à s'adresser à un avocat pour la défense des intérêts des locataires. Ils sont heureux de constater que cette nouvelle loi définit clairement les droits et les devoirs, les capacités requises, le tarif et la surveillance d'une profession jouissant d'un monopole pour la représentation des intérêts des justiciables.

Ils se réjouissent en particulier de la mise au clair des dispositions concernant l'assistance judiciaire et son extension aux procédures administratives de première instance. Les débiteurs pourront faire appel à l'Etat ou à la commune (suivant les cas) pour la couverture des frais de procédure dépassant leur capacité financière.

Nous invitons donc nos membres et les citoyens et citoyennes en général à voter oui à cette loi du 24 avril prochain. **AVLOCA VALAIS**
Henri Lattion
Emile Perrier

Dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de la justice et pour la protection de tous

A l'heure où beaucoup d'indépendants se réclament du slogan «moins d'Etat», il est curieux de constater que c'est avec la bénédiction de l'Ordre des avocats valaisans qu'a été élaborée une nouvelle loi sur la profession d'avocat et l'assistance judiciaire. Les membres du barreau ne devraient-ils pas être les premiers à refuser cette réglementation supplémentaire? S'ils ne l'ont pas fait, c'est parce que cette nouvelle loi répond, dans son principe, à une nécessité juridique. En effet, le Tribunal fédéral exige, pour chaque limitation de l'activité humaine, une base légale claire et précise. Or, la profession d'avocat, du fait de son monopole pour la représentation des justiciables, est déjà réglementée. Cette réglementation est actuellement contenue dans les «Us et coutumes du barreau», qui n'ont pas force légale. La nouvelle loi ne fait donc pratiquement que reprendre, en les améliorant, les principes figurant dans la réglementation interne de la profession. Elle crée donc les bases légales nécessaires à la sécurité des justiciables en codifiant:
- la formation des avocats (stages, examens);
- les conditions mises à leur établissement (capacité, réputation, solvabilité);
- et l'exercice de leurs fonctions.

Elle insiste, en particulier, sur les principes essentiels à la sauvegarde du public que sont le secret professionnel et l'indépendance totale de l'avocat à l'égard de qui que ce soit.

Cette loi est bonne, elle est courte, elle est claire, elle a été conçue dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de la justice pour la protection de tous les citoyens.

Jacques Allet
avocat et député

Pourquoi je vote non!

L'orchestration qui est faite en faveur de cette loi qui sera votée en fin de semaine est déjà une preuve de sa faiblesse, alors que ceux-là mêmes qui jouent la partition sont en registre de force.

Un peu, on va se mettre à pleurer sur la situation des avocats qui seront soumis à des contraintes telles que leur tâche deviendra un véritable supplice...

Soyons sérieux.

Il évident que l'Etat, en sa qualité de gardien de l'ordre public, a pour mission d'assurer au public une protection contre des procédés dommageables. «A trop vouloir protéger l'individu contre lui-même, on finirait par lui faire douter de lui-même et on porterait ainsi atteinte à sa dignité d'homme.»

On aura écrit aussi que cette loi ne fait que confirmer une situation dite de «droit coutumier». On a aussi écrit dans d'autres circonstances que le droit existant comporte déjà tant de dispositions soit pénales, soit civiles, soit administratives, qu'une législation complémentaire s'avérerait inutile. C'est le Conseil d'Etat qui a souligné, il y a peu de temps encore et je le cite: «Le droit fédéral offre à la personne qui recourt aux services d'un tiers, qu'il s'agisse d'un représentant, d'un mandataire ou d'un autre intermédiaire, un ensemble juridique complet en cas de conflit: En elles-mêmes, ces dispositions font obstacle à l'emploi de procédés fallacieux et dommageables.»

C'est à propos de l'abrogation de la loi sur les agents d'encaissements qu'un journaliste, pour soi-disant faire taire certaines rumeurs infondées, écrit qu'un agent d'affaires ou une fiduciaire conserve son rôle de conseiller juridique ou de représentation devant le juge de commune ou encore les instances administratives, Tribunal administratif y compris. Où l'a-t-on lu?

Un monopole

C'est bien sous le titre «Monopole de représentation» que l'art. 2 de la loi qui vous est proposée est rédigé et qui dit mot à mot: «Sauf disposition contraire de la loi, l'avocat peut seul recevoir mandat de représenter ou d'assister les parties devant les tribunaux civils et pénaux.» Peut-il y avoir de doute à ce sujet? On fait fi des efforts très grands, d'ailleurs largement reconnus, qu'ont fait les agents d'encaissements qui, disons-le, ont fourni la preuve de leurs aptitudes en subissant tous un examen supérieur et se sont soumis à des règles professionnelles strictes. En fait de conseil juridique, ils pourraient seulement dire à leurs clients: il faut confier le dossier à un avocat; c'est tout. On ne voit pas pourquoi, la compétence étant prouvée, on en réserverait l'activité aux seuls avocats. Malgré les contraintes, l'ordre des avocats a donné son plein accord à cette loi. Cela étonne-t-il? Quand on sait la composition des députés au Grand Conseil, peut-on imaginer que cet incompréhensible «monopole» soit mis en cause?

Un cumul peu souhaitable

En fait de contraintes, on réussit surtout, avec cette loi, à consacrer le principe du cumul des fonctions peu souhaitable d'avocat et de notaire.

Je connais des exemples (au pluriel) où des parties attaquées ont simplement confié à l'avocat de la partie adverse un acte d'officier public à instrumenter. Pas plus difficile que ça. L'art. 17 le dit: «Un avocat peut s'associer pour l'exercice de sa profession, sous quelque forme que ce soit, avec un autre avocat ou un notaire.» C'est dit. Les paragraphes 2 et 3 de cet article 17 ne sont que de la bouillie pour chats.

Pourtant, si on supprime le cumul, le volume de travail du monde du droit n'en sera pas affecté. Les uns, qui en ont les dispositions, réaliseront les affaires du barreau, d'autres, toujours question de qualités personnelles, feront profession d'officiers publics, comme dans les autres cantons. C'est une simple question de répartition de ce potentiel des moyens d'existence. La collusion ne sera même plus soupçonnable.

Ainsi, il y aura de bons avocats (car il y en a déjà) et de bons notaires (il y en a aussi).

Le marché, l'efficacité personnelle, doivent faire le reste. C'est cette solution qu'il faut viser. En attendant mieux, on ne peut que dire non à la loi sur les avocats.

Au nom d'un groupe d'opposants:
Marcellin Clerc

PROFESSION D'AVOCAT
Contre-vérités et mise au point (2)
CIRCULATION ROUTIÈRE
Prévention et délégation (1) (2)

Patience, espoir et longueur de temps

L'évolution de l'économie mondiale traverse actuellement une phase nettement dominée par la crainte et l'anxiété. A ce propos, il convient de mentionner en premier lieu la chute des cours en bourse qui s'est amorcée à la mi- octobre 1987 et qui a pris des proportions que personne ne pouvait prévoir.

D'une manière générale, on redoute qu'il en résulte des effets négatifs tant sur le patrimoine que sur la croissance économique. On peut aussi ajouter la forte inquiétude quant au financement des déficits budgétaires des Etats notamment des Etats-Unis et les disparités qui affectent continuellement les balances commerciales et les opérations courantes.

Déséquilibre de la balance des opérations courantes

Le déficit de la balance commerciale américaine d'une part et les excédents correspondants du Japon et de l'Allemagne fédérale d'autre part sont sans nul doute au centre des débats sur les déséquilibres des échanges extérieurs.

Bien que le dollar américain ait amorcé sa décrue dès le mois de mars 1985, il y a donc plus de deux ans et demi, et se soit déprécié de près de 50% face à des monnaies primordiales telles que le yen japonais, le DM et notre franc suisse, la balance courante des Etats-Unis ne présentait toujours aucun signe annonciateur d'un revirement de la tendance au 3e trimestre 1987 en valeur annualisée, le déficit s'est à nouveau accru de plus de 3 milliards de dollars et avoisine désormais 122 milliards de dollars, selon graphique ci-dessous.

L'excédent du commerce extérieur japonais a continué d'augmenter tout au long de 1986; il ne s'est sensiblement amenuisé qu'au 2e semestre de 1987, revenant à 12 billions de yens, soit environ 82 milliards de dollars.

Si elle s'est engagée dès le 3e trimestre de 1986, la régression de l'excédent de la balance des opérations courantes allemande a été quant à elle relativement modeste. On ne peut donc pas encore parler, à propos des soldes extérieurs nominaux, d'un renversement de tendance spectaculaire.

Pourquoi cette absence de renversement de tendance?

Il y a d'abord l'effet dit de la courbe en «J», en d'autres termes, le phénomène observé empiriquement qui veut qu'au lendemain d'une modification des taux de changes, l'excédent commercial du pays dont la monnaie s'apprécie et le déficit de celui dont elle se déprécie, continue tout d'abord d'augmenter.

Cet effet de courbe en «J» se prolonge d'autant plus longtemps que les entreprises européennes ou japonaises, par exemple, n'augmentent que modérément les prix de leurs exportations vers les Etats-Unis.

Or, actuellement, l'ampleur de la hausse des prix à l'exportation et, inversement, de l'augmentation des prix à l'importation aux Etats-Unis semblent effectivement être très modestes. Vient s'y ajouter, pour les Etats-Unis, le fait que dans la phase actuelle, des producteurs de pays dont les monnaies ne se sont pas appréciées, ou alors de façon peu importante, face au dollar américain, tels que la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour se sont substitués à ceux des pays dont la monnaie connaît une revalorisation et ont encore accentué le rythme de leurs exportations, notamment vers les Etats-Unis.

Autre raison de la poursuite du gonflement des excédents des balances courantes et commerciales du Japon et de l'Allemagne en 1986, la baisse des prix du pétrole. Cette dernière s'est soldée pour ces deux pays par une réduction proportionnellement plus marquée que pour les Etats-Unis du coût des importations d'énergie.

Sur la base des éléments mentionnés dans cet article, on est obligé de constater que le redressement du cours de la devise américaine vis-à-vis des autres monnaies tant européennes que japonaises, prendra passablement de temps si l'on considère que le déficit commercial américain est encore très loin de chiffres satisfaisants à moins que l'on enregistre une hausse des taux importante sur ce marché d'où «patience, espoir et longueur de temps».

Les éléments de cet article ont été puisés dans une étude effectuée par les analystes de la Société de Banque Suisse.

GP

Fig. 1:
Balances courantes nominales (comptabilité nationale)

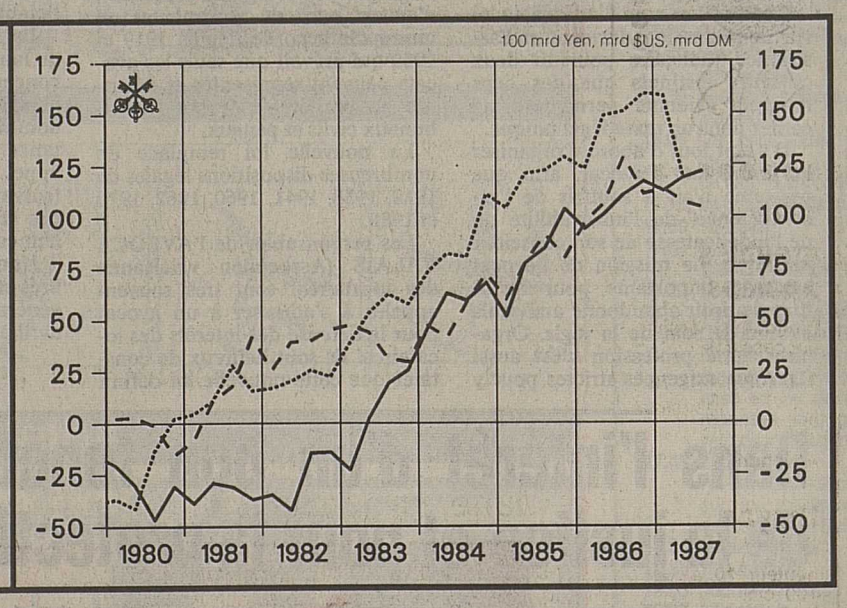

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

Banque Cantonale de Neuchâtel 1988, jusqu'au 27 avril 1988.
4½% Union de Banques Suisses 1988/1997, à 100%, jusqu'au 15 avril 1988.
Banque des Lettres de Gages 1988/2000.

Emissions étrangères en francs suisses

4½% Ville de Copenhague 1988/1998, Tr. «A», à 101%, jusqu'au 21 avril 1988.
4¾% Ville de Copenhague 1988/2003, Tr. «B», à 100%, jusqu'au 21 avril 1988.
4⅝% Ville de Vienne 1988/1999, à 101¾%, jusqu'au 4 mai 1988.
4¼% Britannia Building Society 1988/1994, à 101%, jusqu'au 4 mai 1988.
5¼% Mountleigh Finance 1988/1995, à 100¾%, jusqu'au 5 mai 1988.

Augmentation de capital

FORBO AG Zurich, période de souscription du 3 mai au 16 mai 1988 à midi par l'émission de 65000 actions nominatives nouvelles au prix d'émission de 800 francs net pour une valeur nominale de 100 francs. Proportion, un titre nouveau pour – 4 – porteur anciennes, – 8 – nominatives anciennes et – 16 – bons de participation anciens.

Commentaires généraux

En matière de bourse, les cicatrices laissées par le krach du mois d'octobre dernier restent vives et les causes qui l'ont provoqué subsistent.

Selon le «Herald Tribune» de New York, les volumes des échanges sont faibles et la peur reste grande. Mais la peur est aussi le commencement de la sagesse et, peut-être, le meilleur rempart contre toute nouvelle panique!

Toutefois, il s'agit d'une fausse panique car l'offre se fait rare, ce qui explique la désertification des marchés boursiers, la tendance à l'effritement qui exclut, en principe, tout décrochage brutal des cotations.

Des efforts sont faits actuellement par les Américains et les Japonais dans le but de stabiliser les taux d'intérêt car tout le monde est conscient que la moindre mauvaise nouvelle pourrait servir de détonateur à un nouveau mouvement de panique.

Marché des changes

La semaine s'est déroulée en deux phases bien distinctes. Jusqu'à jeudi dernier, la devise américaine évoluait dans de bonnes conditions, estimant que le chiffre du déficit commercial pour le mois de février dernier serait meilleur que pour le mois de janvier. Jeudi, on devait malheureusement déchanter et le chiffre de 13.83 milliards de dollars était mauvais. Dans ces conditions, le cours du dollar a nettement fléchi et a dû, de ne pas trop perdre, au fait que les banques centrales sont intervenues massivement pour soutenir son cours.

Bourse de Tokyo

Ce marché brille toujours d'un éclat particulier. Dès la première séance de la semaine, les cours n'ont cessé de progresser, ceci dans un gros volume d'échanges. Les titres des secteurs des pétroles, des transports et de la haute technologie ont été particulièrement recherchés. Malheureusement, la veille du week-end, à la suite de la publication des fameux chiffres américains du commerce extérieur, ce maché a dû faire face à un grand nombre de dégagements et l'indice a perdu plus de 200 points en une seule séance. L'indice termine la huitaine au niveau de 26893.5 contre 26748.8 le vendredi précédent.

Bourses suisses

Jusqu'à la séance de jeudi dernier, nos marchés s'étaient bien comportés, sous l'influence d'un bon dollar et d'une tendance soutenue sur le marché de Wall Street. Toutefois les échanges restaient assez modestes, les investisseurs helvétiques préférant attendre la publication des chiffres américains jeudi dans l'après-midi. Cette attitude de retenue était justifiée par ces fameux chiffres qui n'étaient pas bons. De ce fait, la veille du week-end, l'ensemble de la cote a reperdu les bénéfices comptabilisés tout au long de cette dernière semaine. Le Swissindex termine donc la huitaine au niveau de 830.9 contre 823.3 le vendredi précédent.

Bourse de Francfort

Tout avait bien commencé à la bourse de Francfort, plus particulièrement durant les deux premières séances de la semaine sous l'influence des bonnes perspectives économiques dans ce pays et sous l'influence aussi de Wall Street et du cours du dollar. A partir de jeudi, une certaine fébrilité régnait dans le cercle des investisseurs, qui avaient le sentiment, on peut le supposer, que les nouvelles n'étaient pas très bonnes en provenance des Etats-Unis. Ces prévisions étaient exactes et le climat boursier se détériorait la veille du week-end, ceci dans tous les secteurs de l'économie allemande.

SBS

Hiver doux: de l'eau derrière les barrages

(UCS). – Grâce aux températures quasi printanières de ces mois d'hiver, les lacs de retenue suisses sont actuellement remplis à 45% de leur capacité. Par rapport à la même période de l'année précédente, le surplus d'eau accumulée atteint 7%, ce qui représente un peu moins de 600 millions de kilowattheures d'électricité. Ce taux de remplissage relativement élevé n'est pas surprenant dans la mesure où l'on considère que la consommation intérieure de courant augmente de près d'un pour cent quand la température moyenne baisse d'un degré. Au début octobre 1987, les quelque cent lacs de barrage suisses présentaient des taux de remplissage moyens de 97%. En novembre et en décembre dernier, les températures étaient supérieures de deux degrés à la moyenne pluriannuelle. C'est la raison pour laquelle, avec 1,3%, la hausse de consommation de décembre 1987 par rapport à décembre 1986 est relativement modeste. La demande en énergie de pointe venant des lacs de retenue, mise en évidence par l'évolution des taux de remplissage, s'est réduite en conséquence. C'est ainsi qu'à fin décembre, nos lacs de barrage avaient encore un taux de remplissage de 75%, contre 70% en décembre 1986. Ce décalage a été encore plus net au mois de janvier qui, de l'avis de l'Institut suisse de météorologie, a été l'un des plus chauds du siècle. De telles températures, de quatre à cinq degrés supérieures à la moyenne pluri annuelle, n'ont été enregistrées qu'au cours des mois de janvier 1936 et 1975. Voilà pourquoi le taux de remplissage moyen se situait vers 63% à fin janvier 1987, contre 54 % l'année précédente, valeur considérée comme «normale». Exprimée en énergie, la capacité des lacs atteignait encore 5,2 milliards de kWh à fin janvier 1987, contre 4,5 milliards une année plus tôt. Cette différence de 700 millions de kWh correspond à la consommation annuelle de 150000 ménages, ou à un peu moins d'un cinquième de la demande en électricité d'un mois de décembre pour toute la Suisse.

Les températures du mois de février dernier ont également dépassé de près de deux degrés celles de février 1986. A la fin du mois, les taux de remplissage étaient descendus à 45%, alors qu'une année plus tôt, ils avaient chuté en deçà de la limite de 40% pour atteindre 38%. Selon l'évolution météorologique des prochaines semaines et des prochains mois, il est tout à fait possible que les valeurs de remplissage actuellement supérieures à la moyenne se rapprochent des taux de remplissage usuels, et que la capacité disponible se situe normalement ver 10 à 15% au début de l'été.

Pour rétablir ses estimations, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) se réfère à 62 lacs de retenue, dont 42 se situent au-dessus et 20 au-dessous de 1500 mètres d'altitude. Sur l'ensemble de la capacité de remplissage (8,3 milliards de kWh), 11% seulement (un peu moins d'un milliard de kWh) se trouvent en dessous de 1500 mètres, contre 89% au-dessus. La situation des barrages est importante dans la mesure où la fonte des neiges est le facteur déterminant pour les lacs situés à plus haute altitude.

Les banques bâloises jouent la carte de la région

Lors de son assemblée ordinaire du 14 avril 1988, l'Association des banques bâloises a présenté une étude sur «l'attrait de Bâle en tant que place financière». Cette étude met en évidence la perte de vitesse de la ville de Bâle sur la place financière helvétique. Ces dernières années en effet, Bâle a vu reculer sa part de marché en Suisse comme à l'étranger et ne se classe plus, en termes de croissance, qu'en quatrième position après Zurich, Genève et Lugano. Cette ville conserve cependant certains atouts, notamment en ce qui concerne le secteur des placements, les transactions en bourse et dans le domaine des devises, les activités financières (sociétés fiduciaires et compagnies d'assurances), la gestion de fortune, le conseil d'entreprises, le conseil fiscal et enfin l'organisation de foires et de congrès.

La place bancaire de Bâle ne pourra remédier à cette situation qu'en accroissant l'attrait et le dynamisme de la ville et de la région. Par l'intermédiaire de groupes de travail spécialement créés à cette fin, l'Association des banques bâloises se propose de promouvoir les secteurs du marketing, de la formation, de la fiscalité, du développement de la ville et de l'économie ainsi que des techniques de protection de l'environnement.

Communiqué de la Caisse cantonale valaisanne de compensation sur les cotisations et les prestations de l'AVS

1. Cotisations

1. Obligation et nécessité de payer des cotiations

Sont tenues de payer des cotisations, les personnes:

a) qui exercent une activité dépendante ou indépendante à titre principal ou accessoire, dès l'année suivant celle où elles ont accompli leur 17e année;
b) qui n'exercent pas d'activité (notamment les malades, les invalides, les bénéficiaires d'une rente anticipée, etc., entre 20 et 65 ans, 62 ans pour les femmes) à l'exception des femmes mariées et des veuves;
c) qui n'exercent pas durablement une activité lucrative à plein temps entre 20 et 65 ans, 62 ans pour les femmes, mais qui, compte tenu de leur fortune ou de leur revenu acquis sous forme de rentes, n'ont pas versé, au moins sur le gain d'un travail, les cotisations fixées par l'article 28 bis RAVS;
d) qui ont atteint l'âge ouvrant le droit à la rente de vieillesse (dès 62 ans révolus pour la femme et dès 65 ans révolus pour l'homme), lorsqu'elles exercent une activité lucrative. Les cotisations ne sont toutefois perçues que sur la part du revenu de l'activité lucrative de ces personnes qui excède 1000 francs par mois ou 12000 francs par an (franchise).

Toute personne soumise à l'obligation de cotiser (voir ci-dessus) et qui ne paie pas de cotisation doit s'annoncer immédiatement à l'agence communale AVS de son domicile. Les négligences dans ce domaine peuvent entraîner de graves conséquences pour les futures rentes AVS ou AI.

2. Cotisations prélevées sur les allocations pour perte de gain et les indemnités journalières AI

Dès le 1er janvier 1988, les cotisations sont aussi prélevées sur les allocations pour perte de gain et les indemnités journalières AI. Les bénéficiaires reçoivent donc de la Caisse de compensation le montant qui leur revient après déduction de leur part de cotisations.

2. Prestations

2. Rentes

Le droit aux rentes simples de vieillese prend naissance le premier jour du mois qui suit celui où les hommes ont accompli leur 65e année et les femmes leur 62e année. En 1988, ce droit prend naissance pour les hommes nés entre le 1er décembre 1922 et le 30 novembre 1923 et les femmes nées enre le 1er décembre 1925 et le 30 novembre 1926, pour autant qu'elles ne bénéficient pas déjà d'une rente conjointement avec leur mari.

Le droit aux rentes de survivants prend naissance le premier jour du mois qui suit le décès de l'époux, du père ou de la mère.

Les rentes de vieillesse ne sont pas versées automatiquement à l'échéance de la 65e année, respectivement 62e année: les intéressés doivent présenter une demande sur formule officielle à disposition auprès des agences communales de la Caisse cantonale valaisanne de compensation. la rente ne pouvant, dans certains cas, être calculée qu'après de nombreuses démarches, il est vivement recommandé aux futurs bénéficiaires de présenter leur demande quelques mois avant la naissance du droit.

Les rentes de survivants doivent également faire l'objet d'une demande sur formule officielle.

2. Allocations pour impotent

Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse qui désirent obtenir une allocation pour impotent doivent présenter leur demande sur formule officielle (l'allocation n'est versée que si l'impotence peut être qualifiée de grave et si elle a duré 360 jours au moins sans interruption).

3. Moyens auxiliaires

L'AVS octroie aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse, quels que soient leur revenu et leur fortune, les prestations suivantes:

– remise en propriété de prothèses pour les pieds et les jambes;
– prise en charge des frais de location d'un fauteuil roulant sans moteur;
– en cas d'acquisition d'un appareil acoustique: contribution de 75% du prix net, mais au maximum de 900 francs;
– en cas d'acquisition de chaussures orthopédiques: contribution de 80% du prix net, mais au maximum de 800 francs par paire;
– remise d'appareils orthophoniques après opération du larynx.

La demande doit être présentée sur formule officielle à la Caisse cantonale valaisanne de compensation qui verse la rente de vieillesse.

Pour les personnes de condition modeste, les montants non couverts par l'AVS pourront être pris en charge par les prestations complémentaires à l'AVS ou par Pro Senectute.

Nos agents communaux tiennent à la disposition du public les formules d'inscription nécessaires et renseignent volontiers chaque personne sur ses droits et obligations à l'égard de l'AVS.

UNE NOUVELLE BROCHURE «Economiser l'électricité»

(UCS). – Une famille de quatre personnes occupant un quatre-pièces dans un immeuble locatif, propriétaire d'une voiture de classe moyenne, consomme près de 35500 kilowattheures d'énergie par année, tous agents confondus (pétrole, électricité, gaz, etc.). Il est supposé dans la brochure «Economiser l'électricité» du Centre d'information pour les applications d'électricité (INFEL), qui vient de paraître, que l'immeuble est chauffé par une chaudière à mazout combinée et que l'automobile parcourt 15 000 km par an. La consommation énergétique globale se répartit comme suit: 13000 kWh pour le chauffage, 3500 kWh pour l'eau chaude et 15000 kWh pour l'automobile. C'est ainsi que les consommations autres que l'électricité totalisent 31500 kWh, c'est-à-dire 90 % de la consommation annuelle totale. Les 10% restants sont couverts par l'électricité, encore que la valeur moyenne de 3500 kWh varie fortement selon les habitudes de vie des consommateurs. La brochure, qui contient de nombreuses propositions concrètes d'économies, peut être demandée à la plupart des entreprises d'électricité ou aux éditions INFEL de Zurich.

Grâce à votre publicité
chaque lecteur le sait

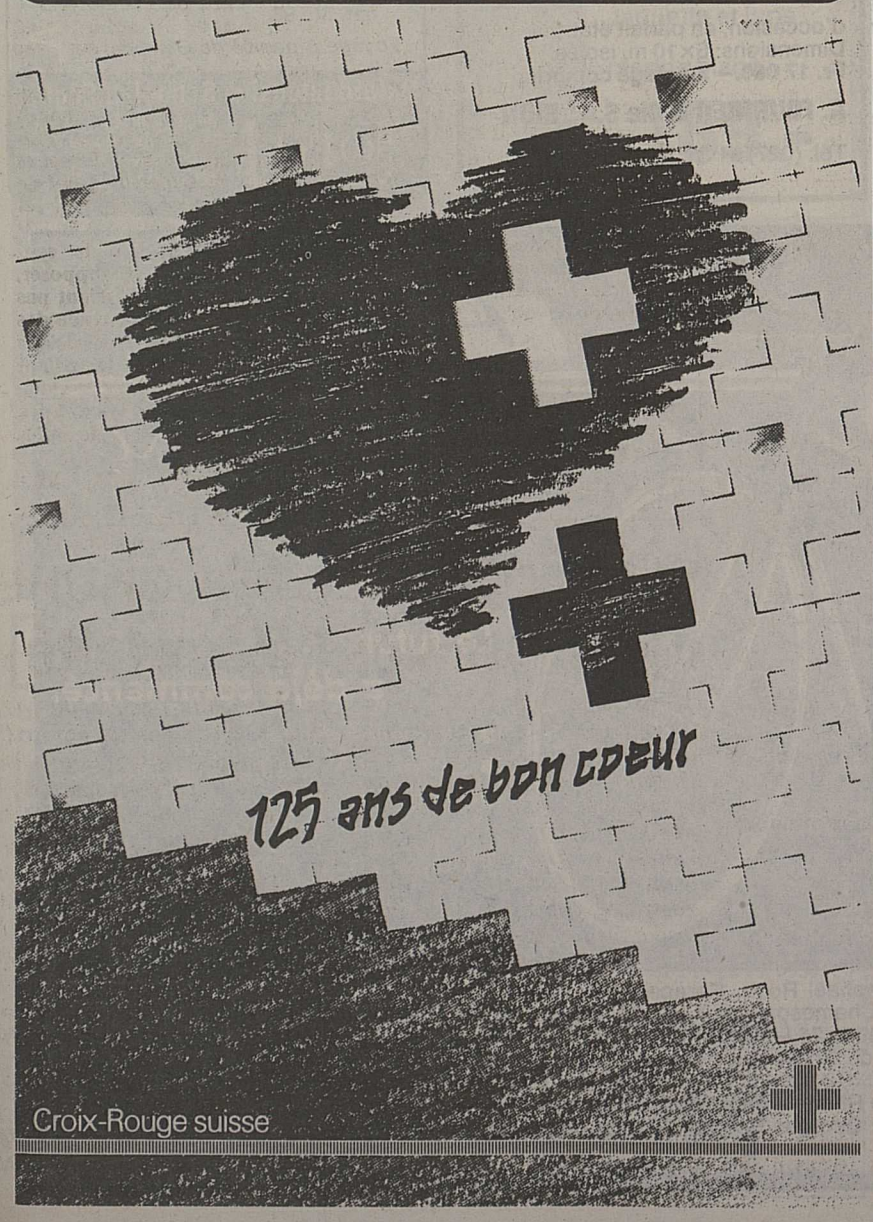

Enfin un véritable
ALCOOL-TEST!
Efficace, infaillible, scientifique. Il sauvera **votre permis de conduire et peut-être des vies.**

Fr. 125.–

Exclusivité:
AU BONHEUR
place du Midi 50, Sion

ou envoi contre remboursement

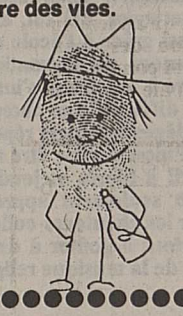

SOS DETTES
consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 24 45

A vendre

Divers très beaux meubles restaurés.

1 table valaisanne avec ferrement long. 1,80×1,40 largeur avec 4 chaises.

+ 1 banc noyer massif, Fr. 4000.–.

1 grand bahut noyer estimé Fr. 8000.–, cédé à Fr. 4000.–.

1 petite armoire primitive, Fr. 1000.–.

1 vaisselier Fr. 1000.–.

1 série de 8 channes valaisannes, étain mat 95%, Fr. 380.–.

Divers bibelots.

Tél. (025) 81 28 59.
036-831094

M. SANKOUNG
grand voyant médium très sérieux vous aide à résoudre tous vos problèmes. Grâce à son porte-bonheur, vous avez un résultat très rapide.
Reçoit ou correspondance.
Tél. (023) ou (0033) 50 35 00 52.
18-526456

Tuiles
A vendre d'occasion, **un lot de 1000 tuiles flamandes Fr. 500.–.**
A. FOURNIER & CIE S.A., Charpente-menuiserie, route de Chandoline, **1950 Sion.**
036-674974

Prêts
dès Fr. 3000.– pour vos besoins personnels, pour acquérir un logement, etc.
B.A.P., rue du Château 2, 1870 Monthey,
Tél. (025) 71 58 03.
036-831059

A vendre, état de neuf,
agencement complet de boutique de mode
avec 2 cabines, présentoir Stenders, ainsi que nombreux accessoires.
Fr. 15 000.–, cédé bas prix.
A vendre également **mobilier rustique pour chalets.**
Tél. (038) 31 56 87.
036-831083

ENSEIGNEMENT
ANGLAIS ALLEMAND FRANÇAIS-ORTHOGRAPHE
Forfait avantageux. Me rends à domicile Sierre et environs (15 km).
Tél. (027) 41 34 79 (12 h - 14 h).
22-671665

Achète lots de
meubles anciens
(antiquités) décès, successions.
Tél. (026) 8 14 55.
036-400352

A vendre
thuyas
hauteur 70 à 100 cm.
Prix avantageux.
Tél. (026) 5 32 16.
036-673366

Thuyas
Fastigiata (colonne)
1,20 m, Fr. 12.–
1,40 m, Fr. 14.–
1,60 m, Fr. 16.–
Livraison possible.
Daenzer, Vernayaz.
Tél. (026) 8 12 29 heures des repas.
036-400415

PRÊTS
discrets, rapides, simples. Egalement si crédit en cours. Sans enquête auprès de l'employeur.
✆ (062) 35 14 46 de 10 h à 21 h.
29-300387

ASTRO-LOGIA THÈME ASTRAL
Etude commentée de votre caractère, de vos possibilités, de vos chances dans la vie.
Fr. 40.– (20 pages).
Tél. (021) 964 36 27
Burotic.
22-120-6-12

LA BOUTIQUE DU CADEAU

Plaisir d'offrir et de recevoir!
Faïenceries de Salins

... à l'avant-garde des formes, espace, triangle, rond...

... la magie des couleurs, en rose, noir, jaune, turquoise, marine, gris, bleu océan...

Jeunes fiancés,
choisissez, dans un décor chaleureux, les présents de goût qui embelliront votre intérieur
RISTOURNE 10% sur les listes de mariage.

CENTRE COMMERCIAL MAGRO - Mme Suzy Perolo
UVRIER-SION (027) 33 11 61
ROCHE (VD) (021) 960 32 21
Listes de Mariage

ANNONCES DIVERSES

1 pelle à câbles
d'occasion type Link-Beld LS 78 avec équipement complet, poids 21 t, année 1966

1 pelle Atlas 1302
1 grader CAT 140
année 1962

1 finisseuse Barber-Greene
type SA 41, série E 1365, année 1974.

Machines en parfait état de marche.
Tél. (022) 82 02 72
dès 19 heures.
18-307271

Je suis donneur de sang!

HIOB
Vous videz un appartement?
Vous déménagez?
Vous rangez?
Nous récupérons votre superflu.
BROCANTE HIOB
Travail social
Léman 35 - 1920 Martigny
Tél. (026) 2 38 83
36-674904

PUBLICITAS ✆ 21 21 11

Les collégiens chantent à la cathédrale

POINT D'ORGUE

Les chœurs des collèges de Sion chanteront Mozart à la cathédrale le jeudi 28 avril. Relevons tout de suite que ce même concert spirituel sera d'abord exécuté le mardi 26 avril, à l'église Sainte-Catherine à Sierre. Le chœur des collèges de Sion? Cela représente un ensemble choral de quelque 130 jeunes chanteurs, âgés de 16 à 20 ans. Ces collégiens ont pour la grande part choisi l'option musique pour leurs études. C'est ainsi que, sous l'impulsion et la direction de Bernard Héritier, ce grand chœur a été constitué en 1984 et s'est fait entendre lors de plusieurs concerts déjà à Sion, Evionnaz, Monthey, Grimisuat, Chippis, etc.

Il faut relever que le principe de réunir des chanteurs dans les collèges est aussi appliqué ailleurs (Saint-Maurice, Brigue, etc.). C'est là le fruit d'une intégration de programme culturel dans le cadre de l'organisation scolaire générale.

Si le chœur des collèges de Sion a la particularité de ne faire appel à aucun renfort extérieur – sauf, bien sûr, en ce qui concerne les éventuels solistes – il demande régulièrement la collaboration d'autres élèves musiciens, ceux du Conservatoire cantonal avec son orchestre placé sous la direction de Stefan Ruha.

Les collégiens chanteront les 26 et 28 avril un concert spirituel entièrement consacré à W.A. Mozart.

Un Mozart «religieux»

Le chœur des collèges nous chantera les «Vêpres du dimanche», de Mozart, la «Spatzen-Messe» de ce même Mozart.

Alors bien sûr, l'éternelle question: «Mozart est-il un compositeur inspiré?» Depuis des siècles la polémique ne cesse de provoquer une abondante littérature musicologique.

Foin de théories! Il faut savoir que la qualité d'inspiration religieuse d'une partition est bien difficile à déterminer concrètement, surtout si la composition date d'une époque lointaine. On prétend parfois que les messes de Mozart sont concertantes, non religieuses. Il y a peut-être de cela, bien sûr. Et c'est sans nul doute à cause de ça que, personnellement, je préfère les messes de Haydn que celles de Mozart. Mais je n'enlève pas pour autant le charisme des pages de Mozart. Car songeons que cette musique-là à l'époque de Mozart, en Allemagne, avait tout pour satisfaire l'Eglise et les chrétiens. Par ailleurs, on affirme aujourd'hui – et avec une conviction justifiée – que Mozart fut croyant, croyant et pratiquant. Ce qui ne signifie pas que toute sa musique religieuse nous fait immédiatement tomber à genoux.

Michèle Olivier, alto.

Les collégiens nous offrent deux œuvres significatives du répertoire religieux de Mozart. Celui-ci a écrit une vingtaine de messes. Et si je n'insiste pas sur la «Messe des moineaux», il faut répéter que, des vingt messes, seulement deux furent commandées. Avis donc aux détracteurs de Mozart qui prétendent que celui-ci a écrit ses messes dans des buts lucratifs.

En ce qui concerne les «Vêpres», Mozart s'est penché par deux fois sur des textes du genre. C'était dans la célèbre saison 1779-1780, l'année de musique sacrée pour Mozart. Mais si les «Vêpres des confesseurs» sont fort connues, notamment à cause de sa célèbre page «Laudate Dominum», les «Vêpres du dimanche», celles choisies par les collégiens, n'ont pas, jusqu'ici, connu l'audience qu'elles méritent.

D'ailleurs on peut douter du titre de «Vêpres». Il ne semble pas que ce fut Mozart lui-même qui l'ait choisi. Pourquoi? Parce que, de fait, les différents textes (psaumes) de l'œuvre ne sont pas caractéristiques, tous, des vêpres dominicales.

A l'écoute de cette œuvre, on constate que si Mozart ne semble pas s'y soucier du style de l'Eglise (sur le plan liturgique particulièrement), il y marque pourtant sa profonde conviction de croyant. A cet égard, nous ne craignons pas d'affirmer que ces «Vêpres du dimanche», peu connues hélas, affirment de loin mieux le caractère religieux que les célèbres «Vêpres des confesseurs».

Chœur, solistes et orchestre

Il n'est pas facile de chanter Mozart, surtout dans sa musique religieuse. Il n'empêche que nous attendons beaucoup du chœur des collèges des Creusets et de la Planta à Sion. Ces jeunes chanteurs seront accompagnés par un ensemble instrumental et feront appel à d'excellents solistes valaisans:

Brigitte Fournier (soprano), élève de J. Stämpfli et de J. Bise; une soliste en pleine ascension, engagée pour ces prochaines saisons par la troupe de l'Opéra de Lyon.

Michèle Olivier (alto), premier prix de virtuosité à Lausanne, se consacre essentiellement à l'oratorio et à la musique de chambre en Suisse, Allemagne et France.

Xavier Jambers (ténor), de Sion, qui a assuré, il y a peu le rôle de récitant dans la «Passion selon saint Jean» de Bach en faisant une très forte impression.

Stéphane Imboden (basse), de Sion, élève de J. Bise, E. Tappy, C. Martin; certificat de chant et diplôme d'opéra. Spécialiste de l'oratorio, de Monteverdi à la musique contemporaine.

Lors de ce concert l'on entendra Ottilia Ruha à l'orgue et un ensemble instrumental accompagnera le chœur des collèges de Sion.

Nul doute que ce concert à Sierre et à Sion sera couru par de nombreux mélomanes. Il nous plaît à souligner ici une fois de plus l'excellent travail fourni par tous les responsables de ces jeunes, jeunes qui, grâce à leur enthousiasme, peuvent se permettre d'interpréter d'importantes œuvres musicales. «Le Valaisan est musicien», nous confiait un jour Jean Daetwyler. S'il est, en effet, n'est-ce pas aussi grâce à l'école qui apporte ce complément de formation musicale nécessaire à qui désire s'intéresser un peu à cet art difficile? Les chœurs de nos différents collèges semblent répondre dans ce sens.

Puissiez-vous être nombreux, mardi 26 avril à Sierre et jeudi 28 avril à Sion, à non seulement apprécier l'effort fourni par les chanteurs-collégiens, mais aussi et surtout à goûter à deux œuvres maîtresses de la musique religieuse de Mozart.

N. Lagger

Nous avons écouté

Beethoven

- **Symphonie N° 6 «La Pastorale».**
- **New Philharmonia Orchestra.**
- **Direction: T. Guschlbauer.**
- **1CD ECD 40002.**

Schubert

- **Symphonie N° 9 «La Grande».**
- **New Philharmonia Orchestra.**
- **Direction: T. Guschlbauer.**
- **1 CD ECD 40010.**

Deux grandes symphonies, connues, mille fois enregistrées, partout jouées. Deux symphonies interprétées par le même orchestre, dirigées par le même chef. Une heure et demie de musique que nous offre la nouvelle collection «Success» chez Erato. Des enregistrements techniquement excellents (ADD), des repiquages des années 1972-1973.

Il nous intéressait surtout d'apprécier Theodor Guschlbauer à la tête du même orchestre symphonique interpréter deux symphonies différentes. Et le grand chef dirige en maître incontestable. S'il retient parfois un peu ses musiciens avec «La Pastorale» de Beethoven, par contre, «La Grande» de Schubert l'incite à soigner les contrastes, à permettre une expression plus généreuse. Ici l'orchestre participe directement par son dynamisme, là (6e de Beethoven), il paraît se tenir quelque peu en retrait, comme dans une attitude de respect.

Mais les deux CD's nous valent des moments exceptionnels. Et surtout, ils attestent de l'excellente qualité de «Success», une collection qui, chez Erato, propose d'autres titres connus: «Les quatre saisons» (Vivaldi), Lily Laskine avec sa harpe, la 9e de Dvorak, des concertos pour piano de Bach, et j'en passe. Voyez chez votre disquaire habituel.

N. Lagger

Calendrier

Mercredi 20 avril

SION, Théâtre de Valère (20 heures): «Chii Sako», solo de Carlotta Ikeda. *Une soirée proposée par le CMA.*

Vendredi 22 avril

LAUSANNE, casino Montbenon (20 heures): Orchestre de chambre de Lausanne, sous la direction de Tibor Varga. *Œuvres de Mozart, Haydn et Chostakovitch. Concert produit et transmis en direct par Radio Suisse Romande Espace 2.*

Samedi 23 avril

BRAMOIS, salle de gymnastique dès 19 h 30: 31e Amicale des fanfares du Centre. Avec la Laurentia de Bramois (dir. B. Rittiner), la Fraternité de Noës (dir. M. Bornet), l'Union instrumentale Ayent-Anzère (dir. M. Dubuis), la Stephania de Granges (dir. J.-M. Bétrisey), la Marcelline de Grône (dir. P. Varone) et la Léonardine de Saint-Léonard (dir. R. Rossier).

MARTIGNY, Casino-Etoile (20 h 30): soirée annuelle du chœur de dames La Romaine (dir. M.-Christine Gex-Collet). Avec le concours du Chœur des grands (dir. F. Luy) et du duo flûte de Pan - taragot, avec G. Pulca et Marcel Cellier. *Des œuvres de Wolters, Daniel, Broquet, Vingeault, Boyer, Gaillard, Amiot, etc.*

CHÂTEAUNEUF-SION, chapelle (20 heures): concert annuel du chœur mixte La Voix des collines (dir. R. Poncelet), avec le concours de l'Octuor vocal de Sion (dir. F.-X. Amherdt). *Œuvres de Boller, Quinodoz, Miche, Langrée, Moors, P. Haenni, Volery, Lassus, Huguenin, etc.*

Savez-vous que...

- Les Rencontres musicales d'Evian se dérouleront du 12 au 22 mai?
- Le 11e Concours international de musique de chambre se tiendra à Martigny du 7 au 10 juin?
- Le 1er Festival Ars Musica de Bienne se déroulera du 27 mai au 10 juin?

N. Lagger

HONDA
Jouez l'efficacité
La tondeuse avec le fameux Rotostop

Bonvin machines agricoles
Conthey (027) 36 34 64
Charrat (026) 5 32 42

Pour développer notre chaîne de magasins en Allemagne, nous cherchons encore

CAPITAL
(dès Fr. 50 000.–)

Participation, garantie ou rendement.

Ecrire sous chiffre 1 W 22-672502 à Publicitas, 1002 Lausanne.

RIVE GAUCHE
AUBERGE RESTAURANT
RESTAURANT-BRASSERIE-BAR
Restauration française à la carte et menus
Produits de saison
A la brasserie: service soigné sur assiette
– Salles de banquets pour sociétés
– Salle de conférence 36 places
Fermeture hebd.: dimanche dès 15 h et lundi toute la journée
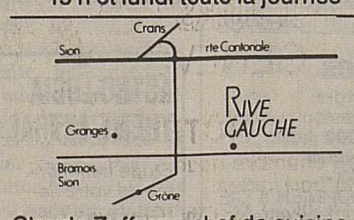

Claude Zufferey, chef de cuisine
3957 Granges-Sierre
Tél. (027) 58 34 34
36-667128

Tabagisme... timidité... peurs...
Je peux vous aider.
Rapide - précis - discret.
Tél. (027) 22 50 68.
036-830922

A vendre
baraque «Fournier»
d'occasion, en parfait état.
Dimensions: 6×10 m, isolée.
Fr. 17 000.– montage compris.
A. FOURNIER & Cie S.A., SION
Tél. (027) 31 31 34.
036-674972

Stages linguistiques en
Angleterre
Adultes-étudiants:
Stages intensifs personnalisés, longue et brève durée, toute l'année à Oxford et Bristol.
Logement en famille sélectionnée avec soin.
Collégiens (11 à 18 ans):
Eté 88 séjours linguistiques en famille, cours sérieux en petits groupes, programme complet d'activité, encadrement efficace.
Ecolier (7 à 12 ans):
Vacances linguistiques en pensionnat, été 88.
Voyage organisé de Genève.
18-3646
Oxford Intensive School of English
OISE
Program OISE
147, rue de Lausanne
1202 Genève
Tél. 022/32 68 80

ANNONCES DIVERSES

Restaurateurs Hôteliers
Notre rubrique «gastronomie» du vendredi
ou irons-nous ce week-end
est VOTRE CARTE pour y AFFICHER
vos spécialités.
LA SAISON DES ASPERGES EST LÀ!
114 000 lectrices et lecteurs gourmets et gourmands attendent vos propositions.

SION (027) 21 21 11
int. 63, est à votre service.
Délai: le mercredi 10 heures.

Nouveau
LUMINAIRES
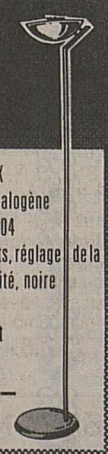
DECOLUX
Lampe halogène
80/608-04
600 watts, réglage de la luminosité, noire
Prix Fust
295.–
Immense choix de lampes d'intérieur et de bureau!
FUST
LUMINAIRES
Avenue de Tourbillon 47
1950 Sion
Tél. 027/23 13 45

cilo
Ligne
CREATION

Le futur a déjà commencé.
- Bicyclettes courses.
- Garantie à vie sur les cadres.
- Casco vélo totale.

Modèle 138, Fr. 498.–

LE BOUVERET: Raphaël Roch, Garage du Camping, route de la Plage – **CHAMOSON:** Bernard Favre, Garage de Chamoson – **FULLY:** André Grange, Châtaignier – **MARTIGNY:** Comte Cycles-Motos-Sport, La Bâtiaz 24 – **MONTHEY:** Meynet Cycles S.A., av. de France 21 – **ORSIÈRES:** Gilles Perraudin, Garage du Grand-Saint-Bernard – **SAILLON:** Rodophe Crettenand, Garage de la Sarvaz – **SAINT-MAURICE:** J.-J. Cherix S.A., Grand-Rue 37 - André Emery, Grand-Rue 46 – **SIERRE:** Yvan Monnet, Garage du Rhône – **SION:** Marcel Lochmatter, rue des Amandiers 1 – **VERNAYAZ:** Claude Coucet – **VÉTROZ:** Georges Bender, Garage de Chiron – **VOUVRY:** Michel de Siebenthal, rue de l'Industrie.

No problem

Vous pensez parfois que les dieux de l'informatique sont tombés sur la tête, et la vôtre n'est pas loin d'exploser. C'est normal. Le tout est de ne pas s'énerver et d'appeler le spécialiste qui saura vous aider.
Dès potron-minet, MPC Informatique est à votre disposition. Pour faire le choix d'un système ou d'un logiciel, pour la programmation, l'interconnexion, l'intégration de systèmes personnels ou le branchement aux réseaux télématiques publics et privés, n'hésitez pas à nous contacter.
Chez MPC Informatique, on jette des défis aux problèmes sans solution et on s'amuse des pires situations.

Genève 022/36 45 49 Lausanne 021/35 12 72 Fribourg 037/24 34 61 Sion 027/23 39 30

MPC INFORMATIQUE
Système Personnel/2 IBM

TOURISME ET VACANCES

DECO TOURS GENÈVE

PASSEZ L'ASCENSION A MALTE
du 12 au 15 mai
HÔTEL ALEXANDRA
en chambre double, petit-déjeuner. Transferts, tour du port inclus.
Vol direct Air City: Genève - Malte - Genève.
Possibilités excursions: GOZO-GROTTE BLEUE...
Par personne Fr. 790.-
Taxe aéroport Fr. 9.–
ch. indiv. suppl. Fr. 100.–
L'assistance de notre hôtesse sur place
Inscription auprès de votre agence de voyage ou chez:
DECO VOYAGES
✆ (022) 29 14 00

NÉPAL Fr. 2990.–
TIBET Fr. 3750.–
ZANSKAR Fr. 4050.–
ANTARCTIQUE US$. 2990.–
MEXIQUE Fr. 3950.–
Voyages aventure - 1882 Gryon - Tél. 025 / 68 11 92

TENTES (à Sion) Fr. 75.–
AU BONHEUR
50 Pl. du Midi - Sion

ESPAGNE MASA INTERNATIONAL

PLAYA PALMERAS
Appartements
Bungalows
Pieds dans l'eau
Studio tout équipé
Fr. 24 700.–

LA SIESTA
Villas et bungalows
Villa individuelle OLGA
2 chambres à coucher tout agencées terrain compris
Fr. 70 700.–

LA MARINA
Maisonnettes et bungalows
Bungalow JOSEFINA
1 chambre à coucher, salon, terrasse, jardinet
Fr. 24 700.–

Film EXPOSITION Documentation
MARTIGNY: Hôtel La Porte-d'Octodure
Jeudi 21 avril, de 17 à 21 heures

Documentation, renseignements:
Nom: Prénom:
Adresse:
Localité: ✆
Envoyer à MASA Lausanne S.A., Boston 7
1004 Lausanne. ✆ (021) 24 30 72 - 25 26 08.
22-668672

LE CLIMAT DOUX DE L'ATLANTIQUE
pour vos vacances balnéaires en famille au
Palmyrotel
Les plages/pinèdes merveilleuses de la côte de Charente à env. 2 heures de Genève,
par nos vols spéciaux CROSSAIR
Un complexe hôtelier** idéal pour vos vacances d'été en famille, à proximité de la très vaste plage de sable dont la température de l'eau atteint 22°-23° en juillet/août.
Activités multiples organisées par l'hôtel.
Exemple de prix en juillet/août pour une semaine en demi-pension, au départ de Genève. Fr. 1435.– à 1535.–
Réduction pour les enfants de 2-12 ans: 50 %!
LAVANCHY VOYAGES
1870 MONTHEY
Rue de l'Eglise 6, 025-71 74 54
Bon pour la brochure détaillée gratuite de 36 pages «LA FRANCE ATLANTIQUE»
Nom:
Adresse:

PUBLICITAS ✆ 21 21 11

CREDIT COMPTANT
Jusqu'à Fr. 40'000.– sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!
☐ Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
☐ Je sollicite un crédit comptant.
de Fr.
Remboursement mensuel env. Fr.
Nom
Prénom
Rue
NPA/localité
Date de naissance
Etat civil
Signature
Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zürich
CITY BANK

Hôtel Touring*** Adria
82, Rue Regina M. 47045 Rimini/Italie.
Directement sur la mer, toutes chambres avec balcon-véranda sur la mer, téléphone, radio, salle de bain ou douche/WC. Appartements pour familles, piano-bar, maison climatisée, parking, menus au choix, petit déjeuner avec buffet. Pension complète à partir de Fr. 38.50.
Tél. 0039/541/373005, écrivez-nous!

NÉPAL Fr. 2990.–
LADDAK Fr. 4050.–
BHUTAN Fr. 5550.–
PHILIPPINES Fr. 3550.–
Voyages aventure - 1882 Gryon - Tél. 025 / 68 11 92

Donnez de votre sang Sauvez des vies!

Préparez vos vacances!

Photo
Cours pour bien réussir ses photos de pose et d'action. 8 leçons dont 2 dans la nature, Fr. 120.–.

Planche à voile
Cours débutant et renforcement à Martigny. Combinaisons et planches mises à disposition.
7 heures de cours, Fr. 190.–.

Bateau
Cours sur voilier ou moteur. Préparation au permis A fédéral et international. 5 × 3 h, Fr. 240.–.

Natation
Initiation et renforcement.
8 leçons, Fr. 96.–.

Tennis
Balles et raquettes mises à disposition.
6 leçons de 1 h, Fr. 95.–.

Equitation
12 leçons, Fr. 190.–.

Solarium
Pour préparer progressivement votre peau aux ardeurs du soleil.
10 séances, Fr. 65.–.

Réservez votre place!
Sion 027/22 13 81
Martigny 026/ 2 72 71
Monthey 025/71 33 13 dès 14 h
Sierre 027/55 21 37 dès 18 h

école-club migros

PRÊT PERSONNEL

10,5% TOUT COMPRIS

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10 000.–	880.70	462.20	322.70	253.–
20 000.–	1761.50	924.50	645.50	506.–
30 000.–	2642.20	1386.70	968.20	759.–

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____
Nom/Prénom: _____
Date de naissance: _____ Nationalité: _____
Profession: _____ Permis de séjour: A ☐ B ☐ C ☐
Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____ Tél.: _____
Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____
Loyer mens. Fr.: _____ Total des revenus Fr. _____
Date: _____ Signature: _____

BCC GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
Place du Midi 46 - 1951 Sion
Tél. (027) 22 65 13

03-672663

Cuisines Collection

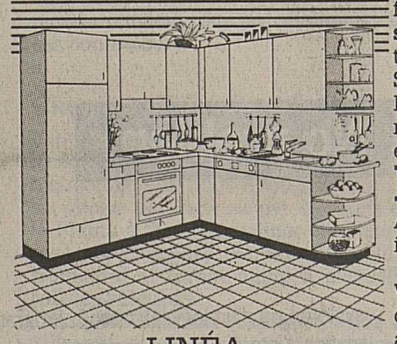

Une dominante de blanc et le discret gaufrage des faces confèrent à **la cuisine Linéa** de Fust une touche d'extravagance! Ses autres points forts? Elle est design, fonctionnelle, pratique ... et avantageuse!

Fr. 10'162.–
Appareils et montage inclus

Votre spécialiste Fust vous conseillera très volontiers à domicile ou, selon vos désirs, vous établira immédiatement une offre par ordinateur pour la cuisine de vos rêves.
Visitez l'une de nos expositions, vous serez étonné!

Plus de 70'000 Suisses mangent et vivent dans une cuisine Fust. A quand votre tour?

LINÉA
Ing. dipl. **Fust**
CUISINES
ELECTROMÉNAGER LUMINAIRES

Sion, av. de Tourbillon 47 027/ 23 13 44
Villeneuve, Centre Riviera 021/960 25 11
Lausanne, Grand-Pont 2 021/ 23 65 16
Etoy, Centre de l'Habitat 021/807 38 78

En permanence, cuisines d'exposition à prix coûtant.

VE AUTOMATISATION
Portes de garages
VERGERES ERIC
Conthey – tél.027 36 33 40

BON ANNIVERSAIRE
une montre-pendentif quartz du
Bonheur
pl. du Midi 50
Sion

Chic, je retravaille!

Si vous souhaitez retravailler au bureau après une interruption plus ou moins longue, ou, éventuellement, changer de job, optez pour le

cours accéléré de bureau

qui va faire de vous une nouvelle femme active, dynamique, connaissant bien les travaux d'un bureau moderne.

Ce **cours de 12 semaines** vous introduit, par modules, à l'informatique de bureau et au traitement de texte. Il vous exerce en correspondance et technique de bureau actuelles et vous donne l'assurance personnelle dont vous avez besoin pour affronter, avec enthousiasme et sans crainte, un travail de bureau.
Ce cours prépare à un examen donnant droit à un certificat.

Cours du 3 octobre au 21 décembre 1988 à raison de 2 jours par semaine les lundis et mercredis de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 17 h.

Lieu: Ecole-Club Migros Martigny
Prix: 3 mensualités de Fr. 600.–

Renseignements et inscriptions (026) 2 72 71.

école-club migros

L'année au pair...

...nouvelle formule

Une année linguistique en Suisse allemande

Une année avec l'APN (l'année au pair nouvelle formule) à Zurich ou à Berne te permettra de vivre de nouvelles expériences passionnantes. Tu habiteras dans une sympathique famille d'accueil que tu seconderas de temps à autre en qualité de "jeune fille au pair". Parallèlement, tu suivras un programme intensif de langue et de culture générale. Une année qui te procurera de nombreuses satisfactions et te préparera à ton futur apprentissage ou à une autre école.
Une brochure détaillée peut être demandée au secrétariat de l'APN à Lausanne:

021/22 03 90

L'organisation APN travaille en collaboration avec le centre Minerva de l'église réformée française de Zurich et le service de placement de la Société Pédagogique Romande: M. Raymond Petter (021)36 65 61 (heures des repas).

Ce bre

Par exemple un intérieur spacieux, variable, av
équipement défiant toute concurrence. Et la traction 4
mesure: permanente avec 2 x 5 vitesses ou enclen
avec boîte automatique, les deux développant 72 kW (

La voiture à prix-choc: Subaru 1.8 Station, 72 kW (98 ch), 4WD permanente avec boîte à 5 vitesses ou boîte Dual-Range (2 x 5 vitesses). Dès Fr. 20 950.–.

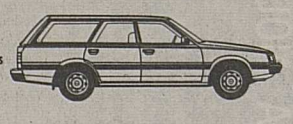

Modèles (98 ch) a enclenc 4WDmat modèle.

Aigle, Carrefour Auto, avenue des Ormonts 18, (025) 26 51 41
Martigny, Garage du Salantin S.A., rue du Léman 17, (026) 2 23 33
Monthey, Maillard Frères Monthey S.A., Les Ilettes, (025) 71 65 75

Restaurant du Grand-Paradis à Nax

ouverture vendredi 22 avril dès 9 h 30

Spécialité fondue vigneronne (sur réservation).

Se recommandent: les gérants

Astro-Logic

Etudes sur ordinateur propose votre portrait astral pour **Fr. 40.–** (20 pages) ainsi que d'autres études prévisionnelles (Fr. 25.–) et relationnelles (Fr. 35.–).

✆ (022) 31 68 44, de 9 h à 13 h, **rue Cornavin 11, 1er étage.**

18-523422

PUBLICITAS ✆ 21 21 11

SIONIC SA
Ch. Saint-Hubert 9
1950 SION
Tél. (027) 22 75 21

Electronique industrielle

Interphones

Signaux lumineux
pour home, hôpitaux, etc.

Monique AMMANN

ex-danseuse à l'Opéra de Madrid, professeur à l'école-club présente ses élèves de cours de danse classique, contemporaine et de jazz-ballet dans un

spectacle - récital

intitulé

LE PLAISIR DE DANSER

sur des musiques de Tchaïkovski, Gerschwin, Jarre, Meierberg, Carl Maria von Weber et Brahms.

Samedi 30 avril à 18 h 30 au collège Sainte-Marie à Martigny

★★★★★

Visitez

L'EXPOSITION

d'œuvres et d'objets réalisés dans les cours d'arts appliqués.

Ecole-Club Martigny du 6 au 29 mai

école-club migros

DDB NEEDHAM

...déal cache sous sa ligne de toit raffinée
...eaucoup de valeurs intrinsèques.

...pour les versions Turbo, avec 88 kW (120 ch), suspension ...ctropneumatique et correcteur de niveau automatique: 4WD ...manente avec 2 x 5 vitesses ou 4WDmatic permanente ...commande électronique. A tout cela s'ajoute la célèbre qualité, qui engendre une autre valeur – une valeur de revente élevée. Subaru 1.8 Super-Station 4WD, dès Fr. 26 000.–. D'autres modèles Subaru 4WD à partir de Fr. 15 190.– déjà. **Subaru 1.8 4WD – la gamme de modèles la plus fiable de Suisse (statistique des pannes TCS 1986).** D'autres informations par l'importateur: Streag SA, 5745 Safenwil, tél. 062/67 94 11, et par les plus de 300 agents Subaru. Subaru-Multi-Leasing, tél. 01/495 24 95.

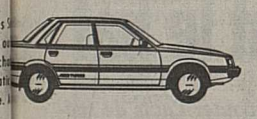

Modèles Subaru 1.8 Coupé, 72 kW (98 ch) ou 88 kW (120 ch), avec 4WD enclenchable, 4WD permanente ou 4WDmatic permanente. Dès Fr. 24 950.–.

La voiture de sport: Subaru XT Turbo, 88 kW (120 ch), 4WD permanente avec boîte à 5 vitesses ou 4WDmatic permanente avec boîte automatique à 4 rapports. A partir de Fr. 32 200.–.

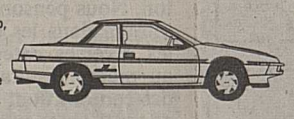

SUBARU 4WD

TECHNIQUE DE POINTE PILOTE

Noës, Bruttin Frères S.A., (027) 55 07 20
Orsières, André Yerly, (026) 4 18 13
Saxon, Roland Biffiger, route canotnale, (026) 6 31 30
Sion, Emil Frey S.A., rue de la Dixence 83, (027) 31 31 45
Troistorrents, Udressy Automobiles, Vers-le-Pas, (02) 77 15 77
Vernayaz, Garage du Salantin S.A., (026) 8 13 05

ANNONCES DIVERSES

Le contact garanti.

Panasonic
Téléphone portable
Natel C

Pour la voiture, les loisirs et la vie professionelle. Disponible dès maintenant avec numéro de téléphone.

Venez réserver votre numéro NATEL C
Nous nous chargerons du reste: formalités PTT, montage et mise en service

EDGAR NICOLAS
Avenue de Tourbillon 43 - SION
Tél. 027 / 23 22 62

MARIAGES

Monsieur pris par la solitude désire rencontrer

âme sœur

âge 45 à 50 ans, aimant camping, nature, animaux, vie d'intérieur. Photo plus téléphone, réponse assurée.

Ecrire sous chiffre Z 36-320083, Publicitas, 1951 Sion.

036-320083

AMITIÉS - MARIAGES OU VACANCES A DEUX
(Inscription gratuite)
Tél. (039) 51 24 26

SEUL(E)

A la recherche d'une **AMITIE?** (ou plus)
Nous avons ce qu'il vous faut!

Faites le premier pas vers le bonheur, prenez des renseignements sans engagement. 1302

ALLIANCE, Maladière 8, 1920 Martigny
✆ (026) 2 93 72 - 9 h-20 h

Nom:..... Prénom:.....
Rue, No:..... Tél.:.....
NP/Localité:..... Age:.....
N

Petite entreprise cherche à acheter

échafaudages d'occasion

éventuellement un

compresseur

de chantier assez puissant.
Faire offres à case postale 534, 1951 Sion ou téléphoner au (027) 23 24 88.

036-057256

A vendre

bateau Seguin/ cruizer Mouëtte «Le You»

en mélèze, voilier, cabine 10 personnes, moteur Volvo diesel, capteur solaire. Longueur 15 m 50, largeur 2 m 50. Prix à discuter

✆ (021) 731 28 36, prof.
✆ (021) 909 55 93, privé.

22-672581

Prestito contante

A

Discreto. Semplice. Rapido. Presso tutte le Sedi BPS.

Passi ai nostri sportelli, ci telefoni.

Prevede un investimento o acquisti importanti? Le diamo la possibilità di realizzarli con un prestito contante della BPS!

La Sua banca più vicina.

BANCA POPOLARE SVIZZERA

Località	Telefono	Interno
Sion	027 21 11 81	268
Sierre	027 55 32 44	16
Martigny	026 2 39 23	16
Crans	027 41 13 05	19
Montana	027 41 10 43	2
Verbier	026 7 01 81	30
Lausanne	021 49 35 72	70/71
Montreux	021 963 53 61	218
Vevey	021 921 05 41	24
Villeneuve	021 960 42 42	2
La Tour-de-Peilz	021 944 44 31	12

LA CHRONIQUE AGRICOLE

Par Ariane Alter

Nouvel arrêté fédéral sur la viticulture

PAS TOUT ROSE!

L'arrêté fédéral instituant des mesures en faveur de la viticulture parvient à échéance le 31 décembre 1989. Sur mandat du Conseil fédéral, un groupe de travail a rendu ses conclusions, alors que le Département de l'économie publique éditait un rapport concernant la future loi-cadre. Ce document est actuellement en procédure de consultation auprès des cantons, organisations professionnelles et milieux intéressés. La date limite des possibles objections a été fixée au 13 mai. Déjà, nous enregistrons quelques réactions intéressantes. Il ne paraît pas inutile de présenter ce que pourrait être l'arrêté prévu pour ces dix prochaines années.

Présidé par M. Roland Kurath, vice-directeur à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), le groupe de travail mandaté par la Confédération se composait d'une quinzaine de personnes. Des représentants de la production, de la distribution, de l'importation, des consommateurs, de l'Union suisse des paysans, des négociants et des cafetiers-restaurateurs participèrent à cette étude. On notera également la présence d'un membre de la commission des cartels et du Vorort. Notre canton pouvait compter sur MM. Pierre Moren, président de la Fédération des cafetiers-restaurateurs et hôteliers suisses, et Pierre-Georges Produit, délégué aux questions économiques. Un absent de taille parmi ce beau monde: l'encaveur. Celui qui, année après année, est chargé de la prise en charge et de l'écoulement de la production n'a pas été convié aux débats. Une lacune bien regrettable qu'il convenait de relever.

Limiter les récoltes excédentaires

Une liste impressionnante de questions fixait le travail du groupe Kurath. Limitation des surfaces en vigne, des rendements, promotion de la qualité, règlement de l'importation, etc. Parcourons, dès lors, les principaux articles composant le projet de l'arrêté (31 au total) et tentons de cerner les motivations de la Confédération.

En préambule, le but poursuivi par Berne s'appuie sur trois mesures prévues pour encourager la viticulture et le placement des produits:

a) limiter la plantation aux seules régions et variétés appropriées;
b) promouvoir la qualité;
c) limiter les récoltes excédentaires.

Pour ce dernier point, il apparaît nettement que les années pléthoriques ont motivé la Confédération à prévoir des dispositions supplémentaires visant à maintenir l'équilibre.

200 m² pour la famille

Cernons et mettons en relation les articles intéressants et les objectifs fixés.

La «limitation de la plantation aux seules régions et variétés appropriées» prévoit de maintenir le cadastre actuel, avec une interdiction de plantation hors de la zone viticole. Des demandes d'autorisations, s'appuyant uniquement sur des critères d'ordre technique et non économique, peuvent être adressées à l'autorité compétente. De même, les sociétés de pépiniéristes, sur autorisation de l'OFAG, pourront planter hors de la zone viticole des vignes destinées au prélèvement de greffons exempts de virus. En revanche, les 400 m² de vignes destinées à la consommation familiale se voient réduits à 200 m². Les cantons sont appelés à tenir un registre de ces parcelles.

Les degrés limites avant les vendanges

La promotion de la qualité est abordée. «Le Conseil fédéral fixe, après consultation des cantons et des organisations professionnelles:

a) une teneur naturelle minimale en pour cent de sucre que les apports de vendanges doivent atteindre, afin de permettre l'élaboration de vin ou de boissons à base de vin commercialisés comme tels;
b) les teneurs naturelles minimales en pour cent de sucre des apports de vendanges exigées pour l'élaboration des vins de catégorie I (origine) et II (provenance).»

«Les cantons devront, d'entente avec les organisations professionnelles, fixer AVANT LES VENDANGES, les teneurs naturelles minimales en sucre des apports de vendanges exigées pour les vins I et II.»

Une police administrative

Enfin, le troisième volet, la limitation des récoltes excédentaires, prévoit tout un arsenal de nouveautés. Des commissions régionales paritaires, composées de représentants des producteurs et encaveurs, seront constituées par le Conseil fédéral. Ces régions sont au nombre de trois: la Suisse romande, la Suisse italienne et la Suisse alémanique. «L'organisation et le champ d'activités des commissions sont réglés par la Confédération.» La limitation de la quantité, toujours sous l'inspiration de Berne, se profile comme suit: «Si les prévisions de récolte ajoutées aux stocks au 30 juin excèdent globalement ou par région vingt-quatre mois de consommation, le Conseil fédéral peut ordonner, sur proposition des commissions régionales, une limitation de production. Avec des disponibilités de vingt-sept mois dans les blancs et trente dans les rouges, la Confédération, après consultation des commissions, met en place une limitation des quantités encavées. Le respect de ces mesures doit être exécuté par les cantons. Les commissions jouent le rôle d'auxiliaire de leurs régions. Les quantités excédentaires seraient éliminées de l'élaboration de vins des catégories I et II. Les frais entraînés par cette police administrative sont répartis à raison de 80% à la Confédération et 20% aux cantons.»

Les subventions sont balayées

Les importations sont également touchées. Un système d'enchères pour la réadaptation périodique (tous les quatre ans) des contingents est prévu. Cette disposition impose une modification de l'art. 23 de la loi sur l'agriculture. Afin de constituer une réserve (masse destinée à la criée et à l'octroi de contingents à de nouveaux ayants droit) le Département fédéral de l'économie réduira les contingents nationaux et quotes-parts supplémentaires. Le produit de ces ventes est affecté au fonds vinicole. Enfin, les contributions en faveur des reconstitutions en forte pente ou celles issues d'améliorations foncières collectives sont balayées. Notons que la commission des experts s'était déclarée favorable au maintien de cette aide. La suppression des contributions fédérales pour les reconstitutions, nous dit-on, devrait permettre des économies de l'ordre de 2,3 à 2,5 millions de francs par an.

Le jeu trouble de la Confédération

La première impression ressentie à la lecture de cet important dossier, reste que la Confédération, toute puissante, entend jouer sur deux tableaux. S'inspirant de son slogan de répartition des tâches entre les cantons et elle-même, cette dernière veut centraliser les pouvoirs, imposer son diktat, mais surtout se désengager le plus possible financièrement. Il est vrai que politiquement la démarche est astucieuse. Berne donne l'impression de régner avec autorité, sans pour autant nuire à ses finances. Un peu facile tout de même!

Il est impossible dans un seul article de développer toutes les facettes du travail important accompli par la commission Kurath, ni de traduire encore les prises de position des divers autres milieux (importateurs, encaveurs, etc.). Nous reviendrons, naturellement, sur cet important sujet qui va déterminer l'avenir de notre économie viti-vinicole dans les dix prochaines années.

OUI, MAIS...

Du côté de la Fédération romande des vignerons (FRV), on se montre moins catégorique. Le secrétaire Tony Stämpfli émet de nombreuses réserves aux dispositions prévues dans le projet d'arrêté, mais ne veut nullement le jeter aux orties. Quant à la non-prise en compte des intérêts de la CEE, M. Stämpfli émet un autre son de cloche que M. Revaclier.

«Le Conseil fédéral entend demeurer maître, en reléguant aux commissions régionales et aux cantons la responsabilité de l'exécution des tâches.» Cette volonté centralisatrice n'est pas au goût de la FRV qui tient à une compétence interprofessionnelle. Diverses objections sont émises. Ainsi, les mois limites de consommation fixés par Berne paraissent utopiques et indésirables. «Nous voulons nommer des commissions, élaborer un travail et le soumettre à l'approbation du Conseil fédéral.» Les 200 m² prévus pour la consommation familiale, qui peuvent paraître souhaitable dans certains cantons romands, présentent un danger. «La Suisse alémanique se voit défavorisée. Ces petites surfaces de 400 m² constituent un lien entre le citadin et le viticulteur», ponctue le secrétaire. On peut effectivement craindre qu'une répercussion de mauvaise humeur se reporte sur nos crus face à un interdit qui touchera nos principaux consommateurs. Or, force est de l'admettre, les cantons (Valais et Genève) devraient avoir le courage d'intervenir directement, sans forcer d'autres à manger la même soupe amère.

M. Tony Stämpfli, secrétaire de la Fédération romande des vignerons.

Des régions sous l'eau

Les teneurs minimales naturelles en sucre prévoyaient, selon le rapport Kurath, une division de la Suisse viticole en régions. Le Valais, Vaud est-Lausanne, Suisse alémanique, Tessin, obtenaient pour les catégories I (62 degrés), II (58 degrés) III (53 degrés). Genève, Vaud ouest-Lausanne (60 degrés, 58 et 53), et Neuchâtel, lac de Bienne, Fribourg, Jura et Nord-Vaudois (58, 58 et 53). La Confédération n'entend pas souscrire aux degrés minima fixés. «La teneur minimale naturelle en sucre ne doit pas descendre en dessous de 60 degrés, et le seuil admissible pour l'élaboration du vin doit être fixé à 55 degrés.»

La FRV s'oppose à ces théories. «Certaines régions comme le Vully, les trois lacs, etc., moins favorisées climatiquement, vont se faire mettre la tête sous l'eau. La responsabilité se doit d'être donnée au canton. Nous pensons qu'un écart minimum dans les degrés, fixé entre les diverses catégories, aboutirait au même résultat, sans prétériter des cantons dont les vins ne pèsent de toute façon pas sur le marché.»

Fonds vinicole en cause

Les contributions pour reconstitution, abolies par le projet d'arrêté, constituent une surprise de taille. La commission Kurath s'était prononcée en faveur du maintien de cette manne. «Ces subventions sont de nature à favoriser le maintien de la vigne sur des terrains de moyenne à forte déclivité. Nous proposons de reconduire les mêmes montants dans l'arrêté de 1989.» La FRV ne tolère pas que ce secteur ait été entièrement abrogé. S'inspirant du thème de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, Berne justifie sa position. «Cette position, précise M. Stämpfli, étonne. Elle remet directement en question le fonctionnement du Fonds vinicole alimenté par des recettes affectées.»

Une idée à long terme

Répondant à M. Revaclier, le secrétaire de la FRV souligne que l'arrêté fédéral a une portée générale visant deux objectifs: la promotion de la qualité et les problèmes économiques. «Si on veut se rapprocher de la CEE, nous avons l'Ordonnance sur les denrées alimentaires (ODA).» L'idée évoquée par M. Revaclier d'une législation cadre (modèle de la CEE) sous forme d'un seul document ne rebute pas le secrétaire de la FRV. «Pour une meilleure transparence, ce n'est pas faux. Mais s'attaquer à un tel monument déboucherait sur un travail de longue haleine. Or, dans la situation actuelle, nous avons des priorités plus impératives. Ce serait une bien mauvaise image pour la production que d'avancer une idée susceptible de retarder l'arrêté. Je me demande si le Parlement suivrait?»

Jean Revaclier part en guerre

Le président de Vin-Union à Genève, M. Jean Revaclier, ancien conseiller national, que nous avons rencontré dernièrement, ne dissimulait pas sa colère face à cet arrêté. «La diversité de la production viticole exige la responsabilisation des régions, car la diversification ne s'accommode pas d'une centralisation des décisions.» M. Revaclier, lors d'une intervention à l'Œnotech 1988, regrettait aussi que le projet de révision de l'arrêté ne contienne aucune référence à l'Europe viticole, marché numéro un dans le monde. «L'arrêté fédéral sur la viticulture doit promouvoir une législation viticole en harmonie avec la législation européenne.» «Une réflexion d'ensemble doit s'engager, poursuivait M. Revaclier, sur le statut de l'économie viti-vinicole suisse, tant il est vrai que l'échéance de 1992 aura des répercussions ultérieures sur notre viticulture.»

Constatant que le projet d'arrêté fédéral exerce d'une part une pression sur la viticulture indigène et d'autre part délaisse l'aspect d'un futur grand marché, le président de Vin-Union ne craint pas de proclamer bien haut: «Il faut refuser d'entrer en matière sur un projet qui ne mérite pas un débat parlementaire.»

M. Jean Revaclier, président de Vin-Union.

DÉGUSTATION NOBILIS

Les fendants ouvrent le bal

Le temps des dégustations est revenu. Après les présentations élogieuses du millésime 1987, la commission Nobilis se réjouit d'apprécier les multiples vertus des fendants. Nul doute qu'ils seront nombreux cette année, à rivaliser d'élégance, de fruité et de fraîcheur.

La première dégustation Nobilis débutera le 4 mai. Elle se poursuivra sur un rythme cadencé, durant les trois semaines suivantes. La composition de la commission demeure inchangée. Toutefois, désireux d'apporter une pierre blanche à la promotion des grands crus du Valais, Dominique Fornage a prévu d'inviter ponctuellement des personnalités hors canton du monde viti-vinicole. Cette initiative servira à mieux faire connaître nos vins, mais aussi à écouter l'avis de spécialistes réputés. Comme par le passé, les encaveurs intéressés par cette dégustation voudront bien déposer leurs crus à la vinothèque à Sion. L'an dernier, ce ne furent pas moins de soixante vinificateurs qui se soumirent de bonne grâce, à travers leurs vins, au verdict des œnologues et représentants des consommateurs.

Un résultat qui croît d'année en année et prouve le désir de bien faire des encaveurs valaisans. Ce succès est également à porter à l'actif des membres de la commission, reconnus pour leur totale impartialité. On se plaît aussi à souligner le désintéressement du président Fornage.

Vaud: campagne «déchets» lancée pour l'année européenne de l'environnement

(sv). – En octobre 1987, le président du Conseil d'Etat vaudois, M. Marcel Blanc, annonçait l'organisation d'une campagne de collecte des déchets spéciaux. Cette action est lancée par le comité vaudois pour l'année européenne de l'environnement, en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des eaux, le Laboratoire cantonal, les communes, les pharmaciens, les droguistes, les marchands grainiers.

Le début de cette campagne a été fixé au mardi 19 avril, sur tout le territoire vaudois. La population est invitée à déposer les déchets spéciaux (produits toxiques ménagers usagés, inutilisés, périmés) aux lieux agréés mentionnés dans un prospectus distribué à tous les ménages.

Précisons que les déchets émanant des ménages peuvent être déposés dans les commerces de détail, les centres régionaux, chez les fournisseurs, ou dans les containers communaux spécialisés. Par contre, les artisans et les industriels doivent s'adresser directement à CRIDEC (Eclépens), téléphone (021) 866 76 54. Pour faciliter le travail des personnes chargées du traitement des déchets, par conséquent du tri, il convient d'indiquer la nature des produits qui ne sont plus dans leur emballage d'origine.

NF SPORT

Halle «La Comète»
route de Bramois
Sion (027) 31 46 36
CARROSSERIE P. MARTY
Installations ultra-modernes
Four électronique
Marbre
Travaux garantis

Hockey sur glace

HC Sierre: salut Romuald!

Il a 21 ans et joua au sein du HC Bâle durant trois saisons. Romuald Sägesser, un défenseur, évoluera à Graben lors du prochain championnat. Petit à petit, l'oiseau sierrois fait son nid. La carte jeunesse, que les soucis d'argent forcent à jouer, pourrait s'avérer bénéfique. A condition, bien sûr, qu'elle soit abattue avec intelligence. C'est-à-dire en l'entourant d'hommes expérimentés. L'«affaire» est donc encore à suivre...

Football

Première ligue

CE SOIR

17.00 Le Locle - UGS

CLASSEMENT

1. UGS	21	16	1	4	56-24	33
2. Ch.-St-Denis	22	13	5	4	42-25	31
3. Rarogne	22	10	7	5	27-18	27
4. Aigle	22	9	6	7	36-30	24
5. Folgore	22	9	6	7	28-24	24
6. Stade Laus.	22	9	6	7	25-27	24
7. Echallens	21	10	2	9	38-31	22
8. Grand-Lancy	22	6	8	8	25-27	20
9. Boudry	21	6	6	9	27-42	18
10. Le Locle	19	6	5	8	24-31	17
11. Colombier	21	6	5	10	30-35	17
12. Monthey	22	4	8	10	26-38	16
13. Leytron	21	5	4	12	21-38	14
14. Vernier	22	4	5	13	31-46	13

FC Sion

Déplacement à Chênois

Le Fan's-Club de Sion organise un car pour le match Chênois - Sion samedi prochain au stade des Trois-Chênes.

Départ de Sion: 17 heures, à la patinoire.

Prix: 25 francs.

Inscriptions: chez Philippe Hediger. Tél. 22 42 84.

Ecole du FC Fully

Le FC Fully communique que les cours de l'école de football reprendront aujourd'hui mercredi 20 avril à 14 h 15, au stade de Charnot. Les enfants nés en 1980 et 1981 sont les bienvenus. Renseignements: tél. (026) 5 48 87 ou 5 41 43.

But de Fournier

En match représentatif, disputé à Entlebuch, devant 1250 spectateurs, la sélection suisse des «moins de 18 ans» a partagé l'enjeu avec l'Angleterre. Les deux équipes se sont en effet séparées sur le score de 1-1 (0-0). Le but helvétique a été inscrit par le Sédunois Fournier.

RFA

Matches en retard

Bochum - Hanovre 96 1-1
Bayer Uer. - Schalke 04 5-2

1. Werder Brême	28	19	7	2	53-15	45
2. Bayern Munich	28	18	3	7	69-37	39
3. Cologne	28	14	11	3	47-24	39
4. VfB Stuttgart	28	15	6	7	58-38	36
5. Nuremberg	28	12	9	7	40-30	33
6. Bor. M'gladb.	28	13	3	12	46-40	29
7. Bayer Leverk.	28	9	10	9	43-46	28
8. Hambourg	28	9	10	9	46-55	28
9. Eintr. Francfort	28	10	6	12	44-42	26
10. Hanovre	28	10	6	12	45-46	26
11. Karlsruhe	28	8	8	12	30-48	24
12. Bor. Dortmund	28	7	9	12	37-42	23
13. Bayer Uerd.	28	8	7	13	43-52	23
14. Waldhof Mannh.	28	6	11	11	29-42	23
15. VfL Bochum	28	7	8	13	40-45	22
16. Kaiserslaut.	28	7	7	14	40-53	21
17. Schalke	28	8	4	16	44-73	20
18. Hombourg	28	5	9	14	31-57	19

Angleterre

● **Matches avancés:** Coventry - Everton 1-2. Luton Town - Queen's Park Rangers 2-1. Watford - Newcastle United 1-1. Wimbledon - Portsmouth 2-2.

Coupe de France

● **(Huitièmes de finale aller).** – Lille - Auxerre 1-0, Toulouse-Nice 1-1, Reims (2e div.) - Le Havre 2-0, Metz - Mulhouse (2) 1-0, Montpellier - Sochaux (2) 2-2, Sète (2) - Lens 0-0, AEPB La Roche (2) - Quimper (2) 1-3, Châtellerault (2) - Créteil (3) 0-0.

Matches retour vendredi, 22 avril (Mulhouse-Metz) et samedi, 23 avril.

Volleyball

● **SARGANS. Match international féminin:** Suisse - Espagne, 3-0 (15-7, 15-5, 15-11).

Handball

● **LNA, tour final:** Amicitia Zurich - Grasshopper 16-14 (9-7). Pfadi Winterthour-BSV Berne 24-16 (12-7). St. Otmar Saint-Gall - RTV Bâle 28-24 (12-12). **Classement (26 matches):** 1. Amicitia Zurich 46. 2. St. Otmar Saint-Gall 33. 3. Pfadi Winterthour 32. 4. BSV Berne 30. 5. Grasshopper 28. 6. RTV Bâle 24.

FOOTBALL – COUPE DE SUISSE: XAMAX - YOUNG BOYS 1-1 ap. (0-0, 1-1)

Les Bernois vainqueurs aux coups de pied au but (4-5)

LE GROS LOT EN GAGNE-PETIT

Xamax avait tout pour bien faire. Il laissa passer sa chance à deux reprises, contrairement à Young Boys, qui fit feu de tout bois lors des coups de pied au but. Pauvre Beat Sutter.

Surprise. – *Fasel et Xamax ont été accrochés par Jeitziner (à droite) et Young Boys. Quand la coupe devient bête noire...* (AP)

Gilbert Facchinetti devra encore attendre avant de compléter son armoire aux souvenirs. La coupe de Suisse continuera, en effet, à faire défaut derrière la vitrine du club neuchâtelois, qui devra se contenter, pour une année encore au moins, de ses deux finales perdues contre Sion et Aarau. Hier soir, Neuchâtel Xamax, en effet, n'a pas réussi à combler la lacune. Dans l'enceinte de la Maladière, il a laissé passer sa chance lors des coups de pied au but, lorsque Beat Sutter expédia son tir, troisième de la série des cinq, largement au-dessus de la cage bernoise. A pleurer. De rage, bien sûr.

La revanche à chaud

Il y a dix jours, en championnat, Young Boys avait quitté Neuchâtel complètement abasourdi. Remonté au-delà du temps réglementaire, alors que l'horloge indiquait la 91e minute, il avait laissé là ses ultimes illusions de titre national.

Hier soir, sur la même pelouse, il a démontré que la leçon avait servi. En évitant de s'offrir à visage découvert face au redoutable rouleau compresseur qu'est Xamax, il repoussa l'échéance au-delà de toutes espérances. Jusqu'au maximum possible. C'est-à-dire jusqu'aux coups de pieds au but, dont on sait qu'ils finirent par lui sourire.

Fatals

Ce match donc s'est joué en dehors du temps effectif de jeu. Plus précisément lors des coups de pied au but. La décision aurait tout aussi bien pu tomber lors du temps réglementaire. Ou au cours des prolongations. En première mi-temps peut-être. Avec un peu de chance. En seconde période ou lors des prolongations plus sûrement. Avec un brin de réussite.

Après une première mi-temps plutôt terne, au cours de laquelle le combat âpre et sans merci, l'emporta plus souvent qu'à son tour sur la réflexion – aucune véritable occasion de but – le match s'emballa véritablement au début de la seconde période. Lei-Ravello, le premier, joua les détonateurs, contraignant Kobel à se convertir

De notre envoyé spécial
Gérard Joris

en héros (50e). Lancée, la partie s'anima dès lors. Pour aboutir à l'ouverture du score par Young Boys. Zuffi, servi par Holmqvist, joua de la lame acérée de son couteau, s'infiltra dans les seize mètres et s'écroula sous le poids de l'intervention coupable du gardien Corminbœuf. Le coup de pied de réparation, tiré par le même Zuffi, permit à Young Boys, venu en constructeur de barricades, d'abuser encore davantage des matériaux à disposition. En vain, bien sûr, puisque Xamax, enfin contraint de puiser abondamment dans son imagination, trouva à son tour l'ouverture onze minutes plus tard. Superbement d'ailleurs. Hermann, au corner, ajusta la tête de Sutter qui remit pour Nielsen en embuscade à trois mètres des buts du jeune Kobel. Le Danois ne pouvait rater l'occasion. Il ne se fit pas tirer l'oreille.

La suite, vous la connaissez. Deux prolongations inutiles, mathématiquement parlant, et des coups de pieds aubut qui le furent moins. Pour Sutter, bien sûr, qui fut le seul à manquer son «onze mètres». Et pour Young Boys, qui passa, presque indécemment, l'épaule. Alors qu'on le croyait mort. Pour l'éternité.

Bien payé

Young Boys, c'est certain, a été bien payé à la Maladière. Il n'a pas pour autant à proprement parler volé sa qualification pour les demi-finales. Son intelligence tactique – qui oserait lui reprocher son attentisme du moment qu'il débouche sur une qualification? – son don total de soi et l'acharnement qu'il mit à repousser au-delà du possible l'échéance fatidique, l'ont propulsé au moment où il n'y croyait plus vraiment en demi-finales.

Xamax, lui, a tout à regretter. Il domina plus souvent qu'à son tour la rencontre mais se montra incapable de concrétiser son avantage. A l'exception de Geiger, souverain en défense et excellent dans ses montées, de Hermann, qu'on vit à nouveau beaucoup, voire de Lei-Ravello, Perret et Sutter, aucun ne parvint à porter véritablement le danger devant les buts de l'autoritaire Kobel. Face à un Young Boys venu cueillir le gros lot en gagne-petit, c'était insuffisant.

Devant 8500 spectateurs

Xamax: Corminbœuf; Geiger; Thévenaz, Fasel; Mottiez (64e Chassot), Perret, Hermann, Lei-Ravello; Sutter, Lüthi (78e Stielike), Nielsen.

Young Boys: Kobel; Conz; Wittwer, Weber, Maissen; Jeitziner, Holmquist, Baumann, Alain Sutter (78e Hänzi); Zuffi, Nilsson (90e Közle).

Buts: 58e Zuffi (penalty) 0-1. 68e Nielsen 1-1.

Notes: Maladière. 8500 spectateurs. Arbitre Martino (Neukirch). Xamax sans Kaltaveridis (suspendu), Urban, Ryf et Van der Gijp (blessés), YB sans Zurbuchen et René Sutter (blessés). Avertissements à Fasel (20e), Maissen (22e), Wittwer (35e).

Les tirs au but

Hermann 1-0, Wittwer 1-1, Lei-Ravello 2-1, Jeitziner 2-2, B. Sutter (par-dessus) 2-2, Weber 2-3, Geiger 3-3, Zuffi 3-4, Nielsen 4-4, Holmquist 4-5.

Les trois autres matches

● **ZURICH - GRASSHOPPER 1-2 (0-0)**

Zurich: Knutti; Landolt; Rufer, Ucella; Kundert (74e Stoob), Thern, Andracchio, Hedinger (78e Salvatore Romano), Bickel; Sahin, Jürg Studer.

Grasshopper: Brunner; Egli; In-Albon, Stutz; Ponte (58e Matthey), Koller, Andermatt, Sforza, Bianchi (58e Pedrotti); Paulo Cesar, Gren.

Buts: 54e Sahin 1-0. 67e Gren 1-1. 75e Ucella (autogoal) 1-2.

Notes: Letzigrund. 8100 spectateurs. Arbitre Schlup (Granges). Zurich sans Lüdi, Berger, Alliata et Schlumpf (blessés). Grasshopper sans de Siebenthal (blessé). Avertissements à Hedinger (40e), Egli (60e), Sahin (88e).

● **BULLE - CAROUGE 0-1 (0-1)**

Bulle: Rademacher; Aubonney; Salvi, Hofer, Rumo; Coria (85e Gomez), Rössli, Sampedro; Raboud (61e Zurkinden), Mitric, Lehnherr.

Etoile Carouge: Pédat; Rotzer; Baggiari, Toth, Dutoit; Brodard (82e Rodriguez), Harder, Walder, Isabella (88e Nogues); Pavoni, Regillo.

But: 16e Regillo 0-1.

Notes: Bouleyres. 2200 spectateurs. Arbitre Philippoz (Sion). Bulle sans Bouzenada (suspendu) et Mora (à l'étranger), Carouge sans Radi (examens) et Roder (blessé). Avertissements à Salvi (54e) et Isabella (78e).

● **LUCERNE - SAINT-GALL 2-4 (1-0, 2-2) a.p.**

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Widmer, Birrer (103e Gmür); Schönenberger, M. Müller, Burri (100e Moser), Mohr, Baumann; R. Müller, Bernaschina.

Saint-Gall: Huwyler; Piserchia; Rietmann, Irizik; Gämperle, Tardelli, Fischer, Hegi, Hengartner (73e Braschler); Metzler, Zwicker (113e Pitsch).

Buts: 11e Mohr 1-0, 76e Gämperle 1-1, 79e Bernaschina 2-1, 81e Piserchia 2-2, 97e Hegi 2-3, 113e Zwicker 2-4.

Notes: Allmend. 7700 spectateurs. Arbitre: Sandoz (Peseux). Lucerne sans Hasler, Marini (blessés), Gretarsson (suspendu), Saint-Gall sans Jurkemik et Alge (blessés).

Tirage aujourd'hui

Dans une soirée consacrée à la coupe de Suisse, l'ultime match des huitièmes de finale (Lucerne - Saint-Gall 2-4) et l'un des trois quarts de finale (Xamax - YB 1-1) sont allés jusqu'aux prolongations, ce dernier même jusqu'aux tirs au but. Young Boys, tenant du trophée, fut plus heureux dans cet exercice s'y imposant 5-4. Dans les deux autres rencontres (Zurich - Grasshopper 1-2) et Bulle - Etoile Carouge 0-1), les visiteurs se sont imposés de justesse.

Ce sont donc Young Boys, Grasshopper, Etoile Carouge et Schaffhouse ou Saint-Gall, qui disputeront les demi-finales, dont le tirage au sort aura lieu aujourd'hui, sur le plateau de la TV romande, dans le cadre de «TJ Midi». Les demi-finales verront donc encore en lice un représentant de LNB. Un deuxième représentant de LNB, Schaffhouse, courra sa chance, mardi prochain, dans l'ultime quart de finale face à Saint-Gall.

Basketball – Play-offs

DEMI-FINALES RETOUR SANS SURPRISE

Ce sera Pully - Champel!

Pully, champion sortant, et Champel n'ont pas laissé planer de doute: les formations de Gary Lawrence et Veceslas Kavedzija sont bien les meilleures du moment en Suisse. Les équipes vaudoise et genevoise ont obtenu leur qualification en deux manches sans laisser l'espoir d'une belle à leurs adversaires. Pully, après s'être imposé 114-108 à l'aller, l'a emporté encore plus nettement à la salle Sainte-Croix, face à Fribourg Olympic, par 102-88, alors que Champel, victorieux samedi dernier par 114-91, s'est imposé devant SF Lausanne, à la Vallée de la Jeunesse, par 114-103.

A la salle Sainte-Croix, on a cru longtemps que Fribourg Olympic était en mesure d'obtenir un troisième match face à Pully, malgré un départ où Olympic était pris à froid. Mais, les Fribourgeois réussirent à renverser la vapeur en première période encore et comptèrent jusqu'à sept points d'avance. A la mi-temps, tout était encore possible (52-51 pour Pully).

Fribourg, crispé, lâchait, cependant assez rapidement du lest en seconde période. Pully comptait jusqu'à 16 points de marge. Mike Stockalper surprit tout le monde par ses incessantes pénétrations. A Fribourg, la paire d'Américains fut décevante.

A la Vallée de la Jeunesse, Champel mit rapidement à la raison un SF Lausanne habilement coaché par Milan Mrkonjic, mais trop handicapé par l'absence de Wiley. Les Genevois prirent rapidement une dizaine de points d'avance et parurent pouvoir la gérer sans trop de problèmes par la suite. Cependant, les Lausannois eurent un sursaut en fin de rencontre, revenant à cinq points (99-104). Mais leur élan fut brisé par deux retours en zone stupides et non forcés.

En bref

● **Fribourg Olympic - Pully 88-102 (51-52)**

Salle Sainte-Croix. 1200 spectateurs. Arbitres: Busset et Werly.

Fribourg Olympic: Fredrick (22), Alt (15), Binz (5), Zahno (2), Runkel (2), Spiegel (15), Thomas (27).

Pully: D. Stockalper (13), Kresovic (4), Reynolds (28), M. Stockalper (22), Reichen, Holmes (25), Girod (10).

Vainqueur à l'aller par 114-108, Pully est qualifié pour la finale.

● **SF Lausanne - Champel 103-114 (54-61)**

Vallée de la Jeunesse. 500 spectateurs. Arbitres: Romano et Bendaya.

SF Lausanne: Buffat (25), Colon, Schaller (12), Girard (8), Mani (4), Bongard, Pouly (5), M. Vine (14), Vucevic (35).

Champel: R. Lenggenhager (18), Murphy (48), Jackson (32), Deforel (14), Brandt, Zorzoli (2), R. Vine.

Vainqueur à l'aller par 114-91, Champel est qualifié pour la finale.

LES JEUNES DANS LEUR ÉLÉMENT

76-A-8804

bonne affaire

Elément grille
32 x 32 cm
2 pièces
6.–
au lieu de 8.–

Elément croix
32 x 32 cm
2 pièces
5.–
au lieu de 6.–

4 joints,
matière synthétique ABS
2.–
au lieu de 3.–

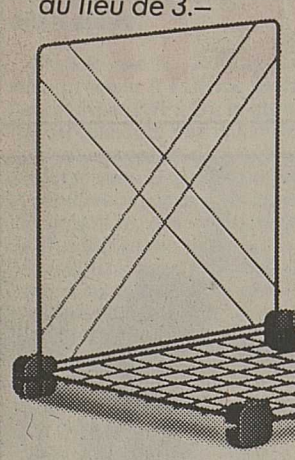

L'étagère moderne SYSTEM RACK, avec éléments treillis. Modulable au gré de vos besoins et de votre fantaisie, à un prix super sympa. Tout ce qu'il faut pour un intérieur jeune, et pour un budget de jeune! Métal verni à chaud, noir, blanc ou chromé.

ABM

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Yverdon · Petit-Lancy

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre

principalement en Valais plusieurs

hôtels, cafés, restaurants, bars, dancings

IMMOB HÔTEL SA
1907 Saxon - Tél. (026) 6 38 40

Nous cherchons pour nos clients

- appartements de 3 à 5 pièces
- villas et maisons à rénover
- terrains pour villas et locatifs

Décision rapide
Paiement comptant
Pour traiter: **D. Lathion**

cogestim sa
maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 77
SVI

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

PROPOSE, RECHERCHE LOGEMENTS DE VACANCES SUISSE - ÉTRANGER
Tél. (039) 51 24 26

A louer à Sion quartier calme et centré

beau 2½ pièces

+ cuisine neuve.
Prise de possession 1.8.1988.
Location Fr. 950.– par mois + charges.
Tél. (027) 23 30 51.

A louer à Sion quartier calme et centré

beau studio neuf

Prise de possession 1.8.1988.
Location Fr. 600.– par mois + charges.
Tél. (027) 23 30 51.

A louer aux Marronniers 9, à Vevey

2 bureaux
1 local 106 m²
1 dépôt 160 m²

Prix très intéressant, disponibles tout de suite.
Tél. (021) 923 54 54.

SPÉCIAL 68 · 88 LA PLANÈTE EN FOLIE

1968 L'entrée des Russes à Prague, les barricades à Paris, les Américains dans le piège vietnamien, le lancement de la minijupe, le record fabuleux de Bob Beamon à Mexico, la TV romande en couleur...
1988 Prague aujourd'hui, être militant 20 ans plus tard, le retour de la minijupe, ces sportifs qui se jouent des records, la TV romande toujours en couleur...
Photos et témoignages à l'appui, l'Illustré fait revivre ces événements dans un numéro spécial de 180 pages. Et dresse le bilan de ces 20 années qui ont changé la face du monde.

Etonnez-vous!
Ne manquez pas ce document exceptionnel!

illustré

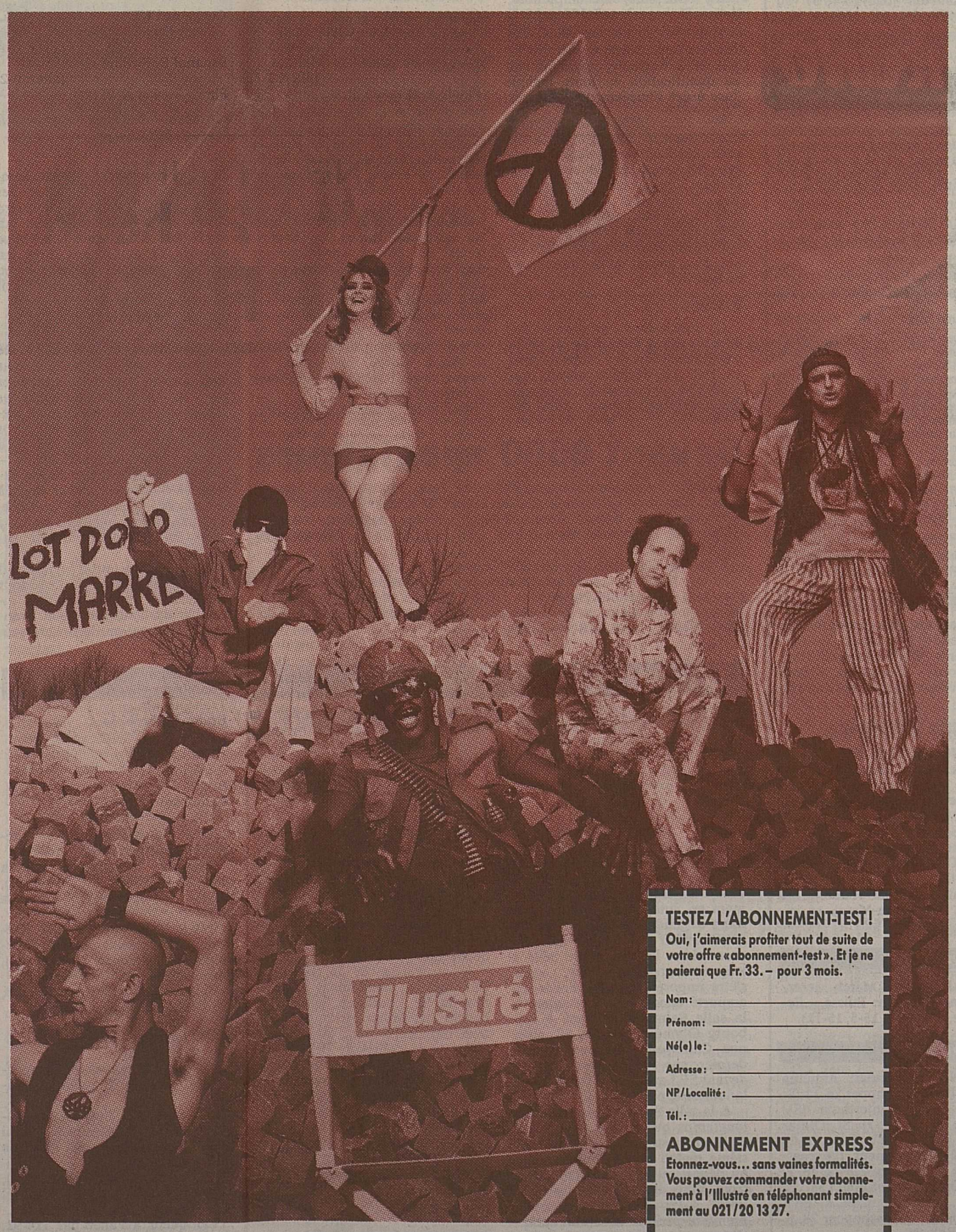

TESTEZ L'ABONNEMENT-TEST!
Oui, j'aimerais profiter tout de suite de votre offre «abonnement-test». Et je ne paierai que Fr. 33.– pour 3 mois.

Nom: _____
Prénom: _____
Né(e) le: _____
Adresse: _____
NP/Localité: _____
Tél.: _____

ABONNEMENT EXPRESS
Etonnez-vous... sans vaines formalités. Vous pouvez commander votre abonnement à l'Illustré en téléphonant simplement au 021/20 13 27.

163007

DS PARTNERS

Football

HONGRIE - ANGLETERRE

Retour de Waddle

L'ailier de Tottenham Chris Waddle a été rappelé dans la présélection anglaise, forte de 23 joueurs, communiquée par Bobby Robson, le manager de l'équipe d'Angleterre, pour rencontrer en match amical la Hongrie, le 27 avril à Budapest.

Robson n'a pas hésité à inclure dans la liste Waddle (27 ans) qui n'a pourtant pas disputé un match complet en équipe première depuis huit semaines. Le joueur de Tottenham avait manqué le match contre la Hollande (2-2) à Wembley le 23 mars dernier suite à une opération d'une hernie.

La présélection anglaise:

Gardiens: Peter Shilton (Derby), Chris Woods (Glasgow Rangers), David Seaman (Queen's Park Rangers).

Défenseurs: Gary Stevens (Everton), Viv Anderson (Manchester United), Kenny Sansom (Arsenal), Stuart Pearce (Nottingham Forest), Tony Adams (Arsenal), Dave Watson (Everton), Mark Wright (Derby), Gary Pallister (Middlesbrough).

Demis: Bryan Robson (Manchester United), Peter Reid (Everton), Gleen Hoddle (Monaco), Steve McMahon (Liverpool), Trevor Steven (Everton), Neil Webb (Nothingham Forest).

Attaquants: Peter Beardsley (Liverpool), John Barnes (Liverpool), Gary Lineker (FC Barcelona), Marx Hateley (Monaco), Tony Cottee (West Ham), Chris Waddle (Tottenham).

PARTICIPEZ AU NF PRONO

COUPES D'EUROPE: LES DEMI-FINALES (RETOUR)

Le Real Madrid en appel!

Seule une grande performance, ce soir au stade Philips d'Eindhoven, permettra à Real Madrid d'accéder pour la dixième fois de son histoire à la finale de la coupe d'Europe des clubs champions. Sevrés de succès dans cette compétition depuis vingt-deux ans, les Madrilènes devront faire appel à toute leur science pour retourner la situation après un match aller (1-1) en demi-teinte.

Dans son fief, PSV d'Eindhoven n'a, depuis le début de la compétition, encaissé aucun but. Obligé d'inscrire au moins un goal pour se qualifier, le Real se heurtera à une défense de fer. Mais cette défense pourrait être handicapée par l'absence de son «patron», Ronald Koeman. Suspendu pour trois matches après ses révélations sur le traitement réservé au Bordelais Tigana en quart de finale, Koeman a déposé un recours qui sera examiné demain matin par les instances de l'UEFA.

Si Koeman ne joue pas, Emilio Butragueño et Hugo Sanchez, le duo d'attaque des Madrilènes, bénéficieront certainement d'une plus large marge de manœuvre en raison de la relative lenteur du remplaçant de Koeman, l'«ancien» Willy Van der Kerkhof. ***«Nous ne devons cependant pas nous jeter aveuglément à l'attaque»,*** prévient Leo Beenhaker, l'entraîneur du Real. ***«Nous devons nous montrer très patients»,*** précise-t-il. Les Hollandais devraient laisser l'initiative aux Espagnols et spéculer sur le jeu de rupture.

Si cette première demi-finale s'annonce très ouverte, la seconde, qui opposera Benfica Lisbonne à Steaua Bucarest, apparaît moins équilibrée. Devant leur public, les Portugais seront largement favoris. Le retour en forme de Fernando Chalana et l'opportunisme de l'ex-Servettien Mats Magnusson confèrent des arguments de poids aux Lusitaniens. Mais Benfica devra cependant se méfier de Hagi, la vedette de Steaua, capable à lui seul de faire pencher la balance.

En coupe des coupes

En coupe des coupes, Ajax Amsterdam, fort de sa victoire 3-0 à l'aller à Marseille, devrait obtenir sa qualification en toute logique face à des Phocéens déjà résignés.

A Bergame face à Malines, l'Atalanta aura une tâche bien plus délicate que les Néerlandais. Battus 2-1 en Belgique, les pensionnaires de série B apparaissent cependant en mesure de renverser la situation. En cas de qualification, les Transalpins entreront dans l'histoire. En effet, jamais une équipe de seconde division n'a disputé une finale européenne.

UEFA

Pratiquement assuré du titre national, le Werder de Brême aura en coupe de l'UEFA les faveurs du pronostic dans son «derby» contre Bayer Leverkusen. Battus 1-0 à l'aller, les Brêmois chercheront le k.-o. d'entrée face à un adversaire qui sera diminué par l'absence de son libero Hörster, blessé.

A Barcelone contre l'Español, le FC Bruges, sans son capitaine Ceulemans indisponible en raison d'une déchirure musculaire, livrera avant tout une bataille défensive afin de préserver l'acquis du match aller (2-0). Décevante en championnat, la formation catalane demeure néanmoins redoutable. N'a-t-elle pas éliminé successivement Borussia Mönchengladbach et les deux «frères» milanais, l'AC de Gullit et l'Inter de Scifo?

Le programme de la soirée

MATCHES RETOUR DES DEMI-FINALES

Coupe des champions:
PSV Eindhoven - Real Madrid (aller: 1-1)
Benfica Lisbonne - Steaua Bucarest (aller: 0-0)
Finale le 25 mai à Stuttgart.

Coupe des coupes:
Ajax Amsterdam - Olympique Marseille (aller: 3-0)
Atalanta Bergame - FC Malines (aller: 1-2)
Finale le 11 mai à Strasbourg.

Coupe de l'UEFA:
Werder Brême - Bayer Leverkusen (aller: 0-1)
Español Barcelone - FC Bruges (aller: 0-2)
Finale les 4 et et 18 mai.

Avec ou sans? *L'absence ou la présence de Koeman (ici de face rayonnant de joie) jouera un rôle important, ce soir, dans la rencontre PSV Eindhoven - Real Madrid.* **(Photo ASL)**

Coupe des champions: les équipes

PSV EINDHOVEN - REAL MADRID

PSV: Van Breukelen; Gerets, Koeman (Willy Van de Kerkhof), Nielsen, Heintze; Vanenburg, Van Aerle, Linskens, Lerby; Kieft, Arnesen.

Real: Buyo; Chendo, Tendillo, Sanchis, Camacho; Michel, Jankovic, Martin Vazquez, Gordillo; Butragueño, Sanchez.

BENFICA - STEAUA BUCAREST

Benfica: Silvino; Jeloso, Dito, Alvaro, Mozer; Elzo, Sheu, Diamantino, Chalana; Magnusson, Rui Aguas.

Steaua: Liliac; Iovan, Petrescu, Bumbescu, Belodedici; Ungureanu, Stoica, Cireasa, Hagi; Lacatus, Balan.

FINALE DE LA COUPE VALAISANNE A TOURBILLON

Bramois - Rarogne ce soir à 20 heures

VERS UNE SURPRISE?

La vingt-deuxième finale de la coupe valaisanne, qui se disputera ce soir au stade de Tourbillon, ne manque pas d'attrait. Elle opposera les deux derniers vainqueurs: Bramois et Rarogne. Deux équipes qui pratiquent un football tourné vers l'offensive.

Sur le papier, l'avantage est au pensionnaire de première ligue. Mais comme le football n'a jamais été une science exacte et que Rarogne balbutie depuis la reprise...

Les protégés de Daniel Bregy, détenteurs du trophée, ont vu s'envoler leurs espoirs de finale. Eveillés grâce à leur premier tour, ceux-ci viennent d'être anéantis par trois revers consécutifs. L'entraîneur haut-valaisan tire un parallèle: ***«L'an dernier, nous avons connu le même problème au printemps; la victoire en coupe valaisanne avait relancé la machine.»*** Inutile de préciser que Bregy espère revivre le même scénario cette saison. ***«Un trophée est toujours bon à prendre.»***

Contrairement à son adversaire, le FC Bramois est encore parfaitement dans le coup en championnat. Marc-André Zurwerra voit dans cette rencontre un excellent test: ***«Cette finale constitue une très bonne préparation préalable pour les échéances des prochaines semaines (Brigue et Fully). En championnat, la pression n'est pas sur nous.»*** Un Bramois qui va se présenter libéré et sans complexe dans son rôle de «petit». Et l'on connaît les attentions de dame coupe pour les benjamins.

Un dernier mot sur le manque d'impact suscité par cette compétition tant auprès des clubs que du public et déploré par les deux entraîneurs finalistes (ils ne sont pas les seuls). Le programme n'y est pas étranger. Les premiers tours se sont déroulés en mai 1987, les demi-finales en août 1987 et la finale en... avril 1988. L'AVF ferait bien de se pencher sur le problème afin d'éviter de voir une prochaine édition débuter au stade des huitièmes de finale, faute d'inscriptions... **Stef**

Avril 1987. *En match de championnat de deuxième ligue, Bramois et Rarogne s'étaient séparés sur le résultat de 0-0. Passeraub (de dos) et Pellaz (de face) doivent s'en souvenir.* **(Photo Mamin)**

Comment ils se sont qualifiés

Bramois	
Tourtemagne - Bramois	0-1
Chamoson - Bramois	1-4
Troistorrents 2 - Bramois	1-7
Bramois - ES Nendaz	5-0
Rarogne	
Orsières - Rarogne	2-10
Rarogne - Vionnaz	6-0
Brigue - Rarogne	3-5
Grimisuat - Rarogne	1-2

Le livre d'or de la coupe

1967	Monthey - Martigny	3-2
1968	Viège - Rarogne	2-1
1969	Sierre - Riddes	2-1
1970	Chalais - Sierre	2-1
1971	Sierre - Riddes	4-2
1972	Vernayaz - Salquenen	1-0
1973	Salquenen - Vernayaz	3-2
1974	Chalais - Ayent	1-0
1975	Ayent* - Steg	3-3
	* vainqueur aux tirs au but	
1976	Ayent - Vouvry	4-0
1977	Naters - Savièse	1-4
1978	Bagnes - Viège	1-2
1979	Ayent - Viège après prolongations	2-1
1980	Savièse - Saint-Maurice	1-0
1981	Savièse - Viège	0-2
1982	Chamoson - La Combe	1-2
1983	Brigue - Bagnes	2-1
1984	Brigue - Lalden	1-0
1985	Lalden - USCM	2-0
1986	Bramois - Sierre	4-0
1987	Rarogne - Vouvry	2-0

SUISSE - ANGLETERRE A LAUSANNE

Des garanties de sécurité

L'organisation à Lausanne du match international Suisse - Angleterre, le 28 mai prochain, pose un certain nombre de problèmes particuliers en raison des incidents toujours possibles avec les supporters britanniques.

Délégué officiel de la Fédération anglaise de football, responsable de la sécurité extérieure, M. Leslie Walker est venu spécialement de Londres hier afin de coordonner son action avec celle des responsables helvétiques.

A la Pontaise, cet officier de police a été reçu par MM. Edgar Obertüfer, secrétaire général de l'ASF, et Georges Suri, président du Lausanne-Sports. Le chef de la police municipale de Lausanne, le commandant Michel Emery, fut le premier interlocuteur de l'émissaire britannique.

Ce dernier constata avec une évidente satisfaction que les installations du stade de la Pontaise offraient un maximum de garanties. Il sera relativement aisé d'isoler les «fans» anglais en leur réservant l'un des blocs d'une contenance de 1450 places debout, côté lac.

Selon M. Leslie Walker, guère plus de cinq à six cents supporters feront le voyage depuis l'Angleterre pour ce match amical. La fédération anglaise a délibérément renoncé à toute demande de billets qui auraient pu être mis en vente sur sol britannique.

Le dispositif prévu par la police lausannoise, en liaison avec la gendarmerie vaudoise, devrait se révéler suffisamment dissuasif pour éviter tout trouble sérieux.

Ce match Suisse - Angleterre, fixé à 17 h 15 le samedi 28 mai, sera précédé, à 14 h 45, d'une rencontre représentative des «moins de 21 ans» entre les deux pays.

Une promotion pour Platini

Michel Platini sera nommé membre de la Commission technique de l'UEFA après le congrès de juin prochain à Munich.

Pendant le prochain championnat d'Europe qui se déroulera en RFA du 19 au 25 juin, Platini rendra visite aux équipes participantes en qualité d'ambassadeur de l'UEFA et de conseiller technique du président, M. Jacques Georges.

En même temps, Platini mènera sa campagne de lutte contre la drogue et le dopage dans le sport. Des panneaux à cet effet seront placés dans les huit stades qui accueilleront les compétitions de l'Euro 1988.

Par ailleurs, le club écossais de Dundee United s'est vu décerner le prix du fair-play de la FIFA, attribué en 1987 pour la première fois, pour «l'attitude exemplaire de ses supporters» à l'occasion de la finale de la coupe de l'UEFA 1987. Bien que le club écossais n'ait pas réussi à combler le retard concédé lors du match aller (0-1), son public avait pris congé de l'équipe suédoise de l'IFK Goeteborg par des ovations.

COUPE DU MONDE 1978

Poursuites judiciaires contre l'organisateur

Des poursuites ont été engagées contre l'amiral Carlos Alberto Lacoste, ancien président par intérim de l'Argentine durant le régime militaire, pour «administration frauduleuse» dans l'organisation de la coupe du monde 1978, apprend-on de sources judiciaires.

URSS. – Championnat de première division. 6e journée: Dynamo Kiev - Kaïrat Alma Ata 1-0. Tchernomorets Odessa - Chakhter Donetsk 1-0. Metallist Kharkov - Torpedo Moscou 1-1. Dniepr Dniepropetrovsk - Spartak Moscou 0-0. Lokomotiv Moscou - Jalguiris Vilnius 2-2. Dynamo Moscou - Nefti Bakou 1-0. Dynamo Tbilissi - Ararat Erevan 1-2. **Le classement:** 1. Zenith Léningrad 6/9; 2. Dynamo Moscou 7/9; 3. Dynamo Kiev et Torpedo Moscou 6/8.

Football

3e ligue

Par Blaise Craviolini

FC CHIPPIS

La bonne affaire!

Dans le groupe 1, la seizième journée a souri au FC Chippis. L'équipe de «Peppino» Goelz, qui a battu péniblement Saint-Nicolas, compte désormais deux points d'avance sur Agarn, défait à Chalais. Les Chalaisards restent ainsi dans le coup pour la promotion. Montana-Crans, en revanche, a perdu toutes ses chances à Viège. Le onze du Haut-Plateau a même essuyé un revers assez humiliant (1-4). En queue de classement, Ayent s'accroche, lui qui a obtenu un remis méritoire à Grône. Varen a également marqué un point sur le terrain de Naters. Quant au FC US ASV, sèchement battu par Termen, sa situation est désespérée. Dimanche prochain, un certain Agarn - Chippis attirera l'attention de tous les observateurs...

Peu de surprises dans le groupe 2, sauf les scores obtenus par Martigny 2 et Bagnes. Les deux équipes ont fêté à leur manière le retour du printemps, en trouvant à huit reprises le chemin des filets! Triste journée donc pour Erde et Ardon. Le chef de file, USCM, a lâché un point sur le terrain du FC La Combe. L'écart avec son poursuivant immédiat, Martigny 2, est désormais de cinq points. Nendaz, vainqueur de Vernayaz, et Vouvry de Saint-Maurice s'installent au troisième rang. Chamoson, en disposant de Saint-Gingolph, se place en embuscade pour les places d'honneur. Semaine importante qui s'annonce, puisque lundi prochain devrait tomber la décision de l'ASF dans le cadre de l'«affaire» Saint-Maurice - Vouvry. Décision sans possibilité de recours ni pour le FC Saint-Maurice, ni pour l'AVF.

Crab et Stef

Groupe 1

CHALAIS - AGARN 1-0 (1-0)

Le coleader freiné

Chalais: G.-P. Mathieu; De Palma; M-A. Perruchoud, Delalay, De Marchi; Trombert, Emery, J-P. Perruchoud; C. Mathieu (46e Galdo, 88e Robyr), De Angelis, J. Mathieu. **Entraîneur:** Bernard Eggel.

Agarn: R. Meichtry; Matter (76e C. Campagniani); H. Fussen, B. Fussen, Locher; M. Campagniani, D. Meichtry, Beney; A. Hugo (72e U. Mathieu), Lagger, B. Mathieu. **Entraîneur:** Daniel Meichtry.

But: 34e J-P. Perruchoud 1-0.

Notes: terrain des Bozons, 250 spectateurs environ. Excellent arbitrage de M. Freddy Philippoz de Sion, qui avertit H. Fussen (84e, jeu dur). **Corners:** 1-6 (1-2). **Absents:** Joël Mathieu et Monnet (suspendus) du côté chalaisard; B. Hugo (raisons professionnelles) du côté haut-valaisan.

Dimanche, dans le choc au sommet du groupe 1, Chalais a rendu service à son voisin géographique. Agarn, qui partageait la tête du classement avec Chippis, se retrouve désormais à deux longueurs de retard. Par la même occasion, le onze de Bernard Eggel a saisi son ultime chance de promotion, si mince soit-elle.

Chalais a parfaitement réussi son affaire. Les joueurs locaux ont conduit les débats à leur guise. A la décharge des visiteurs, reconnaissons cependant que ceux-ci ont porté leur choix tactique sur le contre, arme redoutable au demeurant. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si Chalais a monopolisé le cuir.

Cette partie débuta tambour battant. A la première minute déjà, Hugo, bien servi par Lagger, ajusta un tir qui n'inquiéta pas Guy-Philippe Mathieu. Cent secondes plus tard, Delalay, quelque peu retenu par un défenseur adverse, manqua l'ouverture du score. A la demi-heure, le gardien Meichtry repoussa chanceusement un envoi de Jaurès Mathieu. Sur la reprise de Trombert, Meichtry se signala encore par un arrêt difficile. Ça chauffait devant les buts d'Agarn! Ce que l'on pressentait survint à la 34e minute. Jean-Paul Perruchoud reprit instantanément un centre de Trombert et loba Meichtry, avancé. Une réussite, l'unique de la rencontre, d'anthologie!

Après la pause, Chalais continua à se montrer dangereux. Jaurès Mathieu (49e) et Galdo (54e) faillirent doubler la mise pour leurs couleurs. En fin de match, Agarn fut néanmoins à deux doigts d'égaliser. Sur un splendide coup-franc de Beney (83e), qui semblait s'acheminer dans la lucarne, G-P. Mathieu préserva miraculeusement la victoire des siens. Les Haut-Valaisans avaient déjà levé les bras...

Ainsi, la victoire chalaisarde ne souffre d'aucune discussion sur l'ensemble des 90 minutes. Grâce à ses contres rapidement menés, Agarn a néanmoins apporté sa contribution au spectacle. Déjà pas mal!

Crab

Classement

1.	Chippis	16	11	3	2	46-14	25
2.	Agarn	16	10	3	3	41-19	23
3.	Chalais	16	10	2	4	39-20	22
4.	Montana	16	6	7	3	20-19	19
5.	St-Nicolas	16	5	7	4	25-22	17
6.	Viège	16	7	3	6	29-26	17
7.	Termen	16	7	3	6	33-31	17
8.	Naters	16	5	4	7	31-27	14
9.	Grône	16	3	6	7	22-31	12
10.	Varen	16	4	4	8	20-37	12
11.	Ayent	16	3	3	10	23-40	9
12.	US ASV	16	2	1	13	18-61	5

PROCHAIN WEEK-END

Agarn - Chippis
Ayent - Naters
Grône - US ASV
Montana-Crans - Chalais
Saint-Nicolas - Termen
Varen - Viège

Duel pour un ballon. *L'entraîneur-joueur d'Agarn Daniel Meichtry (à gauche) tente de déborder le capitaine chalaisard Jean-Paul Perruchoud.* **(Photo NF-Crab)**

PRONO NF

Avec le soutien de la maison anthamatten meubles Martigny St-Maurice

LES 10 GAGNANTS!

1.	Christian Lamon, Flanthey	10 tips exacts
2.	Serge Barman, Saint-Maurice	10 tips exacts
3.	Albert Rémondeulaz, Saint-Pierre-de-Clages	10 tips exacts
4.	Jean-Paul Rey, Sion	9 tips exacts
5.	Bertrand Dumoulin, Savièse	9 tips exacts
6.	Charles Zimmermann, Le Bouveret	9 tips exacts
7.	Yvon Gaillard, Orsières	9 tips exacts
8.	Jean-Pierre Chevey, Vercorin	9 tips exacts
9.	Charly Romailler, Granges	9 tips exacts
10.	Gaston Roduit, Vouvry	9 tips exacts

SUPERPRONO

86 points:
Jean-Pierre Chevey, Vercorin.
85 points:
Gaston Roduit, Vouvry.
68 points:
Pierre-Gérard Torrent, Grône.
66 points:
Yvon Gaillard, Orsières.

55 points:
Roger Lugon, Fully;
Albert Rémondeulaz, Saint-Pierre-de-Clages.

54 points:
Serge Barman, Saint-Maurice.

Concours N° 15

1. Brigue - Bramois
2. Fully - Conthey
3. Lalden - Riddes
4. Loèche-La Souste - Sierre
5. Salquenen - Grimisuat
6. Vétroz - Savièse
7. Agarn - Chippis
8. Montana-Crans - Chalais
9. Grône - US ASV
10. Erde - Bagnes
11. ES Nendaz - Vouvry
12. Saint-Maurice - Martigny

Question subsidiaire obligatoire:
combien de buts seront marqués lors de ces douze rencontres?

Groupe 2

LA COMBE - USCM 1-1 (0-1)

Tout le monde est content!

La Combe: R. Dorsaz; G. Frezzato; Jacquier, Reichenbach, W. Dorsaz; Darbellay, Guex (Gay 83e), Cretton; Gabioud (Fleury 75e), Tête, Moret. **Entraîneur:** Freddy Darbellay.

USCM: Salvadore; Rouiller; Tomasino, Bassi, D'Andréa; Mauron, Molina, Beney; Lumière (Cardoso 57e), Défago (Nicoloret 90e), Cachat. **Entraîneur:** Dominique Garrone.

Buts: 14e Cachat 0-1; 47e Moret 1-1.

Notes: stade de l'Espérance, 100 spectateurs environ. Arbitrage de M. Roland Andenmatten de Glis. Avertissements à Gabioud (31e), W. Dorsaz (79e) et Molina (79e réclamations). **Corners:** 4-6 (3-3). Longchamp (armée) et C. Frezzato (blessé) sont absents à La Combe, Garrone (blessé) et Bertella (vacances) à USCM.

Fait spécial: victime d'une fracture du tibia-péroné lors de la rencontre précédente, Dominique Garrone a été hospitalisé. C'est Chervaz qui l'a remplacé pour diriger USCM. Bon rétablissement Dominique!

En remportant un point au stade de l'Espérance, USCM a démontré qu'il n'entendait pas échouer si près du but. Affichant une maîtrise remarquable, parfaitement disposés sur le terrain, les visiteurs ont dominié la majeure partie de la rencontre. Sans parvenir toutefois à prendre un avantage décisif. La Combe a fait mieux que se défendre. Il a même sérieusement bousculé le chef de file en début de seconde période.

Le match nul récompense logiquement la performance des deux équipes.

Dès le coup d'envoi, les débats furent très engagés. Au bénéfice d'une meilleure organisation, USCM dicta le rythme. Par Cachat, les visiteurs trouvèrent l'ouverture sur leur première tentative (14e). Posant très bien son jeu, Collombey aurait pu doubler la mise sur des reprises de Mauron (17e) et de Molina (21e). A cinq minutes de la pause, D'Andréa, absolument seul aux cinq mètres, mit au-dessus la balle du 2-0! La Combe égalisa au début de la seconde mi-temps. Moret, d'un tir soudain, ne laissa aucune chance à Salvadore (47e). Les locaux profitèrent alors d'un quart d'heure de flottement des protégés de Garrone. Trouvant enfin des espaces, ils inquiétèrent l'arrière-garde adverse. Tête rata de peu une superbe action Moret-Gabioud (56e).

Ayant laissé passer l'orage, USCM reprit le jeu à son compte. Molina échoua d'un rien (63e). Sentant le danger, La Combe se replia. Bien regroupés, les gars des hauts de Martigny repoussèrent les derniers assauts adverses.

La Combe se trouve ainsi récompensé d'avoir toujours cru en ses chances. ***«Un point face à Collombey est bon à prendre»,*** soulignait d'ailleurs Darbellay. USCM, par ce résultat, se rapproche encore plus de la deuxième ligue. Dimanche, les joueurs de l'infortuné Garrone ont impressionné par leur maîtrise et leur assurance.

Stef

Classement

1.	USCM	16	12	3	1	37:17	27
2.	Martigny 2	16	9	4	3	48-25	22
3.	Vouvry	16	6	7	3	21-18	19
4.	ES Nendaz	16	8	3	5	27-26	19
5.	Chamoson	16	7	4	5	31-23	18
6.	La Combe	16	7	4	5	25-21	18
7.	Bagnes	16	7	2	7	31-24	16
8.	Erde	16	5	3	8	21-33	13
9.	St-Gingolph	16	4	4	8	23-26	12
10.	St-Maurice	16	4	4	8	23-35	12
11.	Vernayaz	16	3	3	10	19-38	9
12.	Ardon	16	2	3	11	18-38	7

PROCHAIN WEEK-END

Ardon - Saint-Gingolph
USCM - Vernayaz
Erde - Bagnes
La Combe - Chamoson
ES Nendaz - Vouvry
Saint-Maurice - Martigny 2

Mission délicate. *Défago (au centre) a fort à faire entre deux joueurs de La Combe.* **(Photo Gibus)**

TENNIS: TOURNOI DE MONTE-CARLO

« Boum-Boum » fait plouf!

Les années se suivent et se ressemblent pour Boris Becker. Tout comme l'an passé, l'Allemand de l'Ouest, 6e joueur mondial et tête de série N° 3, s'est fait «sortir» hier, dès le second tour du tournoi du Grand Prix de Monte-Carlo, une épreuve dotée de 502500 dollars. L'an passé, «Boum-Boum» Becker était tombé sous les coups de l'Américain Jimmy Arias. Hier, sur le court central, il a subi la loi du Tchécoslovaque Marian Vajda, 46e joueur mondial et vainqueur en trois sets, après deux heures de jeu.

Mené 1 set 0 et 1-4 dans la seconde manche, avec pour toute arme un service «canon», l'Allemand sembla pourtant en mesure de redresser une situation bien compromise lorsque, retrouvant son tennis, il emportait le deuxième set 7-5. Vajda a laissé passer la tempête, réglant ses passings devant un Becker impatient pour réussir le «break» aux 3e et 5e jeux dans l'ultime set, pour l'emporter finalement assez facilement (6-1).

Cette élimination fait bien les affaires du Suédois Mats Wilander, lequel entrevoit déjà, avec la disparition de l'un de ses plus sérieux concurrents dans sa moitié de tableau, les portes de la finale. Premier qualifié pour les huitièmes de finale, le Français Henri Leconte a livré un match sérieux et appliqué face au Tchécolosvaque Tomas Smid.

Par les chiffres

● **MONTE-CARLO. – Tournoi du Grand Prix doté de 502500 dollars. Premier tour du simple messieurs:** Guy Forget (Fr) bat Carl-Uwe Steeb (RFA) 6-3 6-4. Ricki Osterthun (RFA) bat Paolo Cane (It) 4-6 6-4 6-4. Ulf Stenlund (Sue) bat Jérôme Potier (Fr) 6-2 1-6 6-1. Alberto Mancini (Arg) bat Darren Cahill (Aus) 4-6 6-3 6-2.
Deuxième tour: Marian Vajda (Tch) bat Boris Becker (RFA/N° 3) 6-3 5-7 6-1. Henri Leconte (Fr/N° 11) bat Tomas Smid (Tch) 6-4 7-5. Joakim Nystroem (Su/N° 10) bat Michiel Schapers (Hol) 6-3 7-6 (7-1). Tore Meinecke (RFA) bat Emilio Sanchez (Esp) 6-3 6-3.

● **HOUSTON (Texas). – Tournoi du circuit féminin (250000 dollars), 1er tour:** Hu Na (EU) bat Kim Kessaris (EU) 6-3 6-1. Gretchen Magers (EU) bat Rosalyn Fairbank (AS) 6-4 6-2. Mercedes Paz (Arg) bat Wendy White (EU) 6-1 6-2. Amy Frazier (EU) bat Mary-Lou Daniels (EU) 2-6 6-4 6-3. Bettina Fulco (Arg) bat Pam Casale (EU) 6-3 6-3. Melissa Gurney (EU) bat Lori McNeil (EU/N° 3) 4-6 6-2 6-3.

Les classements aux gains

Arrêtés au 18 avril, les classements aux gains des joueurs se présentent comme suit:

● **Messieurs:** 1. Boris Becker (RFA) 385998 dollars. 2. Stefan Edberg (Su) 267805. 3. Mats Wilander (Su) 221915. 4. Yannick Noah (Fr) 180669. 5. Tim Mayotte (EU) 176649. 6. John Fitzgerald (Aus) 133524. 7. Miloslav Mecir (Tch) 131293. 8. John McEnroe (EU) 122250. 9. Andrei Chesnokov (URSS) 122091. 10. Pat Cash (Aus) 110604.

● **Dames:** 1. Martina Navratilova (EU) 354129. 2. Steffi Graf (RFA) 321712. 3. Chris Evert (EU) 174850. 4. Pam Shriver (EU) 170500. 5. Gabriela Sabatini (Arg) 169075. 6. Zina Garrison (EU) 95471. 7. Claudia Kohde-Kilsch (RFA) 89950. 8. Helena Sukova (Tch) 89850. 9. Lori McNeil (EU) 72687. 10. Patty Fendick (EU) 61536.

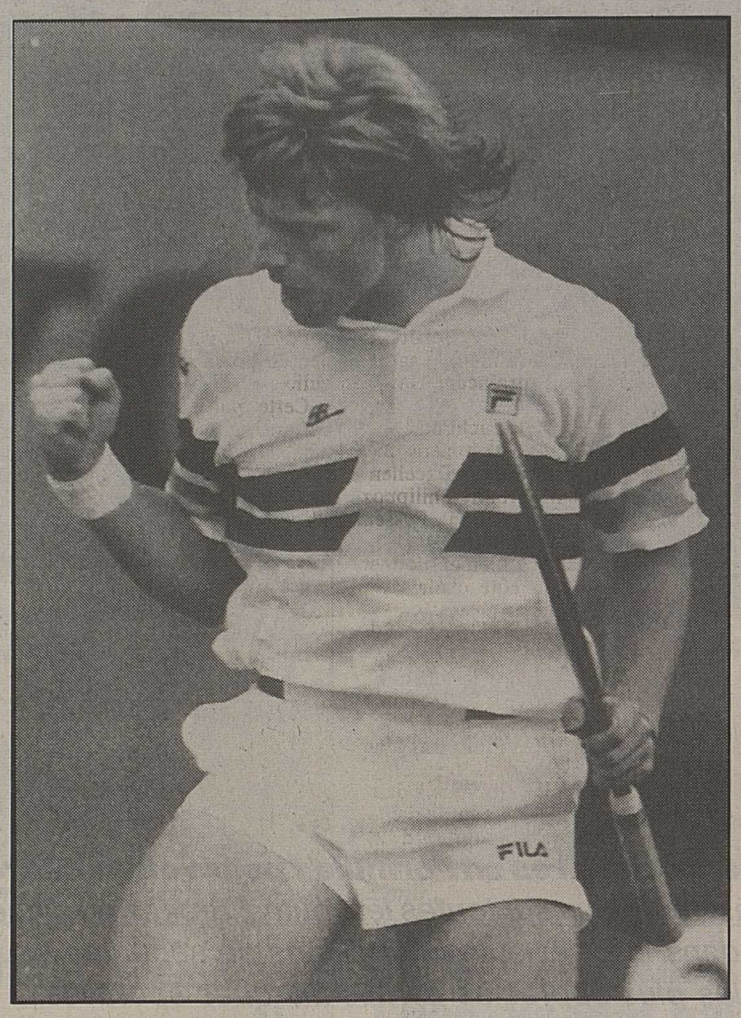

Rage. – *Becker a cru revenir. Mais son impatience lui coûta la défaite.* (AP)

Basketball

Position réaffirmée

Georges Chorafas, le président de la Commission des compétitions nationales (CCN), et Jean Bellotti, le président de la Commission de LNA (CLNA), ont réaffirmé leur position après la décision du Tribunal arbitral de la fédération suisse (FSBA) d'accepter le recours de **Sion WB.** Le club valaisan a exigé que deux équipes soient reléguées en LNB et que deux soient promues en LNA automatiquement.

En attendant le jugement précis du Tribunal arbitral, la CCN a décidé de maintenir le barrage prévu entre le neuvième de LNA, Vernier, et le deuxième de LNB, Reussbühl.

CYCLISME: AUJOURD'HUI GAND-WEVELGEM

Rebonjour les pavés!

Retour sur les pavés. Après la semaine ardennaise, le peloton international retrouvera aujourd'hui les routes des Flandres à l'occasion de la 50e édition de Gand - Wevelgem, retardée cette saison afin d'alléger le calendrier du début du mois d'avril.

Sur un parcours de 275 kilomètres, avec l'ascension de plusieurs petites côtes à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée, notamment le Mont-Kemmel, les routiers-sprinters partiront favoris, avantagés par l'absence de difficultés dans le final. Car, le palmarès en témoigne, rares ont été les hommes parvenant seuls à Wevelgem, une petite bourgade près de la frontière française, où le Hollandais Teun Van Vliet s'était imposé l'an dernier.

Cette fois encore, les hommes de Peter Post, souvent à l'honneur dans cette classique mais en quête cette année de réhabilitation, présenteront plusieurs vainqueurs possibles autour de leur leader, le Belge Eric Vanderaerden, victorieux il y a trois ans mais encore à la recherche d'un succès d'importance cette saison. Ils seront confrontés à plusieurs formations qui ont connu plus de réussite, entre autres l'équipe ADR en pleine euphorie, avec les Belges Dirk Demol, Fons De Wolf et Eddy Planckaert, Superconfex (l'Allemand Rolf Gölz, le Belge Edwig Van Hooydonck), et PDM (les Hollandais Adri Van der Poel et Steven Rooks, le Belge Wim Arras).

Les Belges, qui possèderont l'avantage du nombre dans le peloton de 26 équipes, auront à se méfier en priorité de l'Italien Guido Bontempi, vainqueur de l'épreuve en 1984 et 1986, de l'Irlandais Sean Kelly, du Canadien Steve Bauer, de l'Australien Phil Anderson et du Français Bruno Wojtinek. Des hommes capables de jouer des coudes après le virage de La Panne, où le vent qui souffle vers l'intérieur des terres provoque souvent des bordures difficiles à contrôler.

Sur le plan suisse, cette course marquera la rentrée du Lucernois Erich Mächler, qui a observé une pause au lendemain de Paris - Roubaix. Mächler se mettra certainement au service de Bontempi au même titre d'ailleurs qu'Urs Freuler qui, lui, protégera les desseins de Vanderaerden. Mais en cas d'arrivée au sprint, Freuler peut éventuellement émerger.

RETOUR. – *Erich Mächler a terminé sa pause. Aujourd'hui, il défendra son équipe entre Gand et Wevelgem.* (ASL)

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

Le grand braquet

Le Critérium du Dauphiné fête ses 40 ans. Pour cet anniversaire, le grand braquet a été programmé tant pour cette traditionnelle course par étapes que dans les coulisses.

Grand braquet pour quatorze formations au cours des six étapes dessinées dans le sud-est de la France, d'Avignon où sera donné le départ, le 31 mai, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, à l'arrivée le 5 juin, en passant par huit cols... et grand braquet en Avignon en fête pendant trois jours et où sera disputé, en prélude, le 1er Grand Prix international féminin (le 30) ouvert à quarante des meilleures spécialistes mondiales emmenées par la championne du monde Jeannie Longo, aux prises sur un contre-la-montre de 2,5 km et une course en ligne sur 37,5 km.

Laurent Fignon, Charly Mottet et Ronan Pensec porteront en particulier les chances françaises face notamment au Colombien Luis Herrera, l'Ecossais Robert Millar, le Belge Criquiélion et le Saint-Gallois Niki Rüttimann qui sera certainement le chef de file de l'équipe Weinmann-La Suisse de Paul Köchli.

La seule ombre à ce rendez-vous de soleil demeure la diminution de huit à six des étapes, en raison de la décision de la fédération internationale. ***«C'est un manque d'équité et une injustice,*** a remarqué Marcel Patouillard, le directeur de l'épreuve. ***Les épreuves françaises récoltent la rançon du succès...»*** Mais celui-ci compte bien réintégrer, l'an prochain, le peloton des protégés. Voici les étapes:

Mardi 31 mai: Avignon - Aubenas (107,8 km) et Aubenas - Romans (95,7 km).
Mercredi 1er juin: Romans - Lyon-la-Duchère (181 km).
Jeudi 2 juin: Bourgoin - Annecy (178 km).
Vendredi 3 juin: La Roche-sur-Foron - Chambéry (195,8 km).
Samedi 4 juin: Chambéry - Le Fontanil (154 km).
Dimanche 5 juin: Le Fontanil - Grenbole (83,6 km).

Victoire de Saronni

L'Italien Giuseppe Saronni a remporté la première étape du Tour des Pouilles, disputée sur la distance de 186 kilomètres. Saronni s'est imposé au sprint devant ses compatriotes Maurizio Fondriest et Fabio Roscioli.

Tour des Pouilles. 1re étape (186 km): 1. Giuseppe Saronni (It) 4 h 47'14" (38,958 km/h). 2. Maurizio Fondriest (It). 3. Fabio Roscioli (It). 4. Roberto Gaggioli (It). 5. Maurizio Vandelli (It), tous même temps, suivis du peloton.

Lutte

COUPE ROMANDE JEUNESSE

Domination octodurienne

Ce samedi s'est déroulée à la salle de gymnastique des Dailles de Châteauneuf-Sion, la traditionnelle coupe romande jeunesse qui a connu un énorme succès. Conthey-Lutte avait mis tout en œuvre pour recevoir la relève romande. Il est regrettable que de nombreux clubs de Romandie ne fussent pas à ce rendez-vous printanier. Sur les quatorze clubs que compte la région romande seuls six ont pris part à cette compétition, qui a permis aux jeunes Octoduriens de se distinguer, puisque ceux-ci se sont adjugé le challenge par clubs offert par Louis Bifrare de Muraz-Collombey. A cette prestation, il y a lieu d'ajouter les sept médailles d'or en jeunesse B par Grégory Sarrasin, José Copt, Yvo Suaga, Gaëtan Paccolat, Jacques Héritier, Safet Braimoski et Mirko Silian et sept en jeunesse A par Christophe Evéquoz, Killiann Paccolat, Stéphane Glassey, Frédéric Héritier, Grégory Martinetti, Stéphane Sauthier et Rakip Braimoski. La récolte des médailles s'est avérée fructueuse avec neuf médailles d'argent et sept de bronze.

Cette compétition a donné les résultats suivants:

Jeunesse B

Cat. 23 kg: 1. Gehri Greg, Genève; 2. Wider Thomas, Sense; 3. Mariaux Séb., Illarsaz. **Cat. 26 kg:** 1. Sarrasin Grégory, Martigny; 2. Sarrasin David, Martigny; 3. Acompara Frédéric, Martigny. **Cat. 28 kg:** 1. Bruhlart Patrick, Sense; 2. Zermatten Ludovic, Conthey. **Cat. 30 kg:** 1. Copt José, Martigny; 2. Cretton Patrick, Martigny; 3. Binz Michaël, Sense. **32 kg:** 1. Suaga Yvo, Martigny; 2. Gay Daves, Martigny; 3. Jungo Pascal, Sense. **Cat. 35 kg:** 1. Paccolat Gaëtan, Martigny; 2. Willener Frédéric, Genève; 3. Copt Noël, Martigny. **Cat. 38 kg:** 1. Héritier Jacques, Conthey; 2. Cretton Sébastien, Martigny; 3. Ibraimi Senai, Martigny. **Cat. 41 kg:** 1. Braimoski Safet, Martigny; 2. Giroud J.-Paul, Martigny; 3. Grossrieder Alain, Conthey. **Cat. 45 kg:** 1. Maeder John, Domdidier; 2. Haymoz Eric, Sense; 3. Biolley Eric, Sense. **Cat. 50 kg:** 1. Roggo Adrian, Sense; 2. Kolly Benoît, Sense; 3. Dumas Lionel, Martigny. **Cat. 60 kg:** 1. Cuenet Stéphane, Domdidier; 2. Klaus Norbert, Sense; 3. Jordan Bastien, Martigny. **Cat. 85 kg:** 1. Silian Mirko, Martigny; 2. Martinetti Will., Martigny; 3. Vannay Michel, Illarsaz. **Jeunesse B classement:** 1. Martigny 101; 2. Sense 56; 3. Domdidier, 19; 4. Conthey 15; 5. Genève 14; 6. Illarsaz 8.

Jeunesse A

Cat. 42 kg: 1. Evéquoz Christophe, Conthey. **Cat. 46 kg:** 1. Paccolat Kiliann, Martigny; 2. Sturny Roger, Sense; 3. Aeschlimann, Domdidier. **Cat. 50 kg:** 1. Glassey Stéphane, Martigny. **Cat. 54 kg:** 1. Jenny Heinz, Sense; 2. Berthoud Maurice, Illarsaz; 3. Haymoz Clay, Sense. **Cat. 58 kg:** 1. Héritier Frédéric, Martigny; 2. Silian Youri, Martigny; 3. Nesser Olivier, Genève. **Cat. 63 kg:** 1. Feyer Christophe, Sense; 2. Maeder Alain, Domdidier; 3. Lüthi Reto, Sense. **Cat. 68 kg:** 1. Martinetti Grégory, Martigny; 2. Clauzmann Laurent, Domdidier; 3. Schwaller Andrian, Sense. **Cat. 74 kg:** 1. Sauthier Stéf., Martigny. **Cat. 81 kg:** 1. Braimoski Rakip, Martigny. **Cat. 115 kg:** 1. Buchmann Héribert, Sense. **Classement jeunesse A:** 1. Martigny, 43 points; 2. Sense 35; 3. Domdidier, 17; 4. Illarsaz, 8; 5. Conthey, 6; 6. Genève, 3. **Classement général:** 1. Martigny, 144 points; 2. Sense 91; 3. Domdidier, 36; 4. Conthey 25; 5. Genève 17; 6. Illarsaz 16.

Deux Suisses, dont un Valaisan, sur la route de Séoul

Deux des trois lutteurs suisses sélectionnés pour les championnats d'Europe de lutte libre, à Manchester, n'ont pas laissé passer leur chance. A la grande satisfaction de l'entraîneur national Urs Neyer, tant le jeune Valaisan Pierre-Didier Jollien que le routinier René Neyer ont obtenu le résultat nécessaire (une place parmi les huit premiers) pour poser leur candidature à la sélection pour les Jeux olympiques de Séoul.

La bonne surprise est venue avant tout de Pierre-Didier Jollien, qui participait pour la première fois à des championnats d'Europe et qui a assuré sa huitième place en remportant deux de ses quatre combats. René Neyer, lui, s'était déjà qualifié pour les Jeux de Los Angeles il y a quatre ans. Il a pris la septième place en disposant du Suédois Joakim Stenholm. En revanche, Leonz Küng, le troisième sélectionné, a été éliminé après avoir perdu ses deux premiers combats.

● **MANCHESTER. – Championnats d'Europe de lutte libre. Tour préliminaire: 68 kg:** Fabio Vitrano (It) bat René Neyer (S) aux points (5-4). Neyer bat Alexander Leipold (RFA) aux points (9-6). Attila Podiolsky (Hon) bat Neyer aux points (9-2). **Match pour la 7e place:** Neyer bat Joakim Stenholm (Su) aux points (4-1). **74 kg:** Brunop Bendet (Fr) bat Leonz Küng (S) aux points (12-2). Claudio Tamaduiano (Rou) bat Küng aux points (6-3). Küng éliminé après deux tours. **82 kg:** Pierre-Didier Jollien (S) bat Arno Postma (Ho) aux points (8-4). Laszlo Dvorak (Hon) bat Jollien aux points (5-0). Jollien bat André Verhelst (Be) aux points (5-2). Andrzej Radominski (Pol) bat Jollien aux points (15-0). **Match pour la 7e place:** Cedo Nikolowski (You) bat Jollien aux points (8-0).

Marche

CHAMPIONNATS VALAISANS AU STADE D'ÉPALINGES

Record suisse jeunesse sur 3000 mètres

Selon la tradition entre les clubs romands, les championnats valaisans sur pistes se sont disputés à Epalinges. De bons résultats furent enregistrés, particulièrement dans les catégories jeunesse. En effet, Frédéric Bianchi, de Monthey, a établi un nouveau record suisse sur 3000 m, l'améliorant de plus de 19" (ancien record par lui-même en 15'16" en 1987).

Voici les principaux résultats:

Catégorie hommes, 10000 m: 1. Besse Charly, CM Monthey, 48'51"; 2. Marclay Sylvestre, CM Monthey, 50'01"; 3. abandon Germanier Pierre, Conthey, au 12e tour.

Catégorie vétérans, 10000 m: 1. Marquis Louis, CM Monthey, 54'22"; 2. Welino Niklas, CM Monthey, 59'26"; 3. Disière Michel, CM 13 Etoiles Sion, 1 h 00'23"; 4. Pernatozzi Gaëtano, CM 13 Etoiles Sion, 1 h 00'49"; 5. Gugliemina Charly, CM Conthey, 1 h 03'10"; 6. Derivaz Aristide, CM 13 Etoiles Sion, 1 h 02'15" à un tour.

Catégories dames + féminines juniors, 5000 m: 1. Perrin Laurence, CM Monthey, 28'22"; 2. Brouchoud Claudine, CM Monthey, 31'15"; 3. Zufferey Corinne, CM Monthey, 34'29".

Catégories cadettes A, 5000 m: 1. Michellod Sandra, CM Monthey, 32'11", championne valaisanne.

Cadets A, 5000 m: 1. Bianchi Frédéric, CM Monthey, 25'31"; 2. Marclay Yvan, CM Monthey, 26'37"; 3. Genin Sébastien, CM Monthey, 26'39".

Cadets B, 3000 m: 1. Bianchi Olivier, CM Monthey, 14'55", champion valaisan, meilleure performance suisse.

Ecoliers A, 3000 m: 1. Genet Jérôme, CM Monthey, 18'29"; 2. Germanier Frédéric, CM Conthey, 19'45"; 3. Sammario Michel, CM Conthey, 21'22"; 4. Sammario Pascal, CM Conthey, 21'51".

Ecoliers B, 2000 m: 1. Pasche Cédric, CM Monthey, 12'44"; 2. Sammario David, CM Conthey, 13'49"; 3. Fosserat Joseph, CM Monthey, 15'56".

Ecolières B, 2000 m: 1. Jusufoski Zenepp, CM Conthey, 13'42"; 2. Michaud Joëlle, CM Conthey, 14'13"; 3. Pasche Mireille, CM Monthey, 15'08".

Ecoliers C, 2000 m: 1. Jusufoski Réfic, CM Conthey, 14'56"; 2. Marclay Eric, CM Monthey, 15'64".

Répartition des médailles des championnats valaisans 1988: 1. CM Monthey: or: 8 médailles; argent: 4 médailles; bronze: 4 médailles; **2. CM Conthey:** or: 2 médailles; argent: 3 médailles; bronze: 1 médaille; **3. CM 13 Etoiles Sion:** argent: 1 médaille.

Athlétisme

La satisfaction d'Evangelisti

Le sauteur en longueur italien Giovanni Evangelisti a accueilli avec satisfaction la décision de la Fédération internationale d'athlétisme (FIA) d'annuler définitivement le saut truqué (8 m 38) qui lui avait valu la médaille de bronze aux championnats du monde de Rome en septembre dernier.

La voiture: Ferrari Testarossa.
Le moteur: 12 cylindres, 48 soupapes, 390 ch.
Les pneus: EAGLE VR, de GOODYEAR.

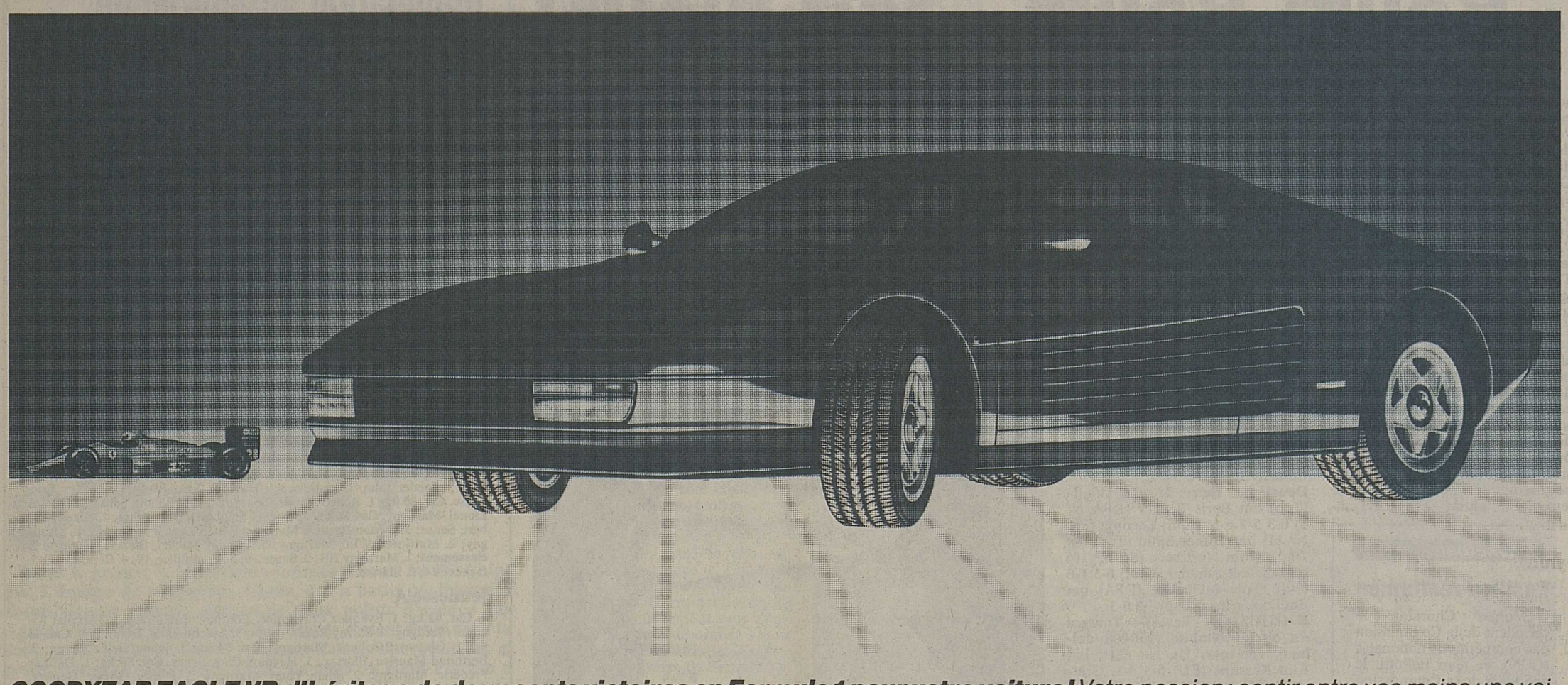

GOODYEAR EAGLE VR: l'héritage de deux cents victoires en Formule 1 pour votre voiture! *Votre passion: sentir entre vos mains une voiture «hautes-performances»! L'engin de vos rêves, fougueux sur toutes les routes, droites ou sinueuses. Nous, Goodyear, nous faisons des pneus qui transmettent toute cette fougue à la route, dans les meilleures conditions de sécurité: les GOODYEAR EAGLE VR. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les GOODYEAR EAGLE VR sont les plus appréciés par les marques sportives!*
Suivez le choix des champions, lorsqu'il s'agit de pneus à la pointe de la performance!
GOODYEAR EAGLE, les seuls pneus couverts par une assurance.

GOODYEAR
JE COMPTE SUR TOI

Invitation à l'exposition Honda.

Venez découvrir le résultat d'une fusion réussie: l'expérience acquise en Formule 1 et les voitures de série. Legend, Prelude, Accord, Civic, CRX et Shuttle, toutes bénéficient de la technologie multi-soupapes, de l'injection électronique et de la suspension à double triangulation. Et vous attendent pour une course d'essai. Et si la chance vous sourit, vous gagnerez peut-être un voyage de rêve pour Hawaii.

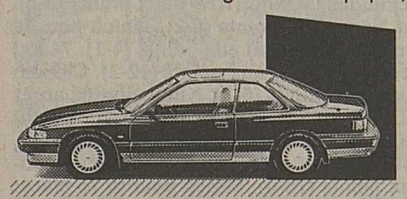
Legend Coupé 2.7i-24

Civic Shuttle EX 1.6i-16/4WD

Prelude EX 2.0i-16/4WS

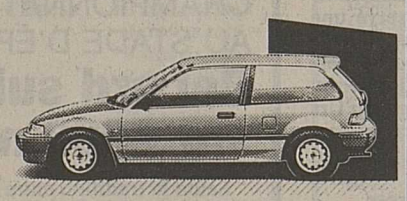
Civic EX 1.6i-16

Accord Sedan DOHC 2.0i-16

CRX DOHC 1.6i-16

Heures d'ouverture:
Jeudi - Vendredi de 9 h à 19 h
Samedi de 9 à 17 h

Du jeudi 21 au dimanche 24 avril

nous vous invitons à venir découvrir la nouvelle gamme HONDA 1988 et partager le verre de l'amitié

BRUTTIN FRERES SA
Garage et Carrosserie
3941 NOES & SIERRE
Tél. 027/55 07 20

Atelier / vente / reprise / échange / crédit / leasing.

VÉHICULES AUTOMOBILES

Attrayant leasing Alfa
Exemple: une Alfa 33 1,7 i.e., neuve, valant Fr. 17 700.– ne coûte
que Fr. 272.– par mois
pour un leasing de 48 mois et 48 000 km.

GARAGE DU MONT - SION
Av. Maurice-Troillet 65 - (027) 23 54 12-20

Agence officielle
Alfa passionne la route

Mazda 323 GT
gris mét., 1983, très bon état 7900.– ou 272.– par mois sans acompte, garantie + expert.
Garage du Nord S.A., Sion
Tél. (027) 22 34 13.
036-674340

A vendre
Toyota Carina 1600
break, 1983, expertisée, très bon état. Fr. 6800.–.
Tél. (027) 31 18 58.
036-057173

A vendre
Pontiac Phoenix V6
mod. 81, 88 000 km, parfait état, expertisée, automatique, radiocassette, toutes options. Fr. 9300.–.
Tél. (027) 86 17 33 midi-soir.
036-057209

A vendre
Porsche 944
modèle 1984, blanche, 50 000 km. Fr. 26 800.–.
Tél. (027) 22 98 45.
036-057232

Garage du Canal Valmaggia Frères S.A., Sion
Occasions
Panda 45, 83
Jetta GLi, 83
Ascona C 1600, 82
R9 TSE, 82
BMW 320 aut., 77
Ritmo 105 TC, 85
R4 TL, 82
Golf GL, 83
Crédits. Garanties. Réparation et vente toutes marques.
Route de Chandoline.
Tél. (027) 31 33 41.
036-674951

Porsche 911 Targa
kitée, 3.3 turbo
expertisée, Fr. 26 900.– ou crédit.
Tél. (037) 61 63 43.

A vendre
Lada 1300 S
40 000 km, équipement été-hiver, Fr. 2800.–.
Renault 4 TL
80 000 km, Fr. 3500.–.
Mazda 626
90 000 km, Fr. 3000.–.
Opel Kadett 1200 break
très bon état, Fr. 3900.–.
Toyota Carina 1600
Fr. 4000.–.
Fiat Ritmo 85 S
60 000 km, Fr. 4600.–.
Audi 100 Avant 5 E
1980, Fr. 4600.–.
Ford Escort 1.3 GL
options, Fr. 6000.–. Expertisée du jour.
Tél. (027) 86 31 25 -86 34 07 midi et soir.
036-674900

A vendre
Alfetta GTV
1981, Fr. 10 500.–
BMW 323i
5 vitesses, 1981, Fr. 10 000.–
Peugeot 305
1981, Fr. 5500.–
Mitsubishi Colt
1980, Fr. 3800.–
Datsun Bluebird
1980, Fr. 3600.–
Land Rover Agricole
1973, Fr. 6000.–
Saab 900
1981, Fr. 6500.–
Garage du Relais Nendaz
Tél. (027) 88 26 52.
036-304368

Bétaillères occ.
div. marques
Tél. (028) 46 56 87

A vendre
Opel Kadett GSi
1985, 49 000 km. Prix à discuter.
Tél. (027) 55 32 09.
036-435543

Bus Subaru E 10 Wagon 4WD
exp., Fr. 9800.– ou Fr. 230.– par mois.
Tél. (037) 61 63 43.
17-614593

Opel Senator
1984, Fr. 10 800.–, Fr. 254.– par mois.
Tél. (037) 62 11 41.
17-614595

A vendre
Opel Kadett
1,6, 4 portes, révisée, 78, bas prix
Mazda 323 GLS
break, 82, très soigné.
Véhicules expertisés et garantis.
Garage du Muzot
3968 Veyras
Tél. (027) 55 12 25.
36-2890

NOUVELLE CITROËN
BX

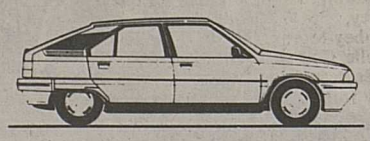

Le Diesel que rien n'arrête.

Economique à la consommation, prompte au démarrage (de 0 à 100 en 15,5 s.) et quasi inaudible, la nouvelle BX Diesel fonce sans problème en tête du marché et à travers l'Europe entière. Quand passez-vous l'essayer?

Financement et leasing par Citroen Finance.
Agent Sion - Hérens - Conthey

Couturier sa
Garage de Tourbillon
SION
Tél. 027/22 20 77 - 22 27 08

Agents locaux:
Garage Freddy Moix, Sion
Rte de Bramois, tél. (027) 31 48 38
Garage Stop, Masoch & Salina
Saint-Léonard, Tél. (027) 31 22 80

CITROËN

Autolocation Utilitaires **Hertz** No 1
Montana-Crans ***027/41 33 10***
Sion ***027/22 37 42***
Verbier ***026/7 75 53***
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique – tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

JOURNÉE DE L'ASSOCIATION VALAISANNE DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Gymnastique et agrès: niveau en hausse...

Telle est au terme de cette première journée de concours la constatation du collège de juges, tant en gymnastique qu'aux agrès.

Très bien organisée par Sion Fémina, cette journée des individuelles a permis de se rendre compte que la gymnastique à l'AVGF se porte à merveille.

Mme Josiane Papilloud, présidente de l'AVGF, entourée des membres du comité cantonal ainsi que de M. Louis Maurer, ministre des sports de Sion, ont honoré de leur présence cette manifestation sportive.

Avant la distribution des médailles par la championne olympique des handicapés, Françoise Jacquérioz, et la proclamation des résultats, des démonstrations d'individuelles GRS de Sion Fémina et d'un groupe d'actives de Grimisuat ont permis au public d'apprécier un autre aspect de la gymnastique.

Félicitations aux responsables de branches, aux monitrices(teurs) et à toutes les gymnastes.

Toutes les médaillées de cette journée sont réunies pour la photo souvenir.

Gymnastique

Test pupillettes AVGF: 1. Carron Emmanuelle, Martigny-Aurore, 9,60; 2. Rebord Marine, Martigny-Aurore, 9,45; 3. Droz Caroline, Martigny-Aurore, 9,35; 4. Pellaud Anne, Martigny-Aurore, 9,20; 5. Gabioud Laure, Martigny-Aurore, 9,15; 6. Gabioud Séverine, Martigny-Aurore, 9,10.

Test 1 jeunesse: 1. Genetti Sophie, Sion Fémina, 18,70; 2. André Yasmine, Sion Fémina, 18,70; 3. Buhlmann Laetitia, Sion Fémina, 18.30; 4. Schneider Nathalie, Martigny-Aurore, 17,25; 5. Boretty Christel, Martigny-Aurore, 16,90.

Test 2 jeunesse: 1. Mermod Séverine, Conthey, 19,15; 2. Hiroz Valérie, Chalais, 18,60; 3. Rudaz Barbara, Chalais, 18,45; 4. Coppey Magalie, Conthey, 18,30; 5. Vaudan Anne-Laure, Chalais, 18.30.

Test 3 jeunesse: 1. Zurbriggen Carmen, Sion Fémina, 28,60; 2. Menoud Sophie, Pont-de-la-Morge, 28,05; 3. Nançoz Miranda, Pont-de-la-Morge, 28,00; 4. Burgener Carine, Pont-de-la-Morge, 27,99; 5. Schenkel Monique, Pont-de-la-Morge, 27,85.

Test ASGF 1: 1. Torrent Marlène, Pont-de-la-Morge, 9,05; 2. Balet Sandrine, Pont-de-la-Morge, 9,00; Richard Stéphanie, Conthey, 9,00; 4. Sanchi Viviane, Saint-Maurice, 8,95; 5. Canistra Josy, Sion Fémina, 8,90; Perruchoud Laure, Chalais, 8,90; Joris Arianne, Sion Fémina, 8,90; Favre Christelle, Leytron, 8,90; Manini Illona, Conthey, 8.90.

Test 2 ASGF: 1. Germanier Sylvie, Conthey, 18,50; Udry Josette, Conthey, 18,50; 3. Martin Claire, Chamoson, 18,10; 4. Zufferey Nadine, Chalais, 18,00; Luyet Stéphanie, Conthey, 18,00.

Test 3 ASGF: 1. Buchard Fabienne, Leytron, 28,25; 2. Charbonnet Annick, Chalais, 27,50; 3. Pommaz Sabine, Chamoson, 27,45; 4. Denis Christine, Leytron, 26,60; 5. Coudray Cathy, Leytron, 26,40.

Test 4 ASGF: 1. Minitti Nicole, Conthey, 36,85; 2. Arrigoni Nathalie, Leytron, 36,35.

Libre: 1. Pellaud Sophie, Martigny-Aurore, 9,05; 2. Minitti Nicole, Conthey, 8,90; 3. Zurbriggen, Carmen, Sion Fémina, 8,75; 4. Fasani Monica, Sion Fémina, 8,45; 5. Udry Séverine, Conthey, 8,15.

Agrès

Agrès test 1: 1. Droz Caroline, Martigny-Aurore, 36,60; 2. Dipinto Nathalie, Sion Culture-Physique, 36,30; 3. Vuille Dominique, Sion Culture-Physique, 36,10; Bridy Sarah, Savièse, 36,10; 5. Colataynd Sandra, Monthey, 35,00; Chambovey Laurence, Collombey-Muraz, 35,00.

Agrès test 2: 1. Fumeaux, Yasmina, Conthey, 36,40; 2. Duay Murielle, Martigny-Aurore, 36,30; Pommaz Annouck, Monthey, 36,30; Vouilloz Laurence, Collombey-Muraz, 36,30; 5. Clausen Christelle, Collombey-Muraz, 35,90.

Agrès test 3: 1. Lonfat Anne, Collombey-Muraz, 37,60; 2. Barman Sylvie, Saint-Maurice, 37,40; 3. Fortini Sophie, Collombey-Muraz, 36,40; 4. Laurencet Elisabeth, Monthey, 36,30; 5. Zuchuat Marika, Monthey, 36,00.

Agrès test 4: 1. Droz Alexandra, Martigny-Aurore, 37,00; 2. Gay Stéphanie, Martigny-Aurore, 36,10; 3. Monnet Géraldine, Martigny-Octoduria, 36,00; 4. Sutter Alexandra, Conthey, 35,50; 5. Primaz Nicole, Martigny-Octoduria, 35,10.

Agrès test 5: 1. Tacchini Sandra, Savièse, 34,90; 2. Délez Murielle, Martigny-Octoduria, 34,70; 3. Varone Erika, Savièse, 34,30; 4. Flaction Maude, Conthey, 34,20; 5. Longchamp Nathalie, Martigny-Aurore, 32,70; 6. Jacquérioz Séverine, Martigny-Aurore, 32,00.

Agrès test 6: 1. Lattion Emmanuelle, Collombey-Muraz, 38,10; 2. Emery Isabelle, Collombey-Muraz, 36,00; 3. Miserez Nathalie, Collombey-Muraz, 35,60; 4. Hanser Claudine, Grimisuat, 34,60.

Eliminatoire à Monthey

Les 28 et 29 mai aura lieu, à Monthey, l'une des cinq épreuves éliminatoires du championnat de Suisse de gymnastique rythmique sportive (GRS).

Depuis quelques mois déjà, différentes commissions, présidées par M. Roland Maire, travaillent à la réussite de cette fête qui accueillera des gymnastes de toute la Suisse.

ATHLÉTISME: OUVERTURE DE LA SAISON

Beau succès pour une première

Animation inhabituelle samedi après-midi au stade des Plantys de Vétroz où, pour la première fois de son existence, la SFG locale organisait un meeting d'athlétisme officiel pour la jeunesse. Près de 200 concurrents s'affrontèrent sur les quatre couloirs de la piste en «synthétique» de 150 m ou sur les installations avoisinantes. L'organisation sans faille est à mettre au compte des compétents organisateurs et de leur «maître de cérémonie» Pierre-Michel Venetz. La présence des autorités communales venues apporter leur soutien constitue également un réel encouragement.

La communauté d'athlétisme du Valais central avait annoncé cette manifestation comme essai pour le championnat de Suisse interclubs pour les concours multiples en catégories écolières A et B. Cette splendide manifestation a marqué le début de la saison d'athlétisme en plein air dans notre canton. Espérons que d'autres «petits» clubs suivent l'exemple vétrozain et prennent le relais pour ces épreuves qui ne nécessitent nullement une infrastructure luxueuse.

B.V.

Cadettes B 1974-1975

Poids, 3 kg: 1. Lamon Ginette, CA Sion, 9 m 83; 2. Cina Kerstin, DSG Siders, 8 m 05; 3. Buchard Sylvie, CA Sion, 7 m 79.

80 m haies: 1. Buchard Sylvie, CA Sion, 16"56; 2. Gaillard Stéphanie, Ardon, 17"34; 3. Lamon Ginette, CA Sion, 17"53.

Hauteur: 1. Buchard Sylvie, CA Sion, 1 m 43; 2. Crisinel Fabienne, CA Sion, 1 m 35; 3. Gaillard Stéphanie, Ardon, 1 m 30; Mariéthoz Alexandra, CA Sion, 1 m 30; Mariéthoz Sonia, CA Sion, 1 m 30.

100 m: 1. Lamon Ginette, CA Sion, 14"27; 2. Jean Rachel, CA Sion, 14"29; 3. Mariéthoz Sonia, CA Sion, 14"50.

Javelot, 600 g: 1. Cina Kerstin, DSG Siders, 20 m 00; 2. Disière Magali, SFG Vétroz, 14 m 70; 3. Papilloud Anne-Chantal, SFG Vétroz, 14 m 24.

Ecolières A 1976-1977

80 m: 1. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 11"72; 2. Rouiller Murielle, CABV Martigny, 12"13; 3. Cotter Valérie, ES Ayent, 12"42.

Poids: 1. Cotter Valérie, ES Ayent, 6 m 68; 2. Perissutti Cathy, SFG Vétroz, 6 m 12; 3. Monnet Christelle, SFG Vétroz, 6 m 08.

Hauteur: 1. Pellissier Valérie, CABV Martigny, 1 m 35; 2. Cotter Valérie, ES Ayent, 1 m 30; 3. Travaletti Eliane, CA Sion, 1 m 30.

60 m haies: 1. Wuilloud Sandra, SFG Vétroz, 13"24; 2. Rouiller Murielle, CABV Martigny, 13"24; 3. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 13"34.

Longueur: 1. Perraudin Sandrine, CABV Martigny, 4 m 20; 2. Wuilloud Sandra, SFG Vétroz, 4 m 08; 3. Lehmann Anne-Laure, CA Sierre, 3 m 99.

Balle 200 g: 1. Monnet Christelle, SFG Vétroz, 29 m 84; 2. Perussitti Cathy, SFG Vétroz, 25 m 96; 3. Bider Nathalie, CA Sion, 25 m 94.

Ecolières B 1978

80 m: 1. Coudray Stéphanie, SFG Vétroz, 13"10; 2. Darbellay Christelle, CABV Martigny, 13"44; 3. Lamon Christine, CA Sion, 13"55.

60 m haies: 1. Coudray Stéphanie, SFG Vétroz, 14"76; 2. Leyat Véronique, SFG Vétroz, 15"64; 3. Balet Loriane, CA Sion, 17"94.

Longueur: 1. Coudray Stéphanie, SFG Vétroz, 3 m 54; 2. Roten Yasmine, CA Sion, 3 m 47; 3. Chavez Monika, SFG Vétroz, 3 m 27.

Poids: 1. Hubert Laetitia, SFG Vétroz, 4 m 42; 2. Darbellay Christelle, CABV Martigny, 4 m 29; 3. Lamon Christine, CA Sion, 4 m 27.

Balle 200 g: 1. Roten Yasmine, CA Sion, 15 m 56; 2. Darbellay Christelle, CABV Martigny, 14 m 84; 3. Balet Loriane, CA Sion, 13 m 96.

Hauteur: 1. Hubert Laetitia, SFG Vétroz, 1 m 15; 2. Coudray Stéphanie, SFG Vétroz, 1 m 10; 3. Darbellay Christelle, CABV Martigny 1 m 10.

Ecolières A 1976-1977

Tétrathlon: 1. Cotter Valérie, ES Ayent (12"42, 6,68, 1,30, 3,85) 231 points; 2. Wuilloud Sandra, CAVC Vétroz (12"48, 5,56, 1,20, 4,08), 216; 3. Bayard Rilana, DSG Siders (13"40, 6,00, 1,25, 3,55) 202.

Interclubs multiples: 1. CA Valais central, 924 points.

Ecolières B 1978-1979

Tétrathlon: 1. Coudray Stéphanie, CAVC Vétroz (13"10, 4,19, 1,10, 3,54), 171 points; 2. Hubert Laetitia, CAVC Vétroz (13"65, 4,42, 1,15, 3,13), 162; 3. Lamon Christine, CAVC Sion (13"55, 4,27, 1,05, 3,13), 152.

Interclubs multiples: 1. CA Valais central, 743 points.

Cadets B 1973-1974

100 m: 1. Alvarez Georges, CA Sion, 12"23; 2. Bender David, CA Sion, 12"54; 3. Boli Honda, CA Sion, 12"72.

Poids 5 kg: 1. Alvarez Georges, CA Sion, 10 m 24; 2. Sermier David, CA Sion, 8 m 92; 3. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 8 m 40.

Hauteur: 1. Boli Honda, CA Sion, 1 m 55; 2. Daven Sébastien, SFG Vétroz, 1 m 50; 3. Lattion Raphaël, CA Sion, 1 m 45.

100 m haies: 1. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 17"19; 2. Sermier David, CA Sion, 17"68; 3. Zumthurm David, CA Sion, 20"69.

Javelot 600 g: 1. Fort Pierre-Alain, CA Sion, 27 m 50; 2. Alvarez Georges, CA Sion, 27 m 24; 3. Mariéthoz Cédric, CA Sion, 26 m 46.

Ecoliers A 1975-1976

80 m: 1. Roh François-Xavier, SG Conthey, 10"91; 2. Barras J.-Philippe, CA Sierre, 11"47; 3. Normand Christophe, SFG Vétroz, 11"54.

Poids: 1. Gonzalez Guillermo, CA Sion, 7 m 05; 2. Bourquin Frédéric, SFG Vétroz, 7 m 00; 3. Borgeat Cédric, CA Sierre, 6 m 83.

80 m haies: 1. Roh François-Xavier, Conthey, 15"64; 2. Barras J.-Philippe, CA Sierre, 16"41; 3. Sierro Nicolas, CA Sion, 16"99.

Hauteur: 1. Franzetti P.-Yves, CABV Martigny, 1 m 49; 2. Barras J.-Philippe, CA Sierre, 1 m 35; 3. Gonzalez Guillermo, CA Sion, 1 m 35.

Javelot 600 g: 1. Arnold Michaël, DSG Siders, 27 m 10; 2. Borgeat Cédric, CA Sierre, 24 m 22; 3. De Girolamo Cosimo, DSG Siders, 22 m 84.

Ecoliers B 1977

80 m: 1. Providoli David, DSG Siders, 12"03; 2. Bayard Philippe, DSG Siders, 12"10; 3. Normand Cédric, SFG Vétroz, 12"51.

Hauteur: 1. Bayard Philippe, DSG Siders, 1 m 40; Normand Cédric, SFG Vétroz, 1 m 25; 3. Delaloye Frédéric, Ardon, 1 m 20.

Longueur: 1. Normand Cédric, SFG Vétroz, 3 m 66; 2. Bayard Philippe, DSG Siders, 3 m 58; 3. Providoli David, DSG Siders, 3 m 56.

Balle 200 g: 1. Sanchez Jimmy, CABV Martigny, 30 m 32; 2. Neuwerth Ralph, SFG Vétroz, 28 m 60; 3. Normand Cédric, SFG Vétroz, 27 m 64.

60 m haies: 1. Normand Cédric, SFG Vétroz, 13"33; 2. Delaloye Frédéric, Ardon, 13"77; 3. Bérard Sébastien, Ardon, 14"12.

Poids: 1. Bayard Philippe, DSG Siders, 6 m 16; 2. Normand Cédric, SFG Vétroz, 5 m 83; 3. Providoli David, DSG Siders, 5 m 80.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE SIERRE

Championnat valaisan artistique par équipes et finale aux engins à Sierre

Ce traditionnel championnat s'est déroulé dans les meilleures conditions grâce au cadre idéal qu'offre la salle omnisport de notre cité du soleil. Les quelque 150 concurrents et concurrentes ont fait preuve d'une sportivité, d'un esprit combatif et d'une discipline exemplaires. Dans un autre domaine, la taxation à tous les niveaux n'a donné lieu à aucune contestation. Tout ceci est une preuve irréfutable d'une infrastructure parfaitement mise en place et au point.

Concours par équipes

En catégorie A, les filles d'Uvrier n'ont pu être délogées de leur place de leader, suivies par celles de 13 Etoiles Sion. En catégorie B, c'est 13 Etoiles Sion qui se maintient en première place.

Chez les garçons catégorie A, Naters a dû céder sa place aux amis gymnastes 13 Etoiles de Sion, alors qu'en catégorie B, Leuk-Susten est remplacé par Gampel en tête de classement.

Finale aux engins

Avec la présence de Béatrice Rossier et Stéphanie Nanchen, toutes deux d'Uvrier, il restait peu de chance aux autres concurrentes d'accéder aux places d'honneur. Malgré cela, ces dernières se défendirent avec honneur avec des prestations où la qualité ne laissait rien à désirer.

Chez les gymnastes masculins, Silvio Borella de Sion domina à nouveau tous les concurrents, sauf aux anneaux et aux barres parallèles où il céda deux fois la place d'honneur à Urs Kuonen de Ried-Brigue. Norbert Schwery de Naters et Alain Kohlbrenner de Gampel, parvinrent également à se faufiler dans le haut du classement.

Dimanche prochain 24 avril à Naters, tous nos artistiques pourront confirmer leurs prestations à l'occasion de la fête cantonale.

Classement par équipes

Catégorie hommes A: 1. AG 13 Etoiles 1, 146,40 points; 2. Naters 1, 134,45; 3. Gampel 1, 131,80.

Catégorie hommes B: 1. Gampel 2, 161,15 points; 2. AG 13 Etoiles 2, 160,20; 3. Sierre 1, 157,60; 4. Susten 1, 157,10; 5. Etoile Conthey, 155,40.

Catégorie hommes mixtes B: 1. Sierre-Sion-Gampel, 140,90 points.

Finale par engin : féminin

Saut: 1. Rossier Béatrice, Uvrier, 18, 650; 2. Nanchen Stéphanie, Uvrier, 17,600; 3. Crittin Carole, AG 13 Etoiles, 16,950; 4. Borella Kalinka, AG 13 Etoiles, 16,750; 5. Fasolato Emmanuelle, AG 13 Etoiles, 16,600.

Barres ass.: 1. Rossier Béatrice, Uvrier, 18,150; 2. Nanchen Stéphanie, Uvrier, 17,550; 3. Crittin Carole, AG 13 Etoiles, 16,800; 4. Heldner Katja, Viège, 16,700; 5. Borella Kalinka, AG 13 Etoiles, 16,650.

Poutre: 1. Rossier Béatrice, Uvrier, 18,900; 2. Nanchen Stéphanie, Uvrier, 17,700; 3. Fasolato Emmanuelle, AG 13 Etoiles, 15,750; 4. Carrupt Joëlle, AG 13 Etoiles, 15,650; 5. Borella Kalinka, AG 13 Etoiles, 15,600.

Sol: 1. Rossier Béatrice, Uvrier, 18,300; 2. Nanchen, Uvrier, 18,150; 3. Margelisch Sarah, Uvrier, 16,900; 4. Studer Lorainne, Uvrier, 16,350; 5. Carrupt Joëlle, AG 13 Etoiles, 15,800.

Résultats individuels

Catégorie introduction garçons: 1. Nessier Pascal, Ried-Brigue, 51,40; 2. Lossutta Olivier, TV Naters, 51,20; 3. Salzmann André, Ried-Brigue, 49,10; 4. Kampfen Alexander, Ried-Brigue, 48,70; 5. Marotta Stefan, STV Gampel, 48,40.

Volleyball

Championnat de Suisse des sociétés catholiques de gymnastique féminine

Durant le week-end des 23 et 24 avril, une animation toute particulière va régner dans la cité industrielle du Haut-Valais à l'occasion de la quatorzième édition du championnat de Suisse de volleyball des sociétés catholiques de gymnastique féminine. Au total, soixante-trois équipes de huit actives (plus de 500 participantes), seront de la partie. Au programme figureront 250 rencontres qui seront disputées samedi et dimanche dans les différentes halles et places de jeux mises à disposition (au total dix emplacements ont dû être prévus).

Dimanche, les premières rencontres sont déjà prévues pour 7 h 30 alors que la proclamation des résultats aura lieu à 16 h 45. Relevons en passant qu'un collège de trente juges-arbitres a dû être «mobilisé» pour encadrer l'ensemble de la manifestation. MM

Tir

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES

Vers un nouveau record?

Les beaux jours revenus, les tireurs ont fourbi leurs armes pour une nouvelle saison. Les entraînements font le plein des adeptes qui se préparent pour la première grande compétition: les championnats de groupes aux trois distances 25, 50 et 300 mètres.

Si les tireurs au pistolet brillent d'une façon toute particulière en augmentant sans cesse leurs groupes sur le plan suisse, leurs grands frères à 300 mètres semblent marquer le pas après avoir établi un nouveau record il y a deux ans.

Le moment est venu de resserrer les rangs en faisant une réclame et surtout en invitant les «tièdes» à y participer.

Le quota de qualification pour le second tour se fait sur la base des groupes inscrits au premier tour dans les trois régions, Haut, Centre, Bas.

Si, pour le Haut, le plein des groupes sera certainement atteint, il n'en est pas de même pour le Bas et surtout le Centre.

Le Chablais améliore petit à petit sa participation au programme B surtout, il grignote chaque année un groupe au Centre. C'est dans cette région que la participation stagne. Pas ou peu de nouveaux groupes au programme B où plusieurs sections n'ont même pas un groupe.

Alors, tireurs du Centre, un effort si vous ne voulez pas voir vos effectifs fondre comme neige. Le contact personnel est le garant d'une bonne participation, alors tous les tireurs au travail et au pas de tir le week-end prochain.

Un nouveau record, oui, mais seulement à cette condition...

L'ouverture des stands le vendredi soir déjà devrait inciter chacun à y participer avec, à la clé, pour des résultats de 65 et 85 et au-dessus, une belle distinction.

Ce premier tour devrait être la fête du tir comme le tir en campagne. Alors tous aux stands.

Places de tir pour le premier tour avec les sociétés affiliées

	300	50	25	
Ayer	X			Vissoie, Saint-Jean, Grimentz, Ayer
St-Léonard	X			Uvrier, Chalais, Grône, Granges, Lens, Chermignon, Saint-Léonard
Sierre	X	X		Chippis, Muraz, Veyras, Miège, Venthône, Mollens, Randogne, Montana
Chamoson	X			Leytron, Saillon, Riddes, Isérables, Saxon, Chamoson
Evolène	X			Saint-Martin, Euseigne, Les Haudères, Hérémence, Vernamiège, Evolène
Sion	X	X	X	Les Agettes, Vex, Bramois, Sion
Savièse	X	X		Grimisuat, Ayent, Savièse
Vétroz	X	X		Ardon, Conthey, Nendaz, Pont-de-la-Morge , Vétroz
Bouveret	X	X		Saint-Gingolph, Evouettes, Vouvry, Vionnaz, Torgon, Bouveret
Châble-Croix	X	X	X	Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrents, Val-d'Illiez, Champéry, Vérossaz, Saint-Maurice
Martigny	X	X	X	Vernayaz, Bovernier, Martigny-Combe, Charrat, Fully, Salvan, Finhaut, Martigny
Bagnes	X	X		pour toutes les sociétés de l'Entremont

MAZDA 323 GT TURBO

Ames sensibles s'abstenir

Avec l'avènement de la nouvelle gamme 323, l'automne dernier, l'offre de Mazda s'enrichissait d'un modèle inédit chez nous: la 323 GT Turbo. Il s'agissait d'une 323 conservant sa traction avant, mais s'offrant le moteur 1.6 à 16 soupapes et turbocompresseur jusqu'ici réservé à la 323 Full Time 4WD. Le cocktail semblait prometteur. La nouvelle venue, n'ayant pas l'embonpoint de la traction intégrale, bénéficiait d'un rapport poids/puissance beaucoup plus favorable. Ces promesses ont-elles été tenues? Nous avons cherché la réponse sur les routes valaisannes.

Un mot sur le moteur tout d'abord. Ce très beau 16-soupapes double arbre, d'une cylindrée de 1597 cm³ (78 × 83,6 mm) est alimenté par une injection Nippon Denso (Bosch L-Jetronic fabriquée sous licence au Japon), le tout étant épaulé par un turbocompresseur IHI avec intercooler. Nous l'avions essayé sur la 4WD l'an dernier, dans sa configuration CH 86, avec catalyseur non commandé. Il développait alors 136 ch à 6000/mn, et nous avions craint que les normes US 83, dont l'entrée en vigueur approchait, ne lui coûtent quelques chevaux.

Eh bien non! Les ingénieurs d'Hiroshima ont parfaitement digéré ces nouvelles normes, puisque dans sa version à catalyseur commandé, ce moteur nous revient aujourd'hui avec 140 ch (à 6000/mn toujours), que ce soit sur la traction avant ou sur l'intégrale. Cette augmentation de 2,94% fait ainsi passer la puissance spécifique de 85,16 à 87,66 ch/l. Le couple maxi profite aussi de l'opération, passant de 18,3 à 18,9 mkg (+3,28%) au même régime de 3000/mn.

Souvenirs de la 4WD

Au terme de notre essai de la 4WD, nous avions regretté une certaine sous-motorisation. La voiture s'avérait certes brillante, mais l'excellence de son châssis faisait rêver à une petite poignée de chevaux supplémentaires. Avec ses 1150 kilos, la 323 4WD accusait un rapport poids/puissance de 8,455 kg/ch. Ce n'était pas mal, évidemment. Mais, allié à un certain flegme du moteur à bas régime, cet embonpoint empêchait cette Mazda très raffinée (et relativement coûteuse) d'atteindre les 100 km/h en moins de 9,9 secondes, limite que crève sans douleur n'importe quelle bombinette techniquement plus prosaïque et sensiblement meilleur marché. Bien sûr, le 0 à 100 n'est pas le critère le plus judicieux pour juger de l'efficacité d'une voiture, comme nous allons le voir.

Délectable perspective...

Lorsque nous vint, l'automne dernier, la GT Turbo traction avant, ce fut le ravissement. Pesant carrément 160 kilos de moins que la 4WD, la voiture voyait son rapport poids/puissance dégringoler à 7,07 kg/ch. On allait voir ce qu'on allait voir, et le constructeur annonçait déjà 8,2 secondes au 0 à 100. Délectable perspective. Au volant, nous avions été fort impressionné par le potentiel de la GT Turbo. Mais comme notre très bref essai s'était effectué sous une pluie battante et en grande partie sur des feuilles mortes (...), nous avions remis à plus tard les véritables réjouissances. Ce «plus tard» intervint le mois dernier.

Pas de contestation possible: les performances-moteur de la 323 GT Turbo s'avèrent impressionnantes. La voiture ne demande qu'à gicler en avant; il n'y a qu'à lui faire un petit appel du pied droit. La mécanique répond aussitôt par des élans de générosité attendrissants (et même de prodigalité, si l'on considère nos 13,5 l/100 km de consommation moyenne). Promesse tenue, donc, de ce côté-là: la voiture est nettement plus vive que sa sœur à quatre roues motrices.

Il nous faut déchanter

Et pourtant, on reste loin du nirvana rose. Le moteur n'a rien à voir à l'affaire: c'est le train avant qui renâcle à assumer la puissance prodiguée avec une telle largesse. Manifestement, le McPherson avec triangle inférieur et stabilisateur transversal se trouve totalement dépassé par les événements. Cette inadéquation se manifeste par des réactions de mauvaise humeur souvent difficiles à contrôler. Par exemple, à pleine puissance en ligne droite, l'avant se met à «guidonner», ces louvoiements tendant, sur mauvais revêtement, à prendre une amplitude spectaculaire. Dans ces conditions, se faufiler entre un mur et un car postal pour dépasser celui-ci tient de la gageure. Seul moyen de retrouver le bon cap: lever le pied! A noter que les arbres de roues de longueur différente sont sans doute aussi pour quelque chose dans ces effets de couple plutôt surprenants.

Moins de problèmes en virage, où cependant il faut compter avec une tendance sous-vireuse très prononcée qui impose un dosage précis en sortie. On peut certes se rattraper en levant le pied, ce qui a pour effet de faire partir l'arrière. Quant à la motricité, elle est honnête pour une traction de ce tempérament, pour autant que le revêtement soit bien plat.

Du papier à la route

En résumé, cette voiture n'est pas à mettre entre toutes les mains. En ce qui nous concerne, nous avons fini par jeter l'éponge. Mais si la GT Turbo s'avère délicate à conduire, ses caprices lui font surtout perdre en efficacité. Plus brillante sur le papier, elle se fera néanmoins «poser propre en ordre» par la 323 4WD sur n'importe quelle route de montagne, et même en rectiligne. C'est là, sans doute, la grande leçon de l'exercice: on ne saurait juger une voiture sur la base de ses données techniques. Mieux vaut, en définitive, avoir un châssis performant légèrement sous-motorisé – notion somme toute un peu subjective – plutôt qu'une cavalerie exubérante qu'on ne peut véritablement exploiter.

Il avait raison...

Lorsque apparut cette nouvelle 323 GT Turbo (21650 francs en version trois portes et 22550 francs avec cinq portes), nous avions hasardé qu'elle pourrait porter ombrage à la 4WD (26750 et 30850 francs) en offrant des chronos plus spectaculaires à moindre prix. Patron de Mazda Suisse, M. Marc-André Blanc nous avait alors répondu qu'il ne partageait pas cette appréhension, et que les deux voitures ne s'adressaient pas à la même clientèle. Aujourd'hui, nous comprenons mieux. Comme nous comprenons aussi que le constructeur n'ait prévu aucun programme de compétition pour sa traction avant.

Jean-Paul Riondel

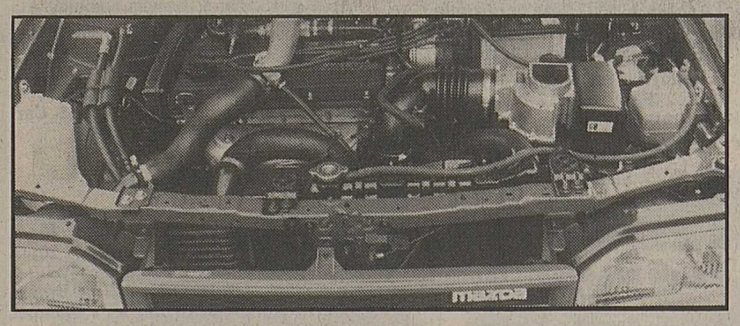

MAZDA 323 4WD TURBO 16V-GTX

Serrez vos ceintures...

Traction intégrale en plus, elle fait partie de la famille des 323. Elle construit ses références accrochée aux 140 chevaux mais surtout à cette traction intégrale permanente avec verrouillage du différentiel central. Grâce à une meilleure motricité, les bienfaits de la 323 traction intégrale débouchent sur une tenue de route parfaite. Par ce principe la puissance au sol se transmet mieux dans des conditions d'adhérence difficiles. Quant au différentiel central compact, il compense la diminution de vitesse en rotation. Par ailleurs, la répartition du couple (50:50) représente un équilibre parfait. Au volant de la 323 à traction intégrale, il est préférable de serrer sa ceinture...

J. M.

LANCIA PRISMA INTEGRALE

De la spéciale de rallye à la route quotidienne

Si le nom de Lancia est fortement lié à la notion de traction avant, on sait que la marque n'en a pas pour autant boudé les autres types de transmission. Recueillons-nous un instant à l'évocation de la Stratos légendaire – sans doute la plus belle voiture de rallye jamais construite – ou à celle de l'impressionnante 037... Voilà pour la propulsion arrière. Quant à la traction intégrale, impossible d'oublier la méchante Delta S4 de groupe B, ou d'ignorer la très efficace Delta Intégrale de groupe A qui survole actuellement le championnat du monde des rallyes. Or la traction intégrale n'est pas seulement une arme de compétition; c'est aussi une technique à l'usage de monsieur tout-le- monde, surtout dans un pays tourmenté comme le nôtre, où pratiquement une voiture sur six immatriculées l'an dernier était dotée de quatre roues motrices. C'est donc spécialement pour monsieur tout-le-monde, si l'on peut dire, qu'a été mise au point la Lancia Prisma Integrale.

Si en effet la Delta a déjà donné lieu, même en série, à diverses interprétations assez turbulentes, la Prisma, qui en est issue, a toujours affiché une vocation plus tranquille, plus familiale. Son exécution à quatre roues motrices relève bien de la même philosophie.

Une souffle nouveau

Cela ne signifie pas qu'on va se traîner au volant de cette voiture. Au contraire, le constructeur a entrepris de compenser le supplément de poids de 180 kilos que «coûte» la traction intégrale par le montage d'un moteur plus gros. Il s'agit d'un 2-litres (1995 cm³) emprunté à la Fiat Croma. Alimentée par une injection électronique Weber Marelli, cette mécanique développe ici, dans sa configuration US 83, 111,5 ch à 5500/mn. Ainsi, par rapport à la Prisma 1.6 de 90 ch, le rapport poids-puissance a même pu être amélioré, descendant désormais en dessous des 11 kg/ch (10,8 environ). Ce gain de puissance de 23,8% s'accompagne en outre d'une hausse de 28% du couple maxi, celui-ci s'établissant à 16 mkg à 4000/mn. Un «plus» toujours bon à prendre, notamment sur un véhicule 4 × 4.

Voie royale pour le couple

Cette générosité nouvelle va donc passer au sol via les quatre roues, grâce à un système de transmission fort raffiné. Celui-ci comprend tout d'abord une sorte de boîte de transfert qui répartit le couple à raison de 56% sur l'essieu avant et de 44% à l'arrière. Parallèlement à ce mécanisme, un viscocoupleur fait office de différentiel autobloquant entre les deux essieux, tout en absorbant les raidissements éventuels pouvant apparaître en virage. Lorsque les conditions d'adhérence se font vraiment précaires, ce dispositif établit une liaison quasi rigide entre les roues avant et arrière.

Et ce n'est pas tout. On a également prévu les cas où ce luxe de prévenance pourrait se révéler insuffisant: le conducteur peut alors intervenir au moyen d'un interrupteur pour bloquer le différentiel postérieur.

De la neige...

Cet ensemble constitue un excellent outillage non seulement pour se sortir des situations les plus scabreuses, mais aussi pour avaler des kilomètres enneigés en toute décontraction. Nous avons pu goûter à ces avantages, malgré un hiver bien clément, en recherchant tous les ennuis possibles dans les fonds de nos vallées. Un exercice auquel on prend un vif plaisir, la Prisma Integrale affichant constamment une aisance qui frise l'insolence.

... au bitume

Mais la vie de l'automobiliste – fût-il un Helvète – n'est heureusement pas faite que de neige, de glace, de boue et de raidillons vertigineux. Au moment donc où les voitures à traction intégrale occasionnelle retourneront à leur traction avant plus prosaïque, comment va se comporter notre Lancia, qui est elle une 4 × 4 permanente? Bonne question. Et réponse facile. Notre Prisma Integrale nous a montré qu'elle adorait également le bitume. La lancer dans des courbes, pied au fond, est un vrai régal. Malgré la très légère prédominance de la traction sur le train avant, le sous-virage, tout à fait minime, n'apparaît que dans des conditions extrêmes, se contrôlant du petit doigt; car transmission 4WD et direction assistée ont réussi en l'occurrence un très beau mariage.

Pas une miette de motricité n'est semée en cours de route, bien évidemment, ce qui d'ailleurs serait un comble avec cette transmission et ce rapport poids-puissance. Sans rien avoir du dragster, la Prisma affiche néanmoins un joli tempérament. Les montées en régime s'avèrent plus que sympathiques, et sont accompagnées d'un ronron typiquement latin, comme on les aime... Un moteur bien vivant et bien élevé, qui sait aussi se montrer souple et doux, grâce notamment à ses deux contre-arbres d'équilibrage.

Agréable à vivre

Bref, la vie dans cette belle Prisma est du genre agréable, d'autant que tout ou presque a été prévu, en matière de confort et d'équipement, pour choyer ses occupants. Seul nous a un peu chicané la fermeté du confort de suspension sur mauvais revêtement. A l'intérieur, les sièges en alcantara donnent à l'habitacle un aspect ouatiné et cossu. L'équipement se révèle très Lancia, la version LX que nous avons essayée présentant force raffinements. Par exemple un chauffage automatique bien pratique, rappelant celui de la Thema. Les lève-glaces sont électriques à l'avant, le verrouillage est centralisé, le dossier arrière se rabat en deux parties, les passagers arrière ont droit à des appuie-tête et à un pare-soleil, etc. Le volant est réglable et, en position basse, a tendance à masquer un peu le tableau de bord. L'instrumentation demande par ailleurs une certaine accoutumance en fait de lisibilité; en revanche, c'est le seul tableau de bord de nos connaissances qui s'avère plus lisible quand le soleil tape en plein dedans...

A quel prix?

A l'extérieur, la LX présente notamment des roues en alu, des lave-essuie-phares, des feux brouillard, etc. Quant au prix, il est fixé, s'agissant de la Lancia Prisma Integrale LX, à 28700 francs. On peut ajouter à la voiture, en option, un toit ouvrant (650 francs), des lève-glaces électriques à l'arrière (350 francs) ou une peinture métallisée (550 francs). Le prix plafond de la LX peut ainsi atteindre 30250 francs. La démarche inverse consiste à se rabattre sur la version de base, coûtant 26600 francs. En renonçant ainsi à divers équipements, on économise 2100 francs; mais c'est bien dommage...

Jean-Paul Riondel

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Commune de Sion

Mise au concours

La Municipalité de Sion met au concours un poste d'

employée au contrôle de l'habitant

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Conditions:
- diplôme d'une école officielle de commerce ou formation équivalente;
- aptitude à traiter avec le public;
- langue maternelle française, bonnes connaissances en langue allemande;
- quelques années de pratique désirées;
- connaissances en informatique souhaitées.

Autres conditions et traitement:
selon règlement général pour le personnel de l'administration communale et échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Domiciliation:
sur territoire de la commune de Sion.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef du personnel, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, ou du responsable du contrôle de l'habitant, rue des Remparts 6, à Sion ((027) 21 21 91).

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au 27 avril 1988.

L'Administration

Sion, le 12 avril 1988.

036-674185

Travailler par idéal c'est génial

Pour postes fixes ou missions temporaires, nous cherchons

appareilleurs monteurs en chauffage

avec CFC ou quelques années de pratique, ainsi que des **aides.**

35, av. de la Gare
1950 Sion

ideal job 21 31 11
Conseils en personnel

ecco

TRAVAIL TEMPORAIRE ET STABLE

Nous cherchons pour des missions de longues durées, plusieurs

menuisiers
installateurs sanitaire
mécaniciens tourneurs
mécaniciens électriciens
monteurs électriciens
ferblantiers
maçons

Suisses ou permis B ou C.

Les personnes intéressées sont priées de contacter **T. Pereiro.**

1870 Monthey, place Tübingen 5, Le Cerf
✆ (025) 71 76 37

NOUS CHERCHONS

pour entrée immédiate ou à convenir

technicien gérant

★ Vous êtes aussi à l'aise sur un chantier que dans un bureau, parce que vous aimez la vie...
★ Vous êtes serviable et habile à résoudre les problèmes, parce que vous aimez les gens...
★ Vous êtes compétent et performant, parce que vous aimez votre métier!

Alors?
Rejoignez le succès!

MM. les candidats voudront bien adresser leurs offres manuscrites à notre chef du personnel avec curriculum vitae **complet,** copies de leurs diplômes et certificats; joindre une photographie récente.

SVR RÉGISSEURS & COURTIERS VAUDOIS AUTORISÉS

FURER SA DES 1895
MONTREUX Av. des Alpes 38 1820 Montreux

Blouson
100% coton, 104–176 **59.90**
Sweatshirt
Coton mélangé, divers coloris, 104–176 **19.95**
Jeans
100% coton, 104–176 **25.90**

Marinière
100% coton, marine/blanc, 104–176 **19.95**
Jupe
100% coton, 104–176 **25.90**

PLACETTE

LA PERLE NOIRE

PHOTO - VIDÉO - INFORMATIQUE
CRANS-MONTANA

cherche

apprenti(e) vendeur(se)

ou

apprenti(e) employé(e) de commerce

Tél. (027) 41 97 77

36-110449

OGE

service temporaire

Cherchons

un machiniste
(pelle mécanique)
un serrurier CFC
un soudeur qualifié

Passage des Remparts 25
1950 **Sion**
(027) 22 05 33

Au

CAVEAU DU ROCHER
CORIN-SIERRE

J.-M. Berclaz
(027) 55 82 88

cherche pour le 1er mai ou à convenir, place à l'année

cuisinier
sommelière

éventuellement couple.

Appartement à disposition.
Suisses ou permis valables.

36-674963

Magasin de fleurs du Valais central

cherche pour mai ou date à convenir

fleuriste

Faire offre sous chiffre P 36-900025, Publicitas, 1951 Sion.

SARINA INTERIEUR

Agencements de cuisine
FRIBOURG

En vue de renforcer notre position sur le marché du Valais **nous cherchons**

un collaborateur au service de vente

dynamique et sachant prendre des initiatives.

Après une période de mise au courant, ses tâches principales seraient:
- rapports technique et commercial avec la clientèle
- acquisition de nouveaux clients
- mise ou point des offres.

Profil idéal:
- 25 à 45 ans
- expérience commerciale, notamment dans les ensembles de cuisine et la menuiserie
- langue: français.

Nous offrons:
- de bonnes conditions de travail et de salaire
- une place sûre
- un appui interne pour la vente.

Veuillez adresser vos offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à:
Guy Mayer, dir., (037) 82 31 91.

17-613907

LUI ET NOUS, ON SE DIT TOUT !

PUBLIVAL HEIMANN UNICOM

Valais enquête

NOTRE-DAME DU BON ACCUEIL

Pour tous les âges et toutes les bourses

MAYENS-DE-SION (wy). – Vivre quelques jours ou quelques semaines dans une atmosphère de famille, de simplicité et de cordialité... Oublier le stress quotidien, le souci des enfants ou des parents âgés que l'on héberge dans la famille, reprendre des forces au terme d'une maladie... Ils sont nombreux, les pères ou mères de famille, les convalescents qui aimeraient s'offrir une plage de tranquillité dans leur existence... Aux Mayens-de-Sion, le home du Bon Accueil répond à ces désirs. Campé sur un promontoire, le home domine la vallée du Rhône et le val d'Hérens. Le vaste et tranquille panorama qui s'offre aux vacanciers, l'air sain de la forêt, le service attentionné de Sœur Emmanuelle et de ses collègues, le confort de l'habitation complètement rénovée, tout concourt à faire d'un séjour de repos ou d'une convalescence, de véritables vacances à la montagne.

Le home du Bon Accueil: ouvert à toutes les classes d'âge, à toutes les bourses...

L'intérieur du Bon Accueil entièrement rénové. Ici le salon de lecture.

Pour toutes les bourses, pour tous les âges! On aurait tort de croire que le Bon Accueil est destiné aux seules personnes âgées. L'établissement est ouvert à tout le monde, groupes, sociétés, hommes, femmes, adolescents ou enfants. A des conditions adaptées aux possibilités financières de chacun, puisque l'organisation peut venir en aide aux personnes nécessiteuses. Quant aux vacanciers pouvant payer le tarif «normal», ils sont les bienvenus. Ils aideront par leur présence à financer l'institution...

Depuis l'année 1946

L'œuvre de Notre-Dame du Bon Accueil a été fondée en 1946 par le chanoine Edmond de Preux. Son objectif premier: offrir des vacances aux mères valaisannes. A l'origine, un chalet voisin accueillait même les enfants en bas âge accompagnant la mère de famille. Aujourd'hui, le Bon Accueil s'efforce d'ouvrir ses portes à toutes les classes d'âges, qu'il s'agisse de groupes, de couples ou de personnes seules.

Lieu de repos ou de convalescence, la maison n'est toutefois pas destinée à recevoir des malades ayant besoin de soins spéciaux. Les personnes désirant séjourner au Bon Accueil doivent jouir de leur totale autonomie. Une infirmière diplômée est toutefois à disposition des pensionnaires, pour les soins courants. Dans sa conception actuelle, l'établissement offre dix-huit chambres à un lit, quatorze autres à deux lits, une chapelle, divers salons, salles de lecture, réfectoire. Une terrasse aussi, et de larges espaces verts à proximité de la forêt de mélèzes.

Pour l'ensemble du Valais

Présidée actuellement par Mme Noëlle Imsand de Sion, l'œuvre bénéficie de l'aide des comités régionaux. Les membres de ces comités, réunis récemment en assemblée générale, s'efforcent de trouver les fonds nécessaires à la bonne marche de la maison.

Les sections de Sierre, de Sion, de Martigny, de Saint-Maurice ou de Vouvry apportent chaque année une aide appréciée, tout comme la commune de Sion ou la Loterie romande qui font régulièrement preuve de la même générosité. Grâce à de nombreuses bonnes volontés, les frais occasionnés par la modernisation de la construction pourront rapidement être amortis.

Un tourisme en douceur

Le cadre des Mayens-de-Sion convient particulièrement bien à ceux qui recherchent le calme et la tranquillité. Pas de constructions géantes, mais de nombreux chalets construits à l'ombre des mélèzes. La majorité des propriétaires sont résolument décidés à y maintenir un tourisme doux. Du côté de la direction du Bon Accueil, on espère bien que les responsables de la société de développement s'efforceront de préserver cette situation, tout en améliorant encore les chemins de promenade, particulièrement pour les personnes d'un certain âge.

On a cru aussi un instant que l'ancien hôtel Debons, propriété actuelle de l'une des fondations du chanoine Tscherrig, serait transformé en maison de vacances. Un établissement qui aurait pu être un concurrent du Bon Accueil. Or ce dernier, ouvert durant toute l'année, ne fait malheureusement pas le plein à chaque saison.

Le chanoine Tscherrig se veut toutefois rassurant: «Cette maison sera utilisée dès le mois de mai pour accueillir les handicapés mentaux séjournant actuellement au Foyer Saint-Alexis. Pour en faire une résidence de vacances, trop de transformations seraient nécessaires... Quant aux groupes de jeunes qui suivent chaque année des cours de langues aux Mayens-de-Sion, ils seront logés à l'ancienne colonie des Genevois, également propriété de la fondation du chanoine sédunois...»

Le Bon Accueil garde donc toute son utilité. Beaucoup de Valaisans, de Confédérés voire d'étrangers y ont repris des forces, des convalescents y ont retrouvé leur santé. Dans une ambiance chaleureuse, aux bons soins d'un personnel attentionné et d'une directrice qui va jusqu'à oublier ses propres soucis pour se joindre à une partie de cartes, pour le plus grand plaisir de ses pensionnaires... Vraiment une œuvre qui mérite le soutien du plus large public!

MONTHEY
Les socialistes aux barricades 32

GOLF DE SAVIÈSE
L'état du projet 27

GROTTES DU POTEUX
A quand les premiers touristes? 34

Corin dans une drôle de situation 38

TRIBUNAL
Entrepreneur acquitté 38

Forum

Thomas Gsponer

L'HOMME DE SODEVAL POUR LE HAUT-VALAIS

«Pas d'avenir sans industrie»

Thomas Gsponer a été nommé vendredi dernier à la tête de la succursale haut-valaisanne de la Société pour le développement de l'économie valaisanne. Il accède à ce poste à un moment charnière où l'on peut diagnostiquer une certaine hostilité au développement économique, où le régionalisme refait surface, où Sodeval est soupçonnée d'attirer des entreprises en arguant des bas salaires valaisans. Son atout, Thomas Gsponer (qui n'a pas encore fêté ses 30 ans) le voit dans sa neutralité politique et il n'entend pas politiser la Sodeval dans le Haut-Valais. Ses activités précédentes à la Fédération économique du Valais et dans une banque ainsi qu'un mémoire de licence sur le tourisme sont le bagage qu'il emporte à Brigue.

– Quel secteur économique retiendra plus particulièrement votre attention?

– Le Haut-Valais a connu un développement rapide de son tourisme, et une très forte densité des services, banques et fiduciaires, en a été la conséquence. Sans parler de la surcapacité de l'industrie du bâtiment. Pour faire tourner toute cette infrastructure, il est absolument nécessaire de redonner du souffle à la production industrielle. Il nous faut davantage d'entrepreneurs qui fabriquent un produit de A à Z, éventuellement sous licence. Mais il est malsain que la plupart des petites et moyennes entreprises haut-valaisannes se complaisent dans leur rôle de fournisseurs de la Lonza ou de la Scintilla par exemple.

– Quelles régions géographiques se prêtent le mieux à cette industrialisation?

– Sans doute celles à l'ouest de Viège, à proximité des voies de communication de la plaine. Les régions de montagne ont certes également un avenir, mais pas sans commandes publiques. L'usine installée dans la vallée de Conches, à Niederwald, illustre cette nécessité.

S'ajoute à cela le fait que les travailleurs et travailleuses doivent être prêts à se déplacer en plaine. On n'y échappe pas.

Personnellement je tiens beaucoup à intensifier les relations entre les entreprises du Haut et du Bas. Nous devons concéder sans amertume que le Valais romand possède actuellement de meilleures conditions cadres pour l'économie. Il faut en faire profiter le Haut-Valais, et toute l'économie cantonale en sortira renforcée. Tel est bien le but de la Sodeval qui doit penser à tout le canton.

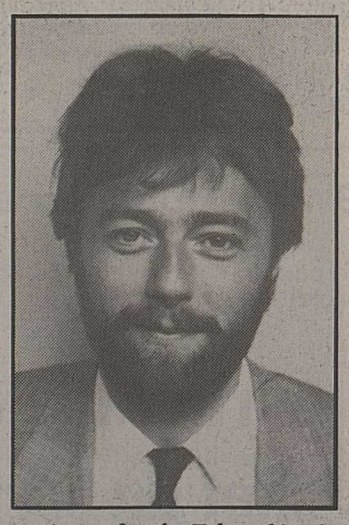

– Un mot sur la qualité des places de travail que l'on veut créer?

– Avec de bas salaires l'on ne fabriquera que des produits sans grande valeur. En d'autres termes, il faut favoriser des places de travail qui demandent de bonnes qualifications professionnelles. Cela ne vaut évidemment pas uniquement pour le secteur de la télématique qui mérite toute notre attention. Il me faudra suivre le potentiel lié au projet du centre de communication haut-valaisan. Un critère à retenir dans ce contexte est la viabilité à long terme des places de travail, que ce soit celles existantes ou celles à créer.

– Comment augurer des chances de l'activité de Sodeval à Brigue où votre prédécesseur a jeté l'éponge parce qu'il était surchargé, voire isolé?

– Je n'arriverai à rien si je ne peux compter sur la collaboration de tous. Les communes, les secrétaires régionaux, les organisations professionnelles et chaque entrepreneur doivent laisser tomber leurs préjugés envers la Sodeval. Sinon c'est peine perdue. J'ai heureusement pu constater que la bonne volonté de chefs des PME ne faisait pas de doute, mais la communication dans tous les sens a besoin d'un énergique coup de pouce. Je songe à un bulletin d'information en plus des contacts personnels qu'il m'incombe d'établir.

ENTRETIEN STÉPHANE ANDEREGGEN

Médecins en faveur de l'environnement

SION (vp). – Le Mouvement suisse des médecins en faveur de l'environnement existe depuis deux ans et réunit deux mille médecins. Le mouvement essaie actuellement de créer une section dans chaque canton. La section valaisanne a été fondée en décembre dernier et compte une vingtaine de médecins. Elle œuvre pour recruter de nouveaux membres et tiendra sa première assemblée générale en juin.

Les deux objectifs poursuivis par la section valaisanne seront vraisemblablement les suivants:

- *participer à la lutte contre la pollution de l'air en accélérant l'application des règlements fédéraux et cantonaux en la matière;*
- *informer la population et les médecins des incidences que la pollution peut avoir sur la santé.*

Un travail collectif des médecins sera entrepris pour étudier les différentes formes de nuisance qui mettent en danger la santé. La section valaisanne des médecins pour l'environnement comporte un comité. En font partie Mme Ursula Imhof, Mme Tildi Zinsstag, le Dr Werlen et le Dr Antoine Nussbaumer.

Banzaï!

Humeur

Le calendrier des manifestations a des frontières très restrictives dans sa pensée puisqu'il franchit rarement le bourg, le quartier, voire le bâtiment. Cette autogestion donne des situations aberrantes. Après de longues pauses, la frénésie se déchaîne. Concentré sur un seul week-end, tout éclate simultanément dans un minuscule périmètre géographique.

L'été passé, dans une vallée qu'on ne nommera pas, quatre importantes manifestations se sont déroulées sur un seul samedi... Certains membres de comité n'ont pas caché leur jubilation à piétiner les plates-bandes du village «concurrent»!

Il existe aussi les kamikazes de la culture. Optant pour des «spectacles à minorités», ces missionnaires de l'art prêchent dans la régulière désertion. Leur discrète publicité a le chic pour vous proposer un jour et une heure impossibles. Partie dès le départ pour fonctionner en cercle nombriliste, la fréquentation laisse comme un écho dans la salle... L'infâme télé, à qui l'on attribue immanquablement cette incompréhension, reçoit dans la foulée son torrent de propos fielleux.

A force de chercher une tête de turc, les organisateurs oublient de se regarder dans une glace. Apprendre à conjuguer son agenda n'est pas un luxe... si l'on supprime la première personne du singulier.

Joël Cerutti

ROCK Trooper 4 x 4

Isuzu Trooper 4 x 4 avec traction tout terrain commutable et nouveau moteur de 2,6 l à injection d'essence (ou turbodiesel de 2,8 l): l'art d'encaisser en puissance et de rendre en douceur – grâce à la suspension avant indépendante et à l'habitacle ultraconfortable!

Isuzu Trooper 4 x 4: robuste comme un bœuf (84 kW/114 ch), sobre comme un chameau (boîte à 5 vitesses étagée en fonction du couple), silencieux comme un félin – et dépollué comme pas deux (catalyseur à 3 voies, sonde lambda)! Avec un équipement d'une rare opulence! A quand votre essai?

Trooper 4 x 4 & ROLL

STEIGER KOMMUNIKATION, ZURICH

GM/ISUZU

Vente et service GM/ISUZU utilitaires légers en Suisse:

Aigle: R. Gailloud, Garage des Mosses; **Avenches:** J. P. Divorne; **Bienne:** Auto-Besch AG; **Bulle:** André Wolf Automobiles; **La Chaux-de-Fonds:** Garage du Collège, Maurice Bonny SA; **Fribourg:** Automobiles Belle-Croix SA, Villards-sur-Glâne/Moncor; **Genève:** Binggeli & Mühlebach SA; **Genève-Châtelaine:** Garage Vermont, PG Promotors SA; **Hauterive-Neuchâtel:** Garage du Roc; **Lausanne:** Ets Ramuz & Garage Edelweiss SA; **Martigny:** R. Granges et Cie, Garage-Carrosserie du Simplon; **Montreux:** Garage Central, Montreux-Excursions SA; **Nyon:** Garage Berger, Champ Colin SA; **Porrentruy:** Ets Périat SA, Garage des Ponts; **Sion:** Garage de l'Ouest, St. Revaz; **Villeret:** Garage Gerster; **Yverdon:** Bouby-Rolls SA.

Attalens: Garage J. P. Perroud; **Aubonne:** Garage F. Jassogna; **Begnins:** Garage du Jura; **Bremblens:** Garage B. Guex; **Charmey:** Garage des Vanils, A. Mooser SA; **Château-d'Oex:** M. Favrod, Garage du Pont; **Cheseaux:** Garage du Centre, M. Perrottet; **Chexbres:** Garage de la Corniche, D. Lehrian; **Chippis:** L. Tschopp, Garage du Chippis; **Cossonay:** Garage G. Blaser; **Cugy:** Garage du Carrefour, P. Salquin; **Denges:** Pierre-Alain Burnier; **Echallens:** Garage J. M. Neuenschwander; **Genève:** Garage des Vollandes, P. Giacobino; **Glovelier:** M. Montavon; **Grand Lancy:** Garage J. Bochet; **Lausanne:** Garage von Allmen SA; Garage de la Blécherette, G. Buache; Garage des Cèdres, Taxis Cab SA; Garage du Tunnel, A. Brender; **Leysin:** Ahrendt Automobiles; **La Neuveville:** Garage Belcar, R. Gabriel, **Marnand:** Garage de Blasio Frères SA; **Moudon:** Roulin Frères SA; **Pampigny:** Garage E. Benninger; **Le Pont:** Garage Bellevue, J.-J. Locatelli; **Prilly:** Garage Valency, J. Noguet; **Pully:** Garage de la Gare Pully SA, W. + J. J. Chappuis; **Raron:** Autoval SA; **Renens:** Garage Central, D. Frères; **Savigny:** Garage des Trois Sapins, J.P. Metraux; **Sierre:** Garage Atlas Sierre SA; **Sion:** Garage du Stade, Muzzelo & Blanc; **Sorvillier:** Garage du Ralley, P. Maniaci.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Commune de Sion
Mise au concours

La Municipalité de Sion met au concours un poste de

bibliothécaire

à mi-temps (homme ou femme)
à la bibliothèque municipale.

Conditions:
– diplôme de bibliothécaire
– expérience dans la branche souhaitée.

Traitement:
selon échelle des salaires de la Municipalité.

Entrée en fonctions: immédiate.

Domicile:
sur le territoire de la commune de Sion.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat municipal, (027) 21 21 91.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, jusqu'au 27 avril 1988.

L'Administration

Sion, le 12 avril 1988.

036-674192

HANS LEUTENEGGER SA
ENTREPRISE DE MONTAGE

URGENT

Cherchons pour travaux de montages dans toute la Suisse et l'étranger plusieurs

électriciens
mécaniciens électriciens
mécaniciens
installateurs sanitaire
monteurs en chauffage
ferblantiers
serruriers de construction
monteurs en ventilation

Suisse, permis C ou B.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Téléphonez au (027) 23 10 81 pour un rendez-vous.

22-673064

Entreprise industrielle région de Martigny
cherche

2 ouvriers d'usine dynamiques

Age idéal: 20 à 35 ans.
Formation assurée par nos soins.
Entrée en fonctions tout de suite.

apprenti en mécanique générale

Faire offres sous chiffre X 36-057193, Publicitas, 1951 Sion.

036-057193

Valaisan (allemand, français, anglais, écrit et parlé), cherche

travail

de juin à septembre.

Ecrire sous chiffre P 460228-07, Publicitas, 3900 Brigue.

P. Fiorentini S.A. - Collombey

Si vous aimez:
la technique et la précision, le commerce (achat et vente) traiter avec une clientèle avertie.
Si vous cherchez:
une activité intéressante et variée, un statut partiellement indépendant.
Si vous possédez ou avez:
du dynamisme, du respect vis-à-vis de vos interlocuteurs, une bonne formation (CFC ou études secondaires), une bonne connaissance des langues (français, allemand, italien).
Alors, vous êtes probablement le

collaborateur

que nous cherchons pour s'intégrer à l'activité de la société P. Fiorentini S.A.
Prenez contact en écrivant à **case postale 53, 1868 Collombey ou en Tél. au (025) 71 93 15.**

036-100349

Entreprise du Chablais valaisan cherche

un(e) collaborateur(trice) de vente

dans notre service interne de vente-exportation.

Si vous possédez une formation commerciale de vente ou de secrétariat ou quelques années de pratique dans le domaine commercial, la capacité de converser en anglais et si possible en allemand par téléphone, du dynamisme et le sens des responsabilités, veuillez faire offres avec curriculum vitae sous chiffre S 36-674843, Publicitas, 1951 Sion.

036-674843

Le plus de Schick...

MADAME, vous qui désirez
– vous réaliser dans un travail **indépendant** au sein de notre entreprise,
– mettre en valeur votre féminité et votre personnalité
– avoir le sens de la négociation et qui aimez saisir le résultat de votre effort, nous vous offrons la possibilité d'entrer dans une activité de

conseillère en cosmétique

Plusieurs places sont à repourvoir, vu l'extension de notre société. Une **formation complète** (cosmétique et vente) est assurée par notre entreprise. Si vous pensez correspondre à ce profil et si vous disposez d'une voiture, n'hésitez plus, appelez-nous vite au (021) 35 52 42. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Le Chic en plus!

22-672310

Entreprise de maçonnerie cherche

1 chef d'équipe

1 manœuvre

avec permis de conduire

3 aides-maçons

Suisses ou permis valables.

Tél. (025) 71 63 12.

036-674778

BirdWatcher'S CLUB

VOUS avez une excellente présentation
VOUS possédez le sens inné de l'accueil
VOS compétences sont éprouvées
VOUS êtes

la barmaid

que nous cherchons pour notre nouveau **dancing-club** au standing élévé.

Téléphonez à **M. P.-A. Barras** qui, avec plaisir, vous fixera un rendez-vous.

Discrétion assurée.

Suisse(esse) ou permis annuel uniquement.

22-673053

CONTINENTAL HOTEL
Pl. de la Gare 2 LAUSANNE Tél. (021) 20 15 51

L'ensemble Valais chante

cherche

directeur

Bonne expérience du chant choral.
Entrée en fonctions: septembre 1988.

Faire offre à: **Ensemble Valais chante, case postale 2212, 1950 Sion 2 Nord.**

036-057080

Le Grand-Hôtel Excelsior Montreux

cherche pour tout de suite ou pour date à convenir (avec permis valable)

Etage: **portier d'étage**

Service: **chef de service** env. 40 ans
2 ou 3 langues

serveuse (pour notre terrasse)

Faire offres écrites avec copies de certificats, photo à la **direction du Grand Hôtel Excelsior, 1820 Montreux.**

22-120-23-68

Héliportage au Wildhorn

Le Bel 412, la Cadillac des Alpes...

Au sommet du Wildhorn, face aux Alpes valaisannes.

ANZÈRE (wy). – Les pistes transpirent sous le soleil. Les téléskis ont interrompu leur ronde incessante, la montagne retrouve sa tranquillité. Plus haut, près des sommets, l'heure est au ski de randonnée...

Lundi matin, ce sont les professeurs et moniteurs de l'Ecole suisse de ski d'Anzère qui se sont offert le Wildhorn, pour clôturer en beauté la saison d'hiver. Pour transporter les quelque trente participants à plus de 3000 mètres d'altitude, on avait fait appel au Bel 412, l'hélicoptère de grande puissance de la compagnie Air-Zermatt.

L'exploit d'un handicapé...

A relever la présence, parmi les passagers, du médaillé olympique des jeux pour handicapés, Jacques Blanc. Un sportif qui n'a pas craint d'effectuer la descente sur les Rousses dans la «coquille» spécialement conçue pour les paraplégiques. Un exploit de plus à inscrire dans le livre d'or du champion d'Ayent, surtout si l'on sait que la qualité de la neige était plutôt variée le long du parcours. De la poudre, du carton, de la soupe aussi au terme de la course... Mais un décor fabuleux en prime, qui méritait bien un arrêt au point culminant de la montagne.

L'enneigement demeurant excellent sur le glacier des Audannes, d'autres héliportages sont prévus au Wildhorn. On peut s'adresser à l'Office du tourisme d'Anzère pour obtenir des renseignements. Une précision toutefois: pour des raisons évidentes de sécurité, les compagnies aériennes ne prennent en charge que des groupes accompagnés d'un guide de montagne.

ÉLECTIONS COMMUNALES

Des candidats écologistes pour les villes

SION (vp). – Lancé l'année dernière, le Parti écologiste valaisan (PEV) compte une cinquantaine de membres cotisants. Présidé par M. Wolfgang Martz (Torgon), il est dirigé par un comité de huit personnes qui se réunissent régulièrement pour partager leurs observations.

Selon Mme Marie-France Dubas, qui est à l'origine de ce parti, les écologistes valaisans ont l'intention d'organiser une campagne publicitaire et de trouver des volontaires pour présenter le PEV aux prochaines élections communales. «Nous n'avons pas vraiment commencé le travail, mais nous voudrions trouver des candidats pour les villes de notre canton», ajoute-t-elle.

Dès cet été, et après une année d'observation, le parti sera incorporé au Parti écologiste suisse. Pour l'instant, le travail du parti valaisan consiste surtout à débattre des problèmes de l'heure et à rencontrer des responsables communaux lorsqu'une action doit être prise en faveur de l'environnement.

Ostensoir offert par le pape

SION (vp). – Lors de son passage en Valais, en 1984, le pape Jean Paul II s'était exclamé, en regardant la colline de Valère: «C'est vraiment l'endroit idéal pour l'adoration de Dieu!» Il avait désiré s'y rendre, mais n'avait pu le faire en raison des mesures de sécurité. Le pape n'a pas oublié Valère, puisqu'il a ensuite érigé l'église en basilique et qu'il vient d'envoyer un ostensoir pour ce même sanctuaire. Seule condition fixée: qu'il puisse servir à l'adoration du Saint-Sacrement en ces lieux. L'ostensoir est en argent doré, avec divers motifs qui symbolisent l'Eglise et les douze apôtres.

Cet ostensoir sera remis par Mgr Henri Schwery, à la basilique, le samedi 30 avril à 18 heures, la veille du mois de mai dans l'année mariale.

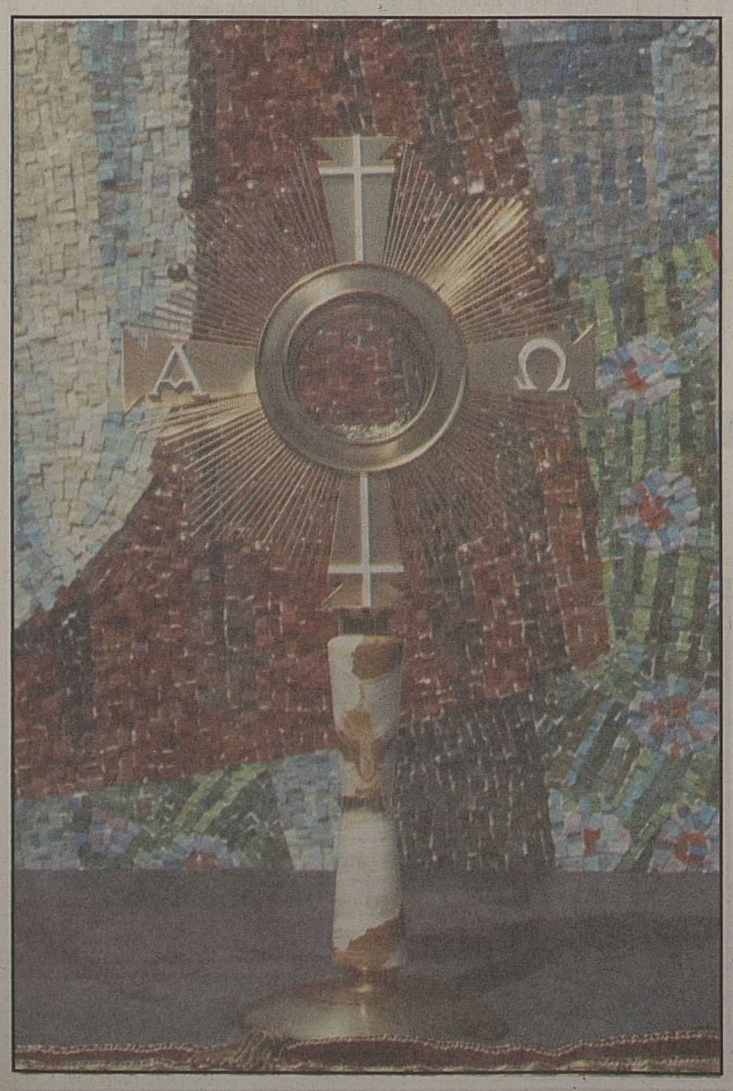

PASCAL MOREND, ENCADREUR

Les ouvrages de l'esprit

SION (joc). – «C'est un cap qu'il faut franchir jeune, sinon on ne le passe jamais. Dans notre métier la sélection est très grande au niveau du marché.» Pascal Morend, 29 ans, a ouvert depuis peu son propre atelier. Des cadres dorés à la restauration, M. Morend emprunte un chemin professionnel de moins en moins fréquenté.

«Comme encadreur, je dois coller à l'atmosphère du tableau. Je ne travaille pas de façon similaire avec une huile, une gravure, une aquarelle ou un dessin. Je crée un lien entre la toile et le cadre» explique M. Morend.

Recherches extrêmes

Que ce soit à Sion ou Genève, la formation de M. Morend s'étend sur une dizaine d'années. Dans la cité de Calvin, ses recherches personnelles le mettent au poste de doreur responsable, il gère plus de huitante échantillons. «La dorure d'un cadre demande la maîtrise de plusieurs matières. On découpe nos feuilles d'or sur un coussin et on les poses sur des moulures humectées. On peut ensuite faire briller certaines parties, les brunir avec une agathe et leur donner un aspect ancien.»

Dans la restauration, M. Morend garde une totale ouverture. «L'œil fait connaissance avec la pièce. Chaque œuvre devient un ouvrage d'esprit.»

Inutile de demander le déclic qui a poussé M. Pascal Morend vers sa profession. Son père, le peintre Jean-Claude Morend, l'a plongé depuis son enfance dans l'univers de l'art.

M. Pascal Morend, lors de l'inauguration de son atelier.

Golf de Savièse: l'état de projet

SAVIÈSE (vp). – Le projet de golf, à Savièse (région de Binii), fait son chemin. Le tracé du 18 trous a été dessiné par M. Harradin et M. Denis Chavaz. Il sera inclu dans un périmètre de quarante-cinq hectares environ. Un dossier minutieux a été préparé qui a reçu l'approbation de la Commune.

92% des parcelles

Le 92% des parcelles sont déjà acquises. Leurs propriétaires ont signé pour une location ou un échange. Pour l'heure, les propriétaires de quatre ou cinq parcelles se refusent à négocier leur terrain. Une entente reste donc à trouver de ce côté-là. Le comité d'initiative est présidé par le Dr Bernard Morand et comprend notamment les personnes suivantes: MM. Denis Chavaz, Germain Roten, Cyrille Héritier, Jacques Reynard.

Un Club-House

Le golf enserrera les étangs des Rochers, des Miers et celui de Niclas à proximité duquel sera construit un Club-House. L'impact sur l'environnement a été soigneusement examiné. Reste à effectuer le changement de zone et à le faire accepter par l'Etat, ainsi qu'en assemblée primaire. Les terrains devront passer de zone agricole en zone «sport». Le changement d'affectation de zone est lié au nouveau plan d'aménagement local.

Le dossier du golf reste donc en attente pour quelque temps, tout comme les statuts définitifs de la société qui seront fixés lorsque la phase de réalisation pourra être entamée. Si le projet de golf peut démarrer, il apportera à la région quinze à vingt postes de travail.

Difficile choix

Un autre projet de golf est aussi étudié non loin de là, à Grimisuat. Les initiateurs des deux projets vont rivaliser de vitesse car il n'y a pas de la place pour tout le monde. La qualité des projets présentés de part et d'autre pèseront aussi sur le choix que devra peut-être faire l'Etat du Valais. Nous aurons encore le loisir d'en reparler.

Le golf de Savièse serait aménagé près de Binii, sur une surface de plus de quarante hectares.

Fête de la paroisse protestante

SION. – Les samedi 23 et dimanche 24 avril, la communauté réformée de Sion et environs vous convie à sa traditionnelle Fête de paroisse.

La manifestation débutera, samedi matin, par le grand marché qui disposera ses bancs, dès 8 heures, devant l'Unip. Soyez nombreux à découvrir et acquérir des ouvrages manuels (couture, tricots), des fleurs, légumes, salaisons, sans omettre d'explorer le bazar et la bouquinerie. Dès 11 h 30, en la salle de paroisse à la Rampe-Saint-Georges, buvette, grillades, cafés, thés, etc.

Dès 13 heures, le marché sera déplacé dans la cour de la cure. Le soir, à 20 heures, souper aux chandelles et, à partir de 22 heures, animation par le groupe Black Cats qui vous fera revivre l'ambiance musicale des années cinquante; que de souvenirs et rêveries en perspective!

Dimanche, le culte de 9 h 45 sera suivi d'un repas familial qui clôturera les réjouissances.

Dans la fraternité interconfessionnelle, soyez tous les bienvenus.

INSTITUT SAINTE-AGNÈS
Vingt ans déjà...

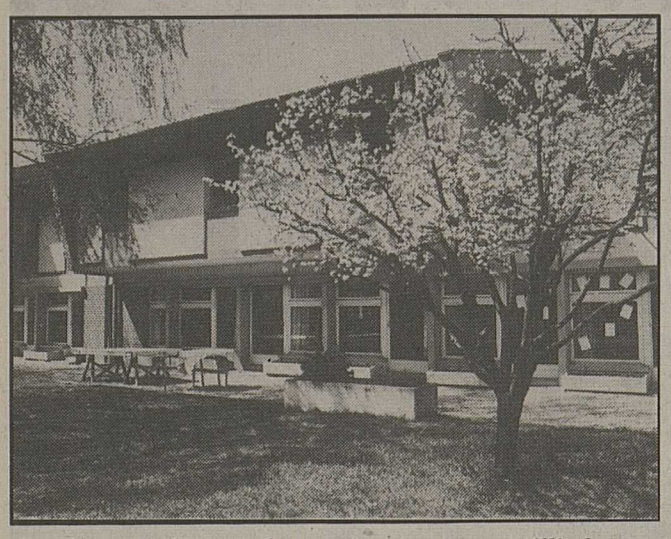

Des foyers calmes et harmonieux pour accueillir les enfants.

SION (vp). – L'institut Sainte-Agnès est tenu par les chanoinesses de Saint-Augustin. Il existe depuis vingt ans et accueille, aujourd'hui, quarante élèves d'école primaire qui ont des difficultés scolaires. Les enfants, qui ont de sept à quatorze ans, sont internes ou externes. Ils sont répartis dans trois foyers, selon leur âge, et peuvent ainsi bénéficier d'une agréable vie communautaire en dehors de leurs cours. Un monastère, une église, un bâtiment scolaire constituent les autres édifices de l'institut.

Certains enfants sont là à cause de dislexie, de disorthographie, ou de troubles hérités d'une situation familiale difficile. Mais il ne s'agit pas d'une maison pour enfants caractériels. Des éducateurs spécialisés suivent en permanence les élèves qui ont aussi de nombreuses occasions de faire du sport. Les enfants rentrent chez eux tous les week-ends.

L'institut est financé, en partie, par l'Office fédéral des assurances sociales et l'Etat du Valais. Le loto annuel et les travaux artisanaux aident aussi à la bonne marche financière de l'établissement. La Placette, à Sierre, exposera, le 23 avril, les petits travaux de céramique et de peinture exécutés par les sœurs. Ne les oubliez pas.

31e AMICALE DES FANFARES DU CENTRE
Partition confiée à la Laurentia de Bramois

BRAMOIS (wy). – La Fraternité de Noës, l'Union instrumentale d'Ayent, la Stéphania de Granges, la Marcelline de Grône et la Léonardine de Saint-Léonard seront, samedi, les hôtes de la fanfare la Laurentia de Bramois. C'est en effet dans la banlieue sédunoise voisine de la Borgne que se déroulera la 31e Amicale des fanfares du Centre.

Présidé par M. René Rudaz, le comité d'organisation de Bramois a tout mis en œuvre pour que ce rassemblement musical annuel réponde aux désirs de tous les musiciens invités. Ce samedi 23 avril, dès 17 h 45, les six fanfares membres de l'Amicale se retrouveront sur la place de la cure, pour partager le vin d'honneur offert par la Municipalité sédunoise. Après les messages de bienvenue, c'est le morceau d'ensemble «Promenade» qui donnera le pas au défilé conduisant les sociétés vers la place de l'Ecole.

Demandez le programme !

La fête continuera dès 19 h 30 par le concert des sociétés, qui se poursuivra jusqu'aux environs de 22 h 30. Chacune d'entre elles interprétera trois pièces de concert. Soirée agrémentée d'une partie «officielle», qui permettra, entre autres, au président de l'Amicale, M. Reynald Melly de Saint-Léonard, de s'adresser à ses camarades musiciens.

Et dès 22 h 30, place à la soirée récréative et au grand bal populaire, qui sera conduit par le duo Claude. A tous les musiciens de l'Amicale du Centre, le NF souhaite un joyeux rendez-vous!

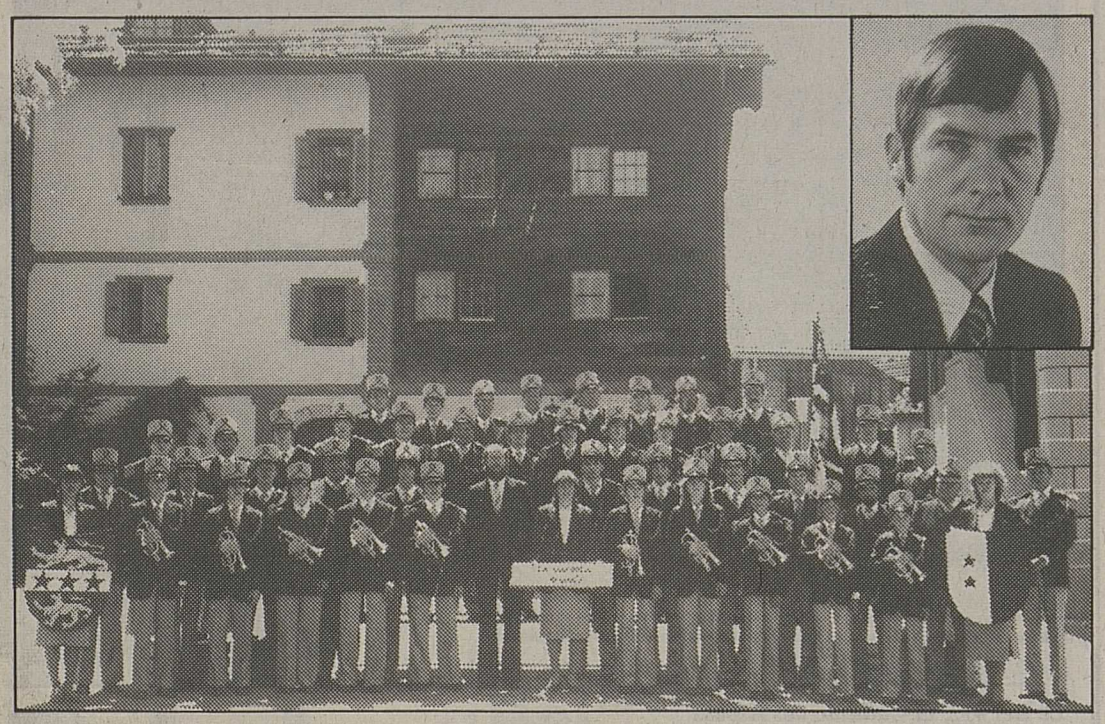

La Laurentia de Bramois, organisatrice de la 31e Amicale des fanfares du Centre, avec en médaillon M. Bernard Rittiner, l'actuel directeur.

FÊTE DES HARMONIES VALAISANNES
450 MUSICIENS A SION

SION (joc). – Depuis 1983, la fête des Harmonies valaisannes ne s'était pas déroulée à Sion. Le comité d'organisation n'a pas ménagé ses forces pour la réussite de cette 42e édition. Les 29, 30 avril et 1er mai, cette manifestation, qui réunit 450 musiciens, égrène ses notes sur la nouvelle place de la Planta. Outre sa vocation musicale, la fête représente bien plus pour le Valais.

Depuis le 16 février 1987, le comité d'organisation met sur pied le bon déroulement de cette agape cantonale. «Elle se passe en même temps que Sion-Expo. Loin d'être une concurrence, cela représente un atout certain que nous entendons exploiter au mieux!» commente M. François Mudry, président.

Planta première

«Cette fête des Harmonies a plusieurs buts enchaîne M. Maurice Métral, vice-président. Nous affirmons l'identité musicale de nos harmonies cantonales. Celle-ci reste essentiellement classique. Mais l'aspect musical se double de rencontre entre villes valaisannes. Ce qui est un fait unique!»

Cette édition occupe, pour la première fois, la nouvelle place de la Planta.

«Nous l'avons fait pour suivre les vœux de nos édiles qui désirent placer ce lieu sous le signe de l'animation» continue M. Métral.

De la musique sur trois jours en fin de semaine prochaine et pas de problème de parcage. Les alentours permettant de placer sans encombre les voitures de tous les visiteurs...

Une partie du comité d'organisation lors de la conférence de presse. De gauche à droite: MM. Maurice Métral, Joseph Pellegrini, François Mudry et Hubert Gattlen.

CONCERT BALAVOINE A HAUTE-NENDAZ
Le bénéfice de l'entraide

HAUTE-NENDAZ (joc). – Cent vingt-six entrées payantes et 2900 francs de bénéfice, l'Oasis repart satisfaite de son séjour valaisan. Le concert de bienfaisance donné le week-end passé a porté ses fruits.

«La disposition des lieux a un tout petit peu gêné les artistes. Mais le contact avec le public s'est quand même fait (notre photo). Beaucoup d'émotion a passé entre les chanteurs et les spectateurs», relève Mme Josette Buson, fondatrice et présidente d'Oasis.

Dans l'auditoire, des Valaisans, certes, des invités, oui, mais aussi des fidèles. «Certaines personnes se sont déplacées depuis Genève et ont dormi à Haute-Nendaz! Elles étaient déjà présentes lors de nos deux précédents concerts», continue Mme Buson.

Les bénéfices, accompagnés de ceux glanés lors de l'avant-dernière production, sont partis directement à la Fondation Daniel Balavoine. Ils payent à 50% une pompe à eau pour le Sahel. Prochain objectif d'Oasis: Montreux.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Concert à la chapelle

SION (aa). – C'est devenu une habitude bien agréable que nous offrent les professeurs du Conservatoire de Sion en nous conviant ponctuellement à un rendez-vous musical. La qualité des interprètes, le choix des œuvres méritent toujours le déplacement. Jeudi soir à 20 h 30 à la chapelle du Conservatoire, quatre musiciennes de talent raviront nos sens avec des œuvres allant de la Renaissance au XVIIIe siècle. Christianne Jacobi et Trudi Kuhn à la flûte douce, Dorotha Cybulska et Mileva Fialova, avec une rare complicité, nous gratifieront de pièces dues à des compositeurs tels que Ricci, Biccinia, Froberger, Castello, Corelli, Scarlatti et Telemann. Comme il est d'usage, l'entrée est libre. Une collecte est organisée à la sortie. Venez nombreux soutenir le travail et le talent de ce quatuor bienvenu.

Demandez le programme!

Vendredi 29 avril

19.30 Animation à Sion-Expo
21.00 Ouverture de la cantine, place de la Planta.
22.00 Bal avec l'orchestre Dream.

Samedi 30 avril

17.30 Ouverture de la cantine.
16.30 Défilé place du Midi-Planta avec l'Harmonie municipale de la ville de Lausanne, la Laurentia de Bramois et l'Harmonie municipale de Sion.
17.15 Concert apéritif, place de la Planta.
20.00 Soirée de gala
22.00 Bal avec l'orchestre Dream.

Dimanche 1er mai

13.30 Cortège avec les 5 harmonies valaisannes.
14.30 Concert, Aula de l'ancien collège.
14.30 Place de la Planta, animation par les colonies italiennes et espagnoles.

Hommage à «tante Caroline»

A l'hospice Saint-Sylve à Vex, alors qu'elle s'était endormie pour sa sieste quotidienne, s'est éteinte Mlle Caroline Logean, 90 ans.

Définir «tante Caroline», c'est s'imaginer la sérénité, la gentillesse, le charme des personnes ayant connu une jeunesse rude et laborieuse mais, ne sachant que retenir l'agrément d'une vieillesse en maison de repos, appréciant un moindre geste, une petite aide, la délicatesse des gens de service.

Rhumatisante, ne pouvant se déplacer qu'avec difficulté et douleurs, elle repoussait ses problèmes en se consacrant aux loisirs de la lecture et surtout du crochet dont elle était une experte. Qui de ses connaissances n'a pas eu la chance de recevoir, lors d'une visite, un magnifique petit tapis crocheté, amidonné et repassé par ses soins?

En janvier, «tante Caroline» fêtait ses nonante ans, entourée de sa famille et du personnel du home mais, malheureusement, sans une petite marque d'attention de sa commune. Déçue certainement, mais optimiste, elle espérait pouvoir célébrer une année si importante au mois de juin, unie aux autres nonagénaires d'Hérémence.

Mais voilà, «tante Caroline» s'est endormie, le 12 avril, nous laissant l'exemple et le souvenir d'un sourire accueillant et, d'un oubli de soi pour ne penser qu'aux autres.

Mado

LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT ET L'ASSISTANCE JUDICIAIRE

«Je ne suis pas avocat, et je vote oui à cette loi.»

Marc Constantin

OUI à la surveillance exercée sur l'avocat
OUI aux droits du client face à son avocat
OUI au droit de chacun d'accéder en justice sans souci financier

Publireportage

« Voiture de l'année 1988 »

SION. – Collé sur ses portières avant, la Peugeot 405 MI 16 porte l'inscription: «Voiture de l'année 1988». Les trois jours de présentation du garage Hediger ont convaincu les réticents. «Les visiteurs posent beaucoup de questions», renseigne un revendeur «mais c'est quand ils peuvent conduire cette voiture qu'ils deviennent des inconditionnels du modèle. Nous sentons dans les semaines qui suivent l'impact positif de ces essais!»

Le moteur de la MI 16 est directement dérivé de ceux équipant la 205 Turbo qui a remporté la double victoire: championnat du monde des rallyes et Paris-Dakar. Le concepteur du modèle ne cache pas ses ambitions: «La 405 MI 16 fait beaucoup plus que de redonner le plaisir de conduire. Elle change la route d'époque.»

Informatiser une entreprise, c'est planter un arbre

L'information nourrit l'entreprise comme la sève alimente l'arbre. Pour Bull, l'informatique doit donc non seulement participer au développement harmonieux de votre entreprise, mais encore suivre sa croissance au jour le jour pour garantir son avenir.

Bull: des solutions globales

C'est pourquoi Bull ne se satisfait pas d'installer des ordinateurs performants et des logiciels intelligents, mais vous propose au contraire une solution globale, capable d'évoluer de façon organique. Une solution qui comprend toujours vos applications spécifiques et l'assistance de nos informaticiens et de nos techniciens de service. Afin que l'arbre Bull porte ses fruits en toute saison dès son implantation.

Bull: vous pouvez vous appuyer dessus

C'est un principe absolu, tant que vous ressentirez un besoin d'assistance ou de formation, vous pourrez appeler les gens de Bull. Choisir Bull, c'est s'assurer définitivement la solution, pouvoir s'appuyer en toute circonstance sur un seul et solide partenaire. Pour Bull, c'est compris dans le service.

Bull: votre partenaire

Davantage que sur un fournisseur, vous pouvez compter avec Bull sur un partenaire soucieux de vous accompagner sur le chemin du succès. Nous nous mettons à vingt-sept mille dans le monde au service de notre clientèle. Nous nous groupons en cent vingt-cinq cercles de qualité pour mieux progresser, mieux vous faire progresser. Comme progressent avec nous nombre de sociétés et d'administrations suisses prestigieuses que nous tenons en référence.

Une solution Bull globale PME/PMI

Bull a développé un programme spécifique pour les sociétés suisses qui produisent ou achètent, stockent et vendent. Cette solution globale intègre tout le processus de comptabilité, de la gestion des stocks et des investissements horaires, du traitement des données et des textes de l'entreprise. Une solution modulaire ouverte, évolutive, clés en main, qui a largement fait ses preuves. Une solution Bull, d'une efficacité immédiate et qui comprend naturellement les logiciels, le matériel et, bien sûr, le conseil et les services, le tout d'une seule et même source.

Bull (Suisse) SA, Lausanne 021/20 47 61, Genève 022/98 91 51, Lugano 091/23 87 66, Bâle 061/23 83 33, Berne 031/43 41 41, Zurich 01/242 12 33

Solutions informatiques

TRO

Les promenades le long des bisses sont une des richesses du Valais. Faisons tout pour les conserver.

Votons

OUI

à la loi sur les sentiers pédestres.

coop-ol **Coop Bâti-Centre** Riviera Villeneuve

Exposition et conseils du 11 au 30 avril 1988

Dalles de jardin
(50/50/4,5 cm)

- Brut **4.–** pièce
- Rhona **5.–** pièce
- Jura **6.–** pièce

Vous avez l'habileté
nous avons le reste

16.88

Pour toutes vos annonces: 027/21 21 11

Maintenant qu'il a une 323 GT, mon grand-frère il ne parle plus que de turbo intercooler, d'injection et de 16 soupapes.

mazda

Mazda 323, 1.6i GT, 140 ch. Fr. 21 650.–

On peut parler de la nouvelle Mazda 323 GT pendant des heures. L'important c'est de l'essayer. Calez-vous bien dans votre siège. Tendez les bras, prenez le volant bien en mains. Et démarrez. Vous vous sentirez des ailes, et tout le reste est littérature. **Essayez-la pour voir!**

Mazda 323 GT: moteur 1.6i, turbo et radiateur intermédiaire, 16 soupapes, 103 kW/140 ch. Boîte à 5 vitesses; direction assistée; 4 freins à disques, ventilés à l'avant. En version 3 ou 4 portes Sedan. Equipement sport très complet et finition soignée. A partir de Fr. 21 650.–.

GARAGE DES ILETTES
MONTHEY - (025) 71 84 11

Garage C. Boson
La Balmaz
(026) 8 42 78

Garage J.-P. Cottier - C. Alter
Martigny
(026) 2 63 24

GARAGE LUSOVAL
MARTIGNY - (026) 2 86 86

Garage Carruzzo - Saint-Séverin
Conthey
(027) 36 22 43

Couturier S.A.
Garage de Tourbillon, Sion
(027) 22 27 08

GARAGE DE BEAULIEU
SIERRE - (027) 55 94 95

Garage I. Barras
Chermignon
(027) 43 37 87

Les contemporains 1938 en fête à Sion-Expo

Le comité en plein travail.

Sion-Expo rassemble chaque année les classes de contemporains du Valais romand, dans une ambiance chaude et guillerette sous les bulles de la grande foire printanière sédunoise.

Cette année, pour la première fois, ce sont les présidents de classe qui ont organisé eux-mêmes leur journée de fête.

Sous la houlette de Jean Bützberger de Sion, les présidents de classe se sont réunis à plusieurs reprises pour nous concocter un programme du 30 avril varié et alléchant dont voici le détail:

9.30 Distribution à l'entrée de Sion-Expo des cartes gratuites d'entrée, des cocardes (obligatoires pour avoir accès dans la bulle qui nous est réservée), du programme de la journée, des feuilles de course du rallye pédestre et indication du restaurant intérieur réservé aux jubilaires.

Cette distribution se fera, par les hôtesses de Sion-Expo, aux présidents de classes qui assument leurs responsabilités envers les membres de leurs groupes. C'est dire qu'il est important que chaque président sache le nombre exact de participants.

10.00 Souhaits de bienvenue par le président ad hoc 1938 et apéritif offert par Sion-Expo.

10.15 Visite des stands des invités d'honneur de Sion-Expo (Syndicats chrétiens et Air-City); rallye pédestre à travers Sion-Expo; jeux et concours dans la salle de conférences.

11.30 Repas.

13.00 Loterie.

14.00 Election de miss 1938 avec la collaboration de Claudette de la TV. Divertissement par le club d'accordéon et quelques petits sketches par Léo Devantéry.

17.00 A la salle de conférences: résultat du rallye, des jeux et des concours; mise à l'enchère des documents de la rétrospective photographique afin de décharger de leurs frais de reproduction les personnes nous ayant donné les photographies; fin de la partie officielle par quelques mots adressés par le présient ad hoc; clôture par le chant «Etoile des neiges».

Les fendants séduisent la Suisse alémanique

Les représentants de la presse, de la gastronomie et du tourisme ont répondu nombreux à l'invitation de l'OPAV, lors de la présentation des fendants du nouveau millésime à Zurich.

Au total, plus de huitante personnes ont participé à la dégustation de douze fendants issus de nos coteaux.

Au cours de cette manifestation présidée par le directeur de l'OPAV, M. Lugon-Moulin, les vins ont été, pour la première fois sans doute, présentés par Mmes Marie-Hélène Sigerist et Maya Germanier.

Du côté valaisan, on notait également la présence de M. Arnaud Tavelli, président de l'UNVV, de M. René Favre, président de l'APEV ainsi que de MM. Jean-Pierre Varone et Jean-Pierre Rollier, membres du comité OPAV.

Cette initiative a été fort appréciée de tous les participants. On ne peut être que satisfait de cette présentation des fendants 1987 qui ont réellement enchanté de nombreuses personnalités présentes par leur fruité, leur légèreté et leur harmonie.

De nombreux commentaires fort élogieux ont été prononcés à l'égard de nos vins, ce qui prouve bien que le Valais est en train de reconquérir pas à pas en Suisse alémanique le terrain perdu.

Une présentation semblable a été mise sur pied par l'OPAV à l'intention des journalistes et des acheteurs de Suisse romande, en Valais et en Suisse italienne, à Lugano.

Le MADEP fête ses 25 ans

Réunis pour que la vie devienne plus belle.

Le 24 avril 1988, le MADEP, Mouvement d'apostolat des enfants et préadolescents – appelé autrefois Cœurs vaillants - Ames vaillantes – fêtera ses vingt-cinq ans d'existence en Valais.

Vingt-cinq ans, c'est l'heure des bilans, mais surtout l'heure de la fête. Enfants, parents, responsables, anciens du mouvement et vous tous qui êtes intéressés par le MADEP, rendez-vous aux casernes de Sion, le dimanche 24 avril, dès 9 heures.

Un copieux programme vous y attend.

Dès 9 h 30: rallye rétro retraçant l'historique du mouvement.

12-14 heures: repas chauds servis sur place.

14-16 heures: spectacle présenté par les enfants.

16 heures: célébration eucharistique.

17 h 15: clôture officielle pour les enfants.

Dès 18 heures: animation pour les anciens et les amis.

Voilà de quoi en allécher plus d'un. Mais peut-être êtes-vous les derniers à ne pas connaître le MADEP? Avant que vous veniez nous rejoindre, nous allons vous retracer en grosses lignes notre pédagogie et nos buts.

Le MADEP est le mouvement des enfants et non pour les enfants. Ce sont donc les enfants qui en sont les acteurs principaux. Ils proposent les activités et animent les réunions. En équipe, ils voient, comprennent et agissent, selon la démarche chère à l'Action catholique.

Ils prennent leur vie en main et avec leurs responsables – qui leur font confiance et croient en leurs capacités illimitées – ils s'organisent afin que la vie à leur niveau devienne un peu plus belle, plus humaine et plus chrétienne. Ce sont de petits «apôtres» qui essaient d'apporter un peu plus d'amour autour d'eux, dans la famille, à l'école, dans le quartier...

Mais si vous voulez en savoir plus, venez les écouter. Lors du spectacle de l'après-midi, les enfants vous expliqueront, sous forme de théâtres, de mimes et de danses, ce qui fait leur vie et comment ils s'y prennent pour «changer le monde» et bâtir «un monde nouveau».

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont apporté leur soutien financier pour la réussite de cette fête.

L'équipe de préparation

Une championne olympique chez les cafetiers suisses

Le comité central des cafetiers suisses a tenu séance récemment, à Elm, sous la présidence de M. Pierre Moren. A cette occasion, la double championne olympique Vreni Schneider a été reçue et félicitée. Le président s'est fait un plaisir de lui remettre un petit cadeau souvenir (notre photo).

«Chiisako» ce soir au Théâtre de Valère

SION (joc). – Un souffle. Un cri. Carlotta Ikéda entre sur scène. Dès le premier des sept tableaux de «Chiisako», l'artiste nous plonge dans le butoh.

A l'exemple du yoga et de la majorité des arts orientaux, cette technique lie étroitement le corps et l'esprit. Carlotta Ikéda est à la tête d'Ariadone, la seule compagnie féminine de butoh qui, au Japon, est essentiellement pratiqué par des hommes. «Chiisako» se joue dès 20 heures au Théâtre de Valère.

Chablais valaisan

MONTHEY: LA CHORALE SUR SCÈNE

Trois parties, trois succès!

Le chœur d'enfants sur scène samedi dernier: la soirée de la chorale était bien lancée.

MONTHEY (ruc). – La Chorale de Monthey, sous la direction de Mme Léonie Barman, et le chœur d'enfants dirigé par Mme Rosemary Morisod, conviaient la population montheysanne à sa soirée annuelle, samedi dernier à la grande salle. La société, a relevé le président Noémi Premand, a satisfait à sa tâche première durant l'année écoulée en participant activement aux cérémonies religieuses; il s'agit en premier lieu d'un chœur d'église. Il n'en reste pas moins que, en dehors de ce lieu sacré, la Chorale de Monthey affiche une belle joie de vivre et de chanter. Une preuve, s'il était besoin, en a été donnée samedi soir.

Plusieurs temps forts ont agrémenté la représentation. Relevons tout particulièrement «On chante ici», paroles de B. Ducarroz, musique de F. Volery, un morceau des plus entraînants qui a ravi le nombreux public qui avait fait le déplacement à la grande salle.

Pour la société montheysanne, il était aussi temps de penser à la prochaine fête bas-valaisanne de Martigny, le 30 avril prochain. La chorale a ainsi interprété «Shah-Shah Persan» des Frères Jacques ou encore «Je ne mettrai plus d'eau dans mon vin», sur une musique de O. Lagger.

En première partie, le rideau s'est levé sur le chœur des enfants. Six morceaux ont été chantés. Et, en troisième partie, les Popody's de Saint-Maurice, dirigés par Mme Léonie Barman, ont mis un terme à une soirée résolument placée sous le signe de la joie de chanter.

PHILATÉLIE

Les Valaisans à Saint-Blaise

(ft). – A nouveau les philatélistes suisses se sont rencontrés sur les bords du lac de Neuchâtel. Cette fois c'est la société La Combe de Saint-Blaise, qui fêtait son 40e anniversaire et qui, pour l'occasion, organisait l'exposition de printemps pour le rang III.

C'est ici, à Philexpo III, que les exposants se présentaient pour la première fois devant un jury composé de sept membres, dont Rémy Berra président d'honneur du Club philatélique de Monthey.

Cette manifestation comprenait un peu plus de septante concurrents seniors et juniors répartis dans dix groupes différents.

Parmi les exposants juniors de 12 à 13 ans, nous avons relevé les noms des Valaisans: David-Alain Fournier de Sion, qui a obtenu une médaille d'argent et Cédric Passerini de Vétroz, médaille d'argent plus prix spécial. Ces deux juniors exposaient la Suisse de 1960 à 1975. Parmi les exposants seniors, Luc Donnet de Monthey obtenait une médaille de bronze pour sa Suisse de 1862 à 1943. MM. Alfred Brauen qui a été gratifié d'une médaille grande vermeille plus prix spécial, de même que celle de Maurice Banderet qui a obtenu grand argent plus prix spécial exposaient en catégorie Suisse classique.

En thématique, la collection d'Eric Schmidlin «Un pour tous, tous pour un, les assurances» a été honorée d'une grande vermeille plus prix spécial, celle de Samuel Fuchs sur «Le renard et son impact parmi nous» a obtenu une médaille vermeille plus prix spécial, et celle de Jean-Pierre Tornare sur «Les compositeurs de musique de l'avènement du romantisme au dodécaphonisme sériel», la récompense grand argent plus prix spécial.

Tirs obligatoires à Saint-Maurice

SAINT-MAURICE. – Les prochains tirs obligatoires auront lieu le dimanche 1er mai de 8 h 30 à 11 heures au stand de Vérolliez. Les tireurs sont priés de se munir de leurs livrets de service et de tir. **Noble Jeu de Cible**

L'Eau Gastronomique d'Henniez, une nouvelle bouteille fine, belle, élégante. Une eau légèrement gazéifiée, juste assez de bulles, pas trop. Henniez étiquette Verte 43 cl, les meilleures tables vous la proposent. Soyez gourmet — exigez-la!

HENNIEZ 1905 HENNIEZ L'Eau Gastronomique

Les socialistes montheysans aux barricades

La route Vérossaz-Monthey se fera quand même

MONTHEY (ruc). – Une étude de détail sera entreprise par les autorités montheysannes concernant le projet d'installation d'un monorail. Le postulat de M. Philippe Grau a en effet été accepté, à une forte majorité, lundi soir (voir NF du mardi 19 avril). Réunis en séance ordinaire, les conseillers généraux se sont également penchés sur d'autres problèmes, notamment sur le projet de la future liaison directe Vérossaz-Monthey. Une perspective qui ne fait pas le «beurre» de tout le monde...

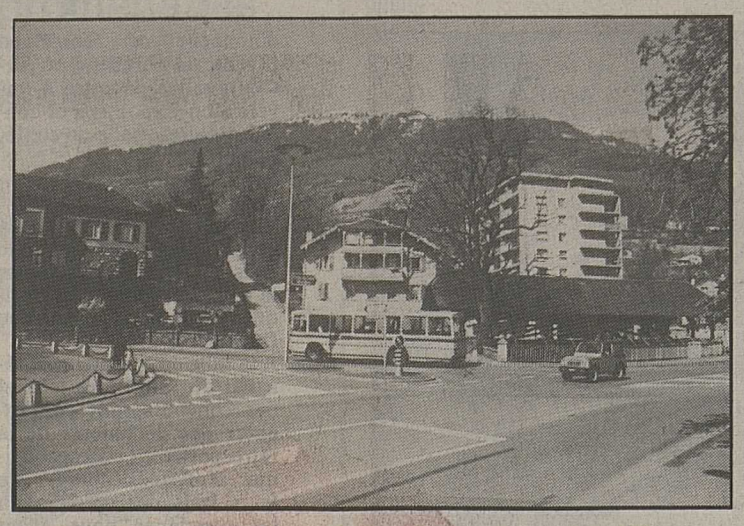

Conséquence inéluctable de la construction de la route Vérossaz-Monthey, le carrefour du Vieux-Pont devra être revu; sinon, attention les bouchons...

Les gens de Vérossaz, les Bulgares comme on les appelle gentiment, souhaitent ardemment être reliés à Monthey par une voie directe. Dans la région, on en parle depuis des lustres. Or, l'année dernière, la situation a évolué, en faveur des gens du plateau. Premièrement, la commune de Massongex a donné son accord de principe pour une participation financière au projet et, deuxièmement, au mois de janvier, les autorités exécutives montheysannes donnaient elles aussi leur accord. Plus rien donc ne devrait s'opposer au premier coup de pioche, si ce n'est l'avis du Grand Conseil valaisan qui doit encore se prononcer par le biais d'un décret. La liaison sera en effet cataloguée au chapitre des routes cantonales. Pour les communes de Monthey et de Massongex, rien de prime abord ne laisse supposer un quelconque avantage à tirer de cette future route; mais la solidarité intercommunale existe et c'est ce qui a fait pencher la balance, pour la plus grande joie des gens de Vérossaz. Mais il se trouve que cette route fait couler passablement d'encre.

Les socialistes pas d'accord...

Lundi soir, lors de la séance du Conseil général, le groupe socialiste (par la bouche de M. Pitteloud), s'est insurgé contre la construction de cette route. Un postulat a même été déposé. Pour le groupe socialiste, cette liaison ne se justifie pas. M. Pitteloud a ensuite invité la Municipalité à revenir sur sa décision. On parlait en fait dans le vide puisque, comme l'a rappelé M. Alain Dupont, président de la commune, ce genre de décision n'est pas de la compétence du législatif! Les personnes «égratignées» peuvent toujours réagir lors de la mise à l'enquête publique. Le postulat, contre toute logique puisque contraire à la loi – il aurait fallu une interpellation – a finalement fait l'objet d'un vote; et c'est par 15 voix contre 11 (25 abstentions...) qu'il a été refusé.

Dix-huit classes tout de suite...

Monthey manque de classes scolaires. Le budget 1988 a prévu un crédit d'engagement brut de 1,8 million de francs pour construire, en deux étapes, un pavillon provisoire de dix-huit classes. Pour cette année, un crédit de 900000 francs devait permettre l'achèvement de douze classes.

Or, un collaborateur du service d'édilité et d'urbanisme a eu une lumineuse idée. Une petite étude a laissé entrevoir une autre possibilité de construction, pour un coût quasiment identique. Ce projet de construction solide, à structures métalliques, sur deux niveaux, garantit d'autre part une meilleure utilisation du sol, une meilleure isolation thermique et phonique. Lundi soir, la Municipalité demandait donc la libération totale du crédit d'engagement, ceci dans le but de permettre l'ouverture des classes en septembre prochain déjà. A une large majorité (45 oui, 6 abstentions), le législatif a donné son aval. On consacrera 1,6 million de francs à la construction proprement dite, le solde servira à équiper les classes.

Pas de création mondiale...

L'inauguration du théâtre du Crochetan approche. L'événement est de taille. Pour le souligner, la Municipalité avait entrevu la possibilité de monter une création mondiale à cette occasion. Cela ne se fera pas! Nous n'avons pas réussi à trouver les 600000 francs nécessaires, dira lundi soir M. Dupont. On verra donc plus «petit», en associant notamment les sociétés locales à la fête.

Quant à la suggestion de nombreuses mères de famille de supprimer l'école le samedi matin, la Municipalité se penche sur le dossier, a conclu M. Dupont.

ANNONCE MENSONGÈRE

Indignation à Troistorrents

TROISTORRENTS (ruc). – On n'est pas content du côté de Troistorrents. Depuis plusieurs semaines en effet, une publicité laisse à penser que l'Echo des Torrents, société d'accordéonistes, est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice. L'annonce a été publiée dans le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» et dans les journaux régionaux. Au début, le comité, présidé par M. Pierre-Maurice Dubosson, a pris la chose avec philosophie; on en a ri. Mais, au fil des jours, la plaisanterie – puisque c'en est une – a pris un mauvais goût; elle a assez duré!

Le comité de l'Echo des Torrents souhaite donc remettre l'église au milieu du village.

Il n'en est pas question...

Atteint hier matin, M. Maurice Défago, directeur de la formation, dément bien sûr formellement le libellé de la publicité. Il n'est pas question qu'il pose sa baguette. Pour lui, il s'agit donc bel et bien d'une mauvaise plaisanterie dont le but premier est de déséquilibrer la société, semer la zizanie, selon ses dires! Le comité de l'Echo des Torrents, réuni lundi soir en séance extraordinaire, a décidé de pousser plus loin le bouchon. Plainte sera déposée. L'auteur de cette série

Société d'accordéonistes
Echo des Torrents de Vouvry-Illiez
cherche
Directeur ou une directrice
pour tous renseignements,
Tél. 025/77 24 02

de publicités mensongères devrait alors être démasqué.

Précisons encore que le numéro de téléphone mentionné sur l'annonce ne correspond à rien. Le (025) 77 24 02 a changé: «Veuillez consulter la liste des abonnés», répond une charmante voix féminine...

Les choses sont donc claires: M. Maurice Défago ne sera pas remplacé et M. Pierre-Maurice Dubosson assure toujours la présidence de l'Echo des Torrents de la vallée d'Illiez.

L'Orchestre de Dresde à Saint-Maurice avec le pianiste Jean-Claude Pennetier

Concert exceptionnel, offert aux abonnés, dimanche 24 avril à 17 heures, à la grande salle du collège de Saint-Maurice, organisé conjointement par les Jeunesses culturelles du Chablais et les concerts-club Migros, avec l'Orchestre de la Staatskappelle de Dresde sous la direction de Hans Vonk et le pianiste français Jean-Claude Pennetier.

Trois grandes œuvres classiques au programme: l'«Ouverture d'Obéron» de Karl Maria von Weber, le merveilleux «Concerto», op. 54 pour piano et orchestre de Robert Schumann et la Symphonie N° 1 op. 68 de Johannes Brahms. Un vrai festival romantique.

Hans Vonk termine brillamment ses études musicales à Amsterdam en 1964, à la fois à l'université et au conservatoire dans les classes de piano et de direction. Il dirigera le ballet des Pays-Bas, sera assistant de direction de l'Orchestre du Concertgebouw, puis prendra la direction de l'Opéra national et sera titulaire de l'Orchestre de la Résidence de La Haye en 1980. Cette année-là le verra également, pour la première fois, diriger à la Scala de Milan et à Dresde, où il succédera au maître Karl Böhm.

Pianiste et chef d'orchestre, Jean-Claude Pennetier, après de brillantes études au Conservatoire de Paris où il étudie rien moins que le piano, la composition, la musique de chambre et la direction d'orchestre, obtient, très jeune, de nombreux prix de concours internationaux. Tout à l'opposé d'une «bête de concours», Pennetier fait montre d'une remarquable sensibilité et d'une très grande liberté; il s'intéresse à toutes les formes de l'expression musicale, que ce soit l'intelligente défense des œuvres contemporaines ou sa passion pour le pianoforte de la fin du XVIIIe siècle. Parallèlement, il élargit le répertoire de sa carrière de chef d'orchestre, tout en approfondissant les grandes œuvres pianistiques.

Pour les abonnés, prière de réserver impérativement, et le plus tôt possible les places (case postale 63, 1890 Saint-Maurice, tél. (025) 65 18 48, 65 11 28, 65 12 11. La location, comme toujours au bureau des JCCSM, rue du Chanoine-Broquet 2, Saint-Maurice, tél. (025) 65 18 48, de 9 à 11 heures et de 16 à 18 heures.

Producteurs d'électricité et Radio Chablais

Un courant de sympathie

Les cadres des sociétés romandes d'électricité ont passé une journée à Radio Chablais.

MONTHEY. – L'Office d'électricité de Suisse romande, qui regroupe tous les producteurs d'électricité, entend améliorer l'information avec les consommateurs, mais aussi permettre à ses membres de se familiariser un peu mieux avec le monde des médias. Cette fois, le choix du support s'est porté sur les radios locales et c'est à Radio Chablais que revenait l'honneur de recevoir une vingtaine de participants, emmenés par M. Max-François Roth, directeur de la SRE.

«Nous sommes à Monthey et avons choisi Radio Chablais parce que c'est une radio locale qui marche bien, qui est dynamique et qui a répondu tout de suite à notre demande!», a précisé le directeur Roth.

M. Paul Hofer de l'Union des centrales suisses d'électricité – une association faîtière qui compte quelque 470 membres – a insisté sur le fait que l'information doit absolument être améliorée dans leur secteur économique, tant dans la formation des cadres qui donnent l'information, que dans celle faite au public. Ainsi, ce séminaire permet aux cadres des sociétés d'électricité de se familiariser avec la technique d'une radio locale et la manière de diffuser une information avec un message essentiel.

M. Roth précise par exemple que, lorsqu'une panne d'électricité sectorielle intervient, il faut pratiquer une information rapide aux consommateurs et les radios locales ont là un rôle primordial à jouer. Mais l'information ne se fait pas n'importe comment, par n'importe qui. Après ce séminaire, par exemple, les participants devraient avoir maîtrisé les principales techniques de l'information par radio. C'est sur ces points que M. Claude Defago, responsable de Radio Chablais, a développé pour ses hôtes d'un jour la technique de la déclaration brève tandis que Philippe Dubath expliquait, lui, la technique de l'interview à proprement parler.

Incontestablement, gens des milieux électriques et gens de radio se sont mieux compris et ce n'est pas un jeu de mots que d'affirmer qu'entre eux un courant de compréhension et de sympathie a passé.

«Nous allons intensifier nos contacts avec la radio et les gens de presse afin d'améliorer notre système d'information au consommateur, à l'heure d'une meilleure utilisation de l'énergie» a conclu M. Max-François Roth.

Hommage à André Cachat

LE BOUVERET. – M. André Cachat, personnalité bien connue au Bouveret, vient d'être porté en terre. Né au Bouveret le 26 février 1899, M. Cachat a fréquenté tour à tour les écoles primaires du Bouveret, du collège de Saint-Gingolph, ainsi que l'école secondaire de Schwanden (GL), commune d'origine de sa mère. Passionné de navigation, il sera incorporé dans l'armée comme pontonnier navigateur. Durant la dernière guerre, il fut promu au grade de 1er lieutenant. Sa vie durant, il assuma avec autorité et amabilité la responsabilité de la Taverne de la Tour, lieu de rendez-vous des bateliers et navigateurs. Pendant de nombreuses années, il consacra bénévolement toutes ses forces à rendre service à la collectivité. Il sera notamment conseiller communal de la commune de Port-Valais au cours des années 1928-1940 et, par la suite, de 1948 à 1956. Tireur d'élite, il se manifesta à plusieurs reprises dans la société des carabiniers du Bouveret dont il assuma la présidence pendant de nombreuses années. Pêcheur en dehors de ses fonctions professionnelles, il sera aussi l'initiateur et le fondateur de la Section valaisanne des pêcheurs amateurs.

Sa plus grande activité, M. Cachat la vouera au sauvetage. Il fut notamment, et ceci pendant plus de trente ans, le secrétaire-caissier de la section du Bouveret. Il vouera toutes ses forces et ses compétences à garantir à sa section une unité d'intervention rapide qui sera finalement inaugurée en 1964 sous le nom de «13 Etoiles». Son expérience et ses grandes qualités techniques et administratives lui valurent d'être membre du comité central de la Société internationale de sauvetage, de 1953 à 1969. M. Cachat a également été à l'origine de nombreuses manifestations et tout particulièrement de la Fête du Lac de 1946. Doyen de la Société de sauvetage du Bouveret, il laissera le souvenir d'un membre fidèle et dévoué. Précisons encore que M. Cachat a assuré pendant de nombreuses années les ensevelissements au Bouveret, tâche qu'il accomplissait avec beaucoup de respect et de dignité.

L'AVENIR DES JEUNES

Une table ronde

VOUVRY. – Que vais-je faire plus tard? Comment gagner ma vie? Où trouverai-je une place de travail? Voilà des questions que se posent fréquemment les adolescents. Sensibilisée par ce problème, l'Ecole de parents organise une table ronde le lundi 25 avril à 20 h 15 à la salle communale de Vouvry. Elle a fait appel pour la circonstance à MM. Albert Arlettaz, directeur du Centre scolaire régional, Bernard Dupont, président de Vouvry, Roger Pecorini, président de la commission d'apprentissage, et Guy Vernay, responsable de l'orientation professionnelle.

«Choisir son métier» – thème de la discussion – devrait, à n'en pas douter, déboucher sur un fructueux dialogue.

Al Copley à Territet

MONTREUX. – Fidèle à sa vocation d'animation, le Montreux-Club, serti dans le cadre du dancing-discothèque Love in blue, à Territet, frappe à nouveau un grand coup: après la venue de Liz Mac Comb, il accueille en effet, du samedi 16 au samedi 30 avril, le célèbre pianiste et chanteur de blues Al Copley.

Al Copley est beaucoup plus qu'un simple musicien: ce passionné du rythme est connu et reconnu sur tous les continents comme un animateur de première force, à même de créer très rapidement une ambiance exceptionnelle à chacun de ses passages sur scène.

Nous cherchons des

messagers, messagères

habitant les localités suivantes: Bouveret, Choëx, Muraz (Collombey), Massongex, Saint-Gingolph, Troistorrents, Vionnaz

pour la distribution de journaux, d'imprimés ou d'échantillons, à tous les ménages de votre localité.

Dans une phase ultérieure, il sera également demandé de distribuer tôt le matin le «Nouvelliste» en même temps que les imprimés.

Si vous êtes intéressé(e)s par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Rue de l'Industrie 7
1950 SION

RÉDACTION CENTRALE DU CHABLAIS
(025) 71 12 38

Gabriel Ruchet
✆ (025) 65 26 24

Gilles Berreau
✆ (025) 71 61 56

Silvio Dolzan
✆ (025) 63 19 14

POUR LES SPORTS
Christian Rappaz
✆ (026) 8 45 84

De ce côté de la Vièze

A la française...

Depuis plusieurs mois, nos petits écrans sont occultés par les faciès des candidats à la présidence de la République française. La France en péril, au bord de la guerre civile? Moi, je veux bien! Chaque parti revendique l'Elysée, avec à chaque fois des arguments frappants. C'est à celui qui tapera le plus sur l'autre. Quant aux véritables problèmes, c'est quasiment le néant. «Pauvres voisins»...

Pourquoi évoquer ici les futures élections hexagonales? serez-vous tenté de me rétorquer. Eh bien! tout simplement parce que les Français n'ont semble-t-il pas l'exclusivité de l'imbroglio! Prenez Monthey; les élus locaux – entendez par là les conseillers généraux – sont un peu marqués par le climat politique français. Il faut dire que la frontière est toute proche! Vous voulez des exemples? Ils sont légion. Prenez notamment ce projet de monorail en ville de Monthey, présenté lundi soir par M. Philippe Grau. Même si l'ensemble du législatif a applaudi quasiment à l'unisson, il s'est trouvé quelques personnes pour chercher la petite bête: les personnes âgées pourront-elles y accéder? Et les handicapés? Etc. Les questions ont fusé des rangs socialistes et surtout de la part des femmes, alors qu'il me semble que ce sont elles qui en bénéficieraient les premières pour faire leurs courses. Alors qu'il s'agissait tout simplement de faire passer l'idée, et rien d'autre! Mais peut-être que si l'idée avait été socialiste...

Deuxième exemple: cette future route Vérossaz-Monthey. La Municipalité a donné son accord; Monthey participera financièrement à la construction de la liaison. Solidarité intercommunale oblige, et c'est bien. Or, il se trouve qu'une personne a souhaité que le Conseil municipal revînt sur sa décision. Si l'on creuse un peu plus loin la question, on trouve la réponse: cette personne habite dans le secteur des futurs travaux. Voilà une belle preuve d'égoïsme! Ah! j'oubliais: ce postulat (refusé d'ailleurs) était déposé par le groupe socialiste...

Comme je vous le disais plus haut, la politique française déteint sur certains Montheysans; le flou de Mitterrand fait des émules! Mais nos voisins, eux, ont au moins le Bêbête-Show pour en sourire...

Gabriel Ruchet

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Sion, avenue de Tourbillon.
Particulier vend

appartement duplex attique 160 m²

grand séjour, hall, 4 chambres à coucher-bureau, petit salon, 2 salles d'eau, W.-C. séparé, armoires incorporées, garage fermé pour 2 voitures.

Prix: Fr. 600 000.– (hypothèque à disposition).

Tél. (027) 22 42 52 (après-midi)
Tél. (027) 22 76 89 (le soir, privé)

A vendre
EN EXCLUSIVITÉ

★ **Valais**

- **6 km de Sion:** Immeuble locatif neuf de 7 appartements, parking souterrain, terrain aménagé et un tea-room-bar.
- **Sion:** Immeuble locatif et commercial.
- **8 km de Sion:** Immeuble avec café-restaurant.
- **Sur les hauts de Sion:** Immeuble avec café-restaurant et deux appartements.
- **Station du Valais central:** Important hôtel-restaurant-bar, plus de 50 chambres, terrasse, plusieurs locaux, salles de conférence.
- **Centre d'une station:** Superbe immeuble comprenant: café-restaurant-terrasse, grand discount et appartement.
- **Bas-Valais:** Immeuble avec café-restaurant, 7 appartements et 8 studios. Très bon rendement.
- **Immeuble avec café-restaurant:** 2 appartements, 8 chambres, grande salle et locaux.
- **10 km de Martigny:** Immeuble comprenant superbe café-restaurant appartement, centre du village
- **Centre d'un village:** Grand hôtel pouvant être aménagé pour colonie, maison de repos, etc.

Pour traiter: **R. JUBIN**

cogestim sa
maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 77
SVIT

FIVA SA FIDUCIAIRE

A vendre à Sierre, immeuble Domino A, route de Sion 29

magnifique appartement

5½ pièces, 138 m², avec garage, Fr. 420 000.–.

Renseignements:
Fiduciaire FIVA S.A.
Route de Sion 29, 3960 Sierre
Tél. (027) 55 16 75.

A louer à **Saint-Gingolph,** ancienne gendarmerie, route cantonale

appartement 3½ pièces

dès le 1.5.1988 ou à convenir, Fr. 250.– par mois + charges.

Tél. (025) 81 29 21
(027) 21 53 85
(heures de bureau).

A vendre
Martigny

appartement 2 pièces

bon placement

Vernayaz

maison d'habitation

de 3 appartements, garage + annexe.

Ecrire à:
Case postale 37, 1920 Martigny.

036-674829

UNIROYAL

L'idéal pour la Suisse.

Pour l'été en Suisse, rien ne vaut le Pneu Pluie Uniroyal. Du printemps à la fin de l'automne, il assure, tel un parapluie, une protection efficace contre les intempéries. Accrocheur comme pas un sur chaussée mouillée, il est également sûr et confortable sur route sèche. Voilà pourquoi, en Suisse, les automobilistes sont de plus en plus nombreux à opter pour le Pneu Pluie Uniroyal. Tout comme les constructeurs automobiles européens, qui lui donnent la préférence en première monte. Vous reconnaîtrez le Pneu Pluie Uniroyal au parapluie qui orne son flanc.

Pneu Uniroyal Englebert SA
1211 Genève 16

AMAG, Magasin central de pièces détachées
8107 Buchs

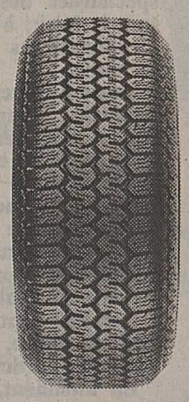

En Suisse, le Pneu Pluie Uniroyal est distribué par plus de 3500 garagistes et marchands de pneus.

A vendre à Sion, avenue Maurice-Troillet à côté du centre scolaire

appartement 6½ pièces

grand confort et aménagements soignés, place de parc plus garage privé, vente directe du propriétaire, Fr. 390 000.– plus garage Fr. 15 000.–, libre à convenir.

S'adresser au: (027) 22 80 38.

036-830915

Basse-Nendaz. A louer

4½ pièces

tout confort, avec cave, buanderie, jardin, place de jeux, téléréseau. Fr. 680.– plus charges, garage Fr. 100.–.
Libre fin juin.
Possibilité d'achat.

Tél. (027) 88 12 87.

036-057013

APPEL D'OFFRES

La Ligue antituberculose du district de Sierre (association)

met en vente

au plus offrant, l'**immeuble sis sur la commune de Randogne:**

feuillet 845, plan No 20, Le Taulet, 8682 m² dont habitation à 140 m², cave b 12 m², habitation c 167 m², habitation d 57 m², remise à 43 m², remise f 16 m², chemin 395 m², forêt 1350 m², jardin 726 m², ruisseau 62 m², pré 3490 m², place 2224 m².

Cet immeuble se trouve actuellement en zone 12 du RCC et en zone 2 du plan de révision du territoire communal.

Les offres écrites doivent parvenir au soussigné, d'ici le 30 avril 1988.

Montana, avril 1988.

p.o. **Paul-Albert Clivaz**
Notaire
3962 Montana-Vermala

36-674947

MICHEL GEORGES

● ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES ●

Place de la Gare 2 - 1950 SION - (027) 22 86 07

CE WEEK-END A SAXON

18e Amicale des fanfares d.c.: les deux nouvelles bannières

SAXON (pag). – Les amicales se suivent et se ressemblent pour les fanfares démocrates-chrétiennes du district de Martigny. Comme à Bovernier l'an dernier, les motifs de réjouissances seront en effet multiples du côté de Saxon cette année. En 1987, l'Echo du Catogne avait profité de ce traditionnel rendez-vous pour présenter ses nouveaux costumes et fêter son 75e anniversaire. Ce week-end, l'Avenir de Saxon saisira l'occasion de cette 18e amicale pour inaugurer son nouveau drapeau. Et dans la foulée, la jeunesse d.c. locale arborera, elle aussi, une bannière flambant neuve.

Une amicale et deux inaugurations de drapeaux: l'occasion de faire la fête était trop belle. Les Saxonains ne l'ont pas manquée, eux qui ont mis sur pied un programme de festivités à la fois attractif et pétillant.

Tradition respectée

En arrêtant la trame de leur fête, les membres de l'Avenir de Saxon n'ont pas voulu bousculer les traditions. Ce week-end, cette amicale s'articulera donc à nouveau sur trois grands axes: la soirée villageoise du vendredi, le grand concert du samedi et l'amicale proprement dite le dimanche, avec à la clé l'inauguration et la bénédiction des bannières, le cortège, les discours et productions musicales de circonstance.

L'Edelweiss de Lens en concert

Vendredi soir, la halle des fêtes – érigée en face du Casino – prendra des allures très locales. Désireux de placer cette amicale sur les voies de la réussite mais aussi de la simplicité, les organisateurs ont en effet convié les autres sociétés locales à leur amicale. Ainsi, la société de chant La Lyre, la société de musique La Concordia, le groupe folklorique L'Arbarintze et le corps de musique apporteront leur contribution au succès du rendez-vous saxonain.

Le lendemain samedi sera marqué par le concert de gala donné par l'Edelweiss de Lens. Sous la direction de Claude Morard, les musiciens du centre interpréteront quinze morceaux pour la plus grande joie des mélomanes qui se seront donné rendez-vous à la halle de fête.

Dix fanfares sous tente

Mais c'est naturellement dimanche que cette 18e amicale vivra ses temps les plus forts. Dès 12 heures, le discours de bienvenue du conseiller communal Jean-Pierre Bilat donnera le feu vert à toute une série de réjouissances. C'est ainsi que le curé Gabriel Dubosson bénira la nouvelle bannière de la fanfare L'Avenir ainsi que le drapeau de la jeunesse d.c. L'Union.

Après avoir interprété le morceau d'ensemble «Abricot time» – une composition signée Géo-Pierre Moren qui sera dirigée par Jean-Claude Maret – les représentants des dix fanfares défileront dans les rues de Saxon, emmenés par deux chars.

Dès 14 h 30, tout ce beau monde se retrouvera à la halle de fête pour y écouter les productions et les discours de circonstance. Cinq orateurs s'exprimeront dans la cité de l'abricot, le président de l'amicale M. Albano Crettenand, le conseiller national Vital Darbellay, le conseiller d'Etat Bernard Bornet, le député Guy Voide ainsi que le président des JDC du district de Martigny, M. Marcel Gay. Quant aux fanfares qui monteront sur le podium durant cet après-midi dédié à la musique et à la politique, elles viendront de Liddes, de Fully, d'Isérables, de Charrat, de Bovernier, de Leytron et de Saillon ainsi que de Muraz et des Evouettes pour les sociétés invitées.

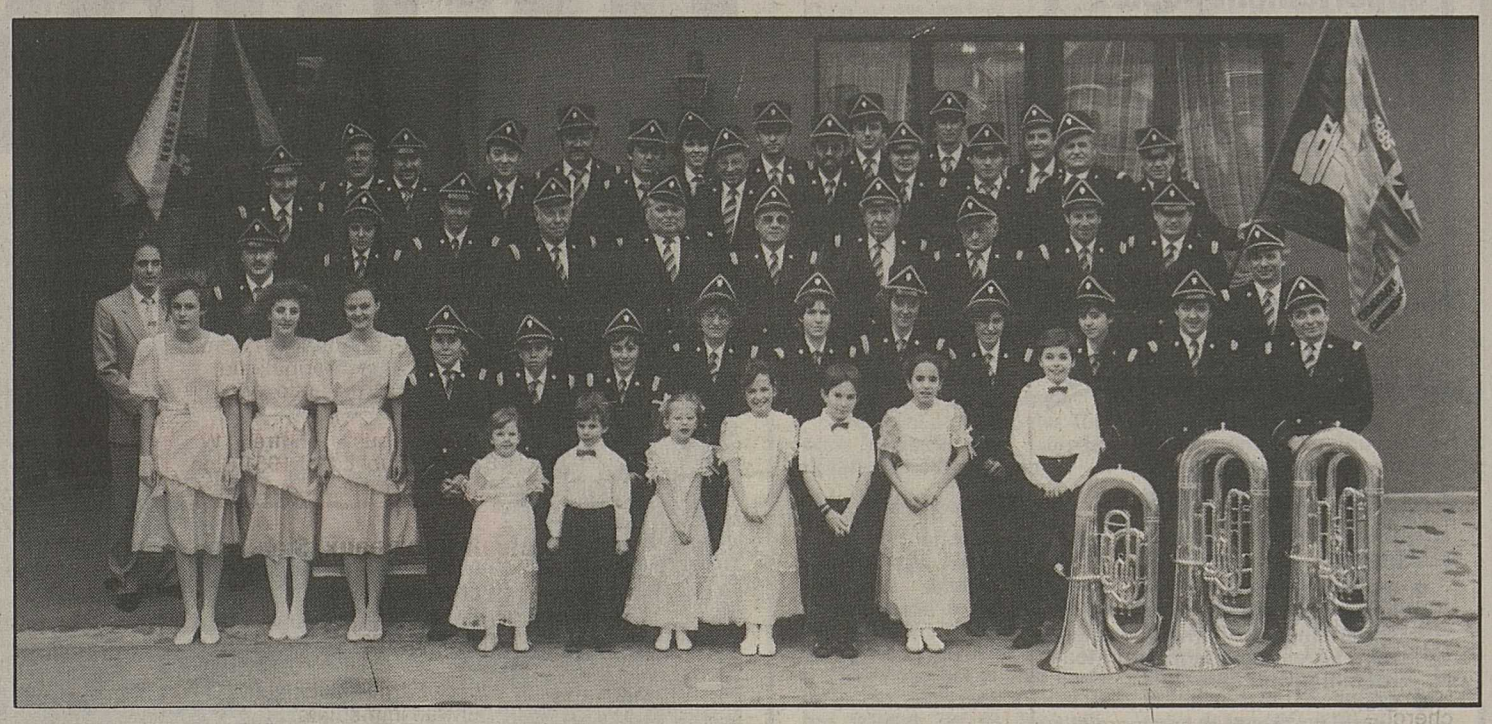

L'Avenir de Saxon en fête ce week-end: plutôt trois fois qu'une. Les hommes du président Gilbert Vouillamoz accueilleront non seulement la 18e Amicale d.c. du district. Dimanche, ils inaugureront, en plus, leur nouveau drapeau et celui de la jeunesse d.c. L'Union.

COMBAT DE REINES A VOLLÈGES

280 bêtes en lice!

VOLLÈGES (gir). – De beaux affrontements en perspective samedi et dimanche prochains à Vollèges. Pas moins de 280 vaches seront aux prises pour ce troisième match de la saison. Devant une telle affluence, les organisateurs – les syndicats d'élevage du Levron et Vollèges réunis – ont dû étaler les combats sur deux jours. Ce qui constitue une première.

Le samedi sera réservé à une partie des génisses et «1er veau» inscrites, tandis que le dimanche verra lutter des bêtes de toutes les catégories. Début des combats à 13 heures le samedi, à 10 h 30 le dimanche.

Vers la finale cantonale

A signaler que les six premières classées dans chaque catégorie, soit du samedi soit du dimanche, pourront participer à la finale cantonale du 22 mai à Aproz.

Tandis que les propriétaires qui doivent amener leurs bêtes le samedi ont été convoqués personnellement, les reines d'alpage ou des combats des années précédentes se rencontreront sur l'emplacement prévu à Etiez, à proximité de la halte du M.O.

Le comité d'organisation emmené par Jacques Frossard attend la grande foule pour ces joutes. Les combats de Vollèges sont en effet les seuls à se dérouler ce printemps dans le Bas-Valais. Et ils s'annoncent passionnants.

Des joutes acharnées en perspective le week-end prochain à Vollèges.

GROTTES DU POTEUX A SAILLON

A quand les premiers touristes?

SAILLON (gram). – «Chasse-gardée» des spéléologues, les grottes du Poteux à Saillon seront probablement ouvertes au public. Cette curiosité naturelle – l'une des plus belles de Suisse – est au cœur d'un projet de mise en exploitation qui pourrait intervenir, si tout va bien, d'ici à 1990. Coût de l'opération: un million et demi de francs.

Découvertes au siècle dernier déjà, les grottes du Poteux ne sont fréquentées que par des spécialistes. Très difficiles d'accès, elles s'étendent sur près de dix kilomètres à l'intérieur du massif rocheux qui surplombe le vignoble entre Saillon et Leytron.

Intérêt touristique

La commune envisage le percement d'une galerie horizontale de 270 de longueur au lieu dit Les Combes, à 700 mètres d'altitude, à la verticale du village. Ce tunnel permettrait de rejoindre le secteur le plus intéressant des grottes. Ce qui requiert, en temps normal, quatre à cinq heures d'efforts par l'entrée naturelle de La Sarvaz.

Le président Marcellin Fumeaux est acquis à cette cause. «Hormis son indéniable intérêt touristique pour la commune de Saillon, ouverte depuis quelques années au thermalisme, le projet ne présente pratiquement aucun impact pour l'environnement, l'essentiel des travaux et autres aménagements se faisant en sous-sol. Quant à la vie locale dont nous entendons préserver la quiétude, elle n'aura pas à craindre un surcroît de trafic, puisque les visiteurs rallieront Les Combes à bord de bus-navette et non par les véhicules privés.»

Protection du site

Un temps divisés, les «spéléo» ont admis l'idée que l'exploitation des grottes, pour paradoxal que cela puisse paraître de prime abord, ne nuirait pas à la conservation du site, bien au contraire. Le public pourra découvrir tout un réseau de siphons, de balcons, ainsi que les salles ornées de stalactites et de stalacmites à partir de plates-formes ou de passerelles.

Par ailleurs, autre avantage, les spécialistes des profondeurs auront le loisir, à partir du Poteux, d'explorer des secteurs jusqu'ici inconnus.

Reste à franchir, dans quelques semaines, le cap du législatif saillonain. Son verdict est déterminant. C'est lui, en effet, qui dira si l'exécutif local est en droit d'octroyer une concession d'exploitation. En cas de consensus, le dossier sera transmis au Conseil d'Etat pour homologation, avant d'être mis à l'enquête publique.

Parallèlement, une société devra être constituée. La commune envisage d'y participer.

En attendant, le président Fumeaux et son état-major collaborent avec le Service cantonal des forêts, la Société suisse de spéléologie, section Valais, ainsi que la Ligue valaisanne pour la protection de la nature dont ses représentants ont fait hier après-midi le déplacement de Saillon. Ont-ils été favorablement impressionnés? L'avenir nous le dira.

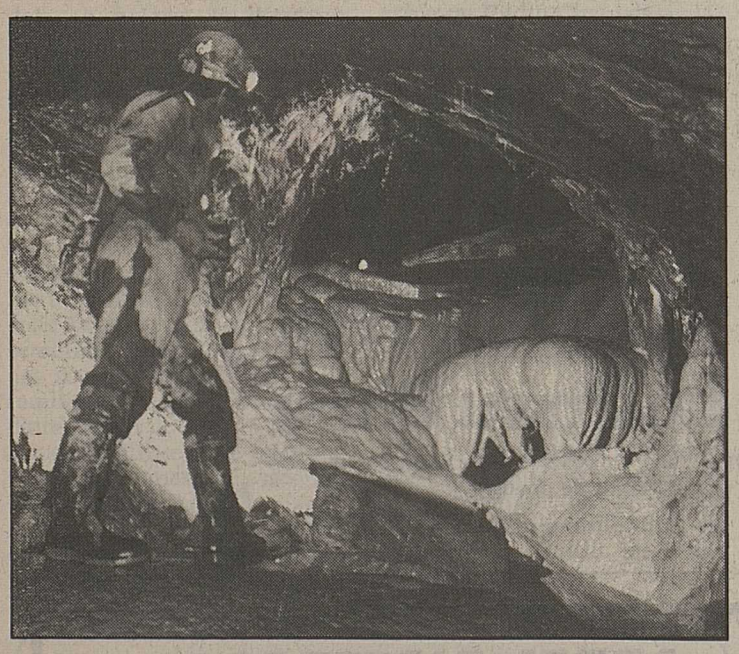

Martigny: l'Helvétia en assemblée

MARTIGNY. – Jeudi soir 14 avril s'est tenue, à l'Hôtel Kluser à Martigny, l'assemblée générale annuelle des sections 1 et 2 de la Société suisse de secours mutuels Helvétia de Martigny, qui comptent un effectif de 1268 membres, dont 996 adultes.

Une très nombreuse assistance a pu prendre connaissance des résultats de l'année 1987 qui bouclent par un déficit de 180000 francs. Malgré cela, les cotisations n'ont pas été modifiées pour 1968, mais il faut déjà s'attendre à une adaptation pour 1989, le résultat au plan cantonal étant également légèrement déficitaire. Dans son rapport, le président, M. Jean-Louis Schmid a relevé les principaux événements de l'année 1987, le rejet de la LAMA le 6 décembre 1987, ainsi que les principales décisions de l'assemblée fédérale d'Altdorf. Pour le Valais, le manque de lits en homes médicalisés est la cause d'une charge excessive pour les caisses-maladie et la réalisation d'une planification hospitalière réaliste permettrait certainement un allégement de cette charge.

Les participants ont également entendu M. Gaston Guex, membre du comité cantonal de l'Helvétia et représentant de cette dernière au comité de la Fédération valaisanne des caisses-maladie, donner connaissance des comptes cantonaux et rappeler les discussions concernant les tarifs hospitaliers et les forfaits qui en ont résulté.

Le comité a été réélu pour une période de deux ans et les caissiers, Mme Jeanine Pict et M. Jean-Claude Fellay, confirmés dans leur charge. Les autres membres du comité sont MM. André d'Andrès, Roland Bussien et Pierre Dal Pont. Un loto gratuit a terminé cette soirée. Une coquette somme, produit d'une série spéciale, a été récoltée en faveur d'une œuvre de bienfaisance de notre canton.

SKIEUSE TUÉE AU-DESSUS DE VERBIER

Identité

La skieuse américaine qui a trouvé la mort lundi dans la région du vallon d'Arby, non loin du lac des Vaux, au-dessus de Verbier (voir NF d'hier), est Mme Wendy Berg, 26 ans, domiciliée à Los Angeles. La jeune Américaine, en vacances en Valais, participait à une randonnée à skis hors du domaine skiable balisé, en compagnie d'un ami. A un moment donné, elle ôta ses skis pour traverser un passage délicat et glissa dans le vide. Elle fit une chute de 150 mètres dans les rochers. Lorsque les secours arrivèrent, elle avait malheureusement cessé de vivre.

RADIO MARTIGNY FM 90,8 MHz

Mercredi 20 avril

6.00 La Première de RSR.
10.00 Clin d'œil, avec Pierre-Alain Roh.
10.15 C'est à vous pour pas un rond.
11.00 Nostalgie à plein tube.
12.00 Les jeux de l'après-midi.
12.30 Midi-Première.
18.00 Les informations internationales, régionales et locales.
18.55 Dialogue énergétique.
19.00 Jouons sur 90.8.
19.05 Enfantillages.
19.15 Cinéma magazine, avec Hervé Rey.
20.00 Bol d'air.
22.00 FM & Compagnie.
24.00 Musique de nuit.

Nous cherchons des

messagers, messagères

habitant Saint-Maurice, Epinassey, Martigny quartier ouest, Collombey, Vétroz

pour la livraison tôt le matin du «Nouvelliste», d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons.

Si vous êtes intéressé(e)s par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 22 40 40.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.
Avenue de l'Industrie 7
1950 SION

En bref... en bref... en bref... en bref...

● **LE P.R.D.M. INFORME.** – Le Parti radical de Martigny organise demain sa deuxième séance d'information-discussion avec les conseillers communaux Monique Conforti (affaires sociales et culturelles) et Pierre Crittin (écoles). M. Jean-Charles Poncioni, conseiller général, présentera un exposé sur l'évolution de la pédagogie. MM. Raphy Darbellay, député, et Jean Gay, conseiller général, présenteront une information sur les votations cantonales.

Mercredi 20 avril à 20 heures à la salle communale.

● **LIBERTÉ.** – La fanfare La Liberté donnera un concert en plein air le vendredi 22 avril, dès 20 h 30, à Fully-Châtaignier, devant le Café des Vignerons. Invitation cordiale à la population.

● **SOPHROLOGIE.** – Un cours N° 3 «Dyn. II relaxation assise» débutera le mardi 26 avril, à 20 h 30, à la salle de gymnastique du collège Sainte-Jeanne-Antide. Il reste encore quelques places. Inscriptions auprès de L. Guillaume, Le Locle, tél. (039) 31 57 71.

● **INFORMATIQUE.** – L'Association de parents de Martigny et environs tiendra son assemblée générale mercredi 27 avril, à 20 heures, à la salle communale. A l'issue des assises, M. Alain Theilkaes, conseiller pédagogique pour l'enseignement de l'informatique auprès du DIP du canton de Vaud pour les classes du deuxième degré, donnera une conférence-débat. Son titre: «L'informatique à l'école ou les nouvelles technologies et l'enfant».

CONFÉRENCE SUR LA NATURE. – Ce vendredi 22 avril, la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny servira de cadre à une double conférence organisée par la Murithienne et la Ligue valaisanne pour la protection de la nature. MM. René Schwéry, du service de l'aménagement du territoire, et Luc Schifferli, de la Station ornithologique suisse de Sempach, sont les deux orateurs qui s'exprimeront, à partir de 20 h 30. Les thèmes retenus pour cette conférence – ouverte au public et dont l'entrée sera libre – sont «L'aménagement du territoire» et «La protection des oiseaux». Invitation cordiale à tous.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

ecco
TRAVAIL TEMPORAIRE
AGENCE DE SION

Nous cherchons pour postes fixes et temporaires

- **maçons**
- **installateurs sanitaire**
- **ferblantiers**
- **monteurs électriciens**
- **mécanicien MG**
- **serruriers**

Suisses ou permis B ou C.
Antoinette Luisetto, 1950 Sion, place du Midi
Tél. (027) 22 30 44.
036-673814

URGENT!
Le Relais de Gruyères, Pringy,
cherche
une serveuse
un cuisinier
Horaire régulier, bonne ambiance de travail.
Faire offres ou se présenter.
Tél. (029) 6 21 28, M. Jemmely.
17-13683

Télé Shop Radio-TV
3963 Crans
Cherche
électronicien RTV
ou
électricien RTV
Entrée tout de suite ou à convenir.
Place à l'année, stable.
Ecrire ou téléphoner au (027) 41 91 91.
036-057151

Nous engageons
- **monteurs téléphone**
  ou pouvant être formés comme tels
- **monteurs électriciens CFC**
- **aides-monteurs**
  avec expérience

Entreprise René Genoud, Sierre
Tél. (027) 55 05 81.
36-2660

Restaurant Villa Eugénie, 1898 Saint-Gingolph, cherche
jeune cuisinier
tout de suite ou à convenir.
Tél. (025) 81 21 76
Gérard Touron.
036-831084

Accordéoniste professionnel cherche
contrats
à la semaine ou plus, dans stations pour juillet et août. Eventuellement en duo.
Ecrire sous chiffre P 36-400417, Publicitas, 1920 Martigny.
036-400417

Garderais enfants
à domicile, du lundi au vendredi, pendant la journée.
Région Sierre.
Tél. (027) 58 37 08.
036-304353

Homme 35 ans
17 ans d'expérience + certificat professionnel, sans permis cherche **travail comme monteur électricien**
Tél. (027) 23 43 14.
036-304366

Jeune boulanger
sans permis, cherche
travail
Tél. (027) 22 39 33, dès 19 heures.
036-304369

Café du Soleil à Sierre cherche
sommelière
suissesse ou avec permis B.
Congé samedi-dimanche.
Tél. (027) 55 14 45.
036-110472

Jeune fille
18 ans, 1 année PPM, cherche **place d'apprentissage** employée de commerce ou dessinatrice en bâtiment.
Ecrire sous chiffre V 36-304356, Publicitas, 1951 Sion.
036-304356

AGENCE IMMOBILIÈRE MONTANA-CRANS
cherche
secrétaire expérimentée
responsable service locations.
Bilingue allemand-français parlé et écrit, connaissances d'anglais souhaitées.
Age 30-40 ans.
Salaire selon qualifications.
Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffre 200-4398, ASSA Annonces Suisses S.A., 1211 Genève 26.

Suite à la démission du titulaire, la société de musique **l'Echo du Catogne de Bovernier** met au concours le poste de
directeur
Faire offres avec prétentions de salaire pour le 7 mai 1988 à:
Gérard Gay, président,
1931 Bovernier.
036-090344

Société fiduciaire de la place de Sion cherche une
secrétaire
apte à travailler de manière indépendante pour la comptabilité, correspondance, réception, secrétariat et informatique.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre W 36-674069, Publicitas, 1951 Sion.
036-674069

Café des Châteaux, Sion
cherche
sommelière
sans permis s'abstenir.
Entrée immédiate.
Tél. (027) 22 13 73.
036-057226

Commerce de la place de Sierre cherche
secrétaire
de préférence bilingue, ayant le sens des responsabilités et sachant travailler seule.
Connaissance d'informatique souhaitée.
Les offres manuscrites sont à envoyer sous chiffre P 36-110468, Publicitas, 3960 Sierre.

Entreprise Nicolas & Gérald Fournier, 3960 Sierre, cherche
magasinier de dépôt
travaillant de manière indépendante et bilingue.
Faire offres détaillées à Nicolas & Gérald Fournier, Bottire 30, 3960 Sierre.
36-110476

Urgent!
Petite entreprise cherche plusieurs
menuisiers CFC
charpentiers CFC
+ aides avec expérience
Excellent salaire. Suisses ou permis B ou C.
Tél. (025) 81 32 17.
036-674286

Entreprise sierroise
cherche
menuisiers charpentier
avec CFC ou quelques années de pratique.
Sans permis s'abstenir.
Faire offres sous chiffre C 36-057237, Publicitas, 1951 Sion.
036-057237

Nous engageons
- **menuisiers CFC**
- **charpentiers CFC**

A. FOURNIER & CIE S.A., Sion
Tél. (027) 31 31 34.
036-674976

Urgent!
Petite entreprise cherche plusieurs
monteurs électr. CFC
+ aides avec expérience
Excellent salaire. Suisses ou permis B ou C.
Tél. (025) 81 32 17.
036-674282

Nous engageons
peintre en carrosserie
Suisse, permis B ou C.
Tél. (027) 21 31 11.
036-674933

On cherche pour Sierre
professeur de yoga
professeur de jazz
Travail en équipe.
Rétributions élevées (participation proportionnelle et équitable).
Informations dès 18 heures au (027) 56 23 15 M. Delaloye.
036-057192

Nous engageons pour un remplacement de 2 à 3 mois
mécanicien auto
Entrée en fonctions: 15 mai ou à convenir.
Faire offres ou se présenter au Garage Hediger, Sion
Tél. (027) 22 01 31.
036-674859

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent – Oui?
C'est parfait.
Nous vous aiderons.

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de
Fr. _____
Mensualité desirée
env. Fr. .....
B 587

Nom ..... Prénom .....
Rue/No ..... NPA/Lieu .....
domicilié ici depuis ..... domicile précédent ..... né le .....
nationalité ..... profession ..... état civil .....
employeur ..... depuis? .....
salaire mensuel Fr. ..... revenu conjoint Fr. ..... loyer mensuel Fr. .....
nombre d'enfants mineurs ..... signature .....

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Maçon et soudeur
cherchent
travail
Tél. (027) 23 48 80, privé
(027) 22 87 67, prof.
036-304354

Garage à Sion cherche
mécanicien autos
Ecrire sous chiffre R 36-674516, Publicitas, 1951 Sion.
036-674516

Vos annonces
027 21 21 11

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.
Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse définitif	Fr. 1.50
changement d'adresse avec date de retour	Fr. 2.—

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274-0.

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et N° _____
N° postal et localité _____
Pays _____

☐ Changement définitif
☐ Changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)
(mettre une × dans la case désirée)

Nouvelle adresse
Nom/prénom _____
Rue et N° _____
N° postal et localité _____
Pays _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

y compris _____

IMPORTANT: les abonnés par messagerie sont priés de transmettre directement au service des abonnements tout changement de nom ou d'adresse. Tél. (027) 23 43 55–56.

délicieuses sauces prêtes à l'emploi

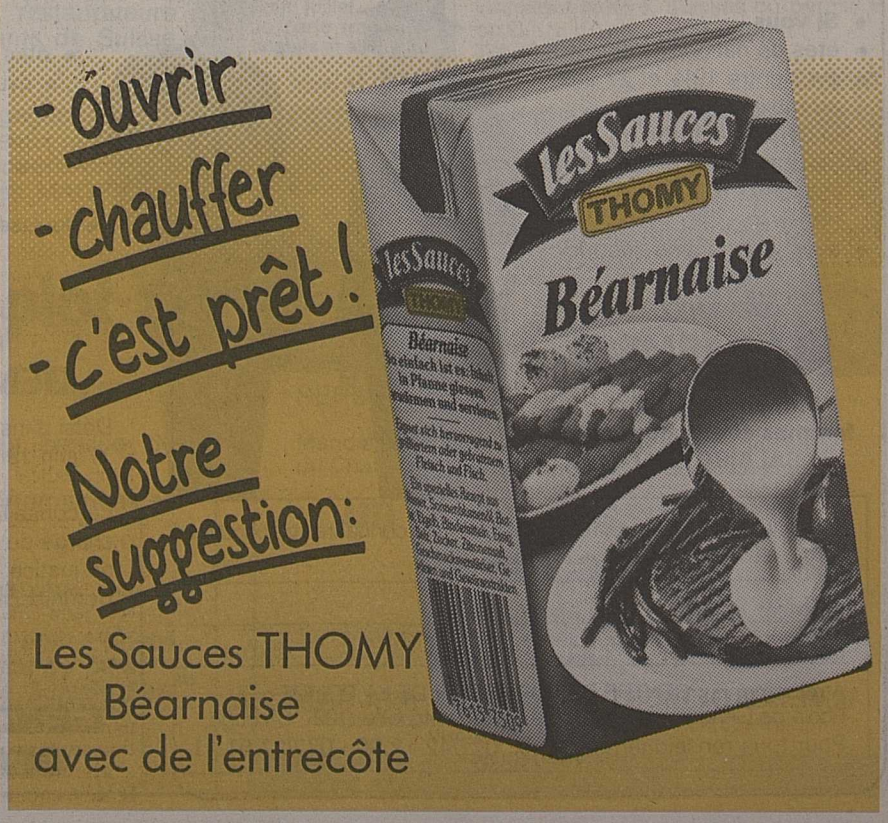

La sensation automobile: la n multisoupapes.

Corolla 1300 Compact XL, *53 kW (72 ch) DIN, 3 portes,* **fr. 15 990.–;** *5 portes,* **fr. 16 590.–.** *Livrable à partir d'octobre:*
1600 Compact GL, *66 kW (90 ch) DIN, 3 portes,* **fr. 17 190.–.**
1600 Compact GTi, *85 kW (116 ch) DIN,* **fr. 20 990.–.**
1600 Compact GTi S, *85 kW (116 ch) DIN,* **fr. 22 790.–.**

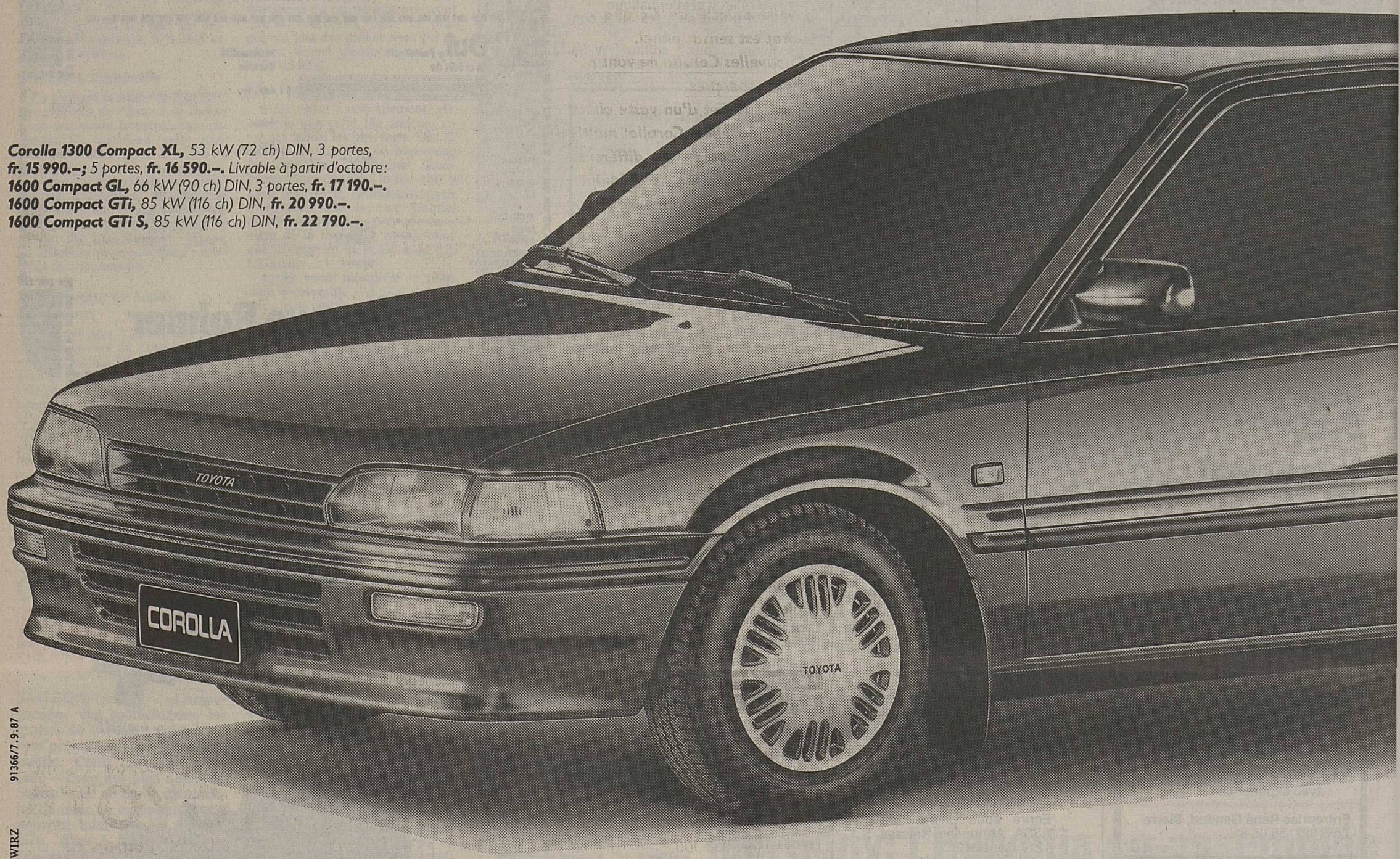

WIRZ 91366/7.9.87 A

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

• une activité professionnelle pleine d'intérêt • une formation diversifiée et rémunérée • un horaire hebdomadaire de 40 heures • des soins médicaux gratuits • les uniformes à la charge de l'Etat • la retraite après 30 ans de service.

JEUNES FEMMES

- **Si vous**
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum le **31 juillet 1989**
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Emploi ouvert aux femmes et aux hommes
SALAIRE ÉGAL

JEUNES HOMMES

- **Si vous**
- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le **31 juillet 1989**
- êtes incorporés dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ
GENDARMES

Délai d'inscription: 17 juin 1988.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Bernard Ziegler

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.
Nom: Prénom:
Adresse:
Localité: N° postal:
NE
A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie – 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge,
Pour tous renseignements: tél. 022/42 12 80 - 022/27 51 11

GENDARMERIE GENEVOISE

Rest. du camping, Grand-Paradis, Nax, cherche tout de suite ou dès le 1er mai

jeune fille

pour aider au restaurant et à la cuisine.

Tél. (027) 31 17 30 jusqu'à 17 heures.

28-300458

Pâtisserie-tea-room à Genève cherche

jeune fille

pour le bar et le service, congé 2 jours dont dimanche. Entrée en mai. Studio à disposition.

Tél. (022) 21 20 60.

18-028817

Portugaise 28 ans

cherche emploi si possible à la campagne, entre Sion et Nendaz.

Tél. (027) 88 11 53 entre 9 et 15 h Mme Litas.

036-300731

Restaurant à Genève, campagne cherche

serveuse

Suissesse, nourrie, logée.

Tél. (022) 54 14 70.

036-320084

VENTE INFORMATIQUE

Notre client – un grand nom de l'informatique – développe sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériel, applications et services, pour donner à ses utilisateurs plus de liberté et pour mieux entreprendre. Afin de poursuivre sa croissance et de renforcer son équipe de vente nous sommes chargés de recruter un

Ingénieur Commercial Confirmé Région Suisse Romande

De formation supérieure – déterminé – autonome – organisé – vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de services auprès de l'administration publique (communes). Vous avez le goût des contacts et vous savez négocier à différents échelons. Poste basé à Lausanne ou à Genève.

Notre client vous propose un statut cadre, une rémunération motivante (fixe + prime + frais), une formation continue, des techniques de vente éprouvées et des perspectives de promotion pour un candidat de valeur.

Nous vous remercions de nous adresser votre dossier de candidature ou de nous téléphoner pour des renseignements supplémentaires.

Peter Wilhelm
1204 Genève Rue du Marché 40
Tél. 022-81 27 77
Siège Zurich, Tel. 01-251 65 00

Ledermann SA
Conseils en Personnel

velle Toyota Corolla Compact

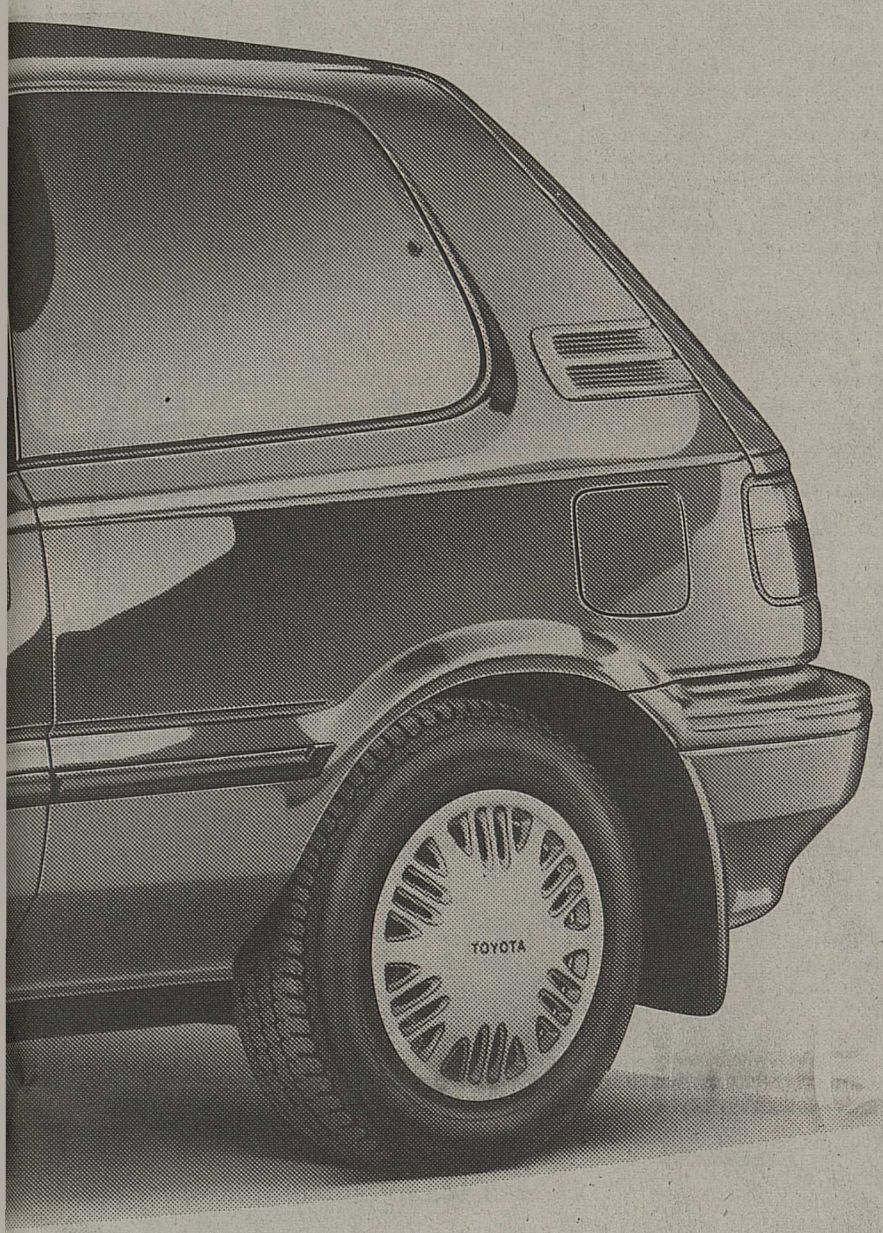

Le nom Corolla désigne l'un des plus grands succès automobiles de tous les temps. A huit reprises, ce modèle a été champion du monde de la production. Or, voici que Toyota, le No 1 japonais et le premier des constructeurs de moteurs multisoupapes du monde, a conçu une toute nouvelle palette de Corolla. Le résultat est sensationnel.

Les nouvelles Corolla ne vont pas passer inaperçues.

Il s'agit en effet d'un vaste choix de 13 nouvelles Corolla multisoupapes, dotées de différents moteurs et variantes d'équipement, répondant au mieux aux besoins de tous les acheteurs. Toutes ont ceci de commun: une mécanique des plus modernes, une qualité et une fiabilité exceptionnelles, un style d'avant-garde et un équipement ultra-complet. Le tout, à un prix des plus attrayants.

En lançant ce modèle axé sur l'avenir, Toyota pose la première pierre d'un nouveau succès mondial.

L'un des exemples en est la nouvelle Corolla 1600 Compact GL, une super-voiture sportive, très économique à l'usage, qui allie un faible encombrement à une généreuse habitabilité.

Une mécanique ultra-moderne. *Le moteur à 16 soupapes et 2 arbres à cames en tête, de 1587 cm³ et 90 ch, de la nouvelle Corolla 1600 Compact offre, comme nul autre, déjà à bas régime, une grande souplesse et de remarquables reprises (de 0 à 100 km/h en 10,8 secondes). En dépit de ce tempérament extrêmement sportif, elle se contente d'un minimum d'essence (7,0 l/100 km, en circulation combinée, selon norme OEV 1).*

Technologie multisoupapes
Hautes performances, faible consommation

Une autre exclusivité dans cette classe de voitures: le train de roulement des Corolla. Leur suspension à roues indépendantes, tant à l'avant qu'à l'arrière, leur direction à crémaillère précise, ainsi que leurs stabilisateurs de dévers et leurs freins avant à disque ventilé, permettent une conduite sportive, tout en garantissant un maximum de confort et de sécurité.

Le summum de la qualité et de la fiabilité. *Les statistiques des organisations européennes de dépannage sont formelles: les modèles Toyota y figurent, sans exception, parmi les automobiles qui sont le moins sujettes aux pannes. Cette haute fiabilité repose sur de rigoureux contrôles de qualité et sur une production dans des installations informatisées ultra-modernes.*

Une autre confirmation de cette qualité: la garantie de 6 ans contre la corrosion perforante, accordée par Toyota.

Equipement ultra-complet et prix attrayants. *Corolla 1600 Compact GL: glaces teintées, deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, volant réglable en hauteur, compte-tours, radio-cassette numérique, déverrouillage du hayon et de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite, dossier de banquette rabattable en deux parties (60/40) et bien plus encore.*

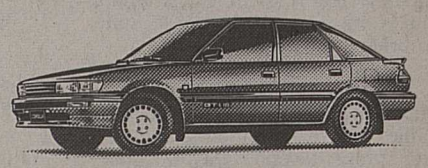

Corolla 1300 Liftback XL: *53 kW (72 ch) DIN,* ***fr. 17 490.–.*** *Livrable à partir d'octobre:* ***1600 Liftback GL,*** *66 kW (90 ch) DIN,* ***fr. 18 890.–;*** *version automatique,* ***fr. 19 890.–. 1800 Liftback XL diesel,*** *47 kW (64 ch) DIN, 5 portes,* ***fr. 19 290.–.*** *En illustration:* ***1600 Liftback GTi,*** *85 kW (116 ch) DIN,* ***fr. 23 590.–.***

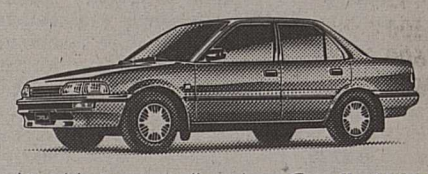

Livrable à partir d'octobre: ***Corolla 1600 Sedan GL,*** *66 kW (90 ch) DIN,* ***fr. 18 990.–.***

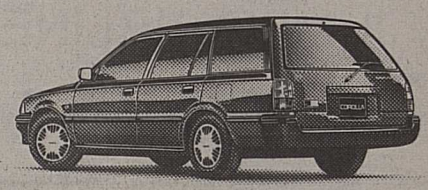

Livrable à partir de novembre: ***Corolla 1300 Sportswagon XL,*** *53 kW (72 ch) DIN,* ***fr. 17 190.–.*** *En illustration:* ***Corolla 1600 Sportswagon XL,*** *66 kW (90 ch) DIN,* ***fr. 18 390.–.***

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA

Le N° 1 japonais

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprise Jean-Joseph Pitteloud, Ferblanterie, Chandoline 2, Sion cherche

apprenti ferblantier
apprenti installateur sanitaire

Tél. (027) 31 33 50/51.

036-057052

Nous engageons

installateurs sanitaire

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-674410

Urgent!
Petite entreprise cherche plusieurs

ferblantiers appar. CFC
monteurs en chauff. CFC
+ aides avec expérience

Excellent salaire. Suisses ou permis B ou C.
Tél. (025) 81 32 17.

036-674283

Nouvelle société cherche

installateurs sanitaire

et

aides avec expérience

Suisses ou permis B ou C.
Tél. (027) 23 49 23.

036-674779

Bureau immobilier

ZBINDEN & BIETRY S.A.

Urgent! nous cherchons pour établissement de bon niveau et de grande renommée région Monthey

gérant(e) ou couple

pour remplacement du patron pendant quelques mois, apprentissage de cuisine et expérience au service essentiels. Très bonnes conditions. Possibilités de logement. Demandez la réf. CB.

Tél. 021 - 29 55 11 - Téléfax 021 - 29 55 16
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully-Lausanne

ZB

Nous engageons

soudeurs

Suisses, permis B ou C.

Tél. (027) 21 31 11.

036-674417

Boulangerie-Pâtisserie Balet, Saint-Léonard, cherche

livreur/aide en boulangerie

Tél. (027) 31 22 55.

036-057243

Entreprise du Bas-Valais cherche

– ouvriers qualifiés

(toutes professions)

– aides avec expérience

Salaires élevés

Sans permis s'abstenir.

Tél. (025) 71 75 22.

036-674519

Urgent!
Petite entreprise cherche plusieurs

serruriers de constr. CFC
serruriers constructeurs CFC
+ aides avec expérience

Excellent salaire. Suisses ou permis B ou C.
Tél. (025) 81 32 17.

036-674285

G.T.I

GESTION DU TRAVAIL INTÉRIMAIRE S.A.

Si nous parlions de votre avenir...

Nous cherchons:

maçons + aides
menuisiers + aides
monteurs chauffage + aides
monteurs en stores,
charpentiers + aides
peintres en bâtiment
vitriers + aides
carrossiers
électriciens + aides
monteurs téléphone
serruriers + aides
couvreurs, étancheurs

Suisses ou permis valables.

Membre du groupe PGN

G.T.I GESTION DU TRAVAIL INTÉRIMAIRE S.A.
Avenue de la Gare 23, 1950 Sion
Tél. (027) 23 49 23

charcuterie du paysan

Plus de 200 collaborateurs au service des consommateurs, commerçants, restaurateurs et détaillants de Suisse romande.

Nous engageons pour nos nouveaux magasins de boucherie-charcuterie sis dans les supermarchés MAGRO de Roche (VD) et Uvrier (VS)

bouchers de plot

Nous offrons à de jeunes professionnels motivés:

- une activité intéressante au service de notre importante clientèle
- une rémunération liée aux performances de vente
- des possibilités de promotion
- les avantages d'une grande société.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres au service du personnel des **Laiteries réunies,** case postale 387, 1211 Genève 26
(tél. 022/71 32 32, int. 230).

18-526497

Etudiante 18 ans cherche

travail

pour juillet.
Je parle français, anglais et allemand.

Tél. (027) 36 10 91.

PERSONNEL TEMPORAIRE ET STABLE

Mandatés par une importante société de la région du Chablais, nous cherchons pour un **poste stable**

un jeune dessinateur en mécanique

Age limite 40 ans.
Les personnes intéressées sont priées de contacter **T. Pereiro.**

1870 Monthey, pl. Tübingen 5 - Le Cerf, **(025) 71 76 37**

Organisme de conseils en matière de recherche et de sélection de personnel toutes professions

UNION TECHNIQUE SUISSE, SECTION BAS-VALAIS

Retrouvailles à Miège

MIÈGE (gez). – Présidée par M. Gilles Favre, l'Union technique suisse (UTS) section Bas-Valais, compte 254 ingénieurs et architectes ETS. Ils étaient conviés à participer à leur assemblée générale, qui vient d'avoir lieu à la salle bourgeoisiale de Miège.

A l'ordre du jour, l'élection statutaire du comité notamment. MM. Gilles Favre, président, Edouard Schöpfer, Joseph Dayer, Jean-Pierre Juillerat et Daniel Morard ont été reconduits pour deux ans dans leurs fonctions. Quant à M. Michel Troillet, secrétaire au procès-verbal du comité, démissionnaire, il a été remplacé par M. Michel Rausis, ingénieur électronicien, d'Orsières.

Notons également que seize nouveaux venaient agrandir l'an passé le cercle des membres de l'UTS.

Le point sur l'Ecole d'ingénieurs du Valais

Durant cette assemblée, M. Eric Fumeaux, directeur de l'Ecole d'ingénieurs du Valais (EIV), a montré les rouages de cette jeune institution. Dans son exposé, il a été question de l'organisation de l'école, des programmes des divers départements, d'électrotechnique, de mécanique, de chimie et d'agroalimentaire. M. Fumeaux a rappelé que cet établissement assure une formation en gestion, tout au long des études, et qu'il offre en outre une spécialisation post-grade d'une année en gestion industrielle. De nombreuses questions ont mis un terme à cet exposé, qui a fort intéressé l'assemblée.

A l'issue de cette séance de travail, les membres de l'UTS, section Bas- Valais, ont partagé le verre de l'amitié offert par la Municipalité de Veyras, pendant que le président de la commune, M. Jean-Charles Clavien, esquissait le portrait de ce village vigneron.

Finges: rapidité policière...

SIERRE (apm). – Il errait depuis plusieurs jours et tournait, avec envie, autour de la ferme de Finges et précisément de son poulailler. Abandonné par ses maîtres, ce grand chien noir pour le moins affamé portait une médaille datant de 1986 et un numéro, en l'occurrence le 2225.

Le secrétaire communal de Montana, M. Magnin, et son épouse, apercevaient l'animal dimanche dernier à la faveur d'une balade en forêt. Ils en avisaient aussitôt le président de la LVPA, M. Knecht.

Ce dernier contactait donc la police cantonale par son représentant M. Zaech. Quelques trente minutes plus tard, l'agent Crittin à Sierre informait la ligue du placement de l'animal abandonné au chenil de Daval.

Une intervention extrêmement rapide et efficace qui méritait bien, en passant, ce petit coup de chapeau! Cela dit, nous ne pouvons ici que relever la stupidité des propriétaires de l'animal, facilement repérables grâce au numéro matricule accroché au cou de leur ex-compagnon, et qui n'auront sans doute de cesse d'en accueillir un autre dans l'avenir...

MORT DE PIERRE DESPROGES

Corin «dans une situation délicate»

CORIN (gez). – Pierre Desproges est décédé lundi à Paris, des suites d'un cancer. Comme nous l'avions annoncé, il devait se produire ce samedi à Corin, dans le cadre du quarante-cinquième Festival des chanteurs du Valais central. Les organisateurs de cette manifestation avaient misé sur le spectacle de Desproges pour que la fête brille d'un éclat particulier. Un véritable défi que s'était lancé le hameau de Corin, 350 habitants.

Un comique de remplacement?

Les organisateurs du spectacle apprenaient la nouvelle avec stupéfaction, hier matin. Ils ignoraient que le célèbre comique français était gravement atteint dans sa santé. Le spectacle Desproges devait leur coûter quelque 15 000 francs.

Que va-t-il dès lors se passer? Les organisateurs planchent sur la question. A trois jours du spectacle «Nous sommes confrontés à une situation délicate. Il s'agit de se décarcasser et de trouver au plus vite une animation de remplacement», déclarait hier M. Géo Rey, du comité d'organisation. Pas de panique à bord, cependant: les organisateurs disposent de quelques idées, et espèrent pouvoir organiser, au pied levé, un spectacle dans la même lignée, et engager donc un comique.

De plus amples informations devraient être données dans notre édition de demain. Des détails notamment sur la marche à suivre pour ceux, nombreux, qui ont déjà acheté des billets. Le «Nouvelliste» avait annoncé, la semaine dernière, qu'il distribuerait dix billets, contre réception de cartes postales. De nombreuses cartes sont parvenues à la rédaction. Ce qui prouve combien Pierre Desproges était attendu en Valais. Nos dix correspondants les plus rapides pourront-ils bénéficier de billets gratuits en cas de spectacle de remplacement? Des nouvelles dans notre prochaine édition.

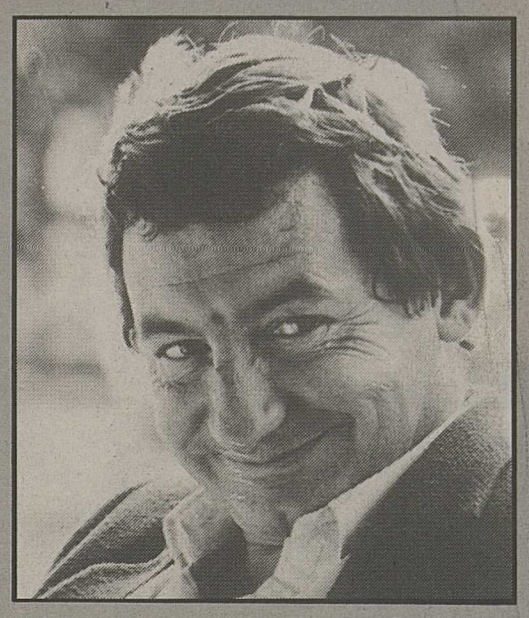

Pierre Desproges. Le comique français était fort attendu en Valais.

Martigny, Trient, Entremont

«JUMBO AIRLINE» DE VERBIER

La rançon de la gloire

La 250 000e passagère du Jumbo en compagnie d'un représentant de Téléverbier.

VERBIER (gram). – Fabuleux succès que se taille le fameux «Jumbo Airline» de Verbier. Inauguré en décembre dernier, le téléphérique a déjà transporté, par «fournée» de cent cinquante, un quart de million de skieurs.

Dimanche, à 12 h 25 très précises, les responsables de Téléverbier ont symboliquement marqué ce cap. Le 250 000e passager était une jeune Ecossaise. Etudiante en sciences politiques à Aberdeen, Mlle Elisabeth Robinson a été fleurie, puis s'est vu remettre une assiette gravée ainsi qu'un abonnement général pour la prochaine saison d'été qui s'ouvre le 24 juin. Petit commentaire de l'intéressée: «Le téléphérique Verbier-Mont Fort? Tout simplement merveilleux.»

C'est le premier hiver que Mlle Robinson pratique le ski, la deuxième fois qu'elle empruntait le «Jumbo», après six semaines de séjour dans la métropole bas-valaisanne du tourisme.

A noter, pour la petite histoire que le 250 001e passager – Martin Carver – n'était autre que son fiancé qu'elle a connu, comme par hasard, à Verbier!

Préparation à l'accouchement par sophrologie

MARTIGNY. – Un cours débutera le jeudi 5 mai à 19 h 30 au collège Sainte-Marie.

MONTHEY. – Le jeudi 5 mai à 14 heures à l'institut G-Form, rue de l'Industrie 22.

Les parents et futurs parents qui veulent bien se préparer à cet événement peuvent s'inscrire par téléphone au (026) 2 58 92, chez Irène Rey.

MARTIGNY

Votations cantonales du 24 avril 1988

1. Loi d'application du 27 janvier 1988 de la loi fédérale du 4 octobre 1985 sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
2. Loi du 29 janvier 1988 sur la profession d'avocat et l'assistance judiciaire;
3. Loi d'application du 30 septembre 1987 de la législation fédérale sur la circulation routière.

Les heures d'ouverture du scrutin sont fixées comme suit:

Hôtel de Ville: vendredi 22 avril, de 17 à 19 heures; samedi 23 avril, de 10 à 12 heures; dimanche 24 avril, de 10 à 12 heures.

Bâtiment de la Grenette -Bourg: samedi 23 avril, de 17 à 19 heures.

Il est rappelé que les participants au scrutin doivent présenter leur carte civique au bureau électoral. Ils peuvent à leur choix voter en Ville ou au Bourg.

Le vote par anticipation peut être exercé à l'Hôtel de Ville, au greffe communal, le mercredi 20 avril, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

L'administration

La loi sur les chemins pédestres a pour elle le bon sens et l'unanimité du Grand Conseil. Cela ne constitue sans doute pas un pléonasme, mais reconnaissons que le monde politique «n'a pas le privilège de se tromper toujours».
Devant tant d'évidence, le bon peuple trouvera inutile le déplacement, oubliant simplement les habituels «Neinsager» qui veillent prêts à faire passer la bile noire de leurs sombres humeurs dans la boîte civique.
J'invite donc, en particulier, les amateurs de promenade, les amis de la nature, les alpinistes, les coureurs à pied, ceux qui vivent du tourisme et tous les gens de bon sens à se rendre aux urnes le 24 avril et à voter **OUI, nom de nom!**

Jean-Claude Pont, vice-président du Comité cantonal pour l'Année européenne de l'environnement et responsable de Sierre-Zinal.

HÔTEL DE VILLE

Conférence de M. Pascal Couchepin

MARTIGNY. – Jeudi 21 avril à 18 heures aura lieu à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny une conférence de M. Pascal Couchepin, président de la ville de Martigny et conseiller national. M. Couchepin s'exprimera sur «L'avenir des services industriels communaux ou est-ce la fin de la décentralisation en matière de réseaux publics?». Un sujet qui devrait intéresser une large audience, aussi bien des responsables politiques municipaux que des décideurs économiques ou des industriels. Organisée par le CREM, cette conférence est publique et ouverte à toute personne ou organisme intéressé.

CREM

«DÉLICATE BALANCE» A SIERRE

Les Compagnons des arts sur scène

SIERRE (gez). – La première de «Délicate Balance», interprétée par les Compagnons des arts, aura lieu demain jeudi. Les trois coups retentiront à 20 h 30, dans les caves de la maison Pancrace de Courten, des lieux en parfait accord avec le caractère intimiste de la pièce. Mise en scène par Roberto Salomon, «Délicate Balance», de l'Américain Edward Albee, a obtenu le Prix Pulitzer en 1967. Gageons que ces scènes de la vie conjugale, familiale, et de la difficulté d'être sauront plaire, et interpeller le public. C'est que cette comédie noire et subtile, à la langue ciselée, est jouée avec brio.

Tensions

Agnès (Danièle Grangean) et Tobie, son mari (Dany Zufferey), sont sollicités de toutes parts. Il y a Claire (Germaine Rauch), la parasite alcoolique; Julia, leur fille, qui revient au bercail en pleine crise de régression; Maud (Nicole Roduit) et Henri (Oliviers Rauch), des amis pris de panique, qui se réfugient dans la chambre de Julia, qui ne le supporte pas. Les tensions gonflent et éclatent dans le salon-refuge d'Agnès et de Tobie. Un salon de riches, dans lequel Alice (Anne-Marie Salamin), la bonne, a fort à faire à débarrasser les coupes d'alcool vidées à une belle cadence.

L'amour, l'amitié, la folie, la mort sont au centre de cette histoire grave, que vous pourrez découvrir demain soir. Ou les 22, 23, 28, 29 et 30 avril, les 5, 6 et 7 mai, à la maison de Courten, le 19 mai au Théâtre de Valère à Sion, et le 27 mai à Vercorin. Réservations: librairie Amacker (55 88 66) et Vianin organisation de bureau (23 21 20).

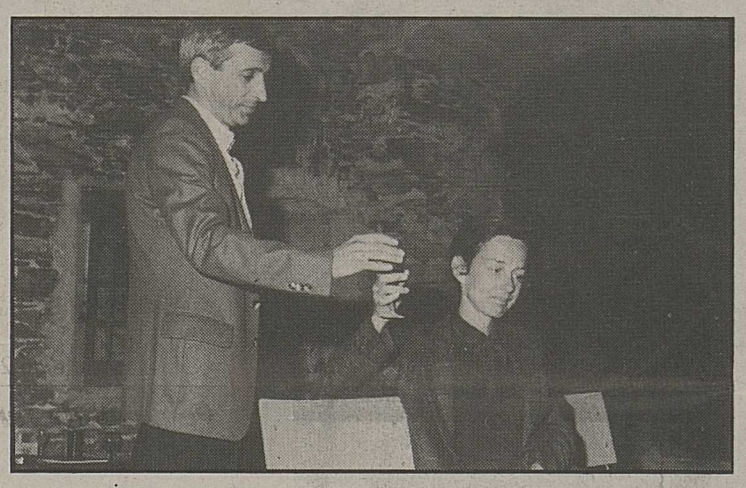

Une scène de «Délicate Balance». **(Photo: Jean-Blaise Pont).**

JUSQU'A DIMANCHE A SIERRE

LE MARIAGE DES MATIÈRES

SIERRE (apm). – L'aquarelle, la terre cuite, le fer forgé, le laiton et le cuivre se marient depuis quelques jours à Sierre. La salle de récréation de l'Hôtel de Ville abrite en effet jusqu'à dimanche prochain, 24 avril, les créations de Anne-Michèle Rey, Daniel Hayoz, Marius Moret et Louis Guil.

Cette exposition collective est ouverte tous les soirs de 16 à 21 heures. Découvrez donc les œuvres de ces quatre Valaisans exposant pour la première fois qui, de douces aquarelles (Anne-Michèle Rey), qui des créations toute de chaleur en terre cuite (Daniel Hayoz dont nous voyons ci-contre une œuvre), qui enfin du fer forgé travaillé, du laiton et du cuivre modelés (Marius Moret et Louis Guil). Autant d'ouvrages artistiques réalisés avec le même bonheur et qu'il vaut la peine d'apprécier.

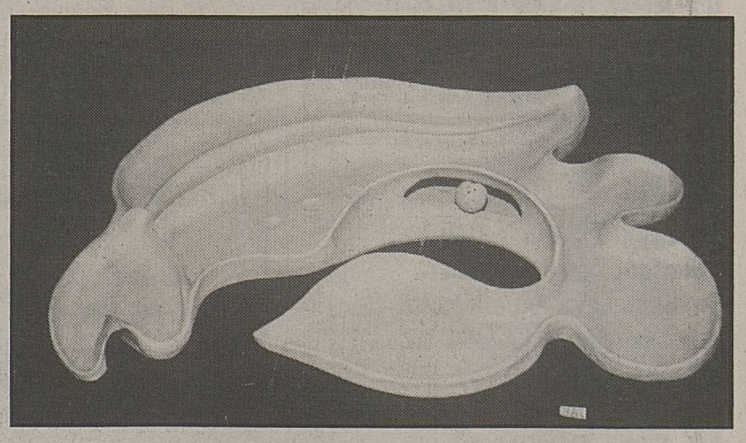

24e Journée romande de marche

La traditionnelle Journée romande de marche aura lieu le dimanche 1er mai prochain.

Comme chaque année, cette classique marche populaire offre à ses participants, civils ou militaires des deux sexes, deux parcours à choix, dans le Jorat, de 20 à 40 kilomètres, avec départ et arrivée au Chalet-à-Gobet.

Elle est ouverte à tous et à toutes, hommes, femmes et enfants. Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de l'organisateur, la division mécanisée 1, bâtiment administratif de la Pontaise, 1018 Lausanne 18, ou même au départ au Chalet-à-Gobet, le jour de la marche jusqu'à 10 heures.

TRIBUNAL

L'entrepreneur est acquitté

SIERRE (apm). – Il menait un grand train de vie sur le Haut-Plateau. Désireux d'acquérir un appartement, il sollicite son professeur de ski et ami qui lui avance, généreusement, 100 000 francs.

Mais ses affaires périclitent et son bien se vend au plus offrant. Le créancier valaisan veut alors négocier le chèque que cet entrepreneur belge lui avait remis en garantie.

Hélas, le compte de B. n'est pas approvisionné. Le professeur dépose donc plainte pour escroquerie. Pensez, cette somme représente plus de vingt ans d'économies, réalisées avec patience sur sa pratique sportive.

Lundi, le procureur général requérait deux ans fermes contre J.-P. B. qui, depuis, s'est bien gardé de revenir dans notre région.

Mais la Cour, présidée par M. de Preux (Cf. NF d'hier) prononce aujourd'hui l'acquittement de B., n'estimant pas être en présence d'une tromperie astucieuse.

Ce verdict fera peut-être l'objet d'un recours auprès des instances cantonales.

BBC Blomberg

Laver et sécher sur un minimum de place

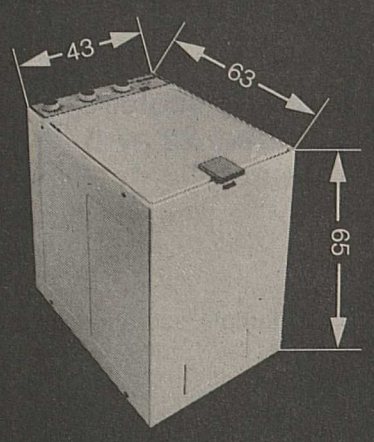

Petite parmi les grandes

4,5 kg de linge sec
Essorage 850 t/min.
Séchoir à condensation

Nous vous conseillons volontiers:

WBS
Willy Bühler S.A.
Sion
Rue du Chanoine-Berchtold 9
(027) 22 65 82

- Service officiel après vente pour le Valais
- Facilités de paiement

PRÉFABRIQUÉ EN BÉTON ARMÉ,
toutes dimensions.
Monobloc ou par éléments.
Toit en tuiles ou toit plat.
Pose rapide et facile.
Le plus vendu en Suisse romande.

TECNORM S.A.
Route de Champ-Colin, 1260 NYON
Zone indus. Ouest – Tél. 022/61 42 67

Représentant pour le Valais
Francis Michaud
Chemin de Surfrête 5
1920 Martigny – Tél. 026/2 64 08
Auto-Centre – Tél. 026/2 44 48

ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE
GUEX

Alternateurs
Démarreurs
Echange standard

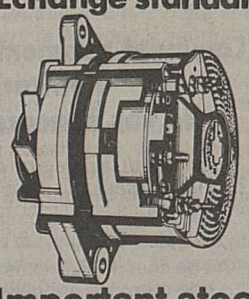

Important stock
de toutes marques, pour voitures, camions, machines

Une année de garantie

Tarif très avantageux

Expéditions express

BOSCH SERVICE

MARTIGNY
Av. du Grand-Saint-Bernard 42
Tél. 026/2 20 06

Gerbera

Plante en cachepot **6.50**

Promotion fraîcheur! Poitrine de dinde

fumée, cuite

Cette préparation délicate renferme très peu de calories et se prête à merveille à la confection de petits snacks ou en-cas, autant dire que les connaisseurs peuvent la savourer à loisir... sans la moindre répercussion pour leur ligne.

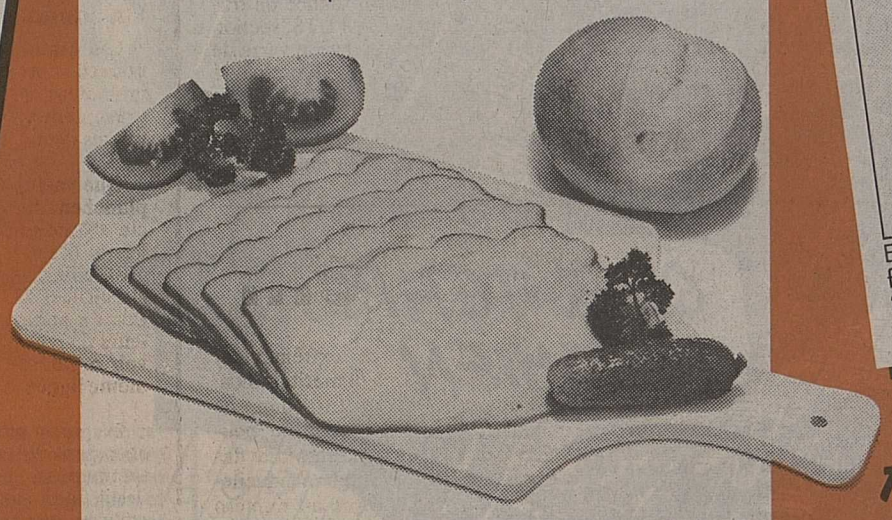

Offre spéciale du 20.4 au 26.4

Poitrine de dinde fumée, cuite et emballée sous vide — Les 100 g ~~1.65~~ **1.30**

Café de fête et Gastronome
250 g –.50 de moins
500 g 1.– de moins
1 kg 2.– de moins

Offre spéciale du 20.4 au 26.4

Exemple: Café de fête (en grains) 250 g ~~3.20~~ **2.70**

En grains ou moulu et emballé sous vide (100 g 1.08)

Grapefruits Jaffa

Offre spéciale du 20.4 au 23.4

Le kg **1.30** — Le kg **1.40**

Le cabas de 2–3 kg — Le filet de 1 kg env.

Tablettes de chocolat Noxana et Noxana Blanca

Multipack du 20.4 au 26.4

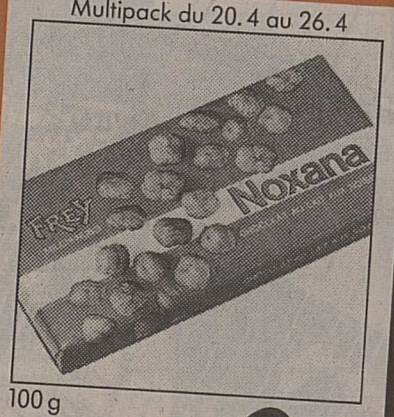

100 g ~~1.20~~ **–.95**

A partir de 2 tablettes au choix

Crème glacée Vanille et Vanille/Fraise
1100 g 1.50 de moins

Offre spéciale du 20.4 au 3.5

Exemple: Vanille 1100 g ~~7.20~~ **5.70**

(100 g –.51,8)

Toutes les huiles spéciales en bouteilles de 7,5 dl
–.80 de moins

Offre spéciale du 20.4 au 26.4

Exemple: Huile de carthame 7,5 dl ~~4.80~~ **4.–**

(1 dl –.53,3)

Happy Dog Dinner

Offre spéciale du 20.4 au 26.4

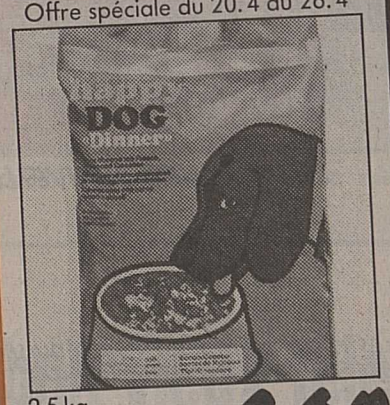

2,5 kg ~~5.50~~ **4.40**

(1 kg 1.76)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 20.4 au 23.4

Pommes de terre Bintje
Le cabas de 2,5 kg **2.70**
(1 kg = 1.08)

Offre spéciale du 20.4 au 26.4

Camembert suisse à la crème
125 g ~~2.30~~ **1.90**
(100 g 1.52)

(Jusqu'à épuisement du stock!)

Surprise no 16

Bâtons aux noisettes

1 kg **5.50** ~~7.60~~ (2 x 500 g)

MIGROS

Ing.dipl. **Fust**

Appareils électroménager
Cuisines encastrées
Luminaires

Qualité, immense choix, service avec garantie de prix bas

- Livraison et service par les spécialistes Fust
- Rabais à l'emporter, garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent de 1'000 appareils d'occasion
- Service par radio pour toutes les marques
- Paiement contre facture

Congélateur-armoire
BOSCH GSL 2610
Grande contenance 210 l, 40h de durée de conservation en cas de coupure de courant, très économique 0,95 kWh par jour.

Prix choc Fust

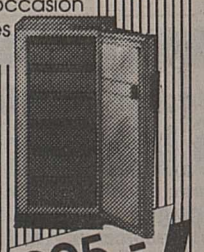

995.– au lieu de 1195.–
Location 42.–* /m
net à 10 jours
* Location: durée minimal 4 mois

Ing.dipl. **Fust**
ELECTROMÉNAGER
CUISINES LUMINAIRES

Sion, avenue de Tourbillon 47	027/ 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera	021/960 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37	021/921 70 51
Lausanne, rue Haldimand 12	021/ 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1	021/ 22 33 37
Réparation rapide toutes marques	*021/ 20 10 10*

3/M4

DELICATE BALANCE

d'Edward Albee
par les Compagnons des Arts
mise en scène par Roberto Salomon
Sierre, Maison de Courten
les 21, 22, 23, 28, 29, 30 avril,
5, 6, 7 mai 1988 à 20 h 30
Réservation:
Librairie Amacker, tél. 55 88 66

Bons Migros Fr. 3.–
Réduction membres TCS Fr. 2.–

"QUELLE FLOTTE!". MICHEL DÉBOÎTE. LES FIRESTONE MORDENT L'ASPHALTE. ACCÉLÉRATION. LES FIRESTONE S'AGRIPPENT. SÉCURITÉ. SOURIRE: "FIRESTONE, TU M'ÉTONNES!".

SERIE F. UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PNEUS.

LES PNEUS DE LA SÉRIE F NE SÉDUISENT PAS SEULEMENT PAR LEUR CONFORT EXEMPLAIRE MAIS AUSSI PAR UN COMPORTEMENT ROUTIER EXCEPTIONNEL SUR ROUTE MOUILLÉE!

L'assemblée générale de la Fédération valaisanne des vignerons

se tiendra au centre scolaire de Chalais vendredi 22 avril à 16 heures

Ordre du jour statutaire.

Conférence de M. Tony Stampfli, secrétaire de la FRV, suite au projet du nouvel arrêté fédéral sur la viticulture.

Les vignerons romands souhaitent-ils une plus grande intervention de l'Etat?

Invitation cordiale à tous les producteurs.

Le comité

36-110471

Puis-je vous aider à traverser la rue?

Qu'est-ce que tu attends? Fais le premier pas!

La publicité presse crée des contacts.

Minitel

dès Fr. 29.– par mois.

Tél. (021) 27 34 34 Masterphone S.A.. Code minitel **(021) 26 27 33.**

22-666855

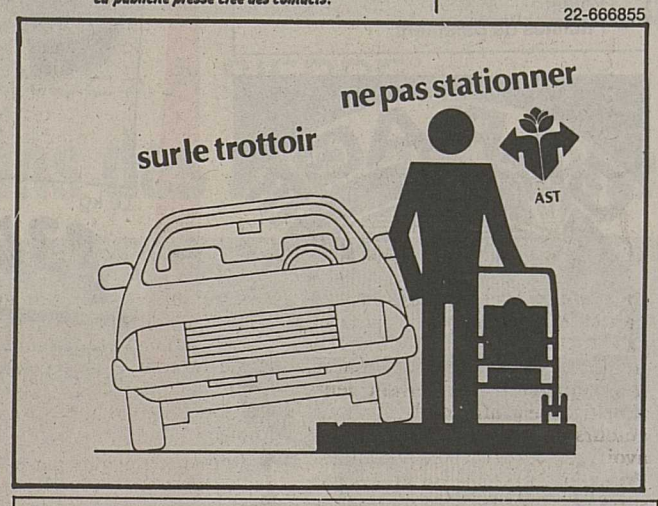

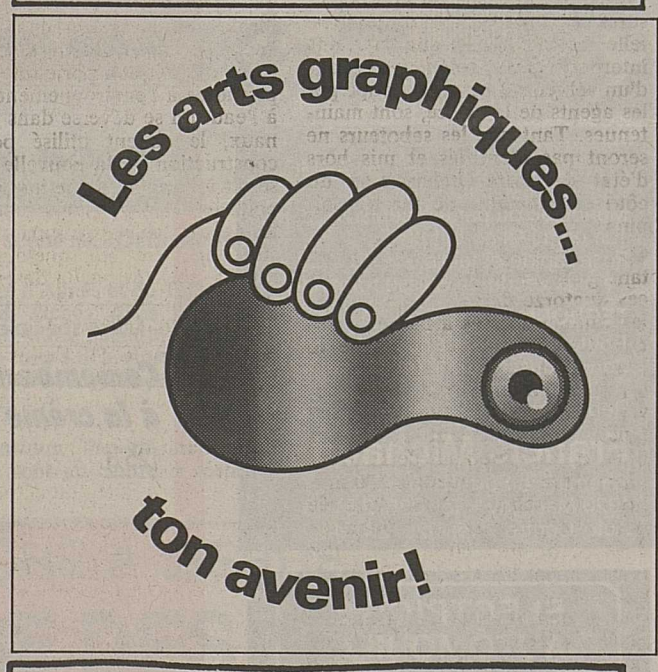

ANNONCES DIVERSES

027 22 95 01
Argent comptant

Traitement immédiat garanti

☐ Oui, je désire un prêt personnel de la Banque Aufina. 626

Montant: Fr. .....

Mensualité: Fr. .....

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

Etat civil: .....

Rue: .....

NPA/Lieu: .....

No de tél. .....

de ..... à .....

Signature: .....

Le moyen le plus simple pour obtenir de l'argent comptant: un prêt personnel aufina. Un coup de téléphone suffit. Ou alors, remplissez le coupon, découpez-le et envoyez-le. Discrétion et traitement rapide vous sont garantis.

Banque Aufina
Centre de crédit
2, rue du Scex
1951 Sion
Heures d'ouverture:
8 h à 17 h 30
sans interruption.

banque aufina

Société affiliée de l'UBS

Vente sur offres

10 mai 1988

Cartes postales anciennes, catalogue gratuit sur demande.

J. Bihlmaier
Louis-Favre 2
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 79 47
(022) 35 39 37.

28-300453

Hôtel Grand Combin Verbier

vend

mobilier divers d'occasion

Tél. (026) 7 55 15
Demandez M. Bessard.

036-057190

Réouverture du Café La Puchotaz à Mayoux

le vendredi 22 avril 1988

L'apéritif sera offert de 18 à 20 heures et suivi d'un

bal

animé par Yves-Antoine

Se recommandent Rosita et Joël
Tél. (027) 65 14 74.

036-057108

Vous voulez faire connaître votre restaurant?

Comment augmenter l'efficacité de vos annonces.

Le choix et la précision des termes utilisés pour valoriser vos spécialités font l'efficacité de votre annonce.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de votre annonce gastronomique! **Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas – ou demandez-le plus simplement au moyen du bon ci-dessous.**

PUBLICITAS
1950 Sion
Avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11
Agences à Brigue, Sierre, Martigny et Monthey

Bon Oui, je veux renforcer l'impact de ma prochaine annonce gastronomique. Faites-moi donc parvenir sans frais l'aide-mémoire pour une annonce sous rubrique **gastronomie.**

Nom _____

Rue, N° _____

NPA _____ Localité _____

Veuillez expédier à votre agence Publicitas.

A L'ENSEIGNE DE L'ÉCONOMIE VALAISANNE

Un séminaire aussi passionnant qu'instructif

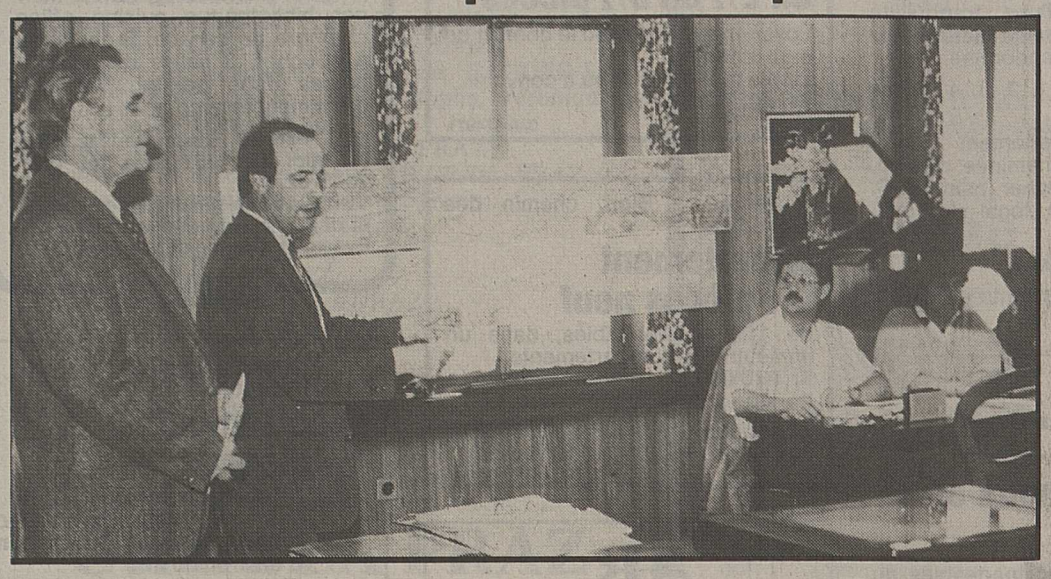

Notre photo: on reconnaît de gauche à droite, MM. Edy Plaschy, technicien des routes nationales, en compagnie du professeur Jean-Marie Schmid, expliquant aux élèves volume et complexité du vaste réseau routier valaisan.

BRIGUE (lt). – Mis sur pied de fort belle manière par la société suisse Jeunesse et Economie afin que la nouvelle génération puisse être sensible à la nécessité de mieux comprendre les mécanismes et les finalités de l'économie, dirigé par le professeur Jean-Marie Schmid du collège Spiritus Sanctus, le séminaire qui vient de se terminer à Brigue a connu un brillant succès.

Maintenant que les participants ont regagné leurs foyers répartis dans différentes régions de Suisse alémanique, certains d'entre eux ont fait part de leurs impressions relatives à leur séjour valaisan:

«Outre la chaleureuse hospitalité de ces gens qui ont encore le temps nécessaire pour s'entretenir avec leurs semblables, il sied de reconnaître que ce séminaire nous a beaucoup apporté. Non seulement au niveau de la formation, mais aussi et surtout à l'échelle humaine. Il est vrai que, tant d'un côté que de l'autre, les sujets de réflexion ne manquaient pas. Maintenant que nous avons vu leurs vignes, par exemple, j'ai personnellement l'impression de pouvoir mieux estimer la réelle valeur des produits agricoles de cette merveilleuse vallée du Rhône et par là de mieux les apprécier», a expliqué l'un d'eux.

Puisqu'il en est ainsi, il y a fort à parier que ce premier contact ne sera pas sans lendemain.

PARKING DE TÄSCH

Un spectacle chaotique

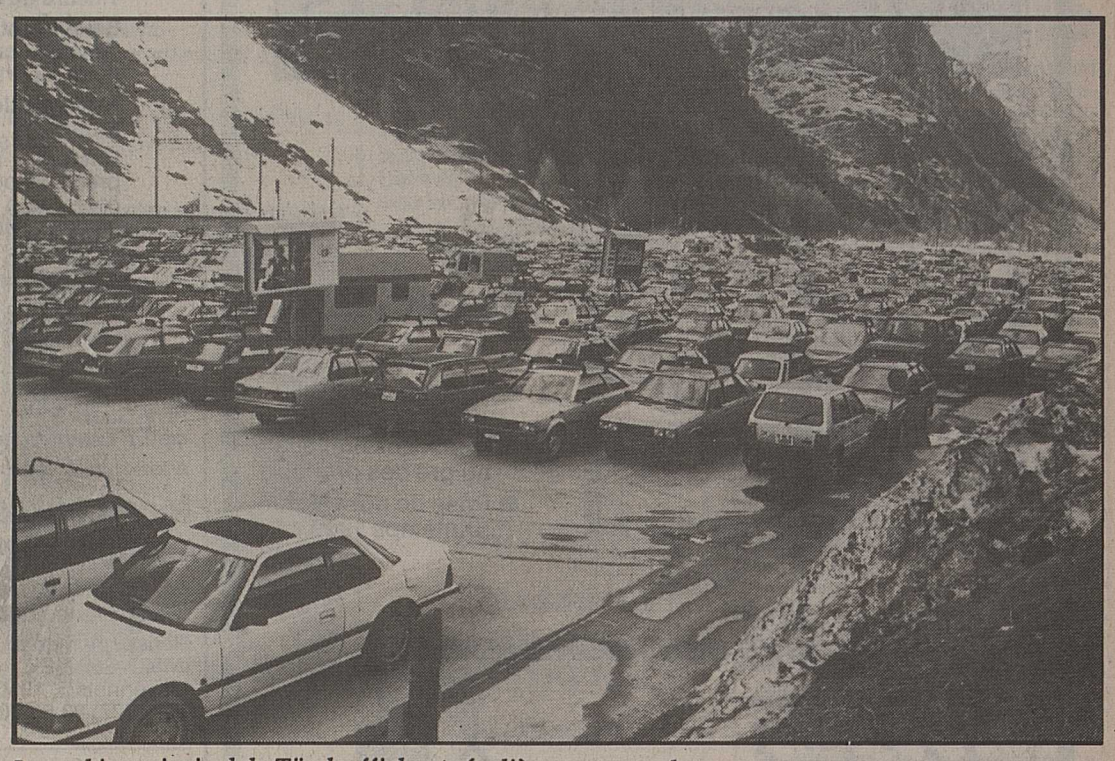

Le parking principal de Täsch affichant régulièrement complet.

TÄSCH (lt). – Combien de véhicules à moteur stationnent-ils à Täsch? A part Dieu, nul ne le sait. On en voit effectivement partout. «Ensemble, ils sont en tout cas aussi nombreux qu'à l'occasion de tous les festivals réunis de ce canton», répond en galéjant quelque peu un citoyen du lieu. Il n'en demeure pas moins que la situation est extrêmement sérieuse et qu'elle n'est pas prête de se décanter, hélas.

Un bref rappel des faits: suite à l'avalanche de 1984 qui a endommagé des voitures stationnant au parking de la gare, aménagé par une coopérative, l'administration de cette dernière, après consultation d'ordre juridique, prit l'initiative d'y édifier à l'abri des avalanches un garage couvert, susceptible d'accueillir 1500 véhicules au total.

C'était toutefois sans compter avec les oppositions qui se sont faites jour dernièrement. Les opposants sont à rechercher en majorité parmi les propriétaires de parkings privés et les concessionnaires du service de taxis pour le transport de personnes entre Täsch et Zermatt. En un mot, ces gens estiment que le parking projeté n'est pas nécessaire. De là à supposer qu'ils craignent une concurrence pour leurs propres établissements, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

Pendant ce temps, nul ne saurait le contester: la situation est devenue insupportable. Tant pour la commune de Täsch que pour la station de Zermatt. Avec son million et demi de nuitées par année et son important trafic quotidien de passants, le village du Cervin ne peut effectivement pas se permettre de jouer pareillement avec le feu. Contrairement à ce qui a été récemment dit à ce propos, il n'y a pas que les propriétaires de luxueuses limousines qui devraient avoir la possibilité de parquer leurs véhicules en toute sécurité et dans des conditions convenables. A l'heure actuelle, laisser sa voiture à Täsch peut signifier s'exposer aux avalanches ou en ressortir avec de la boue jusqu'aux genoux.

La région Viège - Rarogne occidental a élaboré un plan de transport. D'où il ressort clairement qu'un parking à Täsch s'avère non seulement indispensable, mais d'urgente nécessité. La planification de la commune de Täsch va d'ailleurs dans le même sens. Principaux pourvoyeurs de l'économie de la région concernée, les touristes commencent à en avoir ras le bol d'être considérés comme quantité négligeable.

Du parking à la zone d'avalanche, il n'y a qu'un pas.

Une manière peu orthodoxe pour accueillir le client: «déchargé le bagage...».

Panorama d'outre-Simplon

● **Maintien des mesures de sécurité extraordinaires.** – Suite au sabotage dont la ligne du Simplon a été l'objet la semaine dernière, les enquêteurs poursuivent leurs investigations afin d'identifier les auteurs de l'attentat, qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Prises en la circonstance, les mesures de sécurité extraordinaires, telles celles voulant que les trains internationaux soient précédés d'un véhicule à moteur occupé par les agents de la police, sont maintenues. Tant que les saboteurs ne seront pas identifiés et mis hors d'état de nuire, précise-t-on du côté des chemins de fer transalpins.

● **120 milliards.** – Tel est le montant global ristourné au cours de ces quatorze dernières années par les cantons suisses à l'adresse des communes du Piémont et de la Lombardie, en ce qui concerne les impôts payés en Suisse par les ouvriers frontaliers travaillant en Suisse mais résidant outre-Simplon. Il s'agit bien sûr de 120 milliards de lires, ou quelque 130 millions de francs suisses. Avancée par la région de la Lombardie d'élever de 40 à 60% la part des retenues sur les salaires des frontaliers (quote réservée aux communes transalpines de la frontière pour réaliser des œuvres d'utilité publique d'intérêt social), cette proposition ne peut être prise en considération par les administrations régionales étant donné qu'il y va de la compétence des gouvernements centraux. La requête devra donc être évaluée à Berne et à Rome.

● **Poissons anéantis par le ciment de l'autoroute.** – Selon les autorités locales de la région de Baveno, l'actuelle construction de l'autoroute du Simplon porte un sérieux préjudice à l'environnement. Mêlé à l'eau qui se déverse dans les canaux, le ciment utilisé pour la construction de la nouvelle artère serait à l'origine d'une inquiétante pollution. Les premiers à signaler les aspects plus apparents de cette situation ont été quelques citoyens, alarmés par la destruction totale de la flore et de la faune de tous les cours d'eau.

● **Envié par le FC Bellinzone.** – Membre de l'équipe nationale de Malte, âgé de 24 ans, évoluant actuellement au sein de la formation du Verbania de la série promotion, Carmelo Busuttil jouera vraisemblablement, à partir du début de la saison prochaine, avec l'équipe tessinoise. Rappelons qu'il s'agit d'un joueur talentueux, qui a porté trente fois le maillot national de son pays d'origine et qui a réalisé trente buts, dont deux contre la Suisse notamment.

● **Tentons avec les herbes.** – Pour porter remède au dépeuplement des zones de montagne, à leur dégradation, à l'abandon progressif des cultures typiques et pour une possible relance de ces territoires, l'assessorat provincial de la montagne a confié l'étude des problèmes à un expert en la matière de l'Université de Turin, qui vient de rédiger un projet destiné à devenir un point de référence pour les communes et les entreprises de la haute province. Partant de la constatation que les cultures traditionnelles ont disparu pour ne pas avoir répondu aux exigences du marché, le projet s'articule sur trois directions: la montagne productrice de bio-énergie, les herbes officinales, la culture des petits fruits. **(lt)**

Lorsque les corbeaux sont rassasiés...

BRIGUE (lt). – Premier quai, à l'heure de l'arrivée d'un train en provenance de Domodossola, un voyageur saute hors d'une voiture comme un diable d'une boîte et se dirige vers le kiosque à journaux: «Madame, vous avez de la chance d'être italienne. Sans quoi je vous dénoncerais à la police. L'autre jour, vous m'avez vendu deux plaques de chocolat à 400 grammes chacune, ma femme en a mangé. Elle est maintenant entre les mains d'un médecin. Selon ce dernier, la pauvre a été empoisonnée par votre marchandise avariée. Je demande réparation...»

Après avoir écouté cette jérémiade, la vendeuse se fâche, prend les clients qui assistent à la scène comme témoins, et annonce à son tour qu'elle va déposer plainte: «Monsieur, vous m'accusez d'une chose qui n'existe pas. Ma marchandise est aussi fraîche que votre langue est mauvaise. Il y a trente ans que je travaille ici. C'est la première fois que j'entends pareille accusation. De deux choses l'une: vous vous en excusez ou je vais tout droit chez un avocat...»

Je n'ai pas attendu la fin de l'altercation pour savoir le fond de l'histoire. Un petit coup de fil, c'est si facile. Même au-delà d'une frontière internationale, d'où j'appris que la dame en question était bien mal en point. Tout simplement parce qu'elle avait consommé les... 800 grammes de chocolat en moins de temps qu'il faut pour le décrire. Comme quoi, lorsque les corbeaux sont rassasiés, les cerises deviennent amères.

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE SOPRACENERINA

Année 1987 positive

LOCARNO (ATS). – La production électrique de la société tessinoise Società elettrica sopracenerina (SES) a augmenté de 3,4% en 1987 pour atteindre le chiffre de 587 millions de kWh, ainsi que l'a communiqué la société hier.

Seuls 7,6% du besoin en électricité du territoire cantonal ont été couverts par une production énergétique propre. Le bénéfice net de la société locarnaise se chiffre, pour 1987, à 3,7 millions de francs (contre 3,6 en 1986).

Les centrales de la Sopracenerina de Giumaglio, Ponte Brolla et du Ticinetto ont fourni, l'année dernière, 44,7 millions de kWh, 4,7% de plus qu'en 1986. La société locarnaise a acheté 521 millions de kWh (+ 2,8%) à l'Azienda elettrica ticinese, le plus important fournisseur du canton et 20,7 millions de kWh à la Société électrique de Laufenburg (EGL), ce pour alimenter les communes de la Basse Mesolcina.

A la fin de l'année dernière, la SES occupait 229 personnes (231 en 1986).

Tribune du lecteur

Boules de billard pour David Gonzalez

Un ami m'a touché comme une boule de billard en touche une autre pour la propulser à un endroit précis.

Vendredi soir, je me suis arrêté sur une chaise de la grande salle de l'Hôtel de Ville à Sierre; pas pour tomber dans un trou, mais pour écouter un musicien, un pianiste: David Gonzalez Espinosa.

Pendant ma jeunesse, je n'ai pas appris à écouter la musique classique, mais dès les premières notes, ce que j'entendais ne me paraissait pas si étranger. Découvrant la musique classique mexicaine et n'étant pas connaisseur, je dis simplement que j'ai aimé, beaucoup aimé. La virtuosité et l'humilité de David Gonzalez Espinosa m'ont fortement impressionné. Plus le récital avançait, plus mon plaisir, mes émotions augmentaient. La sensibilité extrême du musicien imprégnait toute la salle, le Mexique était proche.

Le plaisir que j'ai ressenti lors de cette soirée, j'aimerais le faire partager au connaisseur comme au profane. C'est pourquoi je souhaiterais devenir magicien, tansformer ces lignes en boules de billard qui pousseraient les lecteurs jusqu'à Brigue, à la salle du Château, le 15 avril, et à Saint-Maurice, à la salle Roxy, le 23 avril, où chaque fois à 20 h 15, David Gonzalez Espinosa fendra le rideau rouge, saluera le public avant de s'asseoir à son piano...

Bonne soirée! **Macdonald Rey**

KALPETRAN-EMBD

Heureuse relance du bon vieux télé...

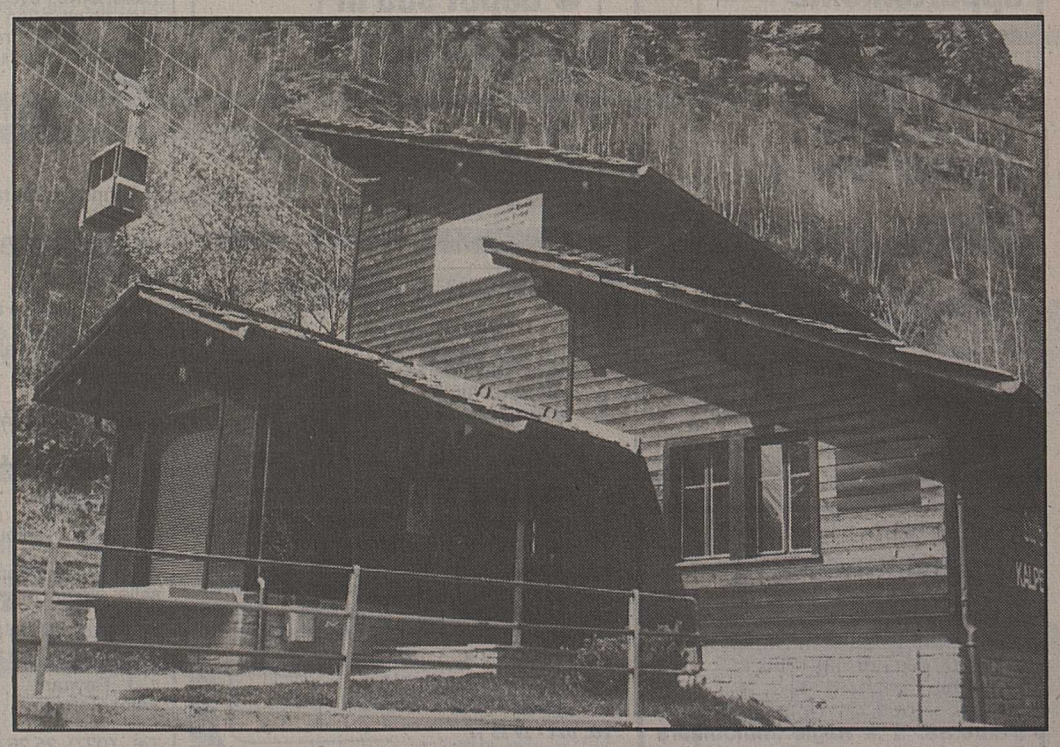

Le téléphérique renaissant qui, de Kalpetran, conduit à Embd.

KALPETRAN-EMBD (lt). – Quelques habitations, deux stations, une chapelle: c'est le hameau de Kalpetran blotti sur les bords de la Viège, entre Stalden et Saint-Nicolas. Ce n'est pas seulement le lieu où l'on extrait les plus belles ardoises, vert clair, propres à couvrir les toits de nos majestueuses maisons de bois. C'est aussi le point de départ du téléphérique qui conduit au village d'Embd perché, lui, à 1351 mètres d'altitude, entre deux impressionnants couloirs d'avalanches.

Bien que la localité haut perchée soit maintenant reliée par une route carrossable avec celle qui, de Stalden mène à Törbel, on n'a pas hésité à relancer le bon vieux moyen de transport par câble.

De nouvelles cabines, un système de sécurité révolutionnaire, la télécommande constituent les principaux atouts de ce téléphérique renaissant appelé à jouer encore un rôle déterminant dans la vie de la population indigène. Coût de l'opération: un million en chiffre rond.

Une paille quand on saura que, tout compte fait, son entretien sera toujours plus avantageux que celui de la route. Et puis, les gens de là-haut sont tellement habitués qu'ils éprouveraient certainement de la peine à l'abandonner.

A VENDRE à UVRIER-SION

LOTISSEMENT «VERDURA 2001»
10 VILLAS INDIVIDUELLES
réparties en 4 cellules indépendantes

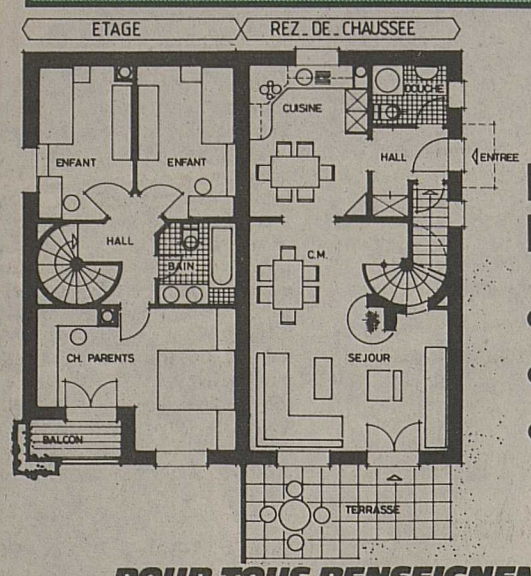

Dès Fr. 385 000.-

- Surface construite 130 m²
- Choix des finitions au gré des preneurs
- Prise de possession printemps 1989

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Promotion Yves Schwéry
3985 Saint-Léonard
Tél. (027) 31 15 75

Bureau d'affaires commerciales
Pierre-André Hugo
3941 Grône
Tél. (027) 58 34 09

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

NAX. Particulier vend

chalet

3 chambres à coucher, séjour cuisine, 2 salles d'eau, garage, atelier, parcelle 860 m², calme, très ensoleillé, accessible toute l'année.

Prix: Fr. 300 000.–, meublé, hypothèque à disposition.

Tél. (027) 22 42 52 (après-midi)
Tél. (027) 22 76 89 (le soir, privé)

A louer à Sion, rue de Saint-Guérin 24

grand studio meublé

Loyer: Fr. 525.– + charges.
Date d'entrée: 1er juillet 1988.
Pour traiter:

bernard roduit gérances
LICENCIE SC. ECON. ET SOCIALES
PRE-FLEURI 9 - CH-1950 SION
TEL. 027/ 22 34 64 - 22 90 02

A louer à Sion, Pratifori 8, dans immeuble résidentiel neuf

magnifiques appartements

de grand standing.

2½ pièces combles, avec 2 balcons, 65 m² — Fr. 975.–
4½ pièces avec jardin d'hiver et balcon (125 m²/145 m²) — dès Fr. 1225.–
Garages — Fr. 100.–
Charges non comprises.

Pratifori 8, 1951 Sion
Tél. (027) 22 00 77
h. blaser sa
agence immobilière

36-672221

A louer à Sierre Lamberson 3

appartement 5½ p. duplex

dans petite maison, entièrement refait. Libre: 1er mai 1988.
Fr. 1400.– + charges.
Pour tous renseignements s'adresser à la **Régie immobilière René Antille, rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre.**
Tél. (027) 55 88 33.

036-674946

Je cherche

TERRAINS

à Grimisuat
(Montagny-Maret)

XAVIER FAVRE Agent immobilier patenté
38, rue du Rhône - 1950 SION
Tél. 027/22 30 56

A vendre
EN EXCLUSIVITÉ

- **Près de Gstaad:** Dans localité importante, sur un très bon passage, superbe hôtel-restaurant-bar-disco
- **10 km de Payerne:** Zone touristique, villa de maître, 8400 m² de terrain, patente, permis et autorisation de transformer en restaurant bar de nuit, ainsi que la construction d'un motel avec tennis et piscine.
- **Bord du lac Léman:** Superbe petit café-restaurant et terrasse.
- **Lausanne:** Magnifique boucherie-charcuterie-traiteur et magasin d'alimentation générale, matériel et machines à l'état de neuf, plusieurs locaux.

Pour traiter: **R. JUBIN**

cogestim sa
maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 77
SVR

A louer
Sion, Chandoline

- **dépôt 230 m²**

équipé (électricité, chauffage, sanitaires, bureau)

- **dépôt 700 m²**
- **dépôt 930 m²**

équipés, avec quais de chargement intérieur et extérieur.
Libre dès le 1er novembre 1988.
Prix de location Fr. 5.50 le m² par mois.
Tél. (027) 31 33 50/51 heures de bureau.

036-057051

Bureau immobilier
ZBINDEN & BIETRY S.A.

A vendre à Montana,
2 HÔTELS de 30 et 100 lits, emplacement de **tout premier ordre,** conditions intéressantes.
A remettre **rapidement** pour réelle cause de santé, **superbe AUBERGE** de très bonne renommée, sur route principale, immeuble entièrement rénové, établissement refait à neuf en 1988, comprenant jolie salle à boire, magnifique salle à manger + autres locaux, terrasse, grand parking, un ou deux appartements.
Loyer raisonnable.
Demandez la réf. CB.

Tél. 021 - 29 55 11
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully-Lausanne
ZB

A vendre

superbes appartements

avec vue slendide sur les Alpes, à Gryon (VD) à 5 km de Villars, à 1 heure de Lausanne.

Bénéficiant: d'une tranquillité absolue, en pleine nature, ski porte à porte, randonnée.

A disposition: 1, 2, 3, 4 pièces (duplex).

Chaque appartement comprend: séjour cheminée, cuisine, chambre à coucher, bain, W.-C. séparé, balcon, local skis ind., cave.

Situation plein sud.

Pour renseignements et visites: (037) 52 29 25.

17-614261

Sion-Chandoline
Rive-Gauche
centre commercial et artisanal
A louer ou à vendre

locaux artisanaux et commerciaux

(de 50 à 6000 m²) aménageables au gré du preneur, disponibles fin 1988.
Renseignements:
IMMO-CONSEIL S.A., avenue des Mayennets 5, 1950 Sion
Tél. (027) 23 53 00.

036-668619

A louer à Anzère (VS) pour le 1er mai 1988 bel

appartement de vacances de 3½ pièces

meublé dans chalet de plusieurs appartements (peut être également loué par 2 familles) contrat de location minimum une année, loyer mensuel Fr. 700.– inclus.
Tél. (061) 99 50 40.

036-831005

REGIE DE LA RIVIERA SA
Bureau de vente :
32, av. du Casino,
1820 Montreux
Tél. (021) 963 52 58

CHAMPÉRY
Situation centrale avec accès aisé
imposant chalet
en parfait état d'entretien, salon, cheminée, 6 chambres à coucher + studio indépendant.
Fr. 900 000.–
(à discuter).
SVR

Cherche à acheter

terrain à bâtir
zone villas
1600 à 3600 m²
Région Bramois, Conthey, Salins
terrain pour locatif

Faire offre, avec plan de situation et prix, sous chiffre J 36-057132, Publicitas, 1951 Sion.

036-057132

A vendre à Muraz s/Sion

magnifique mazot

vue sur la plaine du Rhône.
Possibilité de faire un 2 pièces.
Fr. 32 000.–.

En dessus de Binii-Savièse

chalets clés en main

rez: cuisine, séjour, W.-C.
étage: 3 chambres, salle d'eau, avec terrain.
Fr. 255 000.–.

Fiduciaire
J.-J. Reynard
Saint-Germain
Savi èse
Tél. (027) 25 26 09.

036-674786

Uniquement pour personnes de bon goût! Si vous cherchez à louer un **appartement** dans un petit immeuble résidentiel situé à **Vissigen-Sion,** nous vous offrons

un 2½ ou 3½ pièces

Loyer en rapport avec le confort de haut standing.
Libres tout de suite ou à convenir.
Tél. (027) 36 52 36.

036-674971

A vendre à **Sion,** chemin des Amandiers

appartement 4½ pièces neuf

de 116 m² habitables, dans un immeuble de 8 appartements.
Fr. 370 000.–.
Parking à disposition.
Ecrire sous chiffre P 36-674622, P 36-674622, Publicitas, 1951 Sion.

036-674622

JB
JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.

A VENDRE A BLONAY
VILLA INDIVIDUELLE

de 6-7 pièces, garage, place de parc, 2 cuisines, 3 salles de bains, W.-C., sauna, jolie parcelle arborisée de 1200 m², vue superbe sur le lac et les Alpes.
Prix de vente: **Fr. 795 000.–.**

ROUTE DU VILLAGE 13
1807 BLONAY
TÉLÉPHONE (021) 943 31 53
SUCC. A VEVEY ET ÉCHALLENS

89-2201

A VENDRE

A Sierre

APPARTEMENT

350 m², 9e étage, grand standing dans immeuble résidentiel avec piscine, grand living, salle à manger, bibliothèque, cuisine, office, chambre de service, 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, 2 places dans parking. Partiellement meublé avec goût.

GESTIMMOB, Simon Derivaz, place du Midi 25, 1951 Sion, tél. (027) 23 25 02.
Visites possibles sur rendez-vous sa et di (au 1er ét. au-dessus de MAT-Evasions, agence de voyages).

36-672928

GESTIMMOB

Granois/Savièse
A vendre

appartement 4½ pièces

en duplex mansardé.
115 m² habitables avec **grande terrasse et balcon d'environ 80 m².**
Finitions au gré du preneur.
Tél. (027) 22 38 23 heures de bureau.

036-056998

Vétroz

A vendre

Villa de maître

Haut standing, 1200m2 de vergers, 280 m2 habitables, à 700 m sortie de l'autoroute Sion-Ouest/Conthey. Centre d'excursion pour toutes stations valaisannes.

Fr. 620 000.–
Financement à 85%
Prop. : J.-M. Jubin 027 / 36 12 48

Cherchons à louer dès août 1988

centre de Sion, La Planta

appartement 2½ ou 3 pièces

meublé ou non.

Faire offres à: Bureau d'études et de constructions S.A., case postale 150, 3963 Crans ou téléphoner au (027) 41 16 42 heures de bureau.

036-057197

Emprunt en francs suisses

MoDo

Mo och Domsjö AB (MoDo)

Oernsköldsvik, Suède

Emprunt 5% 1988–98 de fr.s. 200 000 000

- **Une des plus importantes industries de cellulose et de papier fin d'Europe, avec production en Suède, Belgique, France et Grande-Bretagne.**
- **Possède 635 000 hectares de forêt, correspondant à ⅙ de la superficie de la Suisse.**
- **Bénéfice 1987 avant impôts et postes extraordinaires: fr.s. 223 millions avec un chiffre d'affaires de fr.s. 1675 millions.**

Prix d'émission: 101% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans au maximum

Les instituts soussignés offrent cet imprunt en souscription publique jusqu'au

29 avril 1988, à midi

Les principales modalités de l'emprunt:

Taux d'intérêt:	5% p.a.; coupons annuels au 13 mai
Coupures:	Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.– nom.
Libération:	13 mai 1988
Remboursement:	13 mai 1998 au plus tard
Remboursement anticipé possible:	sans mention de raison à partir du 13 mai 1993, ainsi que pour raisons fiscales à partir du 13 mai 1989 à 101% avec primes dégressives annuelles de ¼%.
Cotation:	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
N° de valeur:	612.424

Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission.

Le prospectus d'émission détaillé peut être obtenu à parti du 27 avril 1988 aux guichets des instituts soussignés.

Crédit Suisse — **Union de Banques Suisses** — **Société de Banque Suisse**
Banque Populaire Suisse — **Banque Leu SA**
Banques Cantonales Suisses — **Groupement des Banquiers Privés Genevois**
Banque Julius Baer & Cie SA — **Banque J. Vontobel & Cie SA**
Rahn & Bodmer — **Wegelin & Co.**
Bank Sarasin & Cie — **Société Privée de Banque et de Gérance**
Banque Hofmann — **Banque Cantrade SA** — **Banque Suisse de Crédit et de Dépôts**
Banque de la Suisse Italienne — **Banque Romande**
Banque Hypothécaire et Commerciales Suisse-HYPOSWISS — **La Roche & Co.** — **Banque Privée Edmond de Rothschild SA**
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI — **Banque Union de Crédit**
BKA Banque pour le Crédit et le Commerce Extérieur SA — **Banque Clariden**
Crédit Lyonnais — **Deutsche Bank (Suisse) SA**
Finanz AG Zürich
HandelsBank NatWest — **Lloyds Bank Plc**
J.P. Morgan Securities (Switzerland) Ltd. — **Shearson Lehman Brothers Finance**

†

Madame Gérard LA PRAZ;
Monsieur et Madame François LA PRAZ et leurs enfants Nathalie, Hubert et Bertrand;
Monsieur et Madame Emmanuel FAGUER-LA PRAZ et leurs enfants Christophe, Véronique, Charles-Henry et Paul;
Monsieur et Madame Georges LA PRAZ;
Monsieur et Madame Daniel PIÈCE-LA PRAZ et leurs enfants Anne, Heidi et Sylvain;
Monsieur l'abbé Henry LA PRAZ;
Monsieur Louis LA PRAZ;
Monsieur Pierre LA PRAZ;
Mademoiselle Catherine LA PRAZ;
Famille Guy LA PRAZ, à Nice;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du retour à la maison du Père de

Monsieur Gérard LA PRAZ

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu le 19 avril 1988, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 22 avril 1988, à 14 heures, à l'oratoire Saint-Joseph, avenue du Cardinal-Mermillod, à Carouge, Genève, où le défunt repose.

L'inhumation suivra au cimetière de Châtelaine.

Domicile: rue Guye 6, 1203 Genève.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

S'est endormie dans la paix du Seigneur, à Auddes-sur-Riddes, le 19 avril 1988, dans sa 92e année, notre chère maman et grand-maman

Madame veuve Léonice SAUTHIER

Font part de leur peine:

Alfred SAUTHIER, à Auddes;
Albert et Evelyne SAUTHIER-GILLIOZ et leurs enfants, à Auddes;
Jean et Lydia SAUTHIER-GILLIOZ et leurs enfants, à Riddes;
Anne-Marie et Charly MARGUET-SAUTHIER, à Ménières (FR);
Famille de feu Pierre DUC, leurs enfants et petits-enfants, à Riddes;

ainsi que les familles parentes et alliées SAUTHIER, VOUILLAMOZ, CRETTENAND, LAMBIEL, MONNET, GILLIOZ et FROSSARD, à Isérables, Riddes et Ardon.

La défunte repose à la crypte d'Isérables où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, de 18 h 30 à 19 h 30.

La messe de sépulture aura lieu à l'église d'Isérables le jeudi 21 avril 1988, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La Société de développement de Champex

a le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Léa TISSIÈRES

ancienne commerçante et membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Les Services industriels de Bagnes

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph BAILLIFARD

frère de Michel, chef du service électricité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Je m'en vais rejoindre
Celui que j'ai tant aimé et assisté.
Ensemble nous attendons ceux que nous aimons.

S'est endormie dans la paix du Seigneur, le 19 avril 1988 dans sa 83e année, après une triste maladie supportée avec courage

Madame Esther ZAMBAZ-NANÇOZ

veuve de Paul

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine.

Font part de leur peine:

Ses enfants:
Odette et Léon PAPILLOUD-ZAMBAZ, à Vétroz;

Ses petits-enfants:
Philippe et Marianne PAPILLOUD-AUDERSET, en Australie;
Jean-Marc et Lucette PAPILLOUD-RARD et leurs filles Natacha et Florence, à Vétroz;
Pascal PAPILLOUD, à Conthey;
Christian PAPILLOUD et son amie Sylviane RIQUEN, à Ardon;
Emmanuelle PAPILLOUD, à Conthey;

Romain et Gladys PAPILLOUD-FUMEAUX et leur fille Delphine, à Conthey;

Son frère et ses sœurs:
Monsieur et Madame Innocent et Claire NANÇOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;
Sa très dévouée sœur Madame veuve Louiselle SAUTHIER-NANÇOZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils, à Conthey;
Madame veuve Angèle CHAPPAZ-NANÇOZ, ses enfants et petits-enfants, à Genève;
Madame veuve Cécile DAVIDUKE-NANÇOZ, en Pennsylvanie;

Ses belles-sœurs et beaux-frères:
Madame veuve Marie NANÇOZ, ses enfants et petits-enfants, à New York;
Madame veuve Anna NANÇOZ et sa famille, à Genève;

Sa nièce: Mariette NANÇOZ, à New York;

Madame veuve Berthe NANÇOZ-SAVIOZ, ses enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge;
Monsieur et Madame Henri et Emmy ZAMBAZ-von ALLMEN, leurs enfants et petits-enfants, à Pont-de-la-Morge;
Madame veuve Germaine PAPILLOUD-ZAMBAZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, à Vétroz;
La famille de feu Camille ZAMBAZ, à Conthey, Vétroz et Saint-Imier;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement aura lieu à l'église de Plan-Conthey, le jeudi 21 avril 1988, à 10 h 30.

La défunte repose à la crypte de Plan-Conthey où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 20 avril, de 19 à 20 heures.

Les fleurs et couronnes se fanent vite. Selon le désir de la défunte, un don peut être fait à l'associaton Pro Senectute, c.c.p. 19-361-5, qui aide les handicapés et les soulage.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La classe 1924 Orsières - Liddes - Bourg-Saint-Pierre

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Léa TISSIÈRES

sa chère contemporaine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La section d'Entremont de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

a le regret de faire part du décès de son membre

Mademoiselle Léa TISSIÈRES

L'ensevelissement aura lieu à Orsières aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, à 14 h 30.

†

Le ski-club La Luy de Saxon

a la douleur de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ

membre fondateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1914 de Saxon

a le grand regret de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ-VEUTHEY

sa chère contemporaine.

Le Conseil fédéral rejette l'initiative des caisses-maladie

BERNE (AP). – Dans un message publié hier, le Conseil fédéral propose au Parlement de rejeter l'initiative «pour une assurance-maladie financièrement supportable» (initiative des caisses-maladie) sans lui opposer de contre-projet.

Une disposition transitoire prévue dans l'initiative vise, selon le gouvernement, à obliger la Confédération à doubler ses subsides aux caisses dus l'année suivant une éventuelle acceptation des nouvelles dispositions constitutionnelles. Il en coûterait environ 2,5 milliards de francs aux finances fédérales, au lieu des 985 millions prévus par le régime actuel. Selon le gouvernement, ce montant est «nettement exagéré» et une pareille augmentation ne saurait encourager les efforts de limitation des frais des caisses-maladie. Pour soulager les personnes à ressources modestes, il convient, affirme le Conseil fédéral, d'élaborer une révision de l'assurance-maladie qui soit sérieuse et efficace. Les dispositions en vigueur laissent la porte ouverte à toutes les possibilités et n'imposent pas, comme le fait l'initiative, de conditions excessives quant à la participation financière de la Confédération ni de solutions restrictives relativement à son organisation.

● STUTTGART (ATS/AFP). – Le constructeur ouest-allemand de voitures de sport Porsche va supprimer environ 1000 emplois dans les quinze prochains mois, sur un total de 8600, pour tenir compte de la réduction de sa production, a annoncé hier le constructeur de Stuttgart.

†

EN SOUVENIR DE

Madame Germaine STOFFEL

née BURKET

24 avril 1978
24 avril 1988

Dix ans.
Malgré le temps qui passe, ton souvenir est resté gravé dans nos cœurs.

Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église Saint-Urbain, à Chippis, le dimanche 24 avril 1988, à 10 heures.

†

Le groupe folklorique No S'Atro Bon Bagna

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph BAILLIFARD

papa de Marie-Eugénie et Anne-Lise, beau-papa de Pierre et Jean-Marc, grand-papa d'Aline, tous membres du groupe et amis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le comité de presse de Bramois

a le regret de faire part du décès de

Madame Misette MATHEY-STUDER

mère de Madeleine Mayor, présidente.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le FC Conthey

a le regret de faire part du décès de

Madame Catherine BUTTET

mère de Marc, membre fondateur et membre d'honneur du club.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Emile DORSAZ

20 avril 1983
20 avril 1988

Cinq ans déjà!
Vous qui l'avez côtoyé et aimé, ayez en ce jour une pensée pour lui.
En secret au fond de notre cœur nous avons tous un espoir de te revoir.

Ton épouse, tes enfants, petits-enfants, arrière-petit-enfant et familles.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Leytron, aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, à 19 heures.

†

EN SOUVENIR DE

Gilbert ABBET

20 avril 1983
20 avril 1988

Déjà cinq ans que tu nous as quittés, mais rien ne peut combler le vide que tu as laissé.

Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de La Bâtiaz, aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, à 19 h 15.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Le Conseil fédéral défend M. Arbenz

La politique d'asile en Suisse suscite bien des polémiques et est devenue la pomme de discorde qui divise les «gens bien intentionnés» de nos autorités qui ont la charge de gouverner et de sauvegarder un pays que nous avons appris tout jeunes à chérir. Certes, les médias y sont pour beaucoup dans l'importance qu'ils donnent aux nouvelles de refoulement, mais sans vouloir les critiquer, il nous faut admettre qu'il est difficile de trouver où est le chemin du vrai.

Nous n'osons dire «assez de réfugiés» sans déclencher l'ire des citoyens qui ont encore honte de nos refoulements de la dernière guerre ou qui font preuve d'hypocrisie par peur du qu'en-dira-t'on. Mais nous ne pouvons dire sans cesse «entrez chez nous, nous vous protégerons» lorsque, faute d'avoir assez de temps pour leur créer en Suisse l'infrastructure dont ils ont besoin, nous ignorons leur voisinage et les laissons vivre dans des logements en les forçant à une promiscuité qui ne fait du bien à personne.

Le niveau de vie en Suisse est très élevé et exige des citoyens du travail, des sacrifices et beaucoup d'impôts. Comment inculquer aux demandeurs d'asile une telle discipline? Comment trouver chez nous la solution idéale sans les obliger à vivre comme nous, ce qui n'est pas possible? Eux, qui de surcroît, n'ont pas toujours la possibilité de travailler en Suisse et de se rendre ainsi indépendants! Ils déambulent dans nos rues, dans leur solitude, avec de l'argent de poche, sans motivation et sans avenir!

Et pourquoi n'essaierions-nous pas de mieux les aider dans leur pays indigène, sans laisser miroiter, chez eux déjà, l'image d'une Suisse pays de Cocagne!

Et si un grand malheur devait diviser et mettre à feu et à sang notre pays, resterions-nous ici pour faire face, avec nos compatriotes, aux dangers qui menacent nos familles et nos amis, quitte à en mourir? Ceux qui viennent chez nous ne l'ont pas fait et ce n'est pas à nous de les juger.

C'est pourquoi faisons corps avec nos autorités fédérales dans le soutien qu'elles apportent à M. Arbenz et dans l'approbation qu'elles donnent à ses décisions. Gardons notre confiance dans leurs décisions de trier l'ivraie du bon grain, qui trop souvent engendrent des sentiments contradictoires chez nous.

Jean Bützberger

«Jusqu'où va la malhonnêteté des gens»

Je possède une jeune vigne de 3 ans, plantée en échalas de fer galvanisés, en bordure de la route du vin, Chamoson-Ardon. Le printemps passé, à mon grand étonnement, cinq à six échalas furent arrachés et emportés. Cette année, à nouveau une quinzaine d'échalas disparaissaient. Ce n'est pas la valeur de ces échalas qui me révolte, mais bien le geste malhonnête de cet individu, qui bafoue le bien d'autrui, et se moque du monde. Puisse-t-il lire ces lignes, et méditer sur son acte imbécile.

A bon entendeur! Salut.

Simon Carruzzo
vigneron, Chamoson

Chardonay, qui suis-je?

L'origine du cépage est bourguignonne. Il existe dans le Mâconnais une petite commune nommée Chardonay. A partir de là, ce cépage fut largement diffusé par des moines, au XVIe siècle.

Le nom chardonay est aujourd'hui bien établi. Malheureusement, des confusions avec d'autres cépages blancs se sont produites. On le rencontre sous le nom de pinot blanc, pinot chardonay. Ces appellations sont erronées. La dénomination exacte est bien chardonay.

Le chardonay est un cépage de première époque, peu productif en taille courte (gobelet), vigoureux et sensible à la coulure.

On le cultive en Valais depuis une vingtaine d'années. Dans la région de Chamoson, une dizaine d'entreprises le commercialisent.

Diverses expériences ont montré qu'il supportait mal les grosses terres (manque de typicité et de finesse) et que, sur les porte-greffes traditionnels (3309, 5BB), il est encore trop rigoureux et donne des vins qui manquent singulièrement de bouquet.

Il faut donc, avant de planter du chardonay en Valais, bien étudier la composition du sol, utiliser des porte-greffes appropriés (encore très peu répandus en Valais), de plus faible vigueur que les porte-greffes précités (exemple 101-4 ou 161-49), choisir les clones non pas uniquement pour leurs critères de production mais surtout pour leurs qualités organoleptiques et, pour finir, choisir une taille guyot simple ou double. Il faut également éviter les régions au climat froid. En effet, les fleurs de chardonay sont très sensibles aux abaissements de température qui entraînent fréquemment une coulure climatique partielle ou totale et, dans certains cas, le millerandage.

En conclusion, le chardonay ne trouve les conditions favorables à son épanouissement en Valais que dans les bonnes zones et dans les terres argilo-calcaires.

Le vin issu du cépage chardonay se distingue par sa finesse et son intensité aromatique; il a souvent une trop grande richesse en alcool. On s'aperçoit qu'une plus faible richesse alcoolique lui donne une bien plus grande harmonie.

Le chardonay est déjà implanté en Valais dans des zones privilégiées. Il y a acquis ses lettres de noblesse. Des expériences ont été faites; une expansion démesurée et irréfléchie de sa culture ne pourrait que nuire à sa réputation.

Tout le monde a encore en douloureuse mémoire la désastreuse expérience du johannisberg.

Didier Joris

Une saine médiocrité

La disparition unanimement regrettée d'Edgar Faure est l'occasion, pour nos chroniqueurs, d'inventorier les innombrables facettes de cette personnalité hors du commun. Un seul mot s'impose pour résumer une telle accumulation de dons et de talents, c'est la brillance.

Je me souviens d'un déjeuner officiel franco-suisse, à Genève, dont les invités d'honneur étaient Edgar Faure, pour la France, et Max Petitpierre, pour la Suisse.

Au dessert, Edgar Faure prit la parole pour improviser, sans la moindre note, un discours flamboyant, véritable feu d'artifice, qui fut salué par l'assistance par un tonnerre d'applaudissements.

Là-dessus, je me penchai vers mon voisin de table pour lui glisser dans le creux de l'oreille: «Dans trois minutes, il aura oublié ce qu'il vient de nous dire!»

La parole fut ensuite donnée à Max Petitpierre lequel, après avoir étalé ses complexes helvétiques vis-à-vis de son éloquent collègue français, sortit de sa poche un texte dont il nous fit la lecture, de sa voix calme et posée, un discours dont on sentait que chaque mot, chaque virgule avaient été soigneusement pesés et réfléchis.

Rien d'ostentatoire, une totale absence de panache, mais une rectitude intellectuelle et morale qui me remplit d'admiration pour le représentant de mon pays.

Quelques années plus tard, l'occasion me fut donnée de renouveler cette expérience, dans des circonstances en tous points comparables, avec un autre conférencier français, Olivier Giscard d'Estaing (frère de Valéry), et notre éminent concitoyen, le regretté Charles-Frédéric Ducommun.

Chez le premier, la brillance assaisonnée d'un brin de superficialité. Chez le second, du «cousu main» et un sérieux qui inspirait confiance.

Ces deux expériences m'ont consolé d'avoir dû entendre une intellectuelle étrangère s'exprimer avec une certaine condescendance sur ce qu'elle a appelé la «saine médiocrité» des Suisses.

Eh bien, oui, chère Madame! Et je ne vous cache pas que je préfère, et de loin, cette médiocrité-là, faite de convictions solides et réalistes, à la brillance, où la recherche de l'effet produit l'emporte souvent sur la qualité et l'authenticité.

Cela dit, je reconnais avoir eu un immense plaisir à écouter Edgar Faure. Sacré bonhomme! Il nous manquera!

Samuel Campiche

Agriculture et administration fédérale

Il y a près d'une année, dans son article du 23 mai 1987, Ariane Alter faisait part dans le «Nouvelliste du Valais» du mécontentement de l'administration fédérale vis-à-vis des viticulteurs, et plus particulièrement des viticulteurs valaisans. Elle évoquait même des menaces de suspension de subsides. Ces messieurs de Berne ne tenaient pas le même langage lors des deux dernières guerres; en ce moment-là, comme on manquait de tout en Suisse, le Conseil fédéral encourageait les paysans à produire plus en pratiquant des sélections tant dans les domaines agricole que viticole. Les paysans se sont mis à l'œuvre, répondant aux vœux du gouvernement, qui promit alors à la paysannerie qu'on n'oublierait pas les services rendus. Aujourd'hui, les autorités fédérales en fonction fulminent parce qu'il y a trop de lait, trop de viande, trop de fruits, trop de vin, trop de tout. Et pourtant, je me suis laissé dire que les cartes de rationnement étaient déjà prêtes et distribuées dans les communes, en prévision d'éventuelles difficultés.

Il serait bon de rappeler à la population d'aujourd'hui que leurs parents et grands-parents ne trouvaient pas trop cher les produits du pays lorsque les frontières étaient fermées. Ainsi, en 1942, un de mes amis, père du Saint-Esprit, qui faisait ses études à Paris, m'écrivait qu'il mangeait tous les jours du rutabaga et le dimanche des pommes de terre. Chez nous, à la même époque, les producteurs étaient contingentés et une femme du val d'Illiez était condamnée à une forte amende pour avoir donné un kilo de beurre à une parente de Monthey. Moi-même, qui en plus des travaux de la campagne, faisais du commerce de bois dur (noyer), je fus convoqué au Grand-Hôtel de Territet pour recevoir une semonce et une amende de cent cinquante francs, pour avoir acheté et payé au-delà des prix fixés un bois que j'estimais sous-évalué. Quant aux vendeurs, ils durent rendre l'argent touché en trop, non pas à l'acheteur, mais à la caisse fédérale.

Ceci pour dire qu'envers et malgré quelques avatars, les paysans se sont soumis aux ordonnances fédérales: en serait-il de même si pareille calamité s'abattait sur le pays? Je ne crois pas, les citoyens consommateurs ont la mémoire trop courte...

Edouard Roten

Haro sur la voiture?

Préambule: Le progrès technique, ajouté à un système politique démocratique a eu comme résultante un accroissement fantastique de la liberté individuelle: pouvoir sur la matière, confort jamais connu jusqu'alors pour monsieur tout-le-monde. Mais parallèlement, le désir de consommation effrénée, de tout posséder a beaucoup augmenté, stimulé en partie par la publicité.

Cette philosophie de domination s'infiltre partout, même dans l'éducation pratiquée par certains parents: on donne tout à l'enfant, sauf l'essentiel qui consiste en quelques frustations, embûches nécessaires pour forger la volonté, le caractère.

J'en arrive abruptement au sujet de cet article: la voiture privée, grande révolution technique qui apporte une liberté considérable par rapport à l'espace et au temps et ceci dans le confort! Mais la voiture crée également une inégalité parfois violente: la supériorité de l'automobiliste par rapport au piéton.

Entouré par cette carrosserie protectrice et rutilante, propulsé par des chevaux mécaniques ne dépendant pas de son état physique, le conducteur ne se sent plus homme, mais surhomme! Toutes les frustrations de la journée disparaissent comme par enchantement et l'illusion de la toute puissance s'installe...

Dans ces conditions, comment accepter;
- de limiter sa vitesse;
- de «se» faire catalyser;
- de parquer à la périphérie des centres urbains;
- de cotiser au travers d'une taxe sur l'essence à la protection du milieu vital si malmené?

Je dirais plutôt «haro sur une certaine mentalité».

Patrick-Emmanuel Victor

C'est la course aux armements

Nos autorités fédérales ont décidé de se payer le luxe d'acquérir une quarantaine d'avions de combat au prix de 75 millions la pièce, totalisant trois milliards de nos francs. A cela s'ajoutent la formation des pilotes et les frais d'exercices de ces monstres ultrarapides en Suède ou en Sardaigne en raison de l'exiguïté de notre territoire national. Tout cela pour éviter la guerre ou la gagner, pour citer les termes évoqués en son temps par le conseiller fédéral Delamuraz.

Que pensent les contribuables helvétiques face à cette folie digne de l'expérience des Mirage, qui ont mérité leur nom. Certainement, la majorité des votants se prononceraient négativement s'ils avaient droit au chapitre, mais...

Tandis que les dirigeants américains et soviétiques négocient en grande pompe le démantèlement des missiles rapprochés et tentent de réduire la progression de l'armement intégral, l'exemple suisse, sous le signe de la Croix-Rouge, fonce délibérément en sens inverse.

A vue humaine, selon le bon sens et la logique, seuls les missiles et la bombe à neutrons seraient efficaces pour dissuader une éventuelle agression soviétique.

En tout état de cause, une chose est certaine: celui qui a créé et racheté le monde aura le dernier mot dans l'issue de cette gigantesque confrontation internationale. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse sur tous les plans. Conscient des châtiments qui menacent l'humanité coupable, engendrés par la négation des droits du Créateur, il serait plus judicieux d'investir dans les besoins spirituels et charitables.

Henri Suard

Assez triste...

Lorsqu'on parlait des premiers chrétiens tout au début de l'Eglise l'on disait: «Voyez comme ils s'aiment».

Ce n'est pas ce qui m'est apparu en lisant les articles opposant Rembarre et le père Babey dans la tribune libre du lecteur le jeudi 24 mars.

Il est assez triste de voir deux chrétiens convaincus s'affronter aussi violemment pour défendre leur foi en celui qui a dit: «Aimez-vous les uns les autres.»

J'ai lu l'article de Rembarre sur les droits de l'homme et je ne suis pas d'accord avec lui. Mais ce n'est pas en évoquant à son sujet Voltaire ou les ayatollahs qu'on lui fera changer d'opinion. Il serait tellement préférable de lui faire découvrir l'action puissante de l'Esprit-Saint dans l'Eglise d'aujourd'hui, l'Eglise de Vatican II, car il semble l'ignorer totalement. Cela pourrait peut-être le délivrer de son pessimisme accablant.

En lui souhaitant la paix et la joie que donne la foi au Christ Sauveur, je voudrais lui rappeler quelques versets de l'Evangile selon saint Mathieu (chapitre 25, versets 34 à 41):

«Venez les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venu me voir.» Alors les justes lui répondront: «Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir?» Et le Seigneur leur fera cette réponse: «En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits frères, c'est à moi que vous l'avez fait.»

Il me semble que là, les droits de l'homme et les droits de Dieu sont inscrits tout proches...

Bernadette Perrin

Rester vigilants

Il semble que le problème afghan est en passe d'être réglé. Mais toutes les négociations y relatives n'ont pas de raison d'être. Tout simplement parce que l'URSS a envahi le bel Afghanistan sans rien demander à personne. C'est donc à elle de partir. L'aide que les Etats-Unis ont fournie à la résistance est logique, car elle reflète la volonté de notre monde occidental et civilisé de barrer la route à une barbarie déguisée en «aide» au gouvernement de Kaboul. Dans leur soif de possession, les Soviétiques ont bénéficié de l'aide de l'ONU, qui n'a pas été en mesure de faire front. Comme en 1956 en Hongrie et 1968 à Prague. Le but suprême de l'Union soviétique est d'avoir le monde à ses pieds; pour cela elle ne lésine pas sur les moyens. Et le laxisme de l'ONU n'est pas pour arranger les choses. Malgré la glasnost (poudre aux yeux), nous devons rester extrêmement vigilants.

Jean-Daniel Moret
Salvan

Le suaire de Turin, preuve de la résurrection du Christ

Le suaire de Turin est-il ou n'est-il pas le véritable linceul de Jésus-Christ?

Depuis des siècles, partisans et adversaires de son authenticité n'ont cessé de s'affronter.

Le phénomène du suaire est cependant un phénomène du XXe siècle. Il n'était, en effet, qu'une relique parmi tant d'autres, jusqu'à ce qu'on commence à l'examiner avec des instruments scientifiques modernes.

En 1898, quand on le photographia pour la première fois, on s'aperçut que l'image du suaire était un négatif. Ses valeurs claires et foncées étaient inversées au développement.

Dans les années 70, une analyse par ordinateur permit de découvrir que l'image du linceul, «cet objet sacré comme peut-être nul autre» selon Pie XI, contient une information tridimensionnelle; on n'a pas trouvé, à ce jour, d'explication valable à cette découverte stupéfiante.

En 1978, une équipe de scientifiques américains se livrèrent à une étude très poussée sur le suaire, au moyen d'appareils les plus performants. Commencée à Turin, cette recherche fut poursuivie durant trois ans dans les laboratoires outre-Atlantique.

En fin d'année 1981, ces savants publièrent leurs résultats dans un ouvrage passionnant [1].

On y découvre entre autres que, pour ces chercheurs, (je cite ici les auteurs de l'ouvrage): «Plus nous en apprenons sur le suaire, plus il paraît probable qu'il est celui du Christ.» «En fait, la preuve de la résurrection est si forte, que si ce n'est pas le linceul de Jésus-Christ, les chrétiens devraient alors envisager la possibilité que quelqu'un d'autre est ressuscité des morts!»

Les scientifiques du XXe siècle rejoignent ainsi ce que l'Eglise a toujours affirmé: «Resurrexit sicut dixit!» En cette période après Pâques, chrétiens, réjouissons-nous.

Jessé

[1] «La vérité sur le suaire de Turin», aux Editions Fayard 1981. Par Kenneth E. Stevenson et Gary R. Habermas.

Comment prions-nous?

J'entendais dernièrement un curé de paroisse faire remarquer les différentes interprétations de l'Ecriture. Aussi je me permettrai de faire des remarques au sujet du «Notre Père» que nous récitons régulièrement.

Nos ancêtres nous avaient enseigné de vouvoyer le Bon Dieu... Bien que l'Eglise nous enseigne l'humilité, nous estimons que nous avons le droit de tutoyer notre Père, puis de réciter plus loin: «pardonnez-nous comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés».

J'estime que le mot «aussi» n'a rien à voir ici, nous pardonnons, ou bien pas.

Ce n'est donc pas le mot qui va changer quelque chose, donc inutile.

Mais le plus choquant c'est d'exiger du Bon Dieu qu'«Il ne nous soumette pas à la tentation», alors que l'ancienne formule était plus logique en demandant: «Ne nous laissez pas succomber à la tentation», qu'Il nous aide à résister à la tentation plutôt que de Lui demander de balayer la route.

Que l'on soit distrait, je veux bien le croire, mais il faudrait tout de même réfléchir un peu mieux au sens de nos prières.

Un paroissien

Adoption... racisme

Le dimanche 28 février, l'émission «Table ouverte» était consacrée à la nouvelle ordonnance fédérale sur l'adoption internationale, interraciale. M. Edmond Kaiser a remarquablement affirmé (et d'autres avec lui) l'inopportunité d'une telle ordonnance, son manque de compréhension, de préoccupation de l'enfant lui-même et le danger qu'elle comporte pour d'innombrables enfants du tiers monde, car si l'adoption devient encore plus difficile, ces enfants seront, pour la plupart, voués à la mort ou à la délinquance et la prostitution, alors que, grâce à l'adoption, ils pourraient grandir, s'épanouir et construire un avenir normal.

La nouvelle ordonnance introduit ou amplifie toutes sortes de tracasseries qu'on intitule «attentions particulières» telles que l'évaluation par des «experts» du niveau de capacité des éventuels parents, ou celle qui exige un contrôle exact de l'identité de l'enfant... alors que dans la plupart des cas ces enfants n'ont pas d'état civil, donc pas d'identité officielle. Et même si les parents ne sont pas comme le veulent les experts, ces enfants seraient plus heureux que dans leur «merdier», comme le disait M. Kaiser avec un cinglant réalisme.

Bien sûr, il y aura des adoptions plus ou moins réussies, plus ou moins ratées, la perfection ne pouvant pas toujours exister, ni du côté des enfants, ni du côté des parents. Bien sûr, le mieux est d'aider les familles «sur le terrain», en laissant les enfants dans leur milieu, mais dans trop de cas, cela n'est pas possible et l'adoption reste, pour beaucoup, la seule chance de survie.

Autre tracasserie: fixer l'âge de l'enfant adopté à 18 mois et celui des parents à 40 ans. Pour justifier cette limite, quelqu'un a dit: «L'enfant n'a pas besoin de grands-parents, mais de parents». Cette affirmation manque singulièrement de nuances... D'abord si un enfant n'a pas de parents, c'est bien heureux qu'il ait des grands-parents, ensuite des parents, même au-delà des 40 ans fatidiques, sont souvent aussi jeunes d'esprit et alertes que des parents moins âgés.

Toute cette ordonnance est basée sur des théories et ne saisit guère la réalité concrète. Chaque cas étant différent, on ne peut pas faire des règles générales absolues.

Quant à l'adoption d'enfants handicapés physiques ou mentaux, elle doit rester un choix personnel et libre, en toute connaissance de cause, de la part de chacun. Dans l'émission du 28 février, on n'a pas parlé de la Fondation Emmanuel, créée en France, par M. et Mme Allingrin, pour l'adoption d'enfants dont «personne ne veut» parce qu'ils sont handicapés ou malades. C'est une œuvre admirable, qu'il faut faire connaître et soutenir. La famille Allingrin a adopté elle-même une douzaine (si ce n'est plus) de handicapés ou de malades. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'un d'eux, un superbe jeune Noir de 12 ans, que M. et Mme Allingrin ont accueilli tout petit, atteint d'une tuberculose avancée. Ils l'ont soigné et guéri. De plus, la Fondation Emmanuel a permis d'adopter déjà plus de cinq cents handicapés, par des familles qui, toutes, se sont offertes d'elles-mêmes. Si l'Etat avait fait intervenir une ordonnance semblable à celle en question, ce miracle de l'amour ne se serait jamais produit.

Il faudrait beaucoup plus de souplesse dans la conception et l'application des lois, plus de compréhension, moins d'égoïsme raciste dans les règlements. On a peur de ce qui n'est pas «nous». Xénophobe, sans l'avouer, notre pays cherche à restreindre le plus possible le nombre des étrangers admis à y rester.

On ferme la porte de la maison pour que les autres ne puissent pas y entrer.

La nouvelle ordonnance sur l'adoption est une manœuvre subtile qui va dans le même sens, bien que ses promoteurs s'en défendent.

Je ne forme qu'un souhait: que la Suisse retrouve le sens de la croix de son drapeau et, en même temps, sa vocation de terre d'accueil.

Il est inadmissible qu'elle refuse de petits orphelins, de petits abandonnés, dont les familles veulent se charger par amour, pour faire d'eux leurs enfants, les intégrer dans leur ville ou leur village, dans leur pays.

A force d'éplucher tous les cas, dans l'intention de diminuer le nombre d'enfants adoptables, on trouvera toujours le moyen et les raisons de les refuser.

Si cette ordonnance passe la rampe, ce sera une bien triste et décevante attitude qu'adoptera notre pays. Nous savons tous, en effet, que le Christ a dit: «Ce que vous ferez aux plus petits de mes frères, c'est à moi que vous le faites.»

Nous ferions bien, et nos autorités fédérales aussi, de réfléchir à cette phrase et aux exigences d'amour et de solidarité qu'elle comporte.

C. Theytaz-Hiroz

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Madame Raymond BRUCHEZ

née Mathilde VEUTHEY

1914

Font part de leur profond chagrin:

Son époux:
Raymond BRUCHEZ, à Saxon;

Ses enfants et petits-enfants:
Bernard et Marie-Claire BRUCHEZ-BOURBAN et leurs enfants Philippe, Valérie, Olivier et Stéphanie, à Martigny;
Jean et Monique BRUCHEZ-TORNAY et leurs enfants Laurent, Gilles et Lise, à Saxon;

Son frère et sa belle-sœur:
Gilbert et Lisette VEUTHEY-BRUCHEZ, à Saxon, leurs enfants et petits-enfants;

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces:
Lina PEDRONI-BRUCHEZ, à Saxon, ses enfants et petits-enfants;
Alphonse et Augusta BRUCHEZ-BERTHOLET, à Saxon, leurs enfants et petits-enfants;
Armande MICHELLOD-BRUCHEZ, à Saxon, ses enfants et petits-enfants;
Léontine FELLEY-BRUCHEZ, à Saxon, ses enfants et petits-enfants;
Odette FELLAY-BRUCHEZ, à Saxon, ses enfants et petits-enfants;
Ludivine et Jules VOLLUZ-BRUCHEZ, à Saxon, leurs enfants et petits-enfants;
Prosper et Odette BRUCHEZ-DELALOYE, à Saxon, leurs enfants et petits-enfants;
La famille de feu Marius et Anaïs BRUCHEZ-SAUTHIER;
La famille de feu Marcelle et Oscar ROTH-BRUCHEZ;
La famille de feu Charlotte et André REUSE-BRUCHEZ;

Sa tante et son oncle:
Aline et Gebhard FLEISCH-VEUTHEY, à Saxon;

Sa tante:
Hildegarde MANINI, à Saxon;

La famille de feu Alfred VEUTHEY-ROTH;

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de Saxon le jeudi 21 avril 1988, à 15 heures.

Le corps de la défunte repose à la crypte de Saxon où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 20 avril, de 19 à 20 heures.

Un soir, la lumière s'est éteinte
et il reste dans nos cœurs le souvenir et l'espérance.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La direction et le personnel de la Zurich Assurances agence générale pour le Valais

a le grand regret de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ

épouse de M. Raymond Bruchez, ancien agent général.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La direction et le personnel de la Société de Banque Suisse Valais

ont le regret de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ

mère de M. Jean Bruchez, directeur de la succursale de Saxon.

†

La fanfare La Concordia de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ

épouse de Raymond, membre d'honneur, maman de Gérard, membre actif et membre d'honneur, sœur de Gilbert Veuthey, membre actif et membre d'honneur, belle-sœur de Prosper Bruchez, membre d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Le Parti radical-démocratique de Saxon

a le regret de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ-VEUTHEY

maman de Gérard, conseiller communal et membre du comité directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

L'administration communale et la bourgeoisie de Saxon

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Mathilde BRUCHEZ-VEUTHEY

mère de M. Gérard Bruchez, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Ton sourire reste parmi nous et avec lui tout l'amour et le courage que tu n'a jamais cessé de donner.

Madame Walter BÖGLI-RAUSCHERT, à Martigny;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Walter BÖGLI

leur très cher époux, parent et ami survenu à l'Hôpital de Martigny, le 15 avril 1988, dans sa 88e année.

Selon le désir du défunt, les obsèques ont été célébrées à Vevey dans l'intimité.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire penseront à Terre des Hommes, Massongex, c.c.p. 19-9340-7.

Prière de ne pas faire de visites.

†

Son épouse:
Alice VEUILLET-ROUILLER, à Monthey;

Ses enfants et petits-enfants:
Jean-Bernard et Mireille VEUILLET-BRESSOUD, leurs enfants Nathalie et son fiancé Alain, Méry et son ami Pascal, et Christophe, à Muraz et Monthey;
Pascal VEUILLET et sa fiancée Mireille CLARET, à Choëx;

Sa maman:
Clémence MOSER, à Genève;

Sa sœur, ses neveux et nièces:
Paulette CIANA-VEUILLET, à Monthey, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Anny WYSS-VEUILLET;

Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces:
Ginette ROUILLER-ARLETTAZ, à Martigny, ses enfants et petits-enfants;
Yvette et Charly CUENNET-ROUILLER, à Genève, leurs enfants et petits-enfants;
Edith et Nancy DÉLY-ROUILLER, à Martigny-Combe, et leurs enfants;

Ses cousins:
Anne-Marie et Marcel DEVILLAZ-NANZER, à Sion, et leurs enfants;
Jérôme et Agnès NANZER, leurs enfants et petits-enfants, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel VEUILLET

survenu à l'Hôpital de Monthey, le mardi 19 avril 1988, à l'âge de 68 ans.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église paroissiale de Monthey le vendredi 22 avril 1988, à 10 heures.

Le défunt repose à l'Hôpital de Monthey.

Domicile de la famille: avenue du Léman 3, 1870 Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

S'est endormi dans la paix du Seigneur

Monsieur Emile GERMANIER

décédé le 19 avril 1988, à l'âge de 75 ans.

Font part de leur peine:

Son épouse:
Edith GERMANIER-ROSSINI, à Sornard;

Ses enfants:
Yvette et Gilbert AUDERGON-GERMANIER, à Tavannes;
Marinette GLASSEY-GERMANIER, à Sornard;
Marguerite GERMANIER et son ami Jacques, à Châteauneuf;

Ses petits-enfants:
Daniel AUDERGON et son épouse Béatrice, à Vevey;
Colette BORNET et son ami Pierre-André, à Sion;
Victor GLASSEY et son épouse Romaine, à Châteauneuf;
Frédéric GLASSEY, à Sornard;
Nelly BARRAS et son époux Pierre-Alain, à Veyras;
Marie-Pascale GLASSEY et son ami Fidel, à Vétroz;
Isabelle WERLEN-MARIÉTHOZ et son époux Yves-Antoine, à Sierre;
Claudia MARIÉTHOZ et son ami Antonio, à Sion;
Magali MARTIGNONI-MARIÉTHOZ et son époux Jean-Pierre, à Haute-Nendaz;
Freddy MARIÉTHOZ et son amie Marie-Hélène, à Sierre;

Ses arrière-petits-enfants:
Gabrièle, Danièle, Vincent, David, Fabien, Sandrine, Emilie et Misaël;

Ses sœur, frère, beaux-frères et belles-sœurs:
Madame et Monsieur Ida RIEDO-GERMANIER, à Genève;
Monsieur et Madame Georges GERMANIER-CHAPERON et famille, à Beuson;
Madame veuve Simone GERMANIER-FORNAGE et famille, à Monthey;
Madame veuve Lucie GERMANIER-BROCCARD et famille, à Basse-Nendaz;
Madame veuve Aurélie MORET-ROSSINI et famille, à Salins;
Madame veuve Agnès MARTIGNONI-ROSSINI et famille, à Haute-Nendaz;
Monsieur et Madame Henri ROSSINI-MICHELET et famille, à Haute-Nendaz;
Madame veuve Irène ROSSINI-ROSSINI et famille, à Aproz;

Ses filleuls;

Les familles de feu Adeline JORDAN-ROSSINI, à Genève;
Les familles de feu Rosine NELLEN-ROSSINI, à Genève;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Le défunt repose à la chapelle Saint-Michel de Haute-Nendaz où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, de 19 à 20 heures.

Une veillée de prière aura lieu aujourd'hui mercredi 20 avril 1988, à 20 h 15, à église de Haute-Nendaz.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Haute-Nendaz le jeudi 21 avril 1988, à 10 heures.

†

La Société des téléphériques de Nendaz S.A.

a le devoir de faire part du décès de

Monsieur Emile GERMANIER

grand-père de son collaborateur Frédéric Glassey.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La maison Mariéthoz Sports à Haute-Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Emile GERMANIER

papa de leur fidèle collaboratrice Marinette.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

SION «VILLA LA ROMAINE»

Sur l'adret de la colline de Mont d'Orge, face à Valère et Tourbillon, devenez propriétaire d'une villa exceptionnelle.

Pour vous, nous avons voulu recréer le volume et les espaces idéaux correspondant à un antique art de vivre.

Vous avez un rêve, nous avons des exigences.

A l'entrée du site un portique s'ouvre sur une vaste esplanade dallée, entrecoupée de somptueuses arcades ouvragées.

Un peu plus loin, entre deux tours majestueuses, un petit escalier vous invite à une promenade dans les vignes.

En entrant, vous serez immédiatement conquis par le volume disponible qui sera aménagé selon vos désirs.

Pour l'habillage intérieur: marbre, bois, textile, céramique s'harmonisent.
Pour couronner le tout, une cheminée de salon, véritable œuvre d'art intégrée dans l'espace, apportera chaleur et émotion à chacune de vos soirées.

Villa «clés en mains» Fr. 853 000.-

Renseignements et vente: tél. (027) 23 46 96

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

L'affaire du mois

Dans petit résidentiel

SION

Gravelone

beau duplex 130 m²

avec balcons-terrasses

- living avec cheminée
- cuisine moderne, sortie sur terrasse
- 4 chambres, 2 salles d'eau
- calme, vue, soleil

Fr. 430 000.–.

Pour traiter: **D. Lathion**

cogestim sa

maupas 6, 1004 Lausanne. (021) 20 88 77

SVSI

Martigny
A vendre

appartement 3½ pièces
appartement 4½ pièces

Verbier

garages

accès facile.

Tél. (026) 2 21 51 heures de bureau.

036-674345

Vous aimez la photo
Vous êtes photographe

A remettre

laboratoire exprès et magasin de vente

Affaire en pleine expansion,

au cœur de Sion

Machines, local, clientèle, stock.

Ecrire à:
Fiduciaire J.-J. Reynard
Saint-Germain, 1965 Savièse.

036-674768

Fully
A louer (en campagne, arrêt bus)

superbe appartement

neuf, 4 chambres à coucher, salon 50 m² avec cheminée, 160 m².
Fr. 1200.– charges comprises.

Tél. (026) 5 52 72, soir.

036-400418

A louer à **Saint-Georges, route du Rawyl 27, à Sion**

appartement 3½ pièces

au 2e étage, comprenant: séjour-salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, salle de bains. Dépendance: 1 cave + 1 place de parc. Loyer: Fr. 1000.– par mois + charges. Libre immédiatement.

Tél. (027) 38 23 87.

036-304361

A louer à **Sion,** av. de Tourbillon 76, à 5 min. du centre ville

appartements 3½ pièces 98 m²

avec balcon, Fr. 950.– plus charges.
Libres tout de suite.
Construction soignée. Cuisine moderne.
Parking couvert Fr. 50.– non couvert Fr. 30.–.

Tél. (027) 22 10 21 ou 38 41 03.

036-674977

Val-d'Illiez
A vendre magnifique

chalet

neuf avec 660 m² de terrain.
Rez-de-chaussée: séjour, magnifique cuisine agencée, W.-C., réduit.
Etage: 3 chambres, salle de bains, W.-C., balcon.
Hypothèque à disposition.
Prix: Fr. 298 000.–.
Renseignements et vente:
Agence immobilière D. Bussien S.A.
Tél. (025) 71 42 84.

036-674868

Valais central

rive droite.
A vendre

15 000 m² de vigne

première zone, en cinq parcelles.
Bordure de route.

Ecrire sous chiffre W 36-304355, Publicitas, 1951 Sion.

036-304355

Ardon
A louer

appartement 4½ pièces

Place de parc.
Fr. 630.– + charges
Libre dès 1.5.1988.
Tél. (027) 23 34 94.

036-674261

Je cherche à acheter à Sion ou environs

appartement ancien

2 - 3 pièces.
Fr. 100 000.–.

Ecrire sous chiffre P 36-400416, Publicitas, 1920 Martigny.

036-400416

Montana
A louer bel appartement non meublé

4½ pièces, 125 m²

Loyer mensuel Fr. 1300.– + charges. Libre dès le 1.7.1988.

Tél. (027) 41 51 88.

036-057247

A louer en Valais

maison villageoise

typique, entièrement rénovée, intérieur tout confort.
Situation proche des stations d'Anzère (4 km) et de Crans-Montana (15 km).

Tél. (025) 71 14 91.

036-425334

Je cherche à acheter pour septembre 1988

villa indépendante

4 chambres à coucher.
Sion, Bramois ou Uvrier.

Ecrire sous chiffre E 36-304370, Publicitas, 1951 Sion.

036-304370

A louer dans petit immeuble de 3 logements **au nord de Sion,** vue dégagée

appartement 4 pièces

cuisine, salle de bains, W.-C. séparé, 2 balcons, galetas, cave.
Fr. 950.– + charges et garage.
Libre à partir du 1er juillet.

Ecrire sous chiffre T 36-057008, Publicitas, 1951 Sion.

Place Centrale, Martigny
A louer

bureau 64 m²

au 1er étage.

Tél. (027) 31 33 50-51, heures de bureau.

036-057153

Martigny

A louer

studios

De Fr. 450.– à Fr. 650.–.

Tél. (026) 6 28 09 le soir.

036-057172

Uvrier

Cherche à acheter

terrains à construire

Tél. (027) 22 23 95.

036-674602

A vendre au cœur des 4- vallées

hôtel-restaurant-pizzeria-pub

avec 2800 m² de terrain aménagé.

Situation centrale à côté des remontées.

Ecrire sous chiffre U 36-057185, Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à **Sion,** centre ville, dans immeuble de haut standing

appartement 3½ pièces - 120 m²

– habitable tout de suite
– parking à disposition.
Prix de vente: Fr. 525 000.–.

Ecrire sous chiffre D 36-674615, Publicitas, 1951 Sion.

036-674615

Vouvry.
A vendre proche du centre en bordure de la route cantonale

halle avec bureau

(convenant à tout corps de métier) avec au 1er étage grande habitation sur une parcelle d'environ 2100 m².
Ecire à: Mosa, avenue de la Plantaud 10, 1870 Monthey.
Tél. (025) 71 25 25.

036-831087

MARTIGNY
A louer

garage fermé

près du centre.

S'adresser à:
Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
(026) 2 31 13

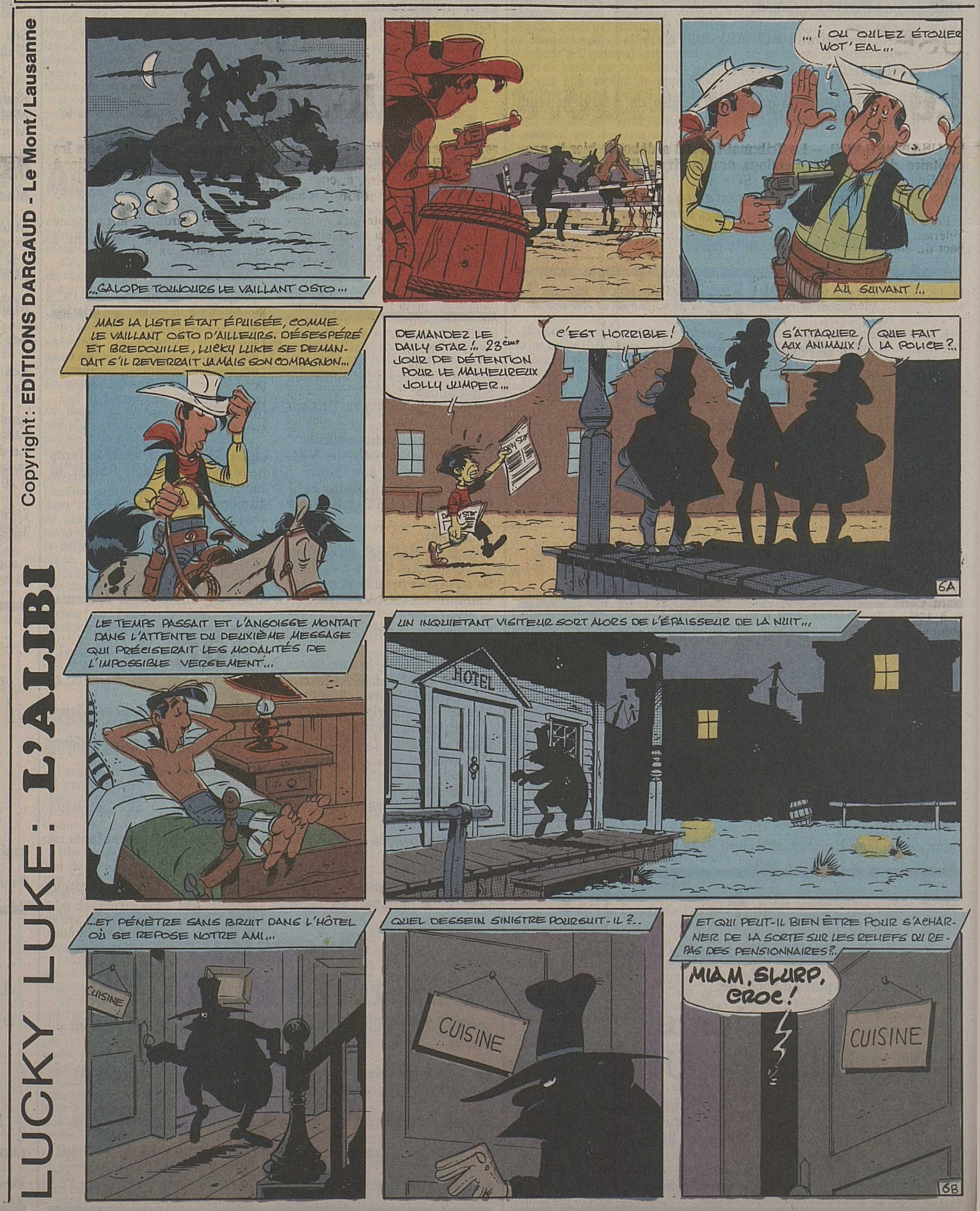

ESPIONNAGE INDUSTRIEL

Une montre volée à la Foire de Bâle

BÂLE (ATS). – Quelques heures avant l'ouverture de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, dans la nuit du 13 au 14 avril, la nouvelle montre Thorr de MDM Genève S.A. a été victime d'espionnage industriel. Cette montre, qui a demandé trois ans de recherches et de mises au point, a été volée sans que l'on en retrouve la moindre trace, a indiqué hier l'entreprise horlogère.

La Thorr, selon l'entreprise, comportait six innovations techniques dont cinq faisaient l'objet d'une demande de brevet à l'échelle internationale. Cette création comportait notamment un cadran à luminosité nocturne augmentée, un verre luminoréactif, et un boîtier doté d'un système d'étanchéité spécial.

Pour échapper aux douaniers, il se noie

PONTE TRESA (ATS). – Mardi à l'aube, deux jeunes Italiens de 21 ans, résidant à quelques mètres de la frontière suisse, ont été surpris par des douaniers alors que, du Tessin, ils tentaient de rentrer clandestiment en Italie après avoir commis casses et effractions dans la région de Lugano. Les jeunes gens étaient en train de traverser le détroit de Lavena, à l'embouchure du lac de Lugano, à bord d'une embarcation, lorsqu'ils ont été interpellés.

Tandis que l'un d'eux est parvenu à regagner le rivage du côté italien, le second s'est jeté dans les flots et a disparu.

Le jeune homme qui est parvenu à s'enfuir s'est toutefois livré à la police italienne peu après. Il ressort de ses aveux que, durant la nuit, en compagnie de son complice, il avait emprunté la même voie pour se rendre dans la région de Lugano et y commettre des vols par effraction dans les voitures et les établissements publics. Le jeune homme était recherché pour d'autres vols analogues.

Alors que, chargés de butin, les deux voleurs tentaient de regagner l'Italie de la même façon, ils ont été aperçus par les douaniers suisses. C'est à ce moment qu'un des jeunes gens s'est jeté à l'eau et a disparu. La police, dont les hommes-grenouilles sondent le fond du lac, estime la noyade probable.

● LUGANO (ATS). – Un employé de commerce tessinois, ancien vice-directeur d'une banque de Mendrisio, déjà condamné il y a quelques années à trois ans de réclusion pour avoir puisé dans les caisses de son institut, a comparu lundi devant le tribunal correctionnel de Lugano. Accusé de complicité et d'induction de la justice en erreur, l'inculpé, qui avait organisé l'évasion, en décembre 1986, du Sicilien Vito Palazzolo, membre de la «Pizza Connection», a été condamné à six mois de détention ferme.

APRÈS UN LICENCIEMENT

Remous au sein de la Croix-Rouge

FRIBOURG (AP). – La Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) a donné son congé à Sérèn Guttmann, directrice du Service des requérants d'asile depuis quatre ans. Cette mise à pied est qualifiée par l'institution fribourgeoise de résiliation de contrat, donnée dans les délais et donc sans motifs. Pour la jeune femme, il s'agit au contraire d'un licenciement pur et simple. «C'est en fait l'aboutissement d'une difficile, voire impossible collaboration avec la nouvelle direction de la CRF», a déclaré Sérèn Guttmann devant la presse hier à Fribourg.

«On ne peut formuler de reproches à Mme Guttmann du point de vue du travail objectif. Sinon nous aurions pu donner le congé avec effet immédiat», a déclaré hier à AP le président de la CRF, Pierre-Emmanuel Esseiva.

Décrite comme une femme «stricte et trop rigoureuse», Mme Guttmann a fait l'objet de diverses attaques. Des accusations contenues dans une interpellation au Grand Conseil ont été réfutées par le Gouvernement fribourgeois, a rappelé Sérèn Guttmann. La publication par l'heddomadaire zurichois «Weltwoche» d'un «tissu d'inexactitudes et de propos diffamatoires n'a pas suscité de réaction de la Croix-Rouge», a-t-elle déploré.

Sérèn Guttmann a aussi précisé qu'elle avait été victime d'anciens collaborateurs qui ont dénigré son travail, notamment d'un étudiant étranger dont le contrat d'auxiliaire avait été résilié. Il a fait courir des rumeurs selon lesquelles Sérèn Guttmann détournait des fonds de la Confédération destinés à l'entretien des demandeurs d'asile.

Dans ce cas aussi, elle a dû réagir seule et déposer une plainte pénale. Elle a également dénoncé la tentative d'utiliser son origine juive pour mobiliser contre elle des requérants provenant de pays arabes.

«De l'air frais dans un service tendu»

Depuis de nombreux mois, le comité directeur de la CRF est parvenu à la conclusion qu'il fallait retrouver un service plus calme et changer de responsable. «De l'air frais apportera quelque chose dans ce service où la situation était relativement tendue», a déclaré à AP Pierre Stempfel, directeur de la CRF. Il a confirmé que Sérèn Guttmanmn n'a commis aucune faute professionnelle.

Entrée à la CRF en 1983 comme chargée de recherches, Sérèn Guttmann a été nommée à la direction du service des requérants l'année suivante. Depuis, ce service a accueilli près de 3000 requérants d'une vingtaine de nationalités. La tâche est difficile pour Mme Guttmann qui est seule à la tête de tout le service depuis 1985.

Par ailleurs, le manque de personnel qualifié dans son service lui a causé de multiples soucis. La rotation de personnel est l'accusation la plus souvent formulée par des syndicats. Sérèn Guttmann a affirmé qu'en cinq ans elle n'avait pu disposer dans son service que de 9% de travailleurs sociaux formés.

Les larmes du crocodile

FRIBOURG (AP). – En découvrant les chemises de sport de l'entreprise fribourgeoise Modia S.A. décorées de deux crocodiles, Lacoste, célèbre fabricant français de vêtements, avait montré les dents et saisi la justice. Comme il vaut mieux transiger que plaider – selon l'adage – les intéressés ont toutefois passé hier une transaction devant la Cour civile du tribunal cantonal fribourgeois. Modia s'est ainsi engagé à ne pas mettre en vente ses vêtements portant le dessin des deux crocodiles faisant des galipettes. Son stock de 6000 chemisettes pourra néanmoins être commercialisé mais un motif brodé devra dissimuler les deux sauriens.

En juillet dernier, Modia avait mis en vente environ 8000 chemises de sport dans ses 15 magasins de Suisse romande et de Bâle. Dans un premier temps, Lacoste mit en demeure Modia, lui accordant dix jours pour retirer la marchandise contestée de tous ses points de vente. Cette démarche n'ayant pas eu l'effet escompté, Lacoste saisit alors le Tribunal cantonal fribourgeois en automne dernier. Celui-ci décida de prendre des mesures provisionnelles urgentes et les chemisettes furent mises sous séquestre.

Un escroc arrêté à Sargans

SARGANS (AP). – L'escroc Walter Angst, recherché sur le plan international, a été arrêté lundi après- midi dans un restaurant de Sargans par la police cantonale saint-galloise. L'Autrichien de 64 ans a tenté d'échapper aux agents en utilisant un faux passeport et un faux nom, a indiqué hier la police saint-galloise.

Walter Angst est soupçonné d'avoir commis des escroqueries de grande envergure et d'être un trafiquant de drogue.

NOMINATION D'UN AUXILIAIRE A COIRE

Des catholiques tancent le pape!

COIRE (ATS). – Les protestations s'amplifient après la nomination par le pape Jean Paul II de Wolfgang Haas comme évêque auxiliaire de Coire, avec droit de succession. Dans une déclaration publiée hier, 209 collaborateurs et collaboratrices de l'évêché de Coire, dont près de 100 prêtres et religieux, se disent «tristes et indignés» de cette nomination.

Les protestataires critiquent d'abord le fait que les prérogatives locales aient été ignorées lors de la nomination. Compte tenu de cas analogues survenus récemment, en particulier aux Pays-Bas et en Autriche, ils y voient l'intention de «resserrer, à l'encontre de l'esprit du concile Vatican II, les liens entre la direction centrale de l'Eglise et les Eglises locales, et de briser toute velléité d'autonomie».

En second lieu, les signataires de la déclaration mettent en doute la qualification du nouvel évêque auxiliaire. Aujourd'hui chancelier et official, Wolfgang Haas n'a jamais servi dans la pastorale, ce qu'ils considèrent comme un grave défaut pour le futur évêque. Il lui manque précisément l'expérience de rendre des décisions ecclésiastiques plus humaines et proches de la réalité.

Du fait que Wolfgang Haas, qui a 40 ans, est appelé à succéder à l'évêque actuel de Coire, les 209 signataires de la déclaration s'estiment «trahis pour des décennies». La déclaration a été remise à l'évêque Johannes Vonderach et à la nonciature apostolique.

USEGO: DEUX CATÉGORIES D'ACTIONNAIRES

Le Tribunal fédéral participe au tri...

LAUSANNE (ATS). – Le Tribunal fédéral a débouté hier le propriétaire d'un paquet d'actions nominatives d'Usego Trimerco Holding (UTH), à Egerkingen (SO), privé de son droit de vote à la suite du refus de la société de l'inscrire au registre des actionnaires. A l'occasion d'un procès ouvert directement devant elle, la Ire Cour civile a estimé à l'unanimité que rien ne permet d'interdire à l'ancien actionnaire, encore inscrit dans le registre de la société, de continuer à voter lors des assemblées.

Pour la première fois, les juges fédéraux se penchaient sur un aspect du conflit qui oppose depuis plusieurs années Usego, numéro trois du commerce de détail en Suisse, à son concurrent, la société zurichoise Denner. Le propriétaire de Denner, Karl Schweri, ne cache pas son intention de prendre le contrôle d'Usego, dont il affirme détenir 52% du capital social. Malgré cette participation majoritaire, Denner n'est toujours pas parvenu à son but, car la société soleuroise refuse d'inscrire au registre des actions nominatives les actionnaires qu'elle suspecte d'être des hommes de paille de M. Karl Schweri.

Dans cette procédure menée directement devant le TF, l'acheteur d'un paquet de 184 actions Usego attaquait l'actionnaire qui les lui avait vendues. Le conseil d'administration d'UTH avait en effet refusé d'inscrire ce nouvel actionnaire, en invoquant – comme pour d'autres acheteurs – une clause des statuts permettant d'exclure la concurrence. L'acheteur des actions litigieuses demandait qu'on interdise à l'ancien actionnaire – encore inscrit au registre – d'user de son droit de vote lors de certaines décisions, en particulier la désignation de l'organe de contrôle et les décisions impliquant une majorité des deux tiers.

La Cour fédérale n'a rien trouvé dans le droit des sociétés anonymes qui permette d'étayer cette thèse, ni par ailleurs dans le contrat de vente des actions en cause. Elle a confirmé en revanche sa jurisprudence constante, admettant qu'en cas de refus d'inscription d'un nouveau détenteur d'actions nominatives, les droits sociaux (dont le droit de vote) soient séparés des droits patrimoniaux (droit au dividende notamment) et exercés par deux personnes différentes.

La cour a donc suivi l'argumentation d'Usego, qui intervenait dans le procès aux côtés de l'ancien actionnaire. L'avocat de l'actionnaire débouté avait pour sa part évoqué les difficultés surgies pour la même raison lors de tentatives récentes de prise de contrôle d'autres entreprises, comme Georg Fischer et Sulzer. Actuellement, le patron de Denner possèderait selon lui plus de 120000 actions nominatives d'Usego sur 330000 et plus de 80% des actions au porteur. Ces dernières lui donnent 35% des droits de vote. Il a jusqu'ici perdu la presque totalité des procès intentés pour faire plier Usego.

En bref

● LUCERNE (AP). – La Cour criminelle de Lucerne a condamné un Yougoslave de 51 ans à six ans de réclusion et à dix ans d'expulsion du territoire pour le meurtre de sa femme. Le tribunal a admis que la responsabilité du Yougoslave était limitée. La défense avait demandé une peine de prison de trois ans et un traitement psychiatrique. Le procureur avait requis six ans et demi de réclusion.

● ZURICH (AP). – Pour la première fois depuis 1973, la Suisse n'a pas connu un seul jour de grève l'année dernière. Sur le plan international, la Suisse est lanterne rouge dans ce domaine depuis belle lurette, a indiqué hier la Société pour le développement de l'économie suisse. La Suisse n'a connu que trois ans sans la moindre grève au cours des soixante dernières années: 1961, 1973 et 1987. 1976 avait été une année particulièrement noire avec ses 19 grèves et la perte de quelque 20000 jours de travail.

● BERNE (ATS). – La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen de l'initiative populaire «pour la limitation de l'immigration» a décidé à l'unanimité de proposer son rejet «eu égard aux fâcheuses répercussions qu'aurait son acceptation sur notre économie, notre société et sur nos relations avec l'étranger». Au cours de la session de printemps, le Conseil national avait pris la même décision.

● BERNE (AP). – Deux initiatives ont été lancées hier à Berne contre la promotion de l'alcool et du tabac par la publicité. La récolte de signatures durera jusqu'au 12 octobre 1989. La comité d'initiative comprend notamment l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme, les Bons Templiers, l'Association suisse des non-fumeurs et divers professeurs de médecine sociale et préventive.

La vie économique en raccourci

Ciments Portland: poursuite de l'extension

NEUCHÂTEL (ATS). – La Société suisse de ciment Portland S.A. (SSCP), à Neuchâtel, envisage de poursuivre l'extension de ses affaires en Amérique du Nord. Cette année encore, la SSCP devrait porter de 11 % à 15% sa participation dans Holnam, le premier groupe cimentier du continent, «si des possibilités adéquates de financement se présentent». Le groupe suisse Holderbank, partenaire de la SSCP, détient actuellement 89% du capital de Holnam.

L'augmentation de la participation de la SSCP dans Holnam aurait dû être effectuée à la fin de l'année dernière déjà. Mais le krach boursier a perturbé l'émission de bons de participation destinée à financer en partie l'opération, lit-on dans le rapport de gestion de la SSCP.

Oerlikon-Bührle: perte de 115 millions

ZURICH (AP). – Le groupe Oerlikon-Bührle est resté dans les chiffres rouges en 1987, enregistrant une perte de 115,2 millions de francs, nettement supérieure à celle de 89,8 millions subie l'année précédente. En conséquence, le conseil d'administration propose une nouvelle fois de renoncer au versement d'un dividende, a indiqué Oerlikon-Bührle hier à Zurich. Par contre, la maison mère a réalisé un bénéfice net de 1,4 million de francs.

L'an passé, le chiffre d'affaires du groupe a reculé de 11,8% à 4,108 milliards de francs. La moitié de cette diminution résulte de la vente de certaines sociétés, ainsi par exemple celle de la fabrique de machines-outils Böhringer à Göppingen (RFA). D'un autre côté, les ventes de matériel militaire ont nettement reculé.

Ce n'est qu'à la fin de cette année que les ventes du système de défense anti-aérien et antichar ADATS aux Etats-Unis et au Canada auront une influence sur les résultats du groupe Oerlikon-Bührle.

★

GENÈVE - BÂLE (ATS). – Le holding Chamotte Unie N.V., à Amsterdam (contrôlé par la société financière genevoise Sasea) et la compagnie d'assurances La Bâloise ont annoncé hier dans un communiqué la signature d'un accord ayant pour objet le regroupement de leurs participations majoritaires directes ou indirectes dans des compagnies d'assurances italiennes.

★

NEUHAUSEN AM RHEINFALL (ATS). – Le groupe SIG a enregistré en 1987 un recul de 3,9% de son chiffre d'affaires à 603,7 millions de francs. Les ventes de la maison mère, la Société industrielle suisse SIG S.A., à Neuhausen am Rheinfall (SH), ont également accusé une baisse, de 6,5% à 378,8 millions.

★

WINTERTHOUR (ATS). – La satisfaction est de mise dans le groupe Sulzer. Diverses raisons expliquent ce sentiment comme l'ont démontré hier à Winterthour les responsables du groupe. L'exercice 1987 a été «satisfaisant» et les actionnaires recevront un dividende accru. L'exercice 1988 a bien débuté: l'entrée des commandes a progressé de 20% au premier trimestre.

★

BÂLE (ATS). – Le groupe Holzstoff, dont le siège est à Bâle, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 755,1 millions de francs, soit une hausse de 5,3% par rapport à l'exercice précédent, a indiqué hier la direction du groupe au cours d'une conférence de presse à Bâle. Le bénéfice a atteint 25,9 millions de francs (+1,3%) et la marge d'autofinancement 76,2 millions de francs (+1,1%).

★

ZURICH (ATS). – NCR (Suisse) S.A., à Glattbrugg-Zurich, une entreprise filiale du producteur américain d'ordinateurs NCR Corporation, se montre «prudemment optimiste» pour l'exercice 1988. Certes, la chute du dollar et le krach boursier ont fait stagner les entrées de commandes l'année dernière, a déclaré hier M. Herwig Baumann, président de la direction, à l'occasion de la conférence de presse annuelle de la société à Zurich. Mais les données disponibles pour les trois premiers mois de cette année laissent escompter de «bons résultats».

L'an dernier, NCR – selon ses propres indications le numéro 2 sur le marché informatique suisse – a enregistré une hausse de 11,7% à 504 (en 1986: 451) millions de francs de son chiffre d'affaires. La filiale suisse reste ainsi légèrement en dessous du taux de croissance affiché sur le plan mondial par le groupe NCR, dont les ventes ont augmenté en 1987 de 16% à 5,64 (4,88) milliards de dollars.

Montreux: un quai s'effondre

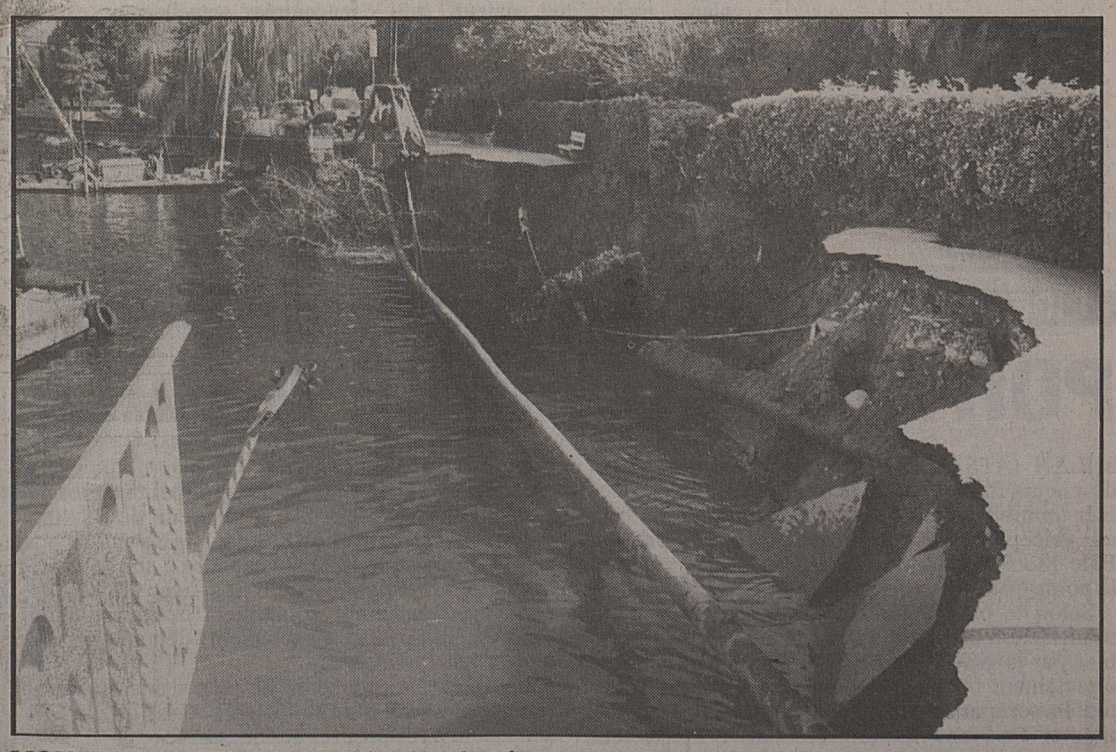

MONTREUX (ATS). – Le quai bordant le Léman entre Montreux et le château de Chillon s'est effondré pour une cause inconnue sur une cinquantaine de mètres, dans la nuit de lundi à mardi, sans que l'on puisse déterminer l'heure de l'événement. Il n'y a pas eu de victime. Une enquête est en cours. Le montant des dommages n'est pas chiffré.

NÉGOCIATIONS AVEC LES PIRATES DU 747

Le rôle mystérieux de Kadhafi

ALGER (AP). – Au 15e jour du détournement du Boeing koweitien, l'une des parentes de l'émir du Koweit, retenue avec la trentaine d'otages dans l'avion immobilisé sur l'aéroport d'Alger, a lancé hier un appel pour que les revendications des pirates soient satisfaites. «Sinon, nous sommes tous en danger», a déclaré Anouaar al-Sabah, 20 ans. Elle et sa sœur aînée Ebtessam, 22 ans, sont les deux seules femmes encore détenues à bord de l'appareil.

D'une voix tendue mais ferme, Anouaar al-Sabah a déclaré, par radio: «Nous voulons que vous disiez à nos familles que ma sœur et moi et tous les passagers allons bien, bien que notre moral soit bas et que (leur frère) Fadhel voit son état naturellement se détériorer.»

«J'espère de ma famille et de mon gouvernement qu'ils se dépêcheront de libérer les prisonniers (dix-sept terroristes emprisonnés au Koweit). Sinon, nous sommes tous en danger. Merci.»

C'est la cinquième fois depuis leur atterrissage à Alger que les pirates font diffuser un appel par un otage. Un autre cousin de l'émir, Fadhel, qui semble souffrir de dépression nerveuse, avait lancé dimanche un appel assez incohérent dans le même sens.

Le Koweit refuse toujours d'accéder à la demande des pirates, qui est la libération de dix-sept extrémistes pro-iraniens emprisonnés au Koweit pour des attentats contre les ambassades française et américaine au Koweit en 1983.

Jusqu'à cette déclaration de Anouaar al-Sabah, rien de capital n'était intervenu dans cette journée d'hier. En milieu d'après-midi, les pirates avaient annoncé qu'ils souhaitaient faire une déclaration, mais celle-ci avait été retardée pour des raisons techniques.

Un homme, présenté par les autorités algériennes comme une «très importante personnalité» avait été autorisé à monter dans l'avion pour discuter avec les pirates pendant une vingtaine de minutes. Quelques heures après, la parente de l'émir du Koweit faisait sa déclaration.

Le début du ramadan, lundi, n'a pas changé grand-chose à la situation. Les otages musulmans à bord de l'avion ont commencé à jeûner – ce qui n'a interrompu ni les négociations ni les contacts de routine établis depuis six jours entre les pirates et les autorités de l'aéroport.

Par ailleurs, le quotidien koweitien «Al Rai al Aam» a publié hier en première page un mystérieux encart dans lequel il se félicite du «rôle honorable joué par le président Moammar Kadhafi à propos de l'avion koweitien détourné».

«Les Koweitiens se souviendront toujours de ce rôle avec reconnaissance», poursuit le journal qui ne donne aucun détail sur l'intervention prêtée au colonel libyen. Selon certaines informations, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Taleb Ibrahimi, se serait rendu dans la nuit de samedi à dimanche à Tripoli, porteur d'un message du président Chadli au colonel Kadhafi. La teneur de ce message n'a pas été révélée.

On dit également à Alger qu'une importante personnalité arabe participerait aux négociations avec les pirates du Boeing et les autorités koweitiennes.

Vive tension dans le Golfe

MANAMA (Bahrein) (AP). – La tension est restée vive hier dans le Golfe, au lendemain de l'important affrontement américano-iranien au cours duquel deux plates-formes pétrolières iraniennes ont été détruites et deux frégates et quatre vedettes iraniennes coulées ou endommagées.

Le ramadan commence mal pour l'Iran puisque, outre ces revers aéronavals, la République islamique a également enregistré des pertes sur un autre front, celui de la guerre avec l'Irak: les Irakiens, au terme d'une importante offensive terrestre, ont annoncé avoir repris la ville stratégique de Fao, près de la pointe de la péninsule du même nom.

Après les affrontements de lundi, les navires de guerre de la flotte américaine ont continué de patrouiller dans les eaux du sud du Golfe hier. Les recherches ont continué notamment pour retrouver un hélicoptère américain et son équipage de deux hommes – seules pertes américaines présumées – que l'Iran affirme avoir abattu.

Après avoir attaqué deux navires marchands (un britannique et un cypriote) lundi, Téhéran a récidivé hier en attaquant deux autres bateaux: l'un, des Emirats arabes unis, le «Fal-5» de 12125 tonneaux, a pris feu et son équipage a été secouru par des garde-côtes d'Oman; l'autre, seulement identifié par son nom «Meltem», a envoyé des signaux de détresse dans la matinée, selon des experts des services de sauvetage, mais aucun autre détail n'a été fourni.

Dans la région centrale du Golfe, des mines ont été signalées par un navire de passage, à un endroit où aucune mine n'avait été détectée jusqu'à présent.

En Europe, la plupart des pays occidentaux ont exprimé leur soutien, parfois tacite, aux Etats-Unis après l'attaque des deux plates-formes pétrolières. Lors de la clôture de la réunion des pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) à La Haye, quatre pays – Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Italie – ont annoncé hier la reprise de leurs opérations de déminage dans le Golfe.

Mais, dans leur déclaration finale, les sept pays de l'UEO – qui comprend également la France, la RFA et le Luxembourg – ont adopté un compromis, en demandant «l'arrêt immédiat des opérations de minage et de toutes les activités hostiles contre la navigation dans les eaux internationales, prenant en considération le fait que de telles activités peuvent susciter des actions d'autodéfense».

Présidentielles françaises

LA POLITIQUE S'ÉVAPORE

Le déferlement des sondages stoppé, les stratèges de la campagne présidentielle française concentrent leur attention sur les «indécis», une respectable proportion de l'électorat puisqu'elle serait de l'ordre de 25%, selon les estimations d'instituts spécialisés. Cet imposant bataillon peut anéantir la valeur prédictive des sondages, transformer le vainqueur présumé en vaincu, bouleverser l'ordre d'arrivée.

Favori dans tous les sondages, sauf un, avant le premier tour de 1981, M. Giscard d'Estaing a été battu par M. François Mitterrand, le 10 mai 1981.

Ces «indécis» changent-ils d'opinion ou de parti, au moment crucial du vote qui entraîne choix et exclusion?

La place prépondérante prise par la télévision dans la campagne présidentielle rend difficile la réponse à cette question. Le discours télévisé, pour être bien perçu, tend à gommer les contenus idéologiques. Les slogans remplacent les messages électoraux argumentés. La politique, au sens le plus noble du terme, s'évapore quand les publicitaires transforment les candidats en séducteurs passe-partout.

Dans cet exercice, M. François Mitterrand s'avère un redoutable bretteur. Pour chasser sur les terres de ses adversaires, il met son socialisme en veilleuse, se veut surtout un rassembleur, un champion de l'union nationale et, paradoxe, le gardien de l'orthodoxie gaulliste en politique étrangère. Oubliée la rupture avec le capitalisme, approuvé le libéralisme tempéré par un rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes et un arrêt sélectif des privatisations!

Il est vrai que la droite lui facilite la tâche. Polycéphale, elle disperse ses forces et se présente en état de faiblesse face à un scrutin majoritaire favorable à une candidature unique. A gauche, les concurrents de M. François Mitterrand ne le gênent guère.

Si la droite est battue, peut-être comprendra-t-elle enfin qu'un succès durable passe par la création d'un grand parti conservateur et libéral et non pas l'addition de droites différentes. Elle aurait intérêt à s'inspirer de l'exemple britannique.

Hermann Pellegrini

DANEMARK

«La limite du supportable»

COPENHAGUE (ATS/AFP). – Le chef du gouvernement de centre-droit danois, M. Poul Schlueter (conservateur), a annoncé hier à la tribune du Folketing (parlement) la tenue d'élections législatives anticipées le 10 mai prochain, en raison d'une controverse nationale au sujet des navires de guerre équipés d'armes nucléaires et naviguant dans les eaux territoriales danoises.

La décision d'organiser de nouvelles élections intervient sept mois après le dernier scrutin. Elle est liée à l'adoption jeudi par le Parlement d'une résolution interdisant aux bâtiments de guerre équipés de missiles nucléaires d'entrer dans les eaux territoriales et les ports du royaume. Le Parlement avait adopté le texte, formulé par la gauche sociale-démocrate, contre l'avis du gouvernement.

«La limite du supportable est franchie», et «c'est l'appartenance du Danemark à l'Alliance atlantique qui est en jeu», a déclaré M. Poul Schlueter à la tribune du Parlement. «Aux électeurs de décider», a-t-il ajouté.

«Ce genre de résolution nous isole complètement de nos alliés, met en danger notre adhésion à l'OTAN, et compromet gravement les manœuvres de l'Alliance atlantique dans nos eaux, et en fin de compte, l'arrivée de renforts alliés au Danemark en cas de crise», a précisé le premier ministre.

Le chef du gouvernement a rappelé que la réaction des Alliés, notamment des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, a été «vive, rapide, très préoccupante, et pourrait amener l'annulation de visites de flottes étrangères et de manœuvres au Danemark».

Israël expulse huit Palestiniens

JÉRUSALEM (ATS/AFP). – Les autorités israéliennes ont expulsé hier huit Palestiniens vers le Liban, alors que quelque 500000 habitants de Cisjordanie et de Gaza, où une grève générale est observée, vivaient pour la troisième journée consécutive sous le régime de couvre-feu.

Les Palestiniens expulsés, dont six du village de Beita (Cisjordanie), ont été déposés par hélicoptère au-delà de la limite nord de la «zone de sécurité» établie en territoire libanais, a-t-on appris de source militaire israélienne.

Ils ont été ensuite transportés au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Ksara, dans la plaine orientale de la Bekaa, contrôlée par l'armée syrienne, a constaté le correspondant de l'AFP.

Les autorités israéliennes leur reprochent d'avoir participé activement, le 6 avril, à des affrontements entre des manifestants et les deux accompagnateurs armés d'un groupe de jeunes excursionnistes israéliens. Deux Palestiniens et une Israélienne avaient été tués.

Les deux autres expulsés sont des «activistes qui ont mené des activités hostiles à l'Etat hébreu», a-t-on indiqué de mêmes sources.

Les autorités militaires avaient déjà pris, le 11 avril, des mesures d'expulsion contre huit Palestiniens et annoncé leur intention d'expulser «prochainement douze autres», dont les six personnes de Beita.

A moins de deux jours du 40e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, ces expulsions risquent de faire croître la tension, déjà extrême cette semaine, estiment les observateurs.

● VARSOVIE (AP). – Les célébrations du 45e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie ont été marquées hier par un défilé d'étudiants arabes et africains brandissant des drapeaux palestiniens. La veille, à Treblinka, des centaines de pèlerins israélites avaient rendu un émouvant hommage aux prisonniers juifs exterminés pendant la dernière guerre.

Les étudiants ont établi un parallèle entre le soulèvement du ghetto de Varsovie (19 avril 1943) et l'actuel soulèvement des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël.

● L'AQUILA (ATS/AFP). – Des inconnus ont volé, dans la nuit de dimanche à lundi à L'Aquila, à 100 km à l'est de Rome, le crâne et les os de Célestin V, le saint ermite du XIIIe siècle qui avait abdiqué après avoir occupé le trône de saint Pierre cinq mois en 1924, a-t-on appris hier de sources religieuses et policières.

Jean Paul II rend hommage à la fidélité héroïque des catholiques ukrainiens

Les chrétiens fêtent cette année le millénaire du baptême de la Rouss' de Kiev[1].

Un premier document du pape, publié il y a trois semaines, présente à l'ensemble des chrétiens cet événement et ses conséquences historiques. Un deuxième document, remis hier matin à la presse, s'adresse aux catholiques ukrainiens: archevêque majeur, évêques, prêtres, religieuses et religieux, fidèles.

Le pape évoque l'histoire religieuse de l'Ukraine. Il touche aux problèmes œcuméniques soulevés au fil des siècles par la délicate situation des catholiques. Il les remercie et les félicite de leur attachement inébranlable au Siège de Pierre. Il évoque les célébrations du millénaire.

Le pape exprime aussi le souhait de voir les catholiques ukrainiens jouir de la liberté de conscience et du respect de leurs droits religieux, «en rendant à Dieu un culte public, selon leurs traditions, dans leurs rites et avec leurs pasteurs».

Parlant de diverses difficultés rencontrées actuellement par les catholiques en Ukraine, Jean Paul II écrit: «Puisse l'avenir nous donner la joie de voir dépassées les incompréhensions et la défiance mutuelle et reconnu le plein droit de chacun à son identité et à sa profession de foi. L'appartenance à l'Eglise catholique ne doit être considérée par personne comme incompatible avec le bien de sa patrie terrestre et avec l'héritage de saint Wladimir.»

De Kiev à Rome...

S'il ne lui est pas donné de participer personnellement, par un voyage en Ukraine, à la célébration du millénaire du baptême de la Rouss' de Kiev, le pape entend ouvrir lui-même, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, les célébrations du millénaire pour les catholiques ukrainiens de la diaspora.

Cela veut être, de la part du chef de l'Eglise, comme une réponse à la fidélité des catholiques ukrainiens aux successeurs de Pierre: «Le Siège apostolique éprouve une affection particulière pour votre Eglise, parce qu'au cours de l'histoire, elle a donné de nombreuses preuves de son attachement à Rome, sans exclure le martyre.»

... et de Helsinki à Kiev

Le message de Jean Paul II aux catholiques ukrainiens, remis hier à la presse, n'est pas d'une lecture facile en toutes ses parties, du moins pour le commun des chrétiens. Le pape fait délicatement allusion, dans le passé et le présent, à des tensions avec les autorités civiles et avec les orthodoxes. Aussi bien, Radio Vatican a-t-elle diffusé hier soir un commentaire. Celui-ci met en lumière le droit des catholiques ukrainiens à la liberté religieuse et rappelle l'appui assuré par le Saint-Siège aux requêtes de la communauté catholique ukrainienne, particulièrement aux réunions de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, d'Helsinki à Genève, de Belgrade à Madrid et à Vienne, conformément aux dispositions des Actes finals d'Helsinki et de Madrid.»

Georges Huber

[1] A propos de notre article sur le «millénaire du baptême de la Russie» (voir le «Nouvelliste» du 23 mars 1988), le comité ukrainien en Suisse nous fait remarquer que «la Russie, en russe Rassiya, n'est pas synonyme de la Rouss' de Kiev. Le terme de Rouss', ou Terre roussène, est traduit dans les sources occidentales de l'époque par «Ruthenia» en latin, en français Ruthénie. La Rouss' – Ruthénie de Kiev par la suite – prend progressivement le nom d'Ukraine.»

«La majorité des ancêtres des Russes ne reçut le christianisme qu'au XIIe siècle. Seule la ville de Novgorod reçut le christianisme en 991 d'Ukraine... C'est probablement la seule raison pour que Jean Paul II, tout en ne parlant que du millénaire du christianisme en Rouss' Ruthénie (= Ukraine) de Kiev, associe également les Russes à cette célébration.»

PIRELLI

PORTION CONGRUE A BÂLE

MILAN (ATS/AFP). – Le manufacturier italien de pneumatiques Pirelli (Pirelli et Cie) a annoncé hier un mouvement de restructuration mettant fin au «bicéphalisme» entre Milan (Pirelli Spa) et Bâle (Société internationale Pirelli) et renforçant le poids de la structure italienne (Pirelli Spa).

Selon le plan approuvé par les conseils d'administration de Pirelli Spa et de la SIP, et annoncé hier par le groupe, la SIP apportera à Pirelli Spa, directement ou par l'intermédiaire d'une affiliée, toutes ses participations dans le groupe opérationnel sauf une quote-part relative au secteur pneus qu'elle retiendra temporairement.

Les activités industrielles seront ainsi contrôlées pour l'ensemble du groupe par Pirelli Spa, tandis que la SIP assurera la coordination des activités financières du groupe.

Pirelli et Cie, la holding du groupe, renforce sa participation dans la SIP à hauteur de 35-40% (elle n'en détenait que 18% dans la structure actuelle), tandis que la SIP deviendra à son tour actionnaire principal de Pirelli Spa, avec 45-50% du capital, en rachetant notamment la participation dans Pirelli Spa (18% également) détenue actuellement par Pirelli et Cie.

Pirelli et Cie procédera de plus à une augmentation de capital d'un million d'actions que la SIP proposera à ses propres actionnaires.

Pirelli avait fait suspendre la cotation de son titre mardi à la Bourse de Milan, des spéculations sur cette restructuration ayant entraîné une flambée du titre.

RFA: Abbas Hamadé condamné

DÜSSELDORF (AP). – Abbas Hamadé, reconnu coupable d'avoir participé à l'enlèvement à Beyrouth de deux ressortissants ouest-allemands et d'avoir essayé de contraindre par la force le gouvernement de Bonn de remettre son frère en liberté, a été condamné hier à treize ans de prison par le tribunal de Düsseldorf.

Son frère, Mohammad Hamadé, est accusé d'avoir participé au détournement, sur l'aéroport de Beyrouth, d'un Boeing des TWA qui s'était soldé par le meurtre d'un jeune plongeur de la marine américaine en juin 1985.

Abbas Hamadé, barbe noire et vêtement de sport, a semblé abattu à l'annonce du verdict et s'est laissé glisser sur sa chaise, mais a gardé le silence. En lisant le verdict, le président du tribunal Klaus Arend a déclaré l'accusé coupable d'enlèvement, de détention et de possession d'explosifs.

Ce verdict a semblé sévère à la centaine de journalistes réunis dans la salle du tribunal, car l'avocat général avait requis une peine de onze ans et demi de prison, il y a deux semaines.